This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

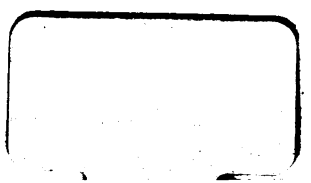

ŒUVRES

DE M. DE BONALD.

TOME XI.

MÉLANGES

LITTÉRAIRES,

POLITIQUES ET PHILOSOPHIQUES;

PAR M. DE BONALD.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez ADRIEN LE CLERE, Imprimeur-Libraire,
quai des Augustins, n°. 35.

1819.

MÉLANGES

LITTÉRAIRES,

POLITIQUES ET PHILOSOPHIQUES.

Réflexions philosophiques sur le beau moral (janvier 1807).

Le beau est l'objet des arts; le bon, l'utile, doit en être la fin.

Le beau moral est l'objet des arts moraux, des arts de la pensée, qui sont l'expression de l'être moral.

Le beau physique est l'objet des arts physiques, qui sont l'expression de l'être extérieur et sensible.

Le beau moral consiste dans l'excellence des qualités de l'être moral, comme le beau physique, dans la supériorité des qualités de l'être matériel.

Ce qu'on appelle *beau idéal*, moral ou phy-

sique, est le plus haut degré de beauté morale que la raison puisse concevoir, ou le plus haut degré de beauté physique que l'imagination puisse se figurer.

Le beau moral ou physique, est absolu ou relatif.

Absolu, il est synonyme de perfection morale ou physique.

Relatif, il n'est beau que *relativement* à de certaines circonstances et à de certaines données.

Ainsi le beau absolu est toujours et partout le bon ; et le beau relatif n'est que le *convenable;* et alors il prend quelquefois le nom de beau poétique.

Ainsi la poésie peut attribuer à un homme vicieux les plus grandes qualités de l'esprit et du caractère. Ces qualités sont en elles-mêmes, et indépendamment de l'usage qu'on en fait, un beau moral, mais seulement relatif : car tout vice est en lui-même un défaut d'esprit, et même de caractère.

De là vient la différence que l'opinion met entre les crimes qui supposent de l'étendue dans l'esprit et de la force dans le caractère, et ceux qui sont le produit de la foiblesse et de la lâcheté.

Sans doute la révolte à main armée contre le pouvoir légitime est d'une bien plus dangereuse conséquence qu'un assassinat obscur ; et cependant le rebelle est puni sans être déshonoré ; et l'assassin est déshonoré, même quand il ne seroit pas puni, parce qu'il y a une beauté morale dans le crime de l'un, et qu'il n'y a que laideur et difformité dans le crime de l'autre.

La peinture, qui est la poésie des yeux, peut représenter, si je l'ose dire, le beau même de l'horrible. Elle peut mettre sur le visage d'un scélérat toute l'atrocité de son ame ; elle peut peindre un affreux désert dans toute l'horreur de son aspect. Ce sont là des beautés physiques, mais seulement convenables ou relatives au caractère du coupable, et à la situation d'un lieu solitaire et sauvage.

Le beau moral, comme le beau physique, doit encore être relatif à l'âge, au sexe, à la condition des personnages. La poésie ne fait pas agir et parler l'homme comme l'enfant, la femme comme l'homme, le roi comme le berger ; et la peinture ne donne ni la même expression ni les mêmes attitudes à ceux-ci et à ceux-là.

Dans les premiers temps, et dans l'état pure-

ment domestique de l'homme et de la société, les qualités corporelles de l'homme, les premières et les plus nécessaires dans la vie domestique, devoient être plus remarquées, et les notions du beau physique plus développées et plus distinctes que celles du beau moral. De là ces épithètes : *aux pieds légers, aux cheveux blonds, aux yeux bleus,* qui dans Homère accompagnent toujours le nom de ses personnages. De là encore la perfection de la statuaire chez les Grecs, et les modèles de beauté physique que leurs sculpteurs nous ont laissés. A mesure que la société a avancé vers l'état public et civilisé, qui n'est que le développement de l'homme moral sous l'influence du christianisme, *virum perfectum in mensuram ætatis plenitudinis Christi,* comme dit saint Paul, le beau moral a dominé dans l'expression de l'homme ; et déjà Virgile ne donne presque jamais au héros de son poème que le surnom de *Pieux.* Aujourd'hui et dans les derniers temps de la société, les arts de la pensée considèrent dans l'homme le beau moral, presque sans mélange de beauté physique. Il seroit ridicule dans une tragédie de parler encore des *beaux yeux* d'une princesse ; et ce seroit même un symp-

tôme assuré de dégénération morale, et une preuve que la société rétrograde vers l'imperfection du premier âge, que de voir les mœurs devenir trop attentives aux qualités physiques de l'homme, et les arts ou les sciences qui s'occupent des êtres matériels, prendre rang dans l'opinion, à côté ou au-dessus des arts et des sciences qui ont pour objet l'être moral.

L'éloquence et la poésie opposent souvent l'un à l'autre, dans les mots ou dans les actions, l'âge mûr à l'enfance, la condition privée à la condition publique, la force à la foiblesse, la grandeur à l'obscurité. La peinture oppose aussi dans ses tableaux la chaumière au palais, le simple au magnifique, et le petit au grand. Il ne faut pas croire que ces contrastes entre des extrêmes n'aient d'autre raison que le motif de rendre plus brillantes les productions des arts par un vain cliquetis de mots antithétiques, ou par le rapprochement de choses opposées. Ces constrastes nous présentent les extrêmes du beau, ou le beau dans les extrêmes : vérité importante qui renferme des conséquences très-étendues en morale poétique ou même pratique, et dont il faut chercher la raison dans l'homme.

L'homme n'est en effet qu'extrêmes et contrastes. Tel qu'il est par sa nature originelle, il se compose de qualités extrêmes, en contraste par leurs contrariétés de force et de foiblesse, de grandeur et de misère, de lumière et d'obscurité, d'empire sur l'univers et de dépendance de tout ce qui l'entoure, de hautes pensées et d'indignes penchans. Tel qu'il peut être par les progrès de sa raison, l'homme se compose de qualités extrêmes en harmonie même par leur contraste; et il doit réunir la simplicité à la grandeur, la bonté à la puissance, la modestie à la gloire, le désintéressement à l'opulence, la douceur à la force. C'est-là le mystère de l'homme, le secret des arts, l'enseignement même de la religion.

« Je n'admire point un homme, dit Pascal, » qui possède une vertu dans toute sa perfec- » tion, s'il ne possède en même temps, dans un » pareil degré, la vertu opposée ».

Il me semble apercevoir un emblême de cette vérité, que le beau moral se trouve à des extrêmes opposés, dans une statue que l'on voit au jardin des Tuileries, et qui représente Hercule caressant un enfant. Ce sont là les deux ex-

trêmes de l'homme. Hercule, dans les plus antiques traditions de la mythologie, étoit le type du plus haut degré de raison et de vertu dont l'homme puisse être capable, et qui l'approche le plus de la Divinité, source essentielle du beau et du bon. Les païens, qui avoient le sentiment de cette vérité, que la vertu et la raison rendent l'homme semblable aux dieux, l'exprimoient à leur manière, en faisant d'Hercule un demi-dieu. Hercule étoit donc chez les plus anciens, le type du beau moral dans l'homme fait. Mais il y a aussi une véritable beauté à l'extrême opposé; je veux dire, dans l'enfant fort de sa foiblesse, et aimable de son innocence; et cette beauté est le principe de l'intérêt que cet âge inspire. Il faut cependant reconnoître que la beauté de l'enfance étoit, comme toutes les autres beautés morales du même genre, du genre doux et simple, bien moins sentie chez les païens qu'elle ne l'est chez les chrétiens. Les mœurs cruelles du paganisme, et les lois souvent plus cruelles que les mœurs, n'avoient pas, et n'ont pas même encore pour l'enfance le respect dont le christianisme entoure cet âge sans défense, en le marquant d'un sceau divin qui rend précieux à la

société cet être foible et souffrant, inutile ou même importun à la politique.

L'effet du groupe que j'ai cité pour exemple n'eût plus été le même, si le sculpteur, au lieu de l'enfant naissant, eût donné à Hercule, pour compagnon, un enfant déjà grand ou un adolescent; parce qu'il n'y auroit pas eu le même contraste entre des extrêmes, ni par conséquent les mêmes idées de beauté qui en résultent. On peut même dire que l'artiste a donné, sans y penser, dans cette composition, l'emblême le plus parfait de la société, qui n'est autre chose qu'Hercule caressant un enfant, c'est-à-dire la force, qui relève, qui soutient, qui réchauffe la foiblesse. Et nous voyons aussi, dans une plus haute doctrine, la toute-puissance qui laisse approcher d'elle la foiblesse des petits; et la raison souveraine qui daigne accueillir la simplicité de l'enfance.

L'enfance a ses périodes, et la raison ses degrés et ses divers usages. De là, d'autres extrêmes et d'autres beautés.

Joas, dans la tragédie d'Athalie n'est plus tout-à-fait un enfant; et son intelligence a commencé à se développer. Mais s'il n'est plus dans toute l'innocence de l'âge, il est encore dans

toute l'innocence de la raison. Élevé à l'ombre du sanctuaire, loin de tous les yeux et de tout commerce avec les profanes, il ignore le monde ; il s'ignore lui-même, et n'a d'autres idées que celles que la religion peut inspirer. *Il ne connoît d'autre pays que le temple*, d'autres hommes que des ministres des autels, d'autre occupation que celle de chanter les louanges du Seigneur et de servir à son culte, et n'a vu d'autres événemens que des cérémonies.

Ce personnage ainsi conçu, cet enfant-roi, et qui, dans le secret de sa haute naissance, cache, à son insu, tant d'alarmes et de dangers ; cet enfant si innocent, si pur, si simple dans la connoissance des hommes et des choses, le poète l'oppose à ce qu'il y a, sans exception, de plus profondément habile et de plus décidément pervers dans la nature humaine : à une femme vieille, ambitieuse, impie, sanguinaire, en qui les années et les forfaits ont étouffé tous les sentimens qui peuvent disposer le cœur à la pitié, et dont la pénétration naturelle à son sexe a été exercée par les soins virils d'un long règne, et l'habitude d'une vie agitée sur un trône chancelant et disputé.

C'est cette opposition entre des extrêmes si

marqués, et tous deux d'un beau moral ou poétique parfait, chacun dans son genre, qui fait, si je ne me trompe, un des grands mérites de ce drame inimitable, la plus belle production dont l'esprit humain puisse s'enorgueillir; et qui suppose de si grands progrès dans l'esprit d'une société, que le peuple à qui elle appartient doit être le plus avancé, et par conséquent peut être le plus fort de tous les peuples.

Et remarquez que le poète, défiant les difficultés, ose présenter le contraste dans toute sa force, et les deux extrêmes à la fois, et faire paroître dans une lutte inégale, la force et la foiblesse, la pénétration et la naïveté, la profondeur et l'ingénuité, en mettant Joas seul aux prises avec Athalie, dans la sublime scène de l'interrogatoire. Le spectateur lit tous les soupçons d'Athalie, tous les périls de Joas, dans ces mots si simples et si terribles :

Pourquoi vous pressez-vous de répondre pour lui?
C'est à lui de parler.....
Non; revenez...
J'entends... Adieu, je sors contente;
J'ai voulu voir, j'ai vu.

Et une foule d'autres qui font frémir sur la

pénétration de la reine et sur le secret de l'enfant.

Il est inutile d'ajouter qu'on ne trouve nulle part un autre exemple d'un contraste aussi frappant, pas même dans la *Mérope* de Voltaire : car *Egiste* a déjà toute la raison et toute l'expérience d'un homme, et *Polifonte* n'a, ni la pénétration, ni l'ombrageuse sagacité d'une femme.

On retrouve encore, dans le *Bajazet* de Racine, cette opposition entre des extrêmes, et le beau moral dans l'un et l'autre à la fois.

Ce n'est pas ici l'ingénuité d'un enfant, mais la candeur d'un jeune homme dont une vie solitaire et surveillée a disposé le cœur à s'ouvrir aux illusions de l'amour et aux illusions de l'espérance. Un jeune prince, sans expérience de la vie, sans connoissance des hommes, sans prévoyance de l'avenir, ne voit pour lui d'autres intérêts que ceux de son amour; et dans cette première franchise de sentimens, que le commerce des hommes et l'habitude des affaires n'ont pas altérée, il regarde comme une lâcheté toute dissimulation, et le silence même comme une fausseté.

C'est ce caractère d'une beauté si vraie et si

aimable, que Racine met en contraste avec la politique ferme et tranchante d'un vieillard blanchi dans les sanglantes révolutions et les périlleux honneurs d'une cour orageuse, qui a conservé toute la cruauté de l'état barbare, et n'a pris de l'état civilisé que l'intrigue; endurci, *par la fatigue et les ans,* contre toutes les foiblesses, et que la *raison d'Etat* rend inaccessible à tous les scrupules, et même à tous les remords. La même opposition se trouve encore entre l'ardente et ambitieuse Roxane et la sensible et tremblante Atalide : caractères tous deux d'une grande beauté et d'une vérité parfaite. Et tel est l'art du poète, que la profonde habileté du visir et les volontés furieuses de la sultane, unis ensemble de vues et d'intérêts, et disposant de toute l'autorité, échouent contre les imprudences de deux jeunes amans.

Je sais que la pièce de Bajazet n'est placée qu'au second rang des chefs-d'œuvre de Racine. Je respecte ce jugement; mais je me permettrai d'observer que trop souvent les critiques même les plus célèbres, plus versés dans la connoissance des règles positives que dans l'étude du cœur humain, s'arrêtent au maté-

riel de l'art, plutôt qu'aux grands effets des combinaisons morales, sans lesquels un drame, même sans faute, peut n'être qu'une tragédie sans intérêt.

Un ouvrage d'un genre différent, le roman de *Clarisse*, nous fournit un autre exemple d'une forte opposition entre des extrêmes dans deux caractères d'une véritable beauté poétique, au moins dans le goût anglois. L'auteur met en scène une jeune personne dans toute la candeur, j'oserois presque dire dans toute l'innocence d'un premier sentiment, et même d'une première imprudence; soumise à l'irrésistible ascendant d'un séducteur consommé, scélérat par calcul, qui combine les moyens de se satisfaire avec toute la force de l'esprit, et les exécute avec toute la force du caractère. L'auteur est allé plus loin; et abusant du privilége des Anglois, d'outrer toutes les situations, et de porter le pathétique jusqu'à l'horrible, il a osé placer la vertueuse Clarisse, qui ne soupçonne pas le crime, dans un lieu infâme où elle est exposée aux séductions les plus dangereuses, et à la veille des dernières violences. Là même, elle triomphe par le seul respect qu'inspire la pudeur, de toute l'adres-

se, et même de toute l'audace de son séducteur; et il n'en retire d'autre fruit que de rendre sa victime malheureuse sans la rendre coupable. Heureusement que, par égard pour la morale publique, l'auteur a puni le monstre en le faisant périr d'une mort tragique. Mais il auroit dû, peut-être, pour conserver quelque proportion entre le crime et la peine, le montrer expirant à la potence; et le goût anglois n'eût pas trop réprouvé ce genre de dénouement.

La tragédie d'*Atrée* présente un beau contraste entre deux extrêmes d'un autre genre, dans la scène de la reconnoissance des deux frères, opposés l'un à l'autre par les deux situations de la puissance souveraine et de la plus déplorable misère, plus opposés encore par une haine furieuse et réciproque, qui a pressenti son ennemi avant de l'avoir vu, et le devine avant de le reconnoître.

Dans *Mérope*, on trouve le contraste de la grandeur et de l'obscurité dans la belle scène où Egiste, inconnu à tout le monde, et qui ne se connoît pas encore lui-même, comparoît devant la reine, et où la grandeur se montre avec tant de bonté, et l'obscurité de la

condition privée avec tant de noblesse et de modestie. Ce contraste est d'autant plus heureux, qu'il ne se présente que bien rarement dans la tragédie, et qu'il ne sauroit y être prolongé.

Si de l'homme nous passons à la société, nous retrouvons encore le beau moral dans les extrêmes opposés de la vie sociale.

La royauté, image la plus parfaite de la Divinité, avec tous ses attributs de force, de sagesse, de justice, de prévoyance, est une beauté morale, et la première de toutes dans les idées sociales; et elle communique cette beauté, quoique dans un degré inférieur, aux *personnes* de la société qui participent au pouvoir ou plutôt à ses fonctions. Cette beauté morale a été connue ou plutôt sentie des peuples les plus barbares, *quibus*, dit Cicéron, *pro leg. Manil., regale nomen, magnum et sanctum esse videtur.* Elle est l'objet de la vénération des nations les plus avancées; et elle n'a été méconnue que par des peuples adolescens, à l'âge moyen de la vie sociale, des peuples qui n'étoient plus barbares, et qui n'étoient point encore civilisés; et qui, ayant retenu toutes les passions du premier état sans avoir les lu-

mières du dernier, crurent n'avoir point de maître, lorsqu'ils plioient sous une multitude de tyrans, et prirent la turbulence des factions pour la liberté de l'Etat.

Ainsi, dans l'état présent de la société, la royauté, chère au peuple et aux habiles, qui, pour l'ordinaire, dit Pascal, composent le train du monde, n'a été un objet de haine « que pour ceux d'entre eux qui font les en» tendus, troublent le monde, et jugent de » tout plus mal que les autres ».

Ainsi, dans le cours ordinaire de la vie, l'enfant obéit à des maîtres, et l'homme fait avoue la nécessité de la dépendance; et ce n'est que dans l'âge intermédiaire, l'âge des passions et des plaisirs, que le jeune homme aspire à secouer un joug importun, pour pouvoir, *tandem custode remoto*, comme dit Horace, se livrer à toute l'effervescence de son caractère et à toute la licence de ses goûts.

Mais la condition extrême de la société, et le dernier anneau de cette chaîne qui lie les hommes les uns aux autres; l'état de l'homme champêtre chez un peuple pasteur, libre comme l'air qu'il respire, à l'abri des événemens par son obscurité, et des coups du sort

par

par sa pauvreté; qui, n'étant arrêté par aucun des liens qui enchaînent l'homme civilisé, pas même par ceux de l'habitation et de la propriété, n'a, pour changer de domicile, qu'à lever sa tente et suivre ses troupeaux; cet état primitif a aussi sa beauté morale; et c'est uniquement cette beauté qui fait le mérite et l'intérêt du poème pastoral, véritable épopée de l'homme champêtre. Je vois dans le roi toute l'indépendance du pouvoir; dans l'homme pasteur, tout le pouvoir et tout le charme de l'indépendance; celui-là commande aux autres; celui-ci n'obéit qu'à lui-même : et les plus anciennes histoires, en nous transmettant le souvenir des *rois pasteurs* qui ont régné chez le peuple le premier policé, semblent appeler l'attention sur ce rapprochement naturel entre ces deux situations extrêmes de l'état social.

Et remarquez que la poésie peut prendre également pour sujet de ses chants, les héros et les bergers dans le poème héroïque et pastoral; mais qu'elle ne peut descendre avec intérêt et succès jusqu'aux occupations intermédiaires de comptoir, de bureau, d'atelier; parce que les deux premiers états, l'état pu-

blic et l'état domestique ou champêtre, sont la condition primitive, naturelle, nécessaire de l'homme et de la société, et ont par conséquent une véritable beauté morale, qu'on chercheroit en vain dans ces conditions factices si multipliées dans nos sociétés modernes.

Il y a encore un contraste intéressant et une grande beauté dans les deux extrêmes de la société elle-même : la société civilisée et la société sauvage. L'une avec la perfection de ses lois, la politesse de ses mœurs, le progrès de ses arts, le développement de toutes les forces de l'intelligence humaine ; l'autre avec ses lois, encore dans leur enfance, ou plutôt ses coutumes et ses traditions, ses mœurs simples et hospitalières, l'énergie native de ses sentimens, qui n'a pas encore plié sous le joug des institutions ; ces premiers mouvemens de passions fortes et souvent généreuses, que n'a point encore modérées la science des convenances et des égards ; ce mépris d'une vie que les jouissances n'ont pas amollie. Ce contraste est une des plus grandes beautés de la tragédie d'*Alzire*.

C'est dans ces mêmes idées que la peinture oppose avec grâce, dans ses tableaux, à un

palais somptueux, une cabane simple et rustique, plutôt qu'une maison élégante et ornée; et qu'au milieu de tous les embellissemens que le luxe des arts prodigue dans les vastes enclos de l'homme opulent, il faut aujourd'hui, de toute nécessité, qu'il se trouve une *chaumière*.

Ainsi, soit que le beau moral se trouve dans des extrêmes séparés, soit qu'il naisse de leur rapprochement, c'est toujours dans le plus grand ou dans le plus simple, dans le plus fort ou dans le plus foible, qu'il faut le chercher; et ce qui n'est que *médiocre* ou *moyen* dans la raison, dans la force, dans le caractère, dans la condition; ce qui n'est ni fort, ni foible, ni grand, ni petit, ni vertueux, ni vicieux, ne peut entrer comme beau moral dans les nobles conceptions des arts. Voilà, je crois, pourquoi les personnages vils, comme ceux de *Félix* dans *Polyeucte*, ou de *Maxime* dans *Cinna*, qui n'ont ni vertu, ni vices, ne peuvent que bien difficilement concourir à l'action de la tragédie, parce qu'ils ne sauroient servir à la fin morale de l'art dramatique, ni comme modèles des vertus que la société doit honorer, ni comme exemples des vices qu'elle doit punir.

C'est une chose remarquable, que ce qui est l'objet des vœux les plus empressés de tous les hommes, et de leurs efforts les plus constans, la richesse, la santé, le plaisir, la vie même, que la plupart des hommes estiment plus que l'intelligence, plus que la raison, souvent même plus que la vertu, non-seulement ne puisse entrer dans les idées du beau, qui est l'essence et l'objet de la haute poésie, mais même qu'il ne trouve place dans la comédie sérieuse, que comme matière de ridicule. On ne peut parler de richesse dans une tragédie, tout au plus que comme d'un apanage du pouvoir suprême. L'amour de la vie y seroit d'une bassesse insupportable. Le terme de plaisir y est ignoble comme synonyme de jouissance, et d'une fadeur extrême. Le rire, expression de la joie, en est sévèrement banni, et elle n'admet, encore avec réserve, que le sourire amer de la haine et de la vengeance. Dans la haute comédie, la richesse ne peut se montrer qu'accompagnée de la bienfaisance, qui est alors le beau moral. Toute seule, la richesse est plutôt un objet de ridicule, et ne sert qu'à mettre en scène des personnages de *Turcaret*. L'amour de la vie y est aussi déplacé que dans la tragédie; et ce senti-

ment si naturel à l'homme, ne se trouve que dans la bouche des valets et des bouffons. Le mot *plaisir* ne peut y être employé que dans un sens tout-à-fait moral, et comme synonyme de bonheur; et le bonheur même y est froid et sans intérêt. Trop fidèle image de la vie et de la société! Dans toute représentation dramatique du genre élevé, ou seulement sérieux, il faut des passions, avec leur cortége ordinaire de douleurs, de malheurs, de larmes, et quelquefois de sang. Et ne faut-il pas des obstacles et des traverses, jusque dans les farces destinées à l'amusement de la populace : « La tragédie, dit Aristote, se termine au mal-» heur, la comédie au bonheur ». Mais même dans la comédie, quand les personnages sont au bout de leurs peines, quand ils sont heureux, la toile tombe, la pièce est finie, et le poète n'a plus rien à apprendre au spectateur, qui soit digne de l'intéresser; et telle est, si l'on me permet des expressions surannées, l'orgueilleuse *aristocratie* du cœur humain, que sur nos théâtres, où le poète puise dans nos sentimens intimes ses idées les plus vraies et ses ressorts les plus puissans, le malheur seul est noble, le bonheur est *familier* et sans *dignité*.

Des représentations dramatiques où tout le monde seroit heureux et d'accord, où tous les rois seroient justes, tous les sujets fidèles, tous les pères raisonnables, tous les enfans dociles, tous les valets honnêtes, ne présenteroient sur la scène qu'une galerie de portraits muets et sans action, et un spectacle dénué d'intérêt, parce qu'il seroit vide de leçons et de morale. Rien ne nous émeut plus fortement que le spectacle de la grandeur aux prises avec l'infortune, de l'héroïsme en butte à la persécution, du génie luttant contre la pauvreté; et nous retrouvons, dans ces extrêmes, le beau ou plutôt le sublime des situations. On diroit même que le génie, cet extrême de l'esprit humain, ne nous paroît à sa place que dans les extrêmes de la grandeur ou de l'infortune. La postérité a tenu compte à Homère de ses malheurs, et au grand Corneille de son indigence; et il est permis de douter que les cent mille livres de rentes qui ont servi si puissamment M. de Voltaire auprès de ses contemporains, lui soient d'une grande recommandation aux yeux de ses descendans. Rien n'entraîne davantage notre conviction, comme de voir les apôtres d'une doctrine nouvelle en devenir les martyrs; et nous admirons leur

courage, plus encore que nous ne plaignons leur sort. « Je crois, disoit Pascal, des témoins » qui se font égorger ». Et tous ces propagateurs, *anonymes*, *pseudonymes*, d'opinions morales ou philosophiques, si hardis contre des *mandemens*, et si alarmés des *réquisitoires*, ne nous paroissent que des charlatans. Faut-il le dire? La mort elle-même, cet extrême de tout, oui, la mort, est le premier acteur, et le plus nécessaire, de toutes ces représentations où nous allons chercher le plaisir. Les personnages ne parlent que de la braver pour leurs devoirs, ou de la souffrir pour leurs passions. La mort termine toutes les tragédies, elle est dans la bouche de toutes les amoureuses de comédie; et jusqu'à l'Opéra, la bergère chante le serment de mourir plutôt que de renoncer à son berger. Les anciens eux-mêmes invitoient la mort à leurs propos joyeux d'amour ou de table. Leurs chansons les plus voluptueuses présentent souvent quelque trait sur la brièveté de la vie : comme s'ils cherchoient un contraste au plaisir, pour le rendre plus piquant, et qu'ils ne pussent goûter la douceur de vivre qu'en se rappelant la nécessité de mourir.

Je le demande à ceux qui disent que toutes

nos idées viennent de nos sens, à ceux qui, suivant ce principe jusque dans ses dernières et ses plus dangereuses conséquences, veulent que notre ame elle-même, avec toutes ses facultés, ne soit *que le rapport et l'ensemble des fonctions organiques*. Qu'ils nous expliquent, s'ils peuvent, cette prodigieuse contradiction entre nos sens et notre raison; nos sens qui abhorrent, qui repoussent de toute leur puissance toute idée de souffrance et de destruction; et notre raison, qui trouve ses plaisirs les plus nobles et les plus délicieux dans les représentations du malheur, des privations, des sacrifices, de la mort même, et qui ne pourroit souffrir le spectacle d'un bonheur sans traverses, d'une action sans combat, d'un triomphe sans péril. S'il n'y a dans l'homme que des sens et des organes; si ce qu'il appelle son ame, son intelligence, sa raison, n'est autre chose que *sensations* et *fonctions organiques*, à quel sens, à quel organe faut-il rapporter ces idées, ces sentimens, dont l'application réelle à nos organes trouble leurs fonctions, et bouleverse tous nos sens par la sensation, ou même par la seule appréhension de la douleur, à moins qu'une raison supérieure ne raffermisse l'ame contre leur ré-

volte ? Nos sens, je le veux, nous rapportent l'idée de mort et l'idée de volonté; comme ils nous rapportent celle de *cercle* et celle de *carré*. Mais qu'on subtilise tant qu'on voudra, que l'on s'enveloppe, de peur d'être entendu et de s'entendre soi-même, dans le jargon scientifique de l'anatomie et de la physiologie, si notre ame n'est pas distincte de nos sens et de nos organes, il me paroît aussi impossible, et je le dis dans toute la rigueur métaphysique, que notre faculté pensante puisse composer des deux idées de *mort* et de *volonté*, celle de mort volontaire ou de *sacrifice*, qu'il lui est impossible de composer des deux idées de *carré* et de *cercle*, celle de *carré rond* ou de *cercle carré*. L'alliance de *mort* et de *volonté* seroit incompatible avec notre nature, comme celle de *cercle* et de *carré* est contradictoire à notre raison; et jamais l'homme ne pourroit, pas plus que l'animal, faire le sacrifice de sa vie, parce que jamais il ne pourroit même le penser.

Dira-t-on que ce sont des idées factices qui nous viennent de la société ? D'abord, voilà des idées qui viennent d'ailleurs que des sens; mais ces mêmes idées si opposées à nos sens, si analogues à notre raison, ces idées qu'on suppose

ser dans les écoles de philosophie, est en contradiction avec l'homme et avec la société, et qu'elle seroit pour les lumières et la civilisation de l'Europe une nouvelle invasion des barbares, dont les conséquences sur les arts et la morale seroient plus funestes que ne le furent, dans les siècles reculés, les ravages des Ostrogoths et des Vandales (1).

---

(1) Il y a sur la morale générale, comme sur la physique générale, deux systêmes : l'un, le systême des yeux et des apparences; l'autre, le systême de la raison et de la vérité. Ce sont, en physique, les systêmes de Ptolomée et de Copernic. Les partisans du premier croyoient, sur la foi de leurs sens, la terre immobile, et le soleil dans un mouvement continuel. Les copernic iens, rejetant le témoignage des sens, et même l'opinion universelle du genre humain, manifestée par le langage usuel, croient le soleil immobile, et la terre en mouvement. De même, dans la morale, ceux-là, d'après les apparences et le rapport de leurs sens, croient que les yeux voient, que la langue parle, que le cerveau pense, ou même que tout pense dans nos organes, jusqu'à l'estomac. Ceux-ci, s'élevant au-dessus des sens, croient qu'il existe en nous un principe immatériel, mais réel, qui se rend sensible par les actions qu'il commande et qu'il dirige, qui voit par les yeux, parle par l'organe de la voix, et pense par l'organe du cerveau. Il est assez

Cette digression nous a conduit naturellement à des considérations d'un ordre plus élevé. Sans doute, nous ne présenterions pas à des enfans un rapprochement entre la religion et les arts, dont ils ne pourroient comprendre le but; mais nous le proposerons avec confiance à des hommes faits, qui peuvent abuser de tout, mais qui ne doivent rien ignorer : et si l'homme moral est le sujet des plus nobles productions des arts, si la morale en est l'objet, il est évident qu'il existe des points de contact entre les arts et la religion, dont l'objet aussi est de former l'homme moral, et qui est la base, la règle et la sanction de la morale.

C'est ce qu'a fait sentir, avant moi, et mieux que moi, l'illustre auteur du *Génie du Chris-*

---

singulier que la foi, indépendante des sens, *argumentum non apparentium*, ait passé de la religion dans la physique; et cependant elle n'y est pas tout-à-fait sans mérite; car, quelque satisfaisante que soit l'hypothèse de Copernic, et avec quelque bonheur qu'elle rende raison de tous les phénomènes célestes, la raison entre peut-être plus naturellement dans le systême de l'existence de l'ame, que l'imagination dans celui de la prodigieuse vîtesse du mouvement continuel de la planète que nous habitons, et qui nous paroît dans un si parfait repos.

ne venir que de la société, nous les retrouvons dans l'âge et les conditions où l'homme, plus asservi à ses sens, obéit le moins à la raison, et ressent le moins l'influence de la société; nous les retrouvons même chez les peuples enfans, les plus éloignés de la civilisation et de toutes les idées qu'elle produit. Que l'on essaie d'intéresser des enfans avec des récits, et l'on verra que ce sont ceux de dangers, de combats, de malheurs, qui plaisent le plus à leur imagination encore novice, qui excitent le plus vivement leur attention et leur curiosité, et souvent au point de faire frissonner tous leurs sens, et de troubler jusqu'à leur sommeil. Les chants naïfs des villageoises ne sont presque tous que de lamentables complaintes sur des amours malheureux et des événemens tragiques; même le bas peuple, accoutumé à se laisser aller sans réflexion et sans bienséance aux goûts naturels à l'homme, court aux exécutions, comme nous allons à une tragédie, et avec bien plus d'empressement qu'il n'iroit assister au spectacle d'une distribution de bienfaisance. Qu'on observe, chez le sauvage lié au poteau fatal et prêt à être dévoré par les vainqueurs, cet appétit, si j'ose le dire, des plus

extrêmes souffrances, ce mépris de la mort poussé jusqu'à la frénésie et à l'insensibilité: sentimens exagérés sans doute, mais dans lesquels un profond philosophe (1) a vu la preuve de la haute dignité de l'homme, et même une grande leçon pour la société. Je vais même plus loin; et je ne crains pas d'assurer que si ces peuples parvenoient jamais à la civilisation, tout, dans leurs institutions, s'agrandiroit en se réglant : leurs caciques deviendroient des rois; leurs guerriers, des nobles; leurs chansons de guerre, des poèmes héroïques; et si leur littérature, car ils en auroient une, pouvoit être purement indigène, et n'éprouver l'influence d'aucune imitation étrangère, elle présenteroit le même fonds d'idées et de sentimens que nous avons observés chez les peuples civilisés. La douleur, le malheur, les sacrifices, la mort, y joueroient également les premiers rôles : preuve que ces sentimens et ces idées sont dans la nature de l'homme, mais dans une autre que celle de ses sens et de ses organes, et que toute cette doctrine *de chair et de sang* qui, des amphithéâtres d'anatomie, menace de pas-

(1) Leibnitz.

régné dans l'univers, comme ils règnent encore dans l'homme avant la raison, ne communiquent à l'ame qu'une impression trop vive de la beauté de ces qualités ; et c'est ce qui nous porte à les désirer avec une ardeur trop souvent funeste à la société. Mais ce que les hommes ignoroient et ce que le christianisme est venu leur apprendre, c'est que l'extrême opposé de la grandeur, c'est-à-dire, le malheur, et tout ce qui peut s'y rapporter de foiblesse, d'infirmité, de pauvreté, d'abandon, de persécution, de sacrifices, offre aussi des beautés morales, et même d'un genre plus touchant, plus doux, et par-là même peut-être plus pénétrant et plus fort : en sorte que, dans ce passage de l'apôtre, en laissant à part le sens historique qui se rapporte à la première prédication de l'Evangile, il y a un sens profondément philosophique sous ces paroles énoncées d'une manière neutre ou générale, et qui comprend également les hommes et les choses : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia.* « Dieu a choisi ce qu'il y avoit » de foible selon le monde, pour triompher de » ce qu'il y avoit de fort ». Je m'arrête ici ; et, en me rappelant tout ce qui a précédé, je ne peut m'empêcher d'être frappé de la conformité

mité que j'aperçois entre la morale des plus nobles arts de la pensée, et la morale de la religion chrétienne; et je m'étonne de notre inconséquence.

Nous reprochons au christianisme, comme une barbarie, l'austérité de sa doctrine sur les privations, les sacrifices, le malheur, les souffrances, la mort; et cette même morale, nous la demandons aux arts, comme la source de nos jouissances les plus pures et les plus sensibles. Nous ne voulons pas que l'Evangile dise : « Heureux ceux qui pleurent » ! Et nous disons nous-mêmes des chefs-d'œuvre de nos arts : « Heureux ceux qui font pleurer » ! La simplicité dans la grandeur, la modestie dans la victoire, la pauvreté d'esprit ou le désintéressement dans l'opulence, la fermeté dans le malheur, l'innocence de l'enfance, la naïveté de la pudeur, la candeur de la jeunesse, la tendresse de l'amour conjugal, le remords même du crime, constituent l'homme de la religion : et ces mêmes qualités, nous aimons à les retrouver dans l'homme, tel que les arts nous le présentent; et la seule fiction de la vertu enchante l'homme même le moins vertueux. Eh quoi ! le christianisme ne seroit-il que la *réa-*

lisation et l'application usuelle, si j'ose le dire, à la conduite ordinaire de la vie, de ce beau moral qui nous ravit, qui nous enflamme dans des fictions; et la religion ne feroit-elle que prescrire comme une vertu commune et indispensable, ce que nous admirons comme un héroïsme dans les représentations des arts? Les *béatitudes* de l'Evangile, où le législateur suprême proclame heureuses, la vertu, l'innocence, la bonté du cœur, la simplicité de l'esprit, le désintéressement, surtout la persécution pour la justice, seroient-elles ces mêmes beautés morales qui obtiennent sur nos théâtres de si vifs applaudissemens, et qui font couler de nos yeux des larmes d'admiration et d'attendrissement? Nous faudroit-il, comme à des enfans, frotter de miel les bords du vase, pour nous faire goûter cette morale salutaire? Et des hommes raisonnables ne pourroient-ils la reconnoître que dans les vaines joies d'un spectacle enchanteur, et sous la pompe orgueilleuse d'un langage apprêté? N'en doutons pas : c'est à la perfection de la morale chrétienne que nos arts doivent la perfection de leurs chefs-d'œuvre; et le poète qui décrioit la religion, en même temps qu'il

nous faisoit admirer le courage de la foi dans Lusignan, et la docilité de l'esprit dans Zaïre, les vertus chrétiennes de Gusman et les remords d'Alvarès, étoit un enfant qui outrageoit sa mère. C'est même cette conformité secrète entre la morale sévère de l'art dramatique et la morale austère du christianisme, qui fait que nos plus belles tragédies sont celles dont le sujet ou les principaux ressorts sont pris dans la religion chrétienne.

Mais si le malheur souffert volontairement pour la vertu, le malheur joint à la grandeur, produit, par le contraste de ces deux extrêmes opposés, le plus haut degré du beau moral, de ce beau dont la représentation, même sans réalité, élève nos cœurs et satisfait notre raison; *le plus extrême malheur qu'il soit donné à l'homme de souffrir, joint à une innocence, à une bienfaisance et à une grandeur infinies*, seroit donc le beau moral dans un degré *infini*, et qui passeroit de bien loin tout ce que notre esprit peut concevoir de beauté morale : et s'il existoit une doctrine qui *personnifiât* ce beau moral, je veux dire, qui le montrât présent et réel dans une *personne*, cette doctrine offriroit aux hommes le type même du beau moral

absolu, ou du *bon*, comme un modèle dont ils devroient approcher, mais qu'ils ne pourroient égaler ; qu'ils pourroient peut-être imiter d'une manière imparfaite, mais qu'ils ne sauroient embellir.

Cette vérité forte et sévère, *scandale* pour les hommes voluptueux, et folie pour les esprits légers et superficiels, a été entrevue par le plus sage des Grecs, et celui de leurs philosophes qui s'est élevé aux idées les plus justes du beau et du bon. Elle a été mieux développée par un de nos meilleurs esprits, et sous l'influence d'une meilleure école : « Celui-là, dit » La Bruyère, est *bon* (ici synonyme de beau), » qui fait du bien aux autres ; s'il souffre pour » le bien qu'il fait, il est très-bon ; s'il souffre » de ceux à qu'il a fait ce bien, il a une si » grande bonté qu'elle ne peut être augmentée » que dans le cas où ses souffrances viendroient » à croître ; et s'il en meurt, sa vertu ne sau- » roit aller plus loin : elle est héroïque, elle » est parfaite ». La Bruyère ne considère dans ce passage que la vertu réunie au malheur. Il y faut joindre la grandeur qui rend le malheur plus volontaire à la fois et plus sensible, la vertu plus éclatante, et la bienfaisance plus gé-

nérale. J'en ai dit assez pour faire comprendre que des considérations présentées aux esprits les moins exercés sous des rapports mieux appropriés à leur foiblesse, peuvent être offertes aux esprits les plus éclairés sous des rapports plus étendus, et qui conviennent à leur force et à leurs lumières. Ces considérations sont même, sans qu'elle s'en doute, très-près de notre raison, et même de nos idées et de nos sentimens les plus habituels; et l'on en conviendroit sans peine si elles n'étoient qu'une théorie sans application, ou des hypothèses sans réalité. J'ajouterai seulement que lorsque les savans se donnent tant de peine pour mettre leurs connoissances à la portée des enfans, il me paroîtroit bien utile un ouvrage qui mettroit la doctrine des simples à la portée des savans.

Questions morales sur la Tragédie (février 1807).

Si l'on proposoit, en forme de problème, la question suivante : « Trouver dans notre » théâtre des tragédies, où un scélérat, poussé » par l'ambition et la vengeance, abuse de la » crédulité religieuse d'un esprit foible, et des » passions d'une ame ardente, pour faire tour- » ner à la perte d'un homme vertueux les » liens les plus sacrés de la nature et de la so- » ciété », *Mahomet* et *la Mort d'Henri IV* (1) rempliroient, l'une comme l'autre, toutes les conditions de la question, et donneroient la solution du problème.

En effet, Mahomet et d'Epernon sont des scélérats animés par l'ambition et le désir de

(1) Tragédie de Legouvé, qui venoit de paroître. Elle me fournit l'occasion de présenter quelques idées générales sur l'art dramatique, et c'est sous ce rapport que je parle de cette tragédie, depuis long-temps oubliée.

la vengeance. Séide et Médicis sont des esprits foibles, susceptibles des impressions religieuses les plus désordonnées; des ames ardentes, dévorées d'amour et de jalousie. Zopire et Henri, tous deux d'un grand caractère et d'une haute vertu, succombent sous leurs coups, et périssent, l'un par la main de son fils, l'autre de l'aveu formel de son épouse; et pour rendre la ressemblance complète, dans l'une et dans l'autre tragédie, d'équivoques remords sont la seule peine du parricide; et un trône en est le prix.

Ces deux tragédies, réduites à *leur plus simple expression,* si l'on me permet de transporter dans une question littéraire une locution géométrique, et considérées dans les *causes,* dans les *moyens,* dans les *effets* de l'action dramatique, sont donc semblables au fond, et ne diffèrent entre elles que par les formes.

Ainsi, que Mahomet soit lui-même amoureux de Palmire, c'est une petite tragédie dans une grande; une tragédie qui a son *exposition,* son *intrigue,* son *dénouement,* par la mort de Palmire; c'est une action incidente et secondaire, liée, tant bien que mal, à l'action principale, qui en complique la marche sans en

changer la nature, et rend la fourberie plus odieuse, sans rendre la crédulité plus intéressante.

Que Mahomet agisse directement et par lui-même sur l'esprit de Séide, pour l'enivrer de fanatisme; ou que l'auteur de *la Mort d'Henri IV*, n'osant pas risquer une scène de ce genre, ait interposé entre d'Epernon et la Médicis des *prêtres vendus, des ligueurs attentifs*, c'est-à-dire des fourbes qui la *retiennent au pied des autels, et mettent au nom du ciel tout l'enfer dans son sein;* que Séide enfin plonge lui-même le poignard dans le sein de Zopire, ou que Médicis ne fasse que consentir au meurtre de son époux, ces différences, et quelques autres moins importantes, ne changent rien au fond du sujet; et l'on trouve toujours, dans l'un et dans l'autre drame, l'ambition et la vengeance qui conspirent, l'imposture qui séduit, l'amour et le fanatisme qui obéissent, la vertu qui succombe, et le crime qui triomphe.

Ces deux tragédies auroient même pu porter un titre absolument semblable. En effet, si le nom de Zopire eût été aussi connu que celui du prophète de la Mecque, Voltaire au-

roit pu, dans le titre de sa pièce, substituer le nom de Zopire au nom de Mahomet, et l'intituler : *le Fanatisme*, ou *la Mort de Zopire*; et l'auteur de la nouvelle tragédie auroit fort bien pu aussi intituler la sienne : *la Mort d'Henri IV*, ou *le Fanatisme*.

Car il faut remarquer qu'il y a dans l'intention du rôle de Médicis beaucoup plus de fanatisme religieux qu'il n'en paroît au dehors. On voit très-bien que le seul motif *que des prêtres vendus à ce sanglant dessein, et des ligueurs attentifs,* aient pu employer *au pied des autels* pour arracher à la reine son consentement à la mort de Henri, ce consentement nécessaire, et sans lequel d'Epernon ne veut pas hasarder le coup, n'a pu être que la crainte qu'ils lui ont inspirée que le roi ne voulût tourner ses armes contre le saint Siége, et détruire la religion catholique. La reine en fait le reproche à son époux, et d'Epernon veut : « ..... que la reine conspire » même pour l'intérêt de la religion » ; et sans doute, quelque crédule qu'on la représente, des prêtres, même *au pied des autels*, ne lui auroient pas persuadé qu'elle pouvoit en conscience consentir à la mort de son époux,

puisqu'il trompe tous les autres, sans être même soupçonné par eux, et qu'il vient à bout de ses desseins sans éprouver aucun obstacle.

Enfin, l'élévation démesurée de Mahomet, prophète, législateur et conquérant, la grandeur de ses projets, ses succès prodigieux, sont si fort au-dessus de toutes les combinaisons et de toutes les situations vulgaires, que l'exemple de ses crimes ne sauroit être contagieux, et que personne n'est tenté d'imiter un homme qui a voulu soumettre à ses lois le monde entier, et en a subjugué la moitié. Mais Marie de Médicis est, comme l'a dit un ami de l'auteur, *une femme commune et de la nature la plus vulgaire;* les torts de son époux sont un grief assez *commun;* la jalousie qu'elle en conçoit est encore un sentiment extrêmement *commun;* le crime même auquel elle se porte n'est malheureusement pas très-rare : tout est donc *commun* et *vulgaire* dans cette action dramatique, hors le dénouement, qui, heureusement pour la société, se passe autrement. Mais quand les Médicis de la Halle finissent à la Grève, il est, je crois, dangereux pour la morale publique, de montrer au peuple une Médicis de la cour qui finit sur le trône.

Je le répète : la tragédie de *Mahomet* et celle de *la mort d'Henri IV* ont entre elles des rapports frappans. Mêmes mobiles, mêmes ressorts, même issue; et les différences qu'elles peuvent offrir sous le rapport de la morale sont peut-être à l'avantage de Voltaire.

Car c'est uniquement dans leurs intentions morales ou dans leur *moralité* que je considère ici ces deux tragédies. La morale est de droit commun, et elle est de la compétence de tout homme raisonnable : au lieu que la littérature a son tribunal et ses juges, et que, sur une question purement littéraire, un auteur doit jouir du privilége de ne comparoître que devant ses *pairs*.

J'oserai dire cependant que l'observation des règles morales de l'art dramatique constitue le grand poète, l'homme inspiré, autant au moins que l'observation des règles purement littéraires sur l'élocution du poème, les unités de temps et de lieu, l'exposition, le nœud, le dénouement de l'action, la division des actes et l'enchaînement des scènes. La poésie, considérée dans son essence et son objet primitif, est l'art de dire d'une manière élevée des

douleurs, si éloquent dans son désespoir, n'ait égaré bien des jeunes têtes, et peut-être fourni des excuses à plus d'un crime.

Pyrrhus est amoureux comme Orosmane, et Hermione aussi jalouse que le soudan. Mais on voit qu'il entre dans la passion de Pyrrhus pour Andromaque, l'orgueil de tenir seul tête à toute la Grèce, dont l'ambassadeur ose le menacer et lui prescrire un autre choix. Hermione est surtout sensible à l'affront public d'être, aux yeux de la Grèce assemblée, sacrifiée à une esclave troyenne, par le fils d'Achille, à qui elle a été promise, et qu'elle est venue chercher dans ses propres Etats. Orosmane n'éprouve dans ses amours d'autre obstacle que la crainte imaginaire d'être traversé par un obscur rival; et l'infidélité même d'une esclave qu'il peut punir, est une offense à son cœur, et ne peut être un affront à sa dignité. La situation de Pyrrhus, celle d'Hermione, est fière et héroïque; la situation d'Orosmane est petite et bourgeoise; et, au langage près, elle ne diffère pas beaucoup de celle de tous les amoureux et de tous les jaloux de comédie.

La tragédie héroïque et politique met donc sur

sur la scène des hommes publics occupés d'une action publique, presque toujours traversée par des affections personnelles : écueil des hommes publics au théâtre comme sur le trône.

De grands sentimens se mêlent à de grands intérêts, et produisent quelquefois de grands crimes. De grands devoirs éprouvent de grands obstacles, et commandent de grands sacrifices; et l'*action* finit par le triomphe public de la vertu, et par le châtiment public du crime. L'intérêt public ou politique agrandit l'intrigue, ennoblit l'action; et si les passions ont moins de violence, les personnages ont un plus grand caractère, et leurs motifs plus de dignité. Cette tragédie est l'école des hommes publics, qui y trouvent de hautes leçons et de grands exemples.

La tragédie romanesque et en quelque sorte familière, prend ses sujets dans l'homme, plutôt que dans la société; dans des affections privées, plutôt que dans des intérêts publics; dans des aventures qui font la matière des romans, plutôt que dans des événemens qui sont l'entretien de l'histoire. Cette tragédie est donc *populaire*, puisqu'elle ne parle

à l'homme que de ses passions, de ses affections, de ses intérêts. Elle plaît aussi davantage au commun des hommes; car tous les hommes sont *peuple;* et le peuple est partout le même, et même aux premières loges.

Cette tragédie diffère donc du *drame* proprement dit, par la condition des personnages, beaucoup plus que par la nature de l'*action*. En effet, que l'on substitue des hommes d'une condition privée aux personnages publics de *Zaïre*, et l'on aura un *drame*, à peu de chose près, du genre d'*Eugénie* ou du *Père de Famille*; et que, dans ces derniers drames, on mette des personnages publics à la place des personnes privées, et l'on aura des tragédies à peu près du genre de celle de *Zaïre*. On aperçoit aisément que ce changement ne pourroit se faire à l'égard d'*Athalie* ou d'*Héraclius*, dont l'*action* est publique comme les personnages, et où il est question d'affaires d'État, et non d'affaires de cœur et d'intérêts privés et domestiques.

La tragédie romanesque, et qu'on pourroit appeler *populaire*, est, en général, plus pathétique que la tragédie héroïque et politique,

parce que l'exagération des passions, quel que soit leur objet, met plus de fracas sur la scène et de mouvement dans l'intrigue que la force des caractères et la hauteur des sentimens. C'est un rapport de plus qu'a la tragédie populaire avec les sociétés populaires, où il y a aussi plus de passions, et qui ont toujours fait plus de bruit sur la scène du monde que les sociétés monarchiques. L'ordre en tout est à peine sensible, le désordre seul se fait entendre; et, comme toutes les machines, la machine de la société ne crie que lorsqu'elle se dérange.

Mais si la tragédie romanesque est plus pathétique que la tragédie héroïque, elle est beaucoup moins morale. Elle corrompt l'homme privé, en ennoblissant les passions : ces passions, opprobre et fléau de la vie humaine, et qui trop souvent conduisent sur un autre théâtre ceux qui les éprouvent. Elle corrompt l'homme public, en affoiblissant son caractère et le familiarisant avec des goûts qui lui font négliger ses devoirs.

Athalie est la première tragédie du genre héroïque; *Zaïre*, je crois, la première tragédie du genre romanesque. Il eût donc fallu

nion, et appeler, pour ses productions dramatiques, du jugement calme et réfléchi du cabinet, au jugement précipité du théâtre, où il est si facile de préoccuper les yeux. On n'avoit pas tout-à-fait les mêmes idées dans le siècle précédent; et de là vient peut-être le peu de progrès qu'avoit fait à cette époque la partie matérielle du spectacle, principalement dans le *costume* des personnages. Assurément il doit paroître extraordinaire que, dans un siècle où la peinture observoit la vérité historique avec une fidélité si scrupuleuse, que le célèbre Le Brun, au rapport de l'abbé Dubos, fit dessiner à Alep des chevaux de Perse, afin de garder le *costume*, ou, comme on disoit alors, le *costumé*, même sur ce point, dans les *Batailles d'Alexandre;* on n'eût pas pensé à transporter cette même vérité d'objets extérieurs dans les représentations dramatiques, qui ne sont au fond qu'une succession rapide de tableaux animés, et que l'on continuât à jouer *Iphigénie*, les *Horaces*, *Athalie*, *Esther*, *Bajazet*, avec les habits français. Mais c'est, si je ne me trompe, qu'on ne pensoit pas alors à faire un plaisir des yeux de ce qu'on regardoit presqu'uniquement com-

me un plaisir de l'esprit; et ce qui donne quelque poids à cette conjecture, est qu'aux fêtes données par Louis XIV en 1644, les seigneurs qui figuroient dans les *quadrilles* des héros de la fable ou des romans, étoient vêtus et armés suivant la *tradition* du personnage qu'ils représentoient, parce qu'ils formoient simplement spectacle, et qu'ils n'avoient rien à dire. Mais, au théâtre, les honnêtes gens se rassembloient pour entendre un ouvrage de Corneille ou de Racine, plutôt que pour voir *Cinna* ou *Phèdre*, qu'ils connoissoient assez par l'histoire ou par la fable. Partout où se trouvoit la bonne compagnie, elle vouloit que les plaisirs qu'elle venoit chercher ne fussent pas trop différens de ceux qu'elle goûtoit dans les salons. Elle croyoit assister à une lecture faite par des hommes de la société ordinaire, ou qui en avoient l'apparence, plutôt qu'à un spectacle donné pour de l'argent par des acteurs de profession. On n'étoit pas alors plus étonné de voir au théâtre, des Grecs, des Romains, des Juifs, des Persans, des Turcs, vêtus à la françoise, que de les entendre parler françois. On écoutoit une tragédie récitée par plusieurs voix, comme on écoute

un dialogue de Fénélon ou de Fontenelle, lu par une seule personne; et l'on retenoit les vers du poète, et non les gestes de la *Champmêlé* ou de *Montfleury*. Les yeux y perdoient peu, l'esprit n'y perdoit rien; et les acteurs, jamais travestis, jamais distingués des autres citoyens, y gagnoient peut-être quelque chose.

D'ailleurs la tragédie de caractère, telles que sont la plupart de celles de ce grand siècle de notre littérature, perd à la représentation peut-être plus qu'elle ne gagne. Il est bien peu d'acteurs qui ne restent au-dessous de l'idée que l'esprit se forme de la profondeur des rôles d'*Acomat* ou d'*Agrippine*, de la force de celui du vieil *Horace*, de la hauteur de celui de *Mithridate*. Comme le caractère se dévoile par des mots beaucoup plus que par des gestes, il est une foule de traits profonds, de mots heureux, que l'acteur ne rend pas, que souvent il ne peut pas rendre dans toute leur énergie, et sur lesquels la rapidité de la représentation ne permet pas au lecteur, distrait un moment, de revenir. Au contraire, la tragédie d'*intrigue*, qui a dominé dans le dernier siècle, ne peut guère se passer de la représentation. L'esprit ne se forme, à la simple lecture, qu'une idée

très-imparfaite du jeu, du mouvement, du spectacle dont elle est remplie. Elle est aussi plus aisée à jouer; et de là vient que, sur les théâtres de *société* ou des provinces, on joue fréquemment les tragédies de Voltaire, et presque jamais celles de Corneille ou de Racine. Les idées à cet égard ont donc totalement changé, et nous pouvons en donner un exemple remarquable.

Dans le compte favorable qu'un homme de lettres connu a rendu de la *Mort d'Henri IV*, il dit : « Que Marie de Médicis est replongée » dans son juste remords par ce cri de Sully : » *Ah, Madame!* expression sublime du plus » profond sentiment, mot égal à tous ceux » qui sont restés célèbres au théâtre » !

Il est évident que les *mots célèbres* au théâtre, tels que le *Moi* de Médée, le *Qu'il mourût* des Horaces, *Sortez* de Bajazet, *Zaïre, vous pleurez, Seigneur, vous changez de visage, Il est donc des remords*, et autres, ont par eux-mêmes, et indépendamment du jeu de l'acteur, une signification précise que le lecteur intelligent saisit aussitôt, et sur laquelle il ne peut se méprendre, ni même hésiter; mais, *Ah, Madame!* est un mot, ou plutôt un cri

qui peut échapper à tout *sentiment profond*, même de joie et de surprise ; et qui, dans cette circonstance, déterminé à une affection douloureuse, laisse le lecteur incertain si cette exclamation est dans la bouche de Sully l'expression de l'indignation, de l'horreur, de la consternation, même de la stupéfaction des aveux involontaires que la reine vient de faire : *sentimens* tous *profonds*, mais tous différens, et que la même situation peut faire naître, les uns comme les autres, dans l'ame de personnages différens de caractère et de complexion.

Il est donc nécessaire que le ton et le jeu de l'acteur fixent le véritable sens du mot de Sully, le sens que l'auteur a voulu y attacher, et qui en fait la véritable beauté; et pour moi, j'avoue ingénument qu'à la seule lecture je ne puis le démêler avec assez de précision.

Cette digression n'étoit pas étrangère à l'objet général de cet article, et cependant elle nous a écarté des questions que nous nous étions proposées. Il convient de les rappeler ici.

1°. L'imposture est-elle un caractère digne de la tragédie?

2°. La crédulité est-elle un moyen digne de la tragédie?

3°. Les remords qui finissent par le triomphe du crime, sont-ils un dénouement suffisant de la tragédie, lorsque la scène a été ensanglantée?

Ces trois questions appartiennent à la partie morale de la tragédie, que les critiques les plus célèbres ont plutôt considérée sous le rapport de l'art; et cependant ce n'est jamais l'art tout seul, même le plus heureux, qui fait vivre une œuvre de théâtre du genre élevé. Je veux dire que la versification la plus parfaite, l'intrigue la plus régulièrement conduite, ne peuvent soutenir une tragédie contre le vice moral du sujet; tandis que la grandeur et la beauté morale de l'action dramatique suppléent souvent à la foiblesse de l'élocution, et même aux défauts d'ordonnance des diverses parties du drame : et je n'en veux d'autre preuve que la *Mariamne* de Voltaire et l'*Inès* de La Motte.

1°. Je ne crains pas d'avancer qu'il n'est permis au poète de mettre sur la scène tragique que les passions que l'orgueil avoue, et dont la morale poétique ne défend pas de convenir. Ainsi, l'on ne dissimule pas qu'on soit ambitieux, fier, sensible, vindicatif, emporté. La vanité même goûte un secret plaisir à le laisser croire, parce que ces passions tien-

nent toutes plus ou moins à la force du caractère, à l'étendue de l'esprit, à la hauteur des sentimens, à toutes les qualités en un mot qui font les hommes célèbres, et même les grands hommes; et que l'on ne peut être déshonoré par le succès, ni avili par le revers. Mais personne n'a garde de convenir qu'il soit envieux, avare ou fourbe; on s'étudie même à le cacher, parce que ces passions, ou plutôt ces vices, supposent dans un homme l'absence de toutes les qualités fortes et généreuses; qu'ils conduisent à tous les crimes, et ne peuvent être le principe d'aucune vertu; et qu'ils sont, en un mot, vils dans leur principe, honteux dans leurs succès, ridicules dans leurs disgrâces. La fourberie comme l'avarice sont du domaine de la comédie, qui les expose sur la scène avec toute leur bassesse et tous leurs ridicules.

La fourberie particulièrement est une foiblesse de caractère, parce qu'on n'emploie la ruse qu'à défaut de la force, et que l'on ne trompe que ceux que l'on ne peut contraindre :

C'est le foible qui trompe, et le puissant commande,

dit Mahomet; et cette sentence est la critique la plus juste de son rôle. Dans les tragédies fon-

dées sur de pareils moyens, ce n'est pas la force qui lutte contre la force, comme dans *Athalie*, dans *Héraclius*, dans *Alzire*, etc., c'est l'habileté contre l'inexpérience, et le charlatanisme contre la simplicité. Si l'on a reproché à Racine, comme indigne de la grandeur tragique, la feinte que Mithridate emploie pour éprouver Monime, et Néron pour épier Junie, quoique ce moyen occupe à peine une scène dans chacune de ces tragédies, et que le poète eût pu en employer tout autre; si Voltaire lui-même a critiqué dans *Athalie* un mot, un seul mot à double sens, dont le grand-prêtre se sert pour faire tomber la reine dans le piége, que penser d'une tragédie fondée toute entière sur une imposture perpétuelle et sur une aveugle crédulité, et dont le principal personnage, si l'on en excepte une seule scène, est sous le masque d'un bout à l'autre de son rôle? Si l'on conteste à un poète tragique le droit d'introduire sur la scène, même dans les rôles subalternes, un personnage sans dignité au moins relative; si la confidence de leur scélératesse, que Mathan et Aman font à Narbal et à Hydaspe, a été l'objet de la censure, comment seroit-il permis de faire d'un caractère

d'imposteur le personnage dominant, le premier rôle d'un drame héroïque; d'une complicité de fourberie, le ressort nécessaire de l'intrigue; de la crédulité des deux enfans, le moyen principal du dénouement? Qu'on y prenne garde : un caractère est vil ou noble par lui-même, et non par le genre de la scène où il est placé. L'amour pour une bergère, dans la comédie, est aussi intéressant que l'amour pour une princesse de tragédie. Le courage est aussi noble dans un valet que dans un héros, et l'amitié entre deux personnes d'une condition obscure, n'est pas d'un genre différent de l'amitié d'Oreste et de Pylade. La jalousie même peut, dans la haute comédie, avoir autant de dignité qu'elle en a dans le personnage tragique d'Orosmane. Mais l'imposture, vile dans le *Tartufe*, ne peut être noble dans *Mahomet;* et si la comédie n'a pu sauver l'odieux du rôle qu'en exagérant le ridicule du personnage, la tragédie ne pourra en sauver le ridicule qu'en exagérant l'odieux jusqu'à l'horrible et au dégoûtant. En vain chercheroit-on à couvrir la bassesse du sujet par l'emphase de l'élocution, par la pompe du spectacle, par l'importance même des résultats; les moyens

doivent être proportionnés à la fin, comme la fin aux moyens; et il est autant contre les règles de l'art dramatique d'employer de petits moyens pour obtenir un grand résultat, que les plus grands moyens à produire un petit effet. Mais les résultats de l'action dans *Mahomet*, sont-ils aussi importans que l'adroit Voltaire a voulu le faire paroître? C'est ici qu'il faut pénétrer dans le secret du poème et dans les intentions du poète.

Il y a dans la tragédie de *Mahomet* une fin réelle et une fin apparente. La fin réelle est la possession de Palmire et la conquête de la Mecque; car malgré le précepte de l'Art poétique,

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli,
Tienne, jusqu'à la fin, le théâtre rempli,

il y a deux *faits* bien distincts dans *Mahomet*, deux objets différens, poursuivis par le même personnage, et dont l'issue est même tout-à-fait opposée; et sans doute cette duplicité d'*action*, qui seroit une faute dans Racine, n'est pas un mérite dans Voltaire. Mahomet fait périr Séide pour s'assurer la possession de Palmire, et Zopire pour s'emparer de la Mecque. Les moyens sont-ils ici en proportion avec la fin?

J'ose croire le contraire. En effet, cette Palmire dont la possession coûte à Mahomet tant d'hypocrisie et tant de crimes, n'est pas une veuve inconsolable comme l'épouse d'Hector, une femme vindicative et furieuse comme Emilie, que Cinna ne peut aborder que teint du sang d'Auguste, une reine fière et hautaine comme la *Viriate* de Sertorius. Palmire est une orpheline, une esclave, une enfant, soumise à tout l'ascendant qu'exerce sur son esprit et sur ses sens Mahomet vainqueur, son maître, son bienfaiteur, son prophète, presque son Dieu, comme elle le dit elle-même à Zopire, *et qui a formé ses premiers sentimens;* et certes, ce n'est pas dans les mœurs du paganisme, où Palmire est née, et auprès des femmes de Mahomet, qui ont élevé son enfance; ce n'est pas dans la doctrine de la polygamie dont Mahomet est l'apôtre, que Palmire peut puiser des motifs de résistance, ou le prophète des principes de retenue.

D'un autre côté, Mahomet est campé avec son armée aux portes de la Mecque; et il peut paroître extraordinaire qu'avec ses fanatiques soldats, et ces *nobles* et *sublimes* capitaines, *invincibles soutiens de son pouvoir suprême*, cet audacieux

cieux aventurier ne puisse enlever de vive force une petite ville, et qu'il ne veuille y entrer que par une perfidie odieuse, et le plus lâche assassinat.

Mais il y a dans la pièce un autre charlatanisme que celui du prophète : il y a celui de l'auteur, qui consiste à montrer en perspective la conquête de *l'univers* comme la fin de *l'action*. Il n'est question dans la tragédie que de conquérir la terre, que de subjuguer, d'étonner, de changer l'univers ; et à peine maître de la Mecque, Mahomet dit de lui-même, « que l'univers l'adore ». Mais comme ce fait, qui *remplit le théâtre jusqu'à la fin*, n'est pas de nature à *s'accomplir dans un lieu ni dans un jour*, le poète, pour lier la conquête de l'univers à l'entrée pacifique du prophète dans une chétive bourgade de l'Arabie, lui fait dire à Omar, en assez mauvais vers :

Tu connois quel oracle, et quel bruit populaire,
Ont promis l'*univers* à l'envoyé d'un Dieu,
Qui, reçu dans la Mecque, et *vainqueur en tout lieu*,
Entreroit dans ses murs, en écartant la guerre.

Mais si cet oracle est de l'invention du poète, le moyen est foible et mesquin. S'il y a dans ce

bruit populaire quelque chose d'historique, ce trait obscur, glissé dans quelques vers inaperçus, est un palliatif insuffisant à de grandes invraisemblances, ou plutôt est lui-même une invraisemblance de plus :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ;

et ce qui étoit vrai pour des Arabes peut n'être pas vraisemblable pour des François. La raison dit que, pour conquérir l'univers, il faut prendre bien d'autres villes que la Mecque, et tuer bien d'autres hommes que Zopire. En un mot, si le but de l'*action* tragique dans *Mahomet* n'est que la possession de Palmire et l'entrée du prophète dans la Mecque, les moyens sont exagérés relativement à la fin. Si le but de l'*action* est la conquête de l'univers, le fait n'est pas accompli, l'action n'est pas consommée ; la tragédie n'a point de dénouement, et les moyens sont beaucoup trop foibles pour une pareille fin.

Les moyens d'imposture et de séduction sont indignes de la tragédie, non-seulement parce qu'ils sont foibles et vils, mais encore parce qu'ils sont ridicules ; et je prends ce mot dans son acception propre, et comme signifiant ce qui

excite le rire. Le contraste de l'éloquence emphatique de Mahomet, du ton d'oracle, de l'air hypocrite et *sanctifié* de ce *Tartufe* de la tragégie, avec la crédule simplicité de ses dupes, ne paroîtroit que plaisant, si l'atrocité de l'objet ne sauvoit le ridicule des moyens. Mais Mahomet lui-même, en plein théâtre, ne peut s'empêcher d'en rire quand il est seul avec son confident; et j'en appelle à ceux qui l'ont vu jouer, on peut dire en personne, par le fameux Le Kain. Dans la scène III du second acte, cette scène si bien connue de tous les écoliers en déclamation, et qui commence ainsi :

Invincibles soutiens de mon pouvoir suprême,
Noble et sublime Ali, Morad, Hercide, Hammon, etc.

le prophète, après avoir fait ses jongleries accoutumées, renvoie la foule : il la regarde sortir du théâtre; et, après qu'elle a disparu, reportant les yeux sur Omar, resté seul sur la scène, au moment de lui dire :

Toi, reste, brave Omar : il est temps que mon cœur
De ses derniers replis t'ouvre la profondeur,

Le Kain, avec un art prodigieux, détendoit, si je puis le dire, sa figure, et même son main-

tien, montés jusque-là au ton de l'inspiration prophétique, et laissoit échapper un sourire vraiment infernal (le mot n'est pas trop fort), dans lequel on lisoit l'ame toute entière de ce scélérat, et qui exprimoit à la fois le plus profond mépris pour la tourbe imbécille qu'il venoit de mystifier, et la satisfaction de déposer un moment le masque fatiguant de thaumaturge, pour pouvoir se mettre à son aise, et *causer d'affaires* avec un complice (1). Mais ce jeu de physionomie, si parfaitement d'accord avec l'esprit du rôle de Mahomet et avec sa situation, est tout ce que l'on peut imaginer de plus éloigné de la noblesse et de la grandeur théâtrale ; et le personnage qui peut lui-même rire de son rôle, sera un personnage affreux, horrible, abominable, même très-philosophique : il sera tout ce que l'on voudra, hors un personnage tragique ; et si c'est-là *agrandir, comme l'a dit M. Chénier*, la tragédie, c'est

(1) La dernière fois que Le Kain a paru dans le rôle de Mahomet, ce jeu de physionomie fit un effet étonnant sur l'assemblée, qui étoit nombreuse et brillante. On ne confondra pas ce sourire avec le rire amer de l'ironie, que le dédain et la colère adressent à un personnage présent, et qu'ils veulent braver.

comme si l'on croyoit agrandir la colonnade du Louvre en l'alongeant avec des constructions d'architecture moresque, ou en la surchargeant d'une énorme tour.

Ce que nous avons dit de *Mahomet* peut, avec bien plus de raison encore, s'appliquer à d'*Epernon*. Mahomet, du moins, lutte un moment de force, et même de sincérité, avec Zopire. Mais d'Epernon trompe toujours, et trompe tout le monde : il trompe la reine sur les projets de son époux, sur l'amour qu'il suppose à Henri pour la princesse de Condé; sur la lettre *sans adresse* qu'il lui remet; sur les hommes dont il l'entoure, et les moyens qu'il emploie pour la pousser au crime; il la trompe jusqu'au bout, et sur le moment du crime qu'elle croit être à temps de prévenir. Il trompe Henri IV et Sully. Si l'acteur ne rit pas, certes, il a de quoi rire; et toute la différence est que Mahomet se joue de la foiblesse de l'âge, et d'Epernon de la foiblesse du sexe; que l'un est un fourbe conquérant et législateur; l'autre un fourbe intrigant et vil : et l'auteur a eu soin, *dans les pièces justificatives*, de prouver jusqu'à l'évidence la bassesse et la platitude du personnage.

2°. La crédulité est-elle un moyen digne de la tragédie?

Si c'est une foiblesse de caractère de tromper, c'est une foiblesse d'esprit de se laisser tromper. Si la fourberie est une bassesse, la crédulité est une sottise; et le poète ne doit mettre sur la scène tragique que des hommes d'esprit et de cœur, même dans tous les rôles. Si Mahomet, ce coryphée de tous les imposteurs, n'est, suivant Voltaire lui-même, dans sa *lettre au roi de Prusse*, que le *Tartufe* de la tragédie; *les armes* (1) *à la main*, Séide, le patron de tous les fanatiques, en est le *Jeannot*, le poignard à la main. Aussi Voltaire, dans cette même lettre, où il félicite le roi de Prusse d'avoir introduit la philosophie dans ses Etats, et qui n'en ont pas été mieux défendus, remarque avec une grande naïveté, « que tous ceux à qui le fanatisme a fait commettre de bonne foi de pareils crimes, étoient des jeunes gens comme Séide »; et il en cite plusieurs exemples. Il dit lui-même dans la tragédie :

La jeunesse est le temps de ces illusions.

---

(1) Au reste, le Mahomet de la tragédie ne tire pas

C'est que la jeunesse est foible et crédule, sans connoissance des hommes et sans expérience des choses. Mais lorsqu'on veut mettre la jeunesse de l'homme sur le théâtre tragique, il faut l'y placer avec les sentimens qui l'honorent, les qualités qui la distinguent, les passions qui l'agitent, avec les foiblesses du cœur, plutôt qu'avec les foiblesses de la raison. Dans les conseils qu'Horace donne au poète sur le caractère qu'il doit attribuer au jeune homme, il lui recommande de le représenter avec des inclinations guerrières, sourd aux bons conseils, sans prévoyance des choses utiles, prodigue, hautain, amoureux, inconstant, mais non sot et crédule; et *cereus in vitium flecti* signifie que le jeune homme est aisé à égarer par facilité de caractère, et en le guidant là où l'entraînent les passions de son âge, mais ne veut pas dire qu'il soit, par foiblesse d'esprit, dupe des passions des autres, moins encore qu'il soit complice des plus horribles forfaits, dont la générosité naturelle à cet âge est plus éloignée que la raison de l'âge mur, et peut-être que la sagesse de l'âge avancé.

---

plus l'épée que le Tartufe de Molière, et ses ruses sont ses seules armes.

Un bon esprit peut être ambitieux, vindicatif, amoureux, jaloux, impétueux, porté à la révolte contre l'autorité; jamais il ne sera crédule et fanatique. La vertu, au théâtre, peut être malheureuse et l'innocence opprimée; mais elles ne doivent pas, du moins sur la scène noble, être séduites et criminelles par un excès de simplicité. La tyrannie y doit être l'abus de la force, et non l'usage de la ruse; le tyran un oppresseur, et non un charlatan; le crime doit avoir sa noblesse, la vertu sa dignité, la franchise sa réserve, et l'innocence, même de l'enfant, sa prudence et ses lumières.

Je ne crains pas de le dire : Cette situation de deux enfans innocens dont un hypocrite fomente la liaison incestueuse pour les entraîner l'un par l'autre; qu'il élève pour les tromper; qu'il trompe pour leur faire égorger leur père, dont il fait périr l'un pour jouir de l'autre, et le frère pour abuser de la sœur; *cet inceste* qu'il présente *comme le prix du parricide;* cette profanation des deux âges de l'homme les plus respectables, l'enfance et la vieillesse, et des liens les plus sacrés de la nature; « ces trois victimes innocentes, dit M. de La Harpe, qui » meurent aux pieds d'un monstre impuni »;

cette passion de Mahomet pour Palmire, que la disproportion des âges et des fortunes rend si choquante dans nos mœurs et sur notre théâtre, et qui n'est, après tout, dans ce séducteur, que la fantaisie de mettre dans son *harem* une femme de plus; cet amour de sérail et non pas de théâtre, dont le genre est si clairement expliqué dans ces vers inouis sur notre scène jusqu'à Voltaire :

. . Tu sais assez quel sentiment vainqueur,
Parmi mes passions, règne au fond de mon cœur;
. . . . . .
Ma vie est un combat; et ma frugalité
Asservit la nature à mon austérité;
. . . . . .
L'amour seul me console : il est ma récompense,
L'objet de mes travaux, l'idole que j'encense,
Le Dieu de Mahomet; et cette passion
Est égale aux fureurs de mon ambition;
Je préfère en secret Palmire à mes épouses;

cette Palmire, cette victime

. . . . . qui doit passer dans ses bras,
Sur la cendre des siens, qu'elle ne connoît pas;

et si innocente encore, qu'elle ne comprend pas même le tyran lorsqu'il lui parle de sa passion; tout cet amas d'horreurs, sans motifs, sans noblesse et sans vraisemblance; cette in-

trigue abominable, ou plutôt cette orgie de crimes et d'infamies, dont la représentation eût été mieux placée dans une caverne de brigands que sur le théâtre d'un peuple humain et éclairé, excitent le dégoût et l'horreur à un point qu'on ne sauroit exprimer; et lorsqu'au commencement du cinquième acte, Omar, après avoir fait prendre à Séide le fatal poison, radoucissant son ton, vient dire à Mohomet :

Palmire achèvera le bonheur de ta vie ;
Tremblante, inanimée, on l'amène à tes yeux :

à voir l'espèce de joie qui brille dans les yeux du scélérat, on croiroit volontiers que le brave Omar a changé le rôle de confident du prophète pour celui d'*ami du prince ;* et l'on ne sait pas trop si l'on ne doit pas s'attendre à une scène *scabreuse* du genre de la fameuse scène du *Tartufe* de Molière.

Non, ce n'est pas *le ciel,* comme dit Mahomet, qui *voulut ici rassembler tous les crimes,* c'est le poète qui les a bien gratuitement accumulés, pour en composer le fantôme du fanatisme : tableau à deux faces, dont il ne montre aux gens simples que le revers.

J'ai observé ailleurs que Voltaire a montré

peu de connoissance du caractère qu'il met sur la scène, et peu de profondeur dans ses conceptions dramatiques, lorsqu'il a donné un confident à Mahomet, qui veut tromper l'univers, tandis que Molière s'est bien gardé d'en donner un à son Tartufe, qui ne veut tromper qu'une famille. Un joueur de gobelets peut avoir un *compère*, si l'on me permet la familiarité de cette comparaison, mais un fourbe à grands desseins ne doit avoir d'autre confident que lui-même : tout doit, autour de lui, être trompé ou immolé. Il est perdu s'il livre son secret au mécontentement ou à la légèreté d'un complice. C'est-là le Mahomet de Paris, mais ce n'est pas le Mahomet de l'Arabie; et, avec les indiscrétions, les passions et les crimes que le poète lui prête, cet homme fameux, moins imposteur qu'enthousiaste, loin d'avoir pu soumettre à ses lois la moitié du monde, auroit été lapidé au premier hameau où il auroit prêché sa doctrine.

Puisque Voltaire, à l'occasion de son imposteur, rappelle celui de Molière, et compare même *Mahomet* au *Tartufe*, il auroit pu remarquer qu'il y a au théâtre un autre rôle de scélérat, à la fois fourbe, séducteur, hypocrite, rôle

d'une grande beauté dramatique, et bien plus rapproché de la dignité tragique que de la familiarité de la comédie. Je veux parler du don Juan du *Festin de Pierre*, conception forte et originale, personnage toujours noble, même lorsqu'il est le plus odieux; qui se sauve de la bassesse par la plaisanterie, comme dans la scène avec M. Dimanche, ou se relève du crime par la force du caractère, et quelquefois par la générosité des sentimens. Ce scélérat, endurci et profond, inaccessible à la crainte et aux remords, se joue également de Dieu et des hommes, insulte à la religion et aux lois, se moque du ciel et de l'enfer, trompe les foibles, subjugue les forts; et son valet même, qui n'est ni son confident ni son complice, il en fait l'instrument de ses crimes par l'ascendant qu'il exerce sur son ame et même sur sa raison. Ce caractère est, dans son genre, bien plus fortement conçu et bien plus habilement tracé que celui de Mahomet. Au fond, on ne peut pas plus comparer Mahomet avec don Juan qu'avec Tartufe; mais il est vrai de dire que le Mahomet de la tragédie n'emploie que l'imposture et la ruse, comme le Tartufe de la comédie; au lieu que don Juan, qui montre à la

fois une grande adresse d'esprit et une grande force de caractère, ressemble beaucoup plus au Mahomet de l'histoire.

Le personnage de Médicis derrière la coulisse, est à peu près le même que celui de Séide sur la scène. Séide poignarde Zopire, Médicis consent à la mort de Henri; la séduction de Séide est en action, celle de Médicis en récit, et, dépouillée ainsi de la magie du spectacle, elle impose moins à l'imagination, et ne laisse voir que le côté grotesque du rôle de cette reine imbécille, aveuglément prosternée au pied des autels, au milieu de fripons qui se jouent de sa crédulité, et lui montrent les joies du ciel et les tourmens de l'enfer pour consommer son égarement : situation sans dignité, et qui offre le contraste très-peu tragique d'un crime horrible et d'un coupable ridicule et avili.

3°. Les remords, qui n'empêchent pas le coupable de triompher, sont-ils un dénouement suffisant de l'*action* dramatique, lorsque la scène a été ensanglantée?

Comme la réponse à cette dernière question tient aux considérations les plus importantes, on nous permettra de placer ici quelques principes généraux.

L'ordre, *cette loi inviolable* des êtres *intelligens,* dit Mallebranche, est la première beauté de la littérature, parce qu'elle est la loi fondamentale de la société, *dont la littérature est l'expression.*

Rien n'est beau que le vrai, a dit Boileau; et l'ordre n'est que la vérité, appliquée aux rapports des êtres moraux.

L'ordre, dans les lois, est leur conformité aux rapports naturels des êtres. L'ordre, dans les actions, est leur conformité aux lois; aux lois qui maintiennent, ou aux lois qui rétablissent, c'est-à-dire, aux lois qui ordonnent sous la sanction des récompenses, ou aux lois qui défendent sous la sanction des peines, fondées, les unes et les autres, sur les deux affections les plus puissantes et les plus générales de notre nature, l'espoir et la crainte.

La tragédie, qui représente une action de la société publique, doit donc se conformer à l'ordre : car tout ce qui s'écarte de l'ordre est monstrueux. Elle doit récompenser les actions bonnes, ou conformes aux lois, et punir les actions mauvaises, ou contraires aux lois. La morale du théâtre tragique ne doit pas contrarier la morale de la société; et c'est dans cette conformité à la

morale publique que consiste la moralité de l'art dramatique.

En un mot, tout doit tendre à l'ordre chez un peuple civilisé, et les plaisirs publics eux-mêmes ne doivent être qu'un moyen plus persuasif de porter les hommes à la vertu, et de les détourner du vice.

Il est même vrai de dire que comme l'ordre est la loi de tout et la fin de tout, et que tout ce qui s'écarte de l'ordre doit, tôt ou tard, y être ramené, toute action bonne qui n'est pas récompensée, et toute action mauvaise qui n'est pas punie, ne sont pas des actions *finies*, et par conséquent ne peuvent être l'objet du drame, qui ne doit représenter qu'une *action* consommée.

Ces idées, vraies et naturelles, ne pouvoient pas être connues des peuples païens, comme elles l'ont été des peuples chrétiens, élevés dans une meilleure et plus haute philosophie. « Aris-» tote, dans tout son Traité de la Poétique, dit » Corneille, n'a jamais employé le mot *utilité* » une seule fois..... Les anciens se sont con-» tentés fort souvent de la peinture du vice et de » la vertu, sans se mettre en peine de faire ré-» compenser les bonnes actions ou punir les » mauvaises..... La récompense des bonnes

» actions et la punition des mauvaises *n'est pas* » *un précepte* de l'art, mais *un usage que nous* » *avons embrassé*, et *peut-être qu'il ne plaisoit* » *pas trop à Aristote* ». On voit que le *vieux* Corneille étoit subjugué par l'autorité de l'*ancien* Aristote, encore dans toute sa force au temps où écrivoit ce père de notre tragédie; et que ce puissant génie,

Qui jamais de Lucain ne distingua Virgile,

étoit plus fait pour créer des modèles de son art, que pour en tracer les règles : semblable à ces fondateurs d'empires, plus forts à dompter les peuples qu'habiles à les policer; et cependant Corneille s'est, plus qu'un autre, assujetti à cet *usage*, dont la raison lui échappe, et qu'il n'osoit encore regarder comme un *précepte*, parce que *le maître ne l'avoit pas dit*.

Horace, dans un état de société plus avancé, et à l'aurore du grand jour du christianisme, Horace fut plus loin qu'Aristote, et mit en précepte que, dans toute représentation dramatique, il faut mêler l'utile à l'agréable, *utile dulci*, et qu'elle ne sauroit plaire aux hommes sensés s'ils n'y trouvent des leçons de morale :

Centuriæ seniorum agitant expertia frugis.

Enfin,

Enfin, aux derniers temps de la société, et sous l'influence d'une meilleure doctrine, l'Académie françoise, dans son jugement sur *le Cid*, s'élève aux idées les plus justes sur cette matière : « Il n'est pas question, dit-elle, de » plaire à ceux qui regardent toutes choses d'un » œil ignorant et barbare, et qui ne seroient » pas moins touchés de voir affliger une Clytem- » nestre qu'une Pénélope. Les mauvais exem- » ples sont contagieux, même sur les théâtres. » Les feintes représentations ne causent que » trop de véritables douleurs; et *il y a grand* » *péril à divertir le peuple par des plaisirs* » *qui peuvent produire un jour des douleurs pu-* » *bliques*. Il nous faut bien garder d'accoutumer » ses yeux ni ses oreilles à des actions *qu'il doit* » *ignorer*, et de lui apprendre tantôt la *cruauté* » et tantôt la *perfidie*, si nous ne lui en appre- » nons en même temps la punition ».

Racine, dont l'autorité en matière littéraire l'emporte même sur celle de toute une académie, va plus loin encore dans sa préface de la tragédie de *Phèdre* : « Je n'ose assu- » rer, dit-il, que cette pièce soit en effet la » meilleure de mes tragédies..... Ce que je puis » assurer, c'est que je n'en ai point fait où la

» vertu soit plus mise en jour que dans celle-
» ci. Les *moindres fautes y sont sévèrement*
» *punies*. La seule pensée du crime y est regar-
» dée avec autant d'horreur que le crime mê-
» me. C'est-là proprement le but que tout
» homme qui travaille pour le public doit se
» proposer ».

Enfin l'abbé Dubos, dans ses *Réflexions sur la Poésie et la Peinture*, s'exprime ainsi : « Les
» poètes dramatiques, dignes d'écrire pour
» le théâtre, ont toujours regardé l'obligation
» d'inspirer la haine du vice et l'amour de la
» vertu comme la première obligation de leur
» art ».

Tel avoit été jusqu'à nos jours l'enseignement uniforme des législateurs de notre poésie; telle avoit été la pratique constante des maîtres de notre scène. Mais lorsqu'une fausse philosophie eut jeté de la confusion sur les notions les plus distinctes du bien et du mal, lorsqu'elle eut mis en problême s'il y a en soi, et dans la nature des actions humaines, quelque chose d'absolument bon ou d'absolument mauvais, conséquente à elle-même, elle nia l'existence des peines et des récompenses d'une autre vie; et, sous le masque de la philanthropie, elle porta

atteinte à la nécessité des châtimens publics dans celle-ci, et voulut ôter à l'autorité politique son attribut essentiel, le droit de glaive, et le pouvoir suprême de vie et de mort. Elle troubla l'ordre des récompenses, comme elle avoit troublé celui des peines, et elle attacha des rémunérations publiques à des vertus domestiques. On vit des gouvernemens croire punir le meurtrier en le laissant vivre, et, en même temps, faire, pour ainsi dire, violence à la pudeur des vertus simples et obscures, et donner des couronnes à de pauvres villageoises pour avoir été sages et modestes. On vit des académies, usurpant le droit de récompenser en même temps que les gouvernemens abandonnoient le droit de punir, décerner à grand bruit des prix d'argent à des enfans qui avoient nourri leurs parens, à des serviteurs qui avoient assisté leurs maîtres : et le crime fut enhardi par l'impunité, et la vertu outragée par les récompenses.

La littérature, *expression de la société*, en prit la nouvelle morale, et Voltaire la transporta sur la scène. Dans son *Mahomet*, d'équivoques remords furent le seul châtiment de forfaits épouvantables dont un trône étoit le prix.

La morale de *la Mort d'Henri IV* n'est pas plus forte. C'est encore un parricide commis au nom du ciel, encore des remords qui le punissent, encore un trône qui l'attend. Mais il faut s'arrêter ici pour se livrer à des considérations plus générales.

Chez les païens, comme nous l'avons dit, les idées d'*ordre* social ne pouvoient être que très-imparfaites, puisqu'ils faisoient les dieux ou le destin auteurs du crime, et qu'ils ne savoient relever la puissance de la Divinité qu'en anéantissant la liberté de l'homme : opinions que nous avons vues, sous d'autres noms et d'autres formes, reparoître en Europe depuis trois siècles. Mais telle est la force de la vérité et l'inconséquence inévitable de l'erreur, que pour un crime, même involontaire, les tragiques anciens (1) livroient, en plein théâtre, Oreste aux Furies; et si les Furies ne sont que les remords vengeurs du crime, on sent tout ce que

---

(1) Euripide, dans *Oreste*, et Eschyle, dans *les Euménides*. Les Furies parurent, dans cette dernière tragédie, sur le théâtre, sous des formes si horribles, que des femmes enceintes furent blessées, et que des enfans moururent de frayeur.

ces remords, *personnifiés* d'une manière si horrible, et qui transportoient par avance le coupable dans le séjour des peines éternelles, avoient d'épouvantable et de pire même que la mort. Notre Racine a emprunté de la fable cet affreux châtiment; et l'on peut dire qu'il met les Furies sur la scène, puisqu'Oreste les voit ou les croit voir.

Les modernes, instruits à une meilleure école, ont été plus conséquens; et les maîtres de la scène françoise, les premiers tragiques du monde, ont toujours puni d'un châtiment public les crimes publics, et réservé les remords pour les foiblesses qui ne sont pas des crimes, quoiqu'elles produisent de grandes catastrophes :

> Et que l'amour souvent, de remords combattu,
> Paroisse une foiblesse, et non une vertu,

a dit Boileau. La peine secrète des remords est encore le châtiment naturel des crimes ignorés, et qui n'ont pu être punis autrement. On en trouve des exemples dans Crébillon, et même dans Voltaire; et si l'auteur de *la Mort d'Henri IV* eût pu mettre sur la scène Médicis expirant à Cologne dans la misère et l'aban-

don, déchirée de remords, et dévoilant, à ses derniers momens, le crime, jusque-là ignoré, qui lui attiroit une si juste punition, les remords auroient été naturels à sa situation; et la représentation eût été parfaitement morale.

Mais l'issue du crime et sa punition doivent être différentes comme le caractère du coupable; et je puise cette observation dans les ouvrages de nos meilleurs poètes dramatiques, comme ils l'ont puisée eux-mêmes dans une profonde connoissance du cœur humain.

Lorsque le crime commis dans le cours de l'action dramatique, mais public et avéré, a son principe dans la force d'un caractère d'une énergie extrême dans le mal, le poète se garde bien de donner des remords au coupable, parce que les remords seroient un changement dans le caractère, et que le caractère, une fois établi, ne doit jamais se démentir :

. . . . . *Servetur ad imum,*
Qualis ab incœpto processerit et sibi constet.

HORAT.

Au contraire, le coupable s'affermit dans son forfait; il le nie avec audace, ou s'en vante

avec impudence; parce que si la première règle du théâtre est de conserver au personnage son caractère, la seconde est d'en accroître l'énergie, afin que l'intérêt aille toujours en augmentant. Tels sont les caractères de Cléopâtre, d'Athalie, de Médée, de Catilina, de Néron, d'Atrée. Tels sont encore, dans les chefs-d'œuvre de la comédie sérieuse, les caractères du *Méchant*, de *Don Juan*, même du *Tartuſe*. A de pareils personnages, le poète ne donne point de remords, qui les rendroient intéressans et presque vertueux, suivant cette maxime:

Dieu fit du repentir la vertu des mortels;

mais, pour l'exemple, il les punit dans la (1) tragédie par une mort forcée; dans la comé-

(1) Néron est le seul personnage de l'histoire qui soit assez puni par l'infamie attachée à son nom,

Aux plus cruels tyrans la plus cruelle injure.

L'histoire, que Racine a fidèlement suivie, n'en permettoit pas davantage; et l'époque de la vie de ce monstre que Racine a choisie, est la seule où Néron puisse être mis sur la scène. Médée, magicienne, est hors du domaine des lois humaines. Atrée ne fait que se venger; et dans les sociétés naissantes, la vengeance n'est que la justice.

die, par le mépris et le ridicule; et même, dans le *Festin de Pierre*, le poète, plutôt que de laisser *Don Juan* impuni, le frappe d'une mort surnaturelle. Molière punit son *Tartufe* par des moyens peu naturels au théâtre, et fait intervenir l'autorité publique dans une action purement domestique, et pour des délits ou plutôt des bassesses qui ne tombent même pas sous la vindicte des lois positives.

Lorsque le personnage se laisse aller au crime par la foiblesse d'un caractère qui n'est pas maître de lui, *sui impotens*, le poète lui donne des remords; mais fidèle au précepte de soutenir jusqu'au bout le caractère une fois donné, et d'en renforcer les traits, il porte le remords jusqu'au désespoir, qui est le dernier dégré de la foiblesse, et le désespoir jusqu'au suicide. Voilà Hermione, Eriphile, Atalide, Phèdre, Palmire même, caractères tous de jeunes femmes plus naturellement coupables par excès de foiblesse que par excès de force; et remarquez que Racine punit par le désespoir et même le suicide, le personnage subalterne d'OEnone, qui a conseillé le crime, et qu'il laisse vivre Fatime, innocente des fautes d'Atalide, comme il laisse vivre Aricie: car ce

grand poète donne pour motif au désespoir la faute commise, et non la douleur; et jamais, je crois, ni lui ni Corneille n'ont attribué à l'homme cet excès de foiblesse.

C'est, ce me semble, dans ces différens dénouemens qu'on peut reconnoître l'art étonnant de nos premiers poètes, et l'étude profonde qu'ils avoient faite de nos affections. En effet, les caractères forts deviennent plus forts par le crime même; et leur force va jusqu'à l'audace, et au mépris de toutes les lois divines et humaines. Mais les caractères foibles deviennent plus foibles après le crime; et leurs remords, où il entre une honte qu'ils ne peuvent supporter, vont jusqu'au désespoir, terme extrême de l'impuissance de l'ame (1). Tout remords d'un grand crime qui ne va pas, sur le

(1) La religion nous ordonne le repentir, et nous défend sévèrement le désespoir, autant comme une foiblesse dans l'homme, qu'elle veut rendre fort, que comme un outrage à la puissance et à la bonté divine. En prescrivant des rites expiatoires, la religion a, avec raison, moins redouté pour la société l'abus que l'homme foible peut faire de la facilité du pardon, que la fureur à laquelle la certitude de ne pouvoir être pardonné pourroit porter un coupable qui, désespérant de se réconci-

théâtre, jusqu'au désespoir et au suicide, ne ressemble qu'à des regrets, et ne peut faire aucune impression.

Qu'on prenne bien garde que je ne parle ici que des tragédies dont les sujets sont pris dans la morale païenne, qui n'interdisoit pas le suicide. Quant aux drames, bien plus convenables à nos mœurs, qui sont tirés de l'histoire des peuples chrétiens, dont la morale, d'accord avec la raison, défend à l'homme d'attenter à sa propre vie, si le poète ne peut punir le coupable que par des remords, et que l'histoire ne lui permette pas de le punir par une mort forcée, il doit abandonner le sujet, comme incompatible avec les règles de l'art dramatique, autant qu'avec les préceptes de la morale publique.

---

lier avec Dieu et avec lui-même, diroit, comme Oreste:

> Méritons son courroux, justifions sa haine,
> Et que le fruit du crime en précède la peine.

La religion suppose l'homme pécheur, et ses fautes expiables. Les fausses doctrines veulent que l'homme soit naturellement bon, et laissent ses crimes sans expiation. Il n'y a pas de dogme plus dangereux pour la société, et nous en avons vu les fruits.

Et pour faire l'application de ces principes à des sujets connus, Orosmane, jeune, ardent, impétueux, facile, a dans le caractère plutôt de la foiblesse que de la force. Il s'irrite, il s'appaise; il s'alarme, il se rassure; il veut, il ne veut pas; souvent sans sujet, et presque au même instant. Il poignarde son amante dans un premier mouvement, et sur des apparences qu'un peu de réflexion et de calme auroient fait évanouir. Foible avant le crime, il est abattu, anéanti, après qu'il est commis; et il entend, sans y paroître sensible, les injures que lui adresse Nérestan et même Fatime. Ses remords vont jusqu'au désespoir, et il se tue. Le poète a soutenu le caractère du personnage, et en a porté la foiblesse au dernier degré. Ce sont là les passions extrêmes d'un jeune homme foible et violent, plutôt, il est vrai, que les affections et les mœurs d'un soudan de vingt ans, dans l'ivresse du pouvoir et de la victoire.

Lorsque Racine a voulu donner à un prince mahométan de l'amour délicat et sensible, il a placé son personnage sous l'influence d'une longue infortune et d'une situation constamment périlleuse, qui dispose le cœur à la tendresse et ouvre l'ame aux consolations. Mais

ces combinaisons savantes, et puisées dans une intime connoissance de la nature morale, échappoient à Voltaire, trop léger pour être observateur, trop mondain pour être profond; et qui, plus jaloux de *frapper fort* que *de frapper juste,* inventoit, de peur d'étudier, et faisoit les hommes tout exprès pour ses tragédies, comme il accommodoit les faits pour ses histoires.

Mahomet est froid, sombre, dissimulé, profond, hardi, maître de lui-même et des autres. Rien, dans son caractère, n'est involontaire et de premier mouvement. Il combine le crime avec tranquillité, et calcule tout, jusqu'à son audace. Ce caractère est fort, du moins le poète le donne pour tel; et peut-être est-ce au poète une contradiction de l'avoir fait agir par les moyens foibles de la ruse et de l'imposture. Quoi qu'il en soit, le crime une fois commis, Voltaire lui donne des remords. Mahomet se dément; et l'amour pour Palmire qu'on lui a reproché, est bien moins contre son caractère que les remords. Mais ses remords sont foibles, parce qu'il est fort; comme ceux d'Orosmane sont violens, parce qu'Orosmane est foible. Les remords de Mahomet s'exhalent en vai-

nes déclamations; et même, comme il ne les éprouve qu'à l'instant qu'il perd l'objet de sa passion, et qu'ils ne l'empêchent pas de poursuivre ses projets, ces remords métaphysiques ressemblent tout-à-fait à des regrets. Mais enfin il est tourmenté par un sentiment pénible; il perd ce qu'il aime, ou plutôt ce qu'il désire. De ses deux instrumens, l'un est puni par Mahomet lui-même, l'autre, moins coupable et plus foible, se punit de sa propre main. Il y a dans tout cela quelques intentions morales, et l'on en peut tirer d'utiles leçons. Mais dans *la Mort d'Henri IV*, d'Epernon, détestable machinateur de crimes, triomphe sans obstacle, et jouit sans châtiment et sans remords. Tout occupé des soins de sa nouvelle puissance, il ne reparoît même plus sur la scène; et si les remords sont une punition, la punition ne tombe que sur la reine, foible instrument, qui, cependant, est venue rétracter le consentement qui lui avoit été arraché dans un instant de délire, et manifester une douleur qui l'honore aux yeux des hommes, et pourroit même l'absoudre aux yeux de la suprême justice; et Voltaire lui-même a dit dans Mahomet:

Si tes remords sont vrais, ton cœur n'est plus coupable.

Le repentir du crime est donc puni dans cette tragédie, et non la persévérance dans le crime; et la faute d'un *aveu foiblement indécis* et encore rétracté, plus sévèrement expiée que la préméditation, la combinaison et l'accomplissement du forfait. Il est vrai que les remords un peu brusques de Médicis, et qui, comme ceux de Mahomet, vont se perdre dans le souverain pouvoir, ont un côté peu tragique, et ressemblent à l'extrême désolation de ce personnage de comédie qui, dans son désespoir, court à la fenêtre, l'ouvre..... et va se mettre au lit.

Voltaire donne un avis important à ses adorateurs, dans ce vers qui termine la tragédie de Mahomet :

Mon empire est détruit si l'homme est reconnu;

et l'on peut dire aussi que Médicis donne une leçon à son poète dans ce dernier vers de son rôle :

C'est la mort qu'il me faut, et non pas la puissance;

et comme le poète ne pouvoit lui donner la mort, ni l'empêcher de parvenir à la puissance, il s'ensuit qu'il y a dans cette tragédie un

crime sans châtiment; et par conséquent un commencement d'action sans fin, un drame sans dénouement, un spectacle sans morale et sans utilité.

Il faut observer que la tragédie, au choix du poète pour le sujet et la disposition, doit être plus morale que l'histoire; et qu'ici l'histoire est plus morale que la tragédie. Car comme l'action de l'histoire n'est pas renfermée, ainsi que celle du drame, dans les limites rigoureuses d'un jour et d'un lieu, nous voyons, au bout de quelques années, l'orgueilleux d'Epernon puni, dans sa vieillesse, par la honte d'une *amende honorable* sur une place publique (1); la reine, expirant loin de la France, dans l'abandon et le mépris, ayant à peine, à ses derniers momens, un domestique pour la servir. Nous voyons tous les partis humiliés, les grands abaissés; et l'Espagne elle-même, dépouillée par le petit-fils d'Henri IV de ses plus belles provinces, forcée, à la fin, de recevoir un maître de cette même maison qu'elle avoit juré d'anéantir.

---

(1) Voyez les *Pièces justificatives* de la tragédie de *Henri IV*, p. 96.

Mahomet a été le passage du genre vrai, moral, héroïque de la tragédie, au genre romanesque, immoral, ignoble; et les passions viles et populaires ont fait irruption dans le genre noble de l'art dramatique, en même temps que les idées populaires ont infecté la société monarchique. On voit, dans Mahomet, la dégradation des plus grandes qualités et des plus nobles affections de l'homme : la force du caractère devenue la ruse de l'esprit; le génie devenu l'art de tromper; la confiance, une déplorable crédulité; la docilité, un zèle aveugle; le courage, un lâche assassinat; l'amour, une grossière volupté. On y voit le renversement de l'antique morale de la société; le crime couronné d'un plein succès; l'innocence indignement abusée; et la vertu ne recueillant que le malheur.

Mahomet a donc été en France *la révolution de la tragédie, et la tragédie de la révolution.* Les craintes que l'Académie françoise exprimoit dans son jugement sur le *Cid*, se sont réalisées : *de feintes représentations ont causé de véritables crimes; ces plaisirs avec lesquels on a diverti le peuple ont produit des douleurs publiques;* et il n'a que trop profité des

des leçons de *cruauté* et de *perfidie* qu'on lui a données. En effet, que l'on substitue le mot *liberté* au mot *Dieu*, et l'on retrouvera dans cette grande tragédie de la révolution française, tragédie d'*intrigue* aussi, beaucoup plus que de *caractère*, tragédie ignoble et romanesque, même pour nous qui avons figuré dans cette lamentable histoire, on y retrouvera des imposteurs qui trompent au nom de la *liberté*; des fanatiques qui égorgent au nom de la *liberté*; des gens de bien dont on n'a pu faire des dupes ni des complices, dépouillés, immolés au nom de la *liberté*, pour avoir voulu défendre la société politique et religieuse, comme Zopire vouloit défendre son pays et ses dieux. Ces maximes impies ou sauvages que les esprits du dernier siècle admirent dans Mahomet :

Les mortels sont égaux : ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait leur différence, etc.

. . . . . .

Les préjugés, ami, sont les rois du vulgaire, etc.

. . . . . .

Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers,
Il faut un nouveau dieu pour l'aveugle univers, etc.

. . . . . .

Le droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des profanes humains, etc.

. . . . . .

Oui, je connois ce peuple, il a besoin d'erreurs, etc.

ces maximes, et mille autres semblables, nous les avons littéralement entendues de la bouche de nos *Mahomets*, et nous en avons vu l'application à la société. Nous avons vu les mêmes *causes*, les mêmes *moyens*, les mêmes *effets* : de grandes hypocrisies, de grandes séductions, de grands forfaits; des coupables punis par leurs complices; quelques-uns punis de leurs propres mains, et de stériles remords bientôt oubliés.

Quelle fut donc la cause du prodigieux succès de ce drame, imposteur comme son héros? Nous la trouverons dans le *Cours de Littérature* de M. de La Harpe, que son excessive prévention pour les tragédies de son maître ne peut rendre suspect qu'à celui qui en relève les défauts.

« C'est moins, dit ce célèbre critique, sous » le point de vue de l'utilité générale que Vol- » taire sembloit préférer la tragédie de *Maho-* » *met* à toutes celles qu'il avoit faites, *qu'à* » *cause du dessein qu'il y cachoit, et qu'on*

» *aperçut, de rendre le christianisme* odieux ». Et M. de La Harpe ajoute à la page suivante: « *Que l'auteur s'en vanta dans la société* ».

Si M. de Voltaire eût eu affaire à des hommes plus instruits, et à un siècle moins prévenu contre la religion, il eût risqué de rendre sa chère philosophie odieuse, plutôt que le christianisme. En effet, la doctrine de Mahomet n'a rien de commun avec la religion chrétienne. Elle est, comme la philosophie du dix-huitième siècle, un vrai *déisme*, subtil en Europe, grossier en Orient, *pensée* de Dieu sans *action* publique; culte sans sacrifice, morale dénuée de sanction, qui, en prêchant à l'homme la tolérance, la tempérance et la bienfaisance, produit dans les lois et dans les mœurs, à Paris comme à Constantinople, la haine des autres religions, la polygamie, le divorce et l'usure. Il eût fallu, ce semble, pour atteindre plus sûrement le but *de rendre le christianisme odieux*, mettre sur la scène des personnages chrétiens; leur prêter un horrible forfait, concerté au pied des autels, conseillé par des prêtres, commis au nom de la religion. Avec tout cela, Voltaire lui-même n'auroit pas fait une bonne tragédie : car si le dessein de rendre la

religion respectable a produit les chefs-d'œuvre d'*Athalie* et de *Polyeucte*, il est difficile qu'un dessein tout opposé puisse en produire de semblables.

Quoi qu'il en soit, « Mahomet, continue » M. de La Harpe, représenté trois fois en » 1741, d'abord ne produisit guère qu'un ef- » fet d'*étonnement*, et même en quelque sorte » de *consternation*, sans doute à cause de la » sombre et triste atrocité de la catastrophe. » Il parut n'être *entendu* et *senti* qu'à la re- » prise de 1751; et son succès a toujours aug- » menté, depuis que le grand acteur qui devi- » noit Voltaire, eut révélé toute la profondeur » du rôle de Mahomet ».

On avouera sans peine que le goût en France étoit formé en 1741, autant qu'il le fut dix ans après, plus formé même à cette époque, et plus sûr qu'il ne l'avoit été cinquante ans plus tôt, au temps où parut *Athalie;* et l'on n'attribuera pas *à la sombre et triste atrocité* de la catastrophe de Mahomet, le peu d'effet que trois représentations consécutives produisirent sur des spectateurs familiarisés depuis trente ans avec l'horrible catastrophe de la tragédie d'*Atrée*. Ici M. de La Harpe raisonne mal,

parce qu'il raisonne en homme prévenu. Une tragédie qui ne pèche que par la catastrophe, n'en est pas moins applaudie dans tout le reste, surtout aux premières représentations, où l'on ne connoît pas encore le dénouement. La catastrophe de Mahomet ne parut ni moins *triste*, ni moins *sombre*, ni moins *atroce* en 1751; elle ne paroît pas meilleure aujourd'hui; et M. de La Harpe, qui la condamne, n'en donne pas moins d'éloges au reste de la pièce.

Mais en 1741, le cardinal de Fleury gouvernoit encore, et ce ministre, sage administrateur plutôt que profond politique, avoit retardé, autant qu'il l'avoit pu, les progrès d'une philosophie dont il prévoyoit les funestes effets. Il y avoit encore en France, à cette époque, de la religion et des mœurs. L'attachement aux principes qui avoient fait la force de notre patrie, aux vertus qui en avoient fait la gloire, vivoit encore dans le cœur des Français; et les germes de désordre que la *Régence* avoit déposés dans l'État, n'avoient pas eu le temps de porter leurs fruits. *Le dessein* de Voltaire, de *rendre le christianisme odieux*, ce dessein *aperçu*, comme l'avoue M. de La Harpe, et *dont l'auteur s'étoit vanté dans la so-*

cité, dut donc produire *l'étonnement,* et bientôt la *consternation*. Les hommes de goût furent *étonnés* de voir paroître une tragédie philosophique qui blessoit les règles les plus autorisées, et s'éloignoit des modèles les plus accrédités ; et les gens de bien furent *consternés* de l'audace d'une production irréligieuse, jouée en plein théâtre, et durent en tirer de sinistres présages. Il fut même défendu, par l'autorité supérieure, de jouer *Mahomet ;* et M. de La Harpe, qui dit que *le zèle craignoit les fausses interprétations,* oublie sans doute qu'on ne risquoit pas de donner une interprétation défavorable au *dessein* que Voltaire avoit eu réellement de *rendre le christianisme odieux,* à ce dessein qu'on avoit *aperçu,* et dont l'auteur lui-même *s'étoit vanté*.

En 1751, tout étoit changé. La religion, les mœurs, le goût, l'honneur national, la gloire même de nos armes, alloient disparoître. Fleury avoit cessé de vivre ; et la volupté avoit porté la Pompadour sur le trône : la flatterie lui érigeoit des autels ; et bientôt une philosophie, ennemie de Dieu et des rois, se mit sous la protection de cette digne patronne.

Des doctrines qui flattoient les passions du

peuple, devoient naturellement trouver accès auprès d'une favorite tirée, pour la première fois, des rangs obscurs de la société, et qui cherchoit à décorer d'un vernis de bel-esprit sa scandaleuse existence. Voltaire, qui n'eut jamais de prétentions à cette *noble indépendance*, dont on a voulu lui faire honneur, impitoyable censeur des plus petits abus de la religion, vil flatteur des grandes corruptions des cours, encensoit l'idole qui faisoit le succès des ouvrages et la fortune des auteurs; et en même temps qu'il adressoit des épîtres dédicatoires à l'ignoble maîtresse d'un roi qui oublioit sa dignité (1), il livroit à la plus grossière diffamation la mémoire honorée de l'héroïne de la France, de la *femme forte* qui avoit attaché la gloire de son nom, de son courage et de sa fin, à l'événement le plus merveilleux de nos annales. Chose digne de remarque, que tandis qu'un parti de gens de lettres travailloit à abais-

(1) Voltaire se tire assez mal de la Dédicace de *Tancrède* à M^me^. de Pompadour. Il commence par alléguer l'exemple de Crébillon; il insiste beaucoup sur sa reconnoissance, et se sauve à travers une longue discussion littéraire.

ser devant nos rivaux le génie politique et littéraire de la France, il eût commencé par couvrir d'un ridicule ineffaçable la fille valeureuse qui avoit le plus efficacement contribué à sauver la France du joug de l'Angleterre!

Mahomet fut donc *entendu* et *senti*, comme dit M. de La Harpe, à la reprise de 1751, et cela devoit être. Ce succès même fait époque dans l'histoire des progrès de la philosophie du dix-huitième siècle : et c'est en effet du milieu de ce siècle que date notre dépravation politique (1) et religieuse. Le succès de Mahomet *ne fit qu'augmenter;* et cela devoit être encore. On sut gré alors à Voltaire, on lui a su gré depuis, *du dessein qu'il y avoit caché de rendre le christianisme odieux*, ce dessein qu'*on avoit aperçu*, même avant qu'il *s'en fût vanté*. Les mauvais principes en morale produisirent le mauvais goût en littérature; et si le grand acteur qui avoit *deviné* Voltaire, *fit sentir toute la profondeur du rôle* de Mahomet, tandis qu'à

---

(1) Le *Contrat Social* parut en 1752; l'*Encyclopédie* commença dans le même temps :

Ex illo fluere ac retro sublapsa referri,
Gallia.

une époque où le goût étoit moins exercé, on n'avoit pas eu besoin d'un acteur extraordinaire pour *sentir toute la profondeur* des rôles d'Acomat, d'Agrippine, de Cléopâtre, et que les spectateurs avoient, sans son secours, *deviné* Corneille et Racine : c'est que le caractère d'un charlatan hypocrite se montre beaucoup moins par des paroles que par le geste et le maintien, et qu'il doit beaucoup plus au jeu de l'histrion qu'au génie du poète.

Mahomet, comme œuvre littéraire, a obtenu d'éclatans suffrages, je le sais. Mais il faut observer qu'il a été jugé par des versificateurs qui y ont admiré avec raison un grand nombre de beaux morceaux, d'une éloquence emphatique, il est vrai, mais, par cela même, mieux assortie aux lieux où le poète a placé la scène, à l'*action* qu'il met au théâtre, à la situation et au caractère des personnages qu'il fait agir et parler. Mais Mahomet, comme œuvre dramatique, n'a pas été jugé par des *pairs* de l'auteur, par des poètes, parce qu'il n'en a plus paru sur notre scène tragique depuis Voltaire. Cet homme célèbre, qui doit la partie la plus distinguée de ses ouvrages à l'école du siècle de Louis XIV, dont il avoit vu les dernières au-

Des Sciences, des Lettres et des Arts (mai 1807).

Il semble que la distinction entre les *sciences* et les *lettres* soit plus marquée de nos jours qu'elle ne l'étoit autrefois. Aujourd'hui, l'on fait des discours sur *l'accord qui doit régner entre les sciences et les lettres*, et sur *les motifs qui concourent à unir ceux qui les cultivent* (1). Au siècle de Louis XIV, je crois qu'on auroit dit à peu près indifféremment : *les* sciences *furent cultivées dans la Grèce*, ou *les* lettres *furent cultivées dans la Grèce ;* et l'Académie françoise, loin d'accréditer cette distinction, ou plutôt cette opposition entre les sciences et les lettres, dit dans son *Dictionnaire*, à l'article *Lettres* : « Lettres se dit au pluriel *de toute » sorte de science* et de doctrine ». Et au mot *Science*, elle renvoie au mot *Littérature*.

(1) Discours sous ce titre par M. Genisset, professeur au lycée de Besançon. 1807.

Il peut être utile de rechercher la cause du changement survenu à cet égard dans l'expression, et par conséquent dans les idées.

A parler philosophiquement, tout, dans les connoissances humaines qui sont du ressort de l'esprit seul, est *science*, et tout est *lettres*. La théologie et la morale, la politique et la jurisprudence, l'histoire et la critique, qui appartiennent également à la théologie et à la politique, sont des *sciences;* les mathématiques et leurs nombreuses parties, l'histoire naturelle et ses différentes branches, la médecine et tout ce qui en dépend, sont aussi des *sciences :* c'est-à-dire, des systêmes de connoissances qui ont leurs principes, leurs développemens et leur but.

Mais toutes ces sciences, les unes comme les autres, ne peuvent nous être connues et mises à la portée de nos esprits que par les *lettres*, je veux dire par la parole verbale ou écrite, et, sous cette dernière forme, elle prend le nom de *style;* et comme la parole écrite ou verbale n'est qu'un assemblage et une combinaison de sons ou de signes qu'on appelle des *lettres*, on a, par une figure assez commune, donné au tout le nom de la partie, et appelé

quelquefois *lettres* en général, tout ce qui, dans les connoissances humaines, est présenté à l'esprit, et rendu sensible par le ministère de la parole.

Ainsi la *science* est le *fond*, et les *lettres* sont la *forme*. L'une est la pensée, les autres sont l'expression, sans laquelle cette pensée n'existeroit pas pour nous, pas même pour celui qui le premier la conçoit et la développe; et, jusque là, il ne paroît pas trop philosophique d'établir une opposition quelconque entre le fond et la forme, entre la pensée et son expression nécessaire.

Mais, dans les premiers temps du renouvellement des études, les hommes qui cultivoient leur esprit, uniquement occupés du fond, négligeoient beaucoup trop la forme. La partie littéraire de leurs productions étoit sacrifiée à la partie scientifique, et les langues modernes n'étoient pas même assez formées pour qu'ils pussent écrire dans l'idiome usuel. On ne vit donc dans leurs ouvrages que la science qui étoit utile, et non le style, qui ne pouvoit servir de modèle. On les appela *savans*, et même on jeta du ridicule sur leur science, parce que hérissés de grec et de latin,

ils la rendoient inabordable par l'obscurité, les longueurs, les inutilités, le défaut de méthode de leur style; et il faut remarquer qu'alors le titre de savant n'étoit donné qu'à des théologiens, des jurisconsultes, des publicistes, des critiques, ou même des commentateurs d'ouvrages purement littéraires.

Cependant, quelques hommes d'un esprit exercé, aiguisé même par les passions, trouvant le champ de la science défriché par leurs prédécesseurs, et voulant à tout prix faire entendre leur science à ceux mêmes qui n'étoient pas savans, s'attachèrent à semer de fleurs les routes arides de l'érudition. Les langues modernes se formoient; et, soit que les premiers ils écrivissent dans une langue usuelle, soit qu'ils employassent encore les langues exclusivement appelées savantes, ils ornèrent ou ils armèrent leur science de tous les agrémens ou de toute la force d'un style facile ou véhément, abondant ou concis, vif ou élégant, toujours clair et méthodique. C'est à ce style dont la science moderne n'avoit pas jusqu'alors offert de modèles, à ce style qui fait parler aux savans la langue du peuple, et quelquefois aux sciences, même les plus graves, le langage des

passions, qui même, au besoin, appelle à son secours l'invective et le sarcasme, qu'il faut principalement rapporter les succès des premiers réformateurs, et la vogue des sophistes du 18e. siècle. Alors on dut commencer à se servir indifféremment du mot *lettres* pour désigner les sciences, ou du mot *sciences* pour désigner les lettres, parce que la science étoit devenue plus *littéraire* et plus ornée, ou la littérature plus savante; et que la science offroit des modèles de l'art d'écrire, et le style, des modèles de l'art de présenter la pensée. Le siècle de Louis XIV rapprocha encore davantage la science, des lettres. L'art d'écrire s'y perfectionna en même temps que l'art de penser (j'emploie cette expression, quoique je la croie fausse, uniquement pour faire mieux entendre ma pensée), ou plutôt l'art de bien penser, se confondit avec l'art de bien écrire, et la distinction entre les sciences et les lettres dut être moins sensible.

Plus tard, on s'est jeté dans un excès opposé à celui des premiers temps. Des hommes de beaucoup d'esprit ont négligé le fond pour s'attacher uniquement à la forme, ou même, plus coupables, ils ont embelli un fond vicieux des formes

formes les plus séduisantes; et la partie littéraire de leurs écrits a été beaucoup plus remarquable que la partie scientifique. Alors on a dû considérer les nouvelles productions par leur côté le plus brillant, et l'on a dit de leurs auteurs qu'ils cultivoient les *lettres*. On les a appelés hommes de lettres, *littérateurs*, dénomination inconnue au siècle précédent; et comme il y avoit eu, dans les premiers temps, des savans sans littérature, dans le sens que nous attachons à cette expression, il y a eu, dans le dernier, des littérateurs sans véritable science.

Cependant cette classe d'hommes ou de gens de lettres s'est multipliée. La science vient lentement; elle est difficile à acquérir; les fruits en sont tardifs, et la dette que la société contracte envers le véritable savant, n'est presque jamais acquittée qu'à sa mémoire. Au contraire, à mesure qu'une nation avance, et que sa langue se forme et se polit, le talent d'écrire, et même de bien écrire, s'acquiert plus facilement, et s'exerce avec moins d'efforts et de travail. La science est le fruit de la méditation. Le style est beaucoup plus un art d'imitation, et les originaux multipliés présentent

plus de modèles. L'homme de lettres qui n'est que cela jouit en personne de sa réputation, et la gloire est pour lui un fonds, à la vérité quelquefois perdu pour sa mémoire, mais dont il retire, de son vivant, un profit assuré.

Au siècle de Louis XIV, il y avoit des orateurs, des philosophes, des poètes mêmes, qui en même temps qu'ils étoient littérateurs, possédoient la science des objets qu'ils traitoient. Dans le nôtre, il y a eu des hommes de lettres qui n'ont été ni orateurs, ni poètes, ni moralistes, ni historiens, pas même écrivains, à qui l'on a tenu compte, non de ce qu'ils ont fait, mais de ce qu'on a supposé qu'ils pouvoient faire; et le titre d'hommes de lettres a été, comme celui d'*avocat en parlement*, un titre sans fonctions, une qualification honorable qui s'acquiert sans frais, n'impose aucun devoir, et classe un homme sans le placer.

Il y a donc eu des hommes de lettres sans exercice, et à *la suite* de la littérature, comme il y avoit des abbés sans bénéfices, et à la suite de l'Eglise; des officiers sans *activité*, et à *la suite* de l'armée; et peut-être ces surnuméraires ont-ils produit partout les mêmes désordres.

Voilà une première cause du divorce qui s'est fait de nos jours entre les sciences et les lettres : celle-là tient aux hommes, mais il y en a une seconde qui vient des choses.

La philosophie qui étoit en vogue dans le dernier siècle, haïssoit la religion, et n'entendoit rien à la politique et à la morale; mais comme il faut un aliment à l'inépuisable activité de l'esprit humain, nos philosophes s'attachèrent exclusivement aux connoissances physiques, dans lesquelles de grandes et fécondes découvertes faites par des savans du siècle précédent, leur en promettoient beaucoup de petites, et dont plusieurs branches avoient été, jusqu'à eux, négligées ou dédaignées. Ils refusèrent donc le nom de sciences à ce qu'ils n'entendoient pas, ou ne vouloient pas entendre, pour en décorer les connoissances qui étoient l'objet de leur prédilection et de leurs études. Les sciences physiques furent donc les seules sciences, et les hommes qui les cultivoient, les savans par excellence. Le *naturalisme*, ou plutôt le matérialisme, qui faisoit le fond de toutes les nouvelles doctrines, gagnoit quelque chose à ces dénominations; et les gens de lettres, satisfaits de leur

partage, ne cherchoient point à troubler les savans dans la possession exclusive de la science. Les mathématiques, et tout ce qui en dépend, prirent les rênes de la science, sous le nom de *hautes sciences*, de *sciences exactes*, quoiqu'elles ne soient pas dans leur genre plus *exactes* que d'autres sciences dans le leur, et qu'elles soient surtout bien moins *hautes* dans leur objet. L'histoire naturelle se glissa aussi dans les études mêmes de l'enfance. Cette science, assurément, n'est ni *haute* ni *exacte;* mais elle s'occupe de la nature physique, et c'étoit là son titre de recommandation. Les sciences s'emparèrent donc de l'enseignement, et même, à une certaine époque, en bannirent les lettres; et l'on a pu voir, dans deux articles insérés récemment au *Mercure*, des réflexions aussi bien pensées que bien écrites, sur la révolution qui se fit alors dans le système d'éducation publique et particulière.

Mais toutes ces sciences, dont la matière, considérée dans sa *quantité* ou ses *qualités*, est le sujet, parlent une langue *technique* étrangère à la littérature proprement dite, et emploient des formes de style qui lui sont inconnues. Les unes procèdent par *axiomes*,

par *théorêmes*, par *corollaires*; les autres, par nomenclatures et classifications d'espèces et de genres. Là, le fond est tout, la forme est à peu près indifférente; et si ces compositions ont tout l'utile de la science, elles n'ont rien de l'agrément des lettres.

Il y a, au contraire, d'autres sciences dans lesquelles la forme est identifiée avec le fond; la *lettre* avec l'*esprit*, l'expression avec la pensée. La raison en est évidente : les sciences physiques peuvent absolument être enseignées avec des moyens purement physiques; on pourroit, à toute force, démontrer à un sourd l'astronomie avec des sphères, la géométrie avec des *figures* mobiles, la physique avec des expériences; lui apprendre l'histoire naturelle avec des *collections* de végétaux, de minéraux, d'animaux; et Pascal et Leibnitz ont inventé des machines avec lesquelles on exécute mécaniquement toutes les opérations de l'arithmétique. Mais la théologie, la morale, la politique, la jurisprudence, l'histoire, ne peuvent être enseignées que par la parole, de quelque manière qu'elles soient introduites dans l'esprit. Aussi ces sciences s'expriment dans la langue de la conversation ordinaire, et peuvent em-

ployer toutes les formes du style simple ou élevé, tempéré ou énergique, gracieux ou véhément. Si quelquefois, dans l'exposition des principes, on est forcé de dépouiller le style de ses agrémens, pour mieux se faire entendre à la raison; les applications et les développemens, débarrassés de la sécheresse des propositions fondamentales, admettent toutes les richesses de l'élocution, tous les mouvemens de l'éloquence et de la poésie. Ainsi, les Sermons de Bourdaloue et de Massillon, le poème de *la Religion*, sont une théologie littéraire, ou, si l'on veut, de la littérature théologique; l'*Esprit des Lois* est de la littérature politique; les *Discours sur l'Histoire Universelle*, de M. Bossuet, ou *sur l'Histoire Ecclésiastique*, de Fleury, les *Causes de la Grandeur et de la Décadence des Romains*, sont de la littérature historique; les oraisons funèbres de nos premiers orateurs, les *Caractères* de La Bruyère, etc., de la littérature morale; et les chefs-d'œuvre de notre scène appartiennent aussi à ce dernier genre.

Dans ces divers ouvrages, on a donc considéré l'expression en même temps que la pensée, ou plutôt on n'a pu considérer la pensée

que dans son expression, et le fond que dans la forme dont il est revêtu ; tandis que, dans les sciences physiques, on considère la science, abstraction faite des expressions sous lesquelles elle est présentée : et de là s'est introduite l'habitude de considérer, dans les unes, les lettres sans la science, et dans les autres, la science sans les lettres.

Il est vrai que, même pour les connoissances physiques, la science et les lettres peuvent être réunies, comme dans l'Histoire naturelle de M. de Buffon ; mais il faut prendre garde que ce grand écrivain n'est éloquent que lorsque, décrivant les *mœurs* et les *passions* des animaux, il fait, pour ainsi parler, d'une histoire toute physique une histoire morale, et c'est ce qui donne à ses tableaux tant de noblesse et d'intérêt.

Le nom de science est donc resté à peu près exclusivement aux sciences *naturelles*, ou plutôt matérielles : car ici revient l'éternelle équivoque des mots *nature* et *naturel*, appliqués uniquement aux rapports physiques des êtres ; comme si les rapports moraux n'étoient pas aussi *naturels* à l'être intelligent, et autant dans sa *nature*, que les rapports physiques le sont

dans la *nature* des êtres matériels. Le nom de *lettres* a plutôt signifié des connoissances morales ; mais, comme le nom de *sciences* présente à l'esprit quelque chose de plus profond et de plus grave, et celui de *lettres* quelque chose de plus agréable et de plus frivole, on s'est accoutumé à ne voir de vérité, d'exactitude, de solidité, de science, en un mot, que dans les sciences physiques : et cette opinion a eu sur l'enseignement des connoissances morales une secrète et fâcheuse influence.

Lorsque nous revenons à des idées plus justes, il faut se servir d'un langage plus exact ; et si l'on continue à employer les mots de *sciences* et de *lettres* en les opposant l'un à l'autre, il faut du moins, dans une discussion philosophique, avertir que cette opposition n'existe pas réellement, et qu'on ne pourroit la prendre à la rigueur sans risquer de perpétuer de fausses idées sur les *sciences* et sur les *lettres*. Disons donc que toutes les connoissances qui sont uniquement du ressort de l'esprit, réduites en système d'enseignement, sont des sciences, et qu'elles se divisent en sciences morales et en sciences physiques ; parce que les êtres et leurs rapports, qui sont l'objet des unes et des au-

tres, sont tous moraux ou physiques; parce que l'homme, qui perçoit toutes ses connoissances, et à qui elles se rapportent, est lui-même esprit et corps; et que les unes lui enseignent les relations ou rapports qu'ont entre eux les êtres *semblables* en intelligence, et les autres, les relations qu'ont entre eux les êtres *semblables* en *matérialité*.

Nous trouvons une nouvelle preuve de ce que nous avons dit des *lettres*, comme compagnes inséparables de toutes les sciences, quelles qu'elles soient, dans le nom de *belles-lettres*, appliqué exclusivement aux *lettres*, lorsqu'elles sont l'expression des sciences morales. En effet, les sciences dont l'être intelligent est le sujet, c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus noble dans l'être, sont seules susceptibles des formes les plus nobles du style libre ou mesuré, je veux dire, oratoire ou poétique. On dispute encore pour savoir si ces formes élevées de style s'appliquent avec le même succès au genre de littérature purement descriptif de la nature physique, et, quelque parti que l'on prenne sur cette question, il est certain que tout ouvrage d'éloquence ou de poésie, où l'être intelligent, ses pensées, ses af-

fections, ses actions, son pouvoir, ses devoirs, n'entreroient pour rien, au moins incidemment, quelque mérite de style qu'il eût d'ailleurs, seroit dépourvu de mouvement et de vie. De là vient que les anciens appeloient les belles-lettres, *humaniores litteræ,* parce que les belles-lettres parlent principalement à l'homme de lui-même et de ses rapports avec les êtres moraux; et encore, parce que, dans les lettres qui ont l'être moral pour objet, il entre, si j'ose le dire, plus de l'homme que dans les autres, puisque les lettres ou sciences purement physiques ne s'adressent qu'à l'esprit de l'homme, ou plutôt à son imagination; au lieu que les lettres morales, ou les *belles-lettres,* parlent à la fois à sa raison et à son cœur.

Mais en même temps on retrouve dans cette expression de *belles-lettres,* consacrée par l'usage, une preuve de la supériorité reconnue des lettres morales sur les *lettres* physiques, puisqu'on n'a pu nommer les premières que par le titre même qui marque leur prééminence. Ainsi, l'on avoue que les sciences morales sont les premières et les plus belles de toutes les sciences, puisqu'elles ne peuvent se produire que par le genre de lettres le plus beau

et le plus élevé. Les arts dont nous n'avons encore rien dit, sont des *moyens* des sciences, comme les sciences elles-mêmes sont des moyens de la première de toutes les sciences, de la science par excellence, la science de la société. Mais les arts sont des moyens moins nobles que les sciences, parce qu'ils sont moins purement intellectuels, et qu'ils opèrent sur la matière. C'est précisément pour cette raison qu'un siècle qui penchoit vers le matérialisme, a voulu les élever à l'égal des sciences, ou les confondre même avec elles, et qu'on a lu sur le frontispice de cette tour de Babel, élevée par l'orgueil et l'impiété : *Dictionnaire des Sciences, Arts et Métiers*, où la science de *policer* les hommes se trouve à côté de l'art de *polir* les métaux, et la *religion* tout auprès du métier du *relieur*. Mais les arts eux-mêmes se classent entre eux comme les sciences, et il y a des *beaux-arts* par la même raison qu'il y a des *belles-lettres*.

Dans les arts appelés *mécaniques*, l'industrie est sans doute fille de la pensée; mais, si j'ose le dire, la pensée de l'art appartient à des sciences que l'artisan ignore, et dont il ne fait que suivre les règles par imitation et par

routine. Ainsi le menuisier, qui fait des *ronds* et des *chevrons*, ne connoît pas et n'a pas besoin de connoître par démonstration les propriétés du cercle et des angles. Nous ne considérons donc, dans ces arts, que la main de l'artisan, et l'utilité immédiate que nous retirons de son ouvrage; à moins qu'un genre d'industrie nouveau et extraordinaire ne suppose dans l'ouvrier un véritable génie d'invention, et n'ajoute quelque chose même à la science sur laquelle son art est fondé.

Mais dans les productions des beaux-arts, tels que la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, les hommes faits pour en apprécier les beautés considèrent avant tout la partie morale, et s'arrêtent principalement sur l'expression que l'artiste donne à l'homme, et l'action où il le représente. Dans l'architecture, qui ne prête pas aux mêmes observations, on admire la régularité des proportions et l'harmonie des diverses parties d'un édifice: véritable beauté morale, ou du moins intellectuelle, dont le sentiment a son principe dans l'amour de l'ordre naturel à l'homme intelligent. La musique plaît aux ames sensibles, par l'expression fidèle des affections et des pas-

sions; et jamais, je crois, la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, n'auroient été appelées *les beaux-arts*, si les premières n'eussent imité que des animaux ou des fleurs; si l'architecture n'eût élevé ni palais ni temples, et que la musique n'eût cherché qu'à flatter les oreilles par des sons harmonieux, sans porter au cœur aucun sentiment : et l'on peut dire aussi que les productions de l'éloquence et de la poésie n'auroient pas été regardées comme appartenant aux *belles-lettres*, si l'éloquence n'eût été employée qu'à décrire la nature physique, ou que la poésie n'eût chanté que les jouissances des sens.

Aussi le siècle des belles-lettres, en France, fut aussi le siècle des beaux-arts. On peut même remarquer que les peintres célèbres de ce grand siècle s'attachoient beaucoup plus à l'*expression*, et que ceux du dernier âge s'attachent davantage aux *attitudes* (1); et un peu

(1) Les idées sur la beauté ont changé de la même manière. Au siècle de Louis XIV, on louoit dans un homme ou dans une femme la beauté des yeux ou de la figure, *siége de l'expression spirituelle;* aujourd'hui, on remarque beaucoup plus *la beauté des formes*.

plus occupés du physique de leurs compositions que du moral, rendent avec une vérité minutieuse, et assez souvent négligée par les habiles maîtres des siècles précédens, les accessoires purement matériels du tableau, comme les vêtemens, les meubles, le ciel, le paysage, l'architecture, etc. Le fini en tout est un mérite, sans doute; et si je fais cette observation, c'est uniquement pour prouver la tendance générale qui, dans le dernier siècle, entraînoit les *beaux-arts* comme les *belles-lettres* elles-mêmes, vers l'imitation et l'étude de la nature physique. Ainsi, l'architecture s'entendoit à enjoliver de petites maisons, et à distribuer de petits appartemens, beaucoup mieux qu'à élever de grands monumens; et la musique elle-même, entraînée dans cette défection générale, cherchoit bien moins des *expressions* vraies que des bruits savans.

On a pu remarquer jusqu'ici que nous avons compris les productions de l'éloquence et de la poésie sous le nom de *belles-lettres;* et sous le nom de *beaux-arts*, celles de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, de la musique. Cependant on appelle indifféremment l'éloquence et la poésie les *belles-lettres* ou les

beaux-arts ; et le *Dictionnaire* de l'Académie accrédite cette synonymie, ou plutôt cette confusion d'expressions, puisqu'il dit, à l'article *Beaux-arts* : « Qu'on appelle ainsi la peinture, » la sculpture, l'architecture, la musique, la » danse, en y joignant l'éloquence et la poé- » sie ». Et à l'article *Belles-lettres* : « On en- » tend par belles-lettres, la grammaire, l'élo- » quence et la poésie ». Il semble qu'une langue aussi exacte que la langue françoise, doit mettre plus de précision dans des expressions d'un usage habituel. L'éloquence et la poésie peuvent-elles être rangées dans la même classe que la peinture, la sculpture et l'architecture? Si l'éloquence et la poésie sont les *belles-lettres,* comment sont-elles encore les *beaux-arts?* Et l'orateur et le poète ne sont-ils que des artistes, comme le peintre et le musicien? L'élocution ou la parole est un art, il est vrai, et la versification est encore un art. Une science peut se découvrir, mais un art ne se devine pas, parce qu'il est plus aisé de découvrir les lois immuables de la nature, que de deviner les conventions variables des hommes. Pascal auroit tout seul découvert la géométrie; mais personne encore n'a parlé et n'a fait de vers,

sans avoir appris les règles du langage et celles de la versification. L'éloquence et la poésie peuvent se deviner, et ne s'apprennent pas. L'axiome ancien, *on naît poète, on devient orateur,* est vrai pour la poésie et faux pour l'éloquence. On naît éloquent comme on naît poète, et la connoissance de l'art de la versification ne fait pas plus un poète, que la connoissance de l'art de parler ne fait un homme éloquent. Combien ne voit-on pas de personnes, même dans les conditions les plus obscures et les plus illettrées, animées par une forte passion, s'exprimer avec éloquence, même avec poésie, tout en blessant les règles du langage, ou en ignorant celles de la versification. Si même le style poétique est autre chose que plus d'élévation dans la pensée, plus d'énergie et de vivacité dans le sentiment, une expression plus hardie et plus figurée, et qu'on le fasse consister dans les règles générales de la versification, ou dans les règles particulières de chaque espèce de poème, il faut renverser l'axiome que je citois tout à l'heure, et dire : *on naît orateur, on devient poète;* parce qu'il y a plus d'art ou plus de règles de convention dans la poésie ainsi considérée, que dans l'éloquence.

loquence. Les anciens, qui nous ont laissé de si beaux modèles de l'élocution oratoire, n'avoient pas de l'éloquence une idée parfaitement juste. Dans leurs constitutions populaires, où rien n'étoit naturel, où tout étoit art et convention, l'éloquence aussi étoit un art, et presque un métier. Leurs rhéteurs, véritables artistes ou artisans d'éloquence, enseignoient à penser par les *topiques* et les *lieux communs*. Ils voulurent même traiter la partie des passions par des analyses, et composèrent des traités minutieux et frivoles sur l'arrangement des mots et la forme des périodes. « Il semble, » dit Hugh Blair, qu'ils se fussent flattés de » former *mécaniquement* des orateurs comme » on forme des charpentiers...; tandis que l'é- » loquence doit être considérée comme un » don de la nature toujours fondé sur une » grande sensibilité d'esprit ». En un mot, si l'art peut faire un homme disert, la nature, même sans art, peut faire un homme éloquent; et la poésie n'est que de l'éloquence qui parle en mesure. La poésie qui, autrefois, étoit accompagnée du chant et même de la danse, est à l'éloquence ce que la musique est à la voix, et la danse au mouvement. Il est donc plus natu-

rel de considérer dans l'éloquence et la poésie ce qu'elles doivent à la nature, que ce qu'elles peuvent devoir à l'art, et de les désigner par l'*essence* plutôt que par l'*accident*. Il convient donc, ce semble, à la perfection, et même à la commodité du langage, de distinguer avec plus de précision les belles-lettres des beaux-arts, et de ne plus confondre sous une même dénomination l'éloquence et l'architecture, la poésie et la danse : car la danse est aussi au nombre des beaux-arts; et effectivement la danse est une peinture animée, et elle peut, comme la peinture, exprimer les sentimens, et surtout les passions.

Je reviens aux sciences et aux lettres. Sans doute, si l'on s'arrête au sens simple de ces deux expressions mises en opposition l'une avec l'autre, on peut être tenté de donner aux sciences le pas sur les lettres. Mais si l'on rend aux mots leur véritable signification, et que l'on distingue toutes nos connoissances en sciences morales et en sciences physiques, toute incertitude cesse, et un homme sensé ne peut pas hésiter sur la préférence qui est due aux sciences morales. D'Alembert disoit que celui à qui l'on donneroit à opter entre la gloire

d'un grand poète et celle d'un grand géomètre, et qui se décideroit sur-le-champ, se montreroit par cela même peu digne d'avoir à faire un pareil choix. J'oserois dire, au contraire, que celui qui pourroit balancer entre le mérite d'un grand orateur ou d'un grand poète (dans le genre moral) et celui d'un grand géomètre, montreroit peu d'élévation et de rectitude de jugement; parce que la géométrie, même dans ses découvertes les plus heureuses, uniquement occupée de matière et de rapports physiques, étend l'esprit sans influer en rien sur les mœurs; au lieu que l'éloquence et la poésie dirigent les affections de l'homme vers un but utile, en même temps qu'elles éclairent sa raison sur ses devoirs. Il est vrai que d'Alembert considère uniquement la gloire que les hommes dispensent assez souvent au gré de leurs caprices; tandis que je considère l'utilité, seul objet que les hommes raisonnables doivent se proposer dans leurs travaux.

Je ne dirai pas que cette supériorité des sciences morales sur les connoissances physiques étoit la base et la règle de la distinction reçue autrefois dans nos universités entre les différens grades, et qui plaçoit la médecine,

par exemple, après la jurisprudence, parce qu'on est accoutumé à regarder comme des préjugés toutes ces idées de nos anciennes écoles. Mais je ferai observer que le peuple, plein de sens et de raison dans les choses morales, pourvu toutefois qu'on ne l'enivre pas de l'idée absurde de sa supériorité politique; le peuple, dans ses notions simples et non altérées par de faux raisonnemens ou par les illusions de la vanité, attache un grand prix aux études purement intellectuelles; et tout homme à qui il suppose quelques connoissances de ce genre, est, à ses yeux, un être recommandable. Cette opinion, vraie au fond, l'a même égaré dans les premiers temps de nos troubles, parce qu'il en a fait dans la pratique une application ridicule, et qu'il s'est persuadé que les professions les plus studieuses devoient être les plus instruites, et que les avocats, les gens d'affaires et les curés, étoient beaucoup plus savans en science législative que les classes supérieures de la société. Il accorderoit difficilement le titre d'homme savant à celui qu'il verroit occupé à courir après des papillons, à coller des herbes, à ramasser des pierres; et tandis que, dans les professions savantes et lettrées, chacun est na-

turellement porté à regarder l'objet qu'il cultive comme le premier et le plus important de tous, le peuple regarde les sciences physiques, les travaux champêtres, les arts manuels, qui ont fait éclore tant de livres, de systêmes et de *sociétés*, comme les plus vils ou du moins les derniers, par comparaison avec les études de l'homme de lettres; et il ne connoît pas plus le mérite de ses propres occupations, qu'il n'en connoissoit la douceur au temps que Virgile s'écrioit :

O fortunatos, nimiùm sua si bona norînt Agricolas !

On peut observer que les savans eux-mêmes, les savans en science physique, rendent hommage à la supériorité des rapports moraux qui distinguent l'ordre où les hommes se trouvent placés, puisqu'ils aiment à présenter, sous les dénominations qui expriment des relations humaines, les rapports mêmes des êtres dépourvus d'intelligence. M. de Buffon croyoit les bêtes des machines; et cependant les descriptions animées, et peut-être un peu trop éloquentes qu'il a faites de leurs habitudes et de leurs instincts, ou,

pour parler avec les naturalistes modernes, de leurs *mœurs* et de leurs *passions*, tirent tout leur mérite des *intentions* qu'il semble leur supposer, et dont il fait partager à ses lecteurs l'illusion ou la vérité. On fait des poèmes sur les *sexes* des plantes et sur les *affections* des végétaux; les plantes et les coquillages sont classés par *familles;* et c'est peut-être ce qui fait que nos savans traitent l'homme comme une *espèce*. Je lisois, dans l'extrait de l'Eloge de M. Adanson, qui a établi dans le monde savant cinquante-huit *familles* nouvelles de végétaux, que les botanistes, dans leurs classifications, cherchent à découvrir la *subordination des caractères;* et je n'ai pu m'empêcher de désirer qu'ils fissent part de leurs découvertes dans ce genre aux moralistes, qui cherchent depuis long-temps quelque chose de semblable entre les hommes, et même sans pouvoir le trouver.

Il semble qu'on *humanise* (si l'on me permet cette expression dans ce sens) les êtres matériels à proportion qu'on matérialise l'homme. Il n'est question que des sensations de l'homme et de l'intelligence des animaux. Le peuple de la création conspire pour en détrôner le roi;

et à la tête de cette faction de sujets rebelles, on compte des hommes dont l'esprit et les talens promettoient à la cause de l'intelligence de puissans défenseurs. La conjuration gagne; et bientôt l'univers, sans chef, ne sera plus qu'une vaste république fondée aussi sur *la liberté* des appétits et *l'égalité* des instincts.

Nous n'avons considéré jusqu'à présent les sciences et les lettres que relativement à l'homme qui les cultive. Il faut surtout les considérer relativement à la société, qui en fait des moyens de conservation et de perfectionnement; et sous ce dernier rapport, la prééminence des connoissances morales nous paroîtra encore plus assurée.

L'homme, en effet, appartient à la société par la nécessité de sa nature; et la grande erreur des philosophes du dix-huitième siècle, est de l'avoir considéré comme un être isolé qui n'appartient qu'accidentellement à la société, ou dont l'état naturel de société est un état prétendu primitif : état chimérique, et qui n'est pas même l'état sauvage tel que nous le connoissons.

L'homme doit donc être considéré dans la famille, société domestique, société de pro-

duction ; et, sous ce rapport, société physique; et dans le gouvernement ou l'Etat, société publique, société de conservation, c'est-à-dire, de perfectionnement ; et, sous ce rapport, société morale.

On voit déjà que les sciences et les arts physiques servent aux besoins physiques de la famille ou de l'homme domestique, et que les sciences morales, qui sont proprement la science du *pouvoir* et des *devoirs*, servent à la direction et au gouvernement de la société publique, et doivent être l'objet des études de l'homme public.

En effet, de toutes les sciences physiques, géométrie, astronomie, métallurgie, zoologie, botanique, médecine, etc.; les unes mesurent et divisent nos héritages, ou règlent sur le cours des saisons le temps de nos travaux ; les autres nous font connoître les plantes que nous devons cultiver, et leurs propriétés; les animaux qui nous aident dans nos labeurs, et les soins qu'ils demandent ; et nous enseignent à façonner les métaux pour nos divers usages.

La médecine guérit nos corps, les arts mécaniques nous logent et nous vêtissent, l'agriculture nous nourrit ; et toutes ces connois-

sances, absolument toutes, se rapportent plus ou moins prochainement à quelque besoin de l'homme physique ou domestique.

La science de la religion, qui embrasse celle de la politique, éclaire l'homme sur le *pouvoir* de la Divinité, source première de tout *pouvoir* humain; et dans les rapports de l'homme avec la Divinité, c'est-à-dire, dans ses *devoirs*, elle lui montre le motif et la règle de ses *devoirs* envers lui-même et envers ses semblables, ou de ses rapports avec eux : car l'homme ne *peut* rien sur l'homme que par Dieu, et ne *doit* rien à l'homme que pour Dieu. Toute autre doctrine ne donne ni base au pouvoir, ni motif aux devoirs : elle détruit la société, en ne faisant du pouvoir qu'un contrat révocable à volonté; elle dégrade l'homme, en ne faisant de ses devoirs qu'un marché entre des intérêts personnels. La religion et la politique sont donc la science des hommes publics; et l'histoire, qui n'est que le récit des faits de la société religieuse ou de la société politique, ajoutant l'exemple aux leçons, nous fait voir dans l'indépendance du pouvoir et dans l'observation des devoirs, la cause de la prospérité de la société; et dans les atteintes portées au pouvoir,

dans l'infraction des devoirs, le principe de sa décadence.

Sans doute le gouvernement doit favoriser la culture des sciences physiques et la pratique des arts mécaniques, parce que, institué pour protéger l'homme et la famille, il doit seconder de toutes ses forces les moyens de leur conservation. Il fait même servir ces sciences à la défense extérieure de l'Etat, au commerce, à la navigation; il confie aux beaux-arts la mémoire des grands hommes et le souvenir des grandes actions; et la religion les emploie aussi à embellir ses temples, et à donner à son culte plus de pompe et de majesté. Mais ces sciences et ces arts n'entrent que comme moyen accessoire et secondaire dans le but que se proposent les sciences morales; et s'il est utile à l'homme public d'employer ceux qui les cultivent, loin d'en faire lui-même l'objet de ses études, il doit en redouter le goût, comme une distraction dangereuse à des occupations plus importantes; et l'on a pu remarquer en France, avant la révolution, un peu trop de penchant dans les hommes publics à cultiver les sciences physiques, et que l'on peut appeler domestiques.

On ne peut s'empêcher d'observer, pour répondre à ceux qui exaltent outre-mesure les progrès que les sciences et les arts physiques ont faits dans le dernier siècle, que les plus grands travaux des arts qui existent en Europe, monumens du génie et de la puissance des Romains, que les temps et la barbarie n'ont pu détruire, datent d'une époque où les sciences de calcul étoient encore dans leur enfance; et que, même bien avant l'invention de la boussole et les progrès de l'art nautique, et dès la plus haute antiquité, il y avoit dans le monde un commerce fort étendu, et il s'étoit fait des voyages maritimes de très-long cours. Sans doute l'industrie humaine est puissamment aidée aujourd'hui par les méthodes nouvelles de calcul et leur application aux arts, ainsi que par les machines qui ont été inventées; mais ce qui doit rabaisser notre orgueil, est, si l'on y prend garde, qu'à mesure que le génie devient la propriété de tous ou de la société, il est moins une qualité de l'individu; et sans doute aussi que plus on découvre, moins il reste à découvrir. Dans les arts, là où il y a beaucoup de machines pour remplacer l'homme, il y a beaucoup d'hommes qui ne sont que des ma-

chines, et dont toute l'industrie se borne à tourner toute la vie une manivelle, ou à faire mouvoir un balancier. Dans les sciences, à mesure qu'il y aura plus de *génie écrit*, on trouvera moins de ces *illuminations soudaines* qui distinguent les esprits originaux et créateurs, les premiers de tous dans la hiérachie des intelligences humaines. Mais cette juste confiance que l'on doit aux inventeurs dans les sciences physiques, on l'accorde malheureusement aux innovateurs en sciences morales : et l'on voit des hommes qui, faute de temps, de connoissance ou de réflexion, ne peuvent approfondir ces grandes questions, au lieu de déférer à l'autorité suprême de la société religieuse, où se trouve la plénitude de la lumière et de l'intelligence, machines dans un autre genre, chercher leur religion toute faite dans Voltaire, leur morale dans Helvétius, comme ceux qui ne savent ou ne veulent pas calculer, cherchent des *comptes tout faits* dans leur *Barême*.

C'est ici le lieu d'observer une différence essentielle qui distingue les sciences morales des sciences physiques.

Il a existé de tout temps, et aussitôt que l'homme et la famille, une géométrie, une bo-

tanique, une zoologie, une médecine, une astronomie, qu'on peut appeler naturelles ou domestiques. Les fables païennes, qui ne sont que des vérités défigurées, font les dieux auteurs de tous les arts nécessaires aux hommes; et la raison toute seule est forcée de reconnoître que celui qui a créé le genre humain, a dû lui donner, au premier instant de son existence, les moyens de se conserver. Effectivement, ces connoissances primitives, élémentaires, si nous les comparons aux nôtres, mais suffisantes à l'âge de chaque société, on les retrouve, et chez les peuplades en état sauvage, et dans les familles champêtres qui, quoiqu'au sein des sociétés civilisées, vivent dans un état purement domestique.

C'est d'après ces connoissances pratiques et traditionnelles de sciences physiques et d'arts mécaniques, que le sauvage construit son canot et sa cabane, dirige sa course à travers les forêts, navigue sur les fleuves, connoît les plantes qui lui servent de nourriture ou de remède, et les animaux qui peuvent satisfaire ses besoins; fabrique ses armes, ses vêtemens et ses ustensiles, et donne à tout ce qu'il fait, sinon la forme la plus parfaite, du moins une forme

convenable, je veux dire suffisante et appropriée aux fins qu'il se propose. C'est d'après ces mêmes connoissances, qui ont, et de bien longtemps, précédé nos théories et nos explications, que le paysan, loin des savans et des cités, pratique avec confiance ce qui souvent est pour nous matière à discussion et à problême; qu'il bâtit sa chaumière, fabrique ses outils, élève ses bestiaux, cultive ses terres, et en manufacture les produits pour ses divers usages; et quoique les philosophes soient portés à regarder toute cette pratique immémoriale comme une routine, ainsi qu'ils regardent tous les vieux principes comme des préjugés, il est aisé de remarquer que leurs prétendues découvertes n'ont, heureusement sans doute, rien changé à la pratique générale et constante des premiers et des plus nécessaires des arts, dont les progrès sont dus plutôt à l'industrie successive de ceux qui les exercent, qu'aux lumières de ceux qui dissertent sur leurs procédés. Ces nouvelles méthodes d'agriculture et de bien d'autres arts, prônées à grand bruit, éprouvées à grands frais, ne sont nulle part usuelles, même chez leurs inventeurs. Les inventions les plus heureuses ne sont presque jamais

que l'introduction dans un pays de ce qui étoit depuis long-temps connu et usité dans un autre ; et souvent même les savans n'ont fait que chercher la raison des pratiques populaires. Ainsi l'on saignoit bien avant de connoître la circulation du sang ; on faisoit des pompes avant d'avoir découvert la pesanteur de l'air, et l'on dérivoit les eaux avant de se douter seulement des lois de l'hydraulique.

Concluons donc qu'il y a eu de tout temps chez les hommes, et dans toutes les sociétés, même les moins avancées, toutes les connoissances physiques nécessaires à leur conservation; que jamais société n'a péri faute de cette connoissance ; et que cette connoissance plus ou moins étendue, suivant l'âge des diverses sociétés, s'est toujours développée à mesure de leurs besoins, et plutôt par des progrès insensibles que par de grandes et subites découvertes.

Mais il n'en est pas de même de la morale. Sans doute il y a eu chez tous les peuples une religion et une morale *naturelles,* venues aussi, comme les connoissances primitives des arts nécessaires, par une tradition immémoriale qui remonte à l'origine du genre humain, et par conséquent à Dieu, père des hommes, et

qui en a été *nécessairement* le premier instituteur; mais bien loin que cette religion et cette morale naturelles aient suffi à la conservation morale des sociétés, je veux dire à leur perfection, comme les arts ont suffi à leur conservation physique, les passions humaines ont partout plus ou moins obscurci, effacé même ces principes de religion et de morale naturelles, par toutes sortes d'erreurs et d'extravagances, même là où les besoins des hommes ont le mieux développé et le plus perfectionné les connoissances primitives des sciences et des arts; et l'on peut dire que les hommes ont souvent détérioré la morale, à mesure qu'ils ont perfectionné la physique. Ce n'est que la religion révélée, et la morale qu'elle a enseignée à l'homme, et le droit politique qu'elle a introduit dans les gouvernemens, qui ont fait disparoître de l'état public et légal des sociétés les grands désordres, les désordres publics, et qu'on pourroit appeler *les péchés du monde*, parce qu'ils étoient universellement pratiqués dans les mœurs, et permis ou publiquement avoués par les lois : la polygamie, le divorce, l'usure excessive, le meurtre de l'enfant, l'esclavage de l'homme, la prostitution religieuse,

les spectacles barbares ou licencieux, le droit atroce de guerre, qui mettoit le vaincu tout entier à la disposition du vainqueur, le culte des fausses divinités, et le plus criminel de tous les désordres, l'immolation des victimes humaines.

Les sciences morales, qui sont toutes renfermées dans la science du Christianisme, appliqué à la direction morale de l'homme, et au gouvernement politique de la société, sont donc nécessaires à la conservation de la société, comme la connoissance des arts physiques est nécessaire à le subsistance de l'homme, mais avec cette différence, que l'enseignement de la morale chrétienne ne pourroit cesser ou faire place à l'enseignement d'une autre morale, sans que la société ne retombât dans un chaos moral et politique, dont notre révolution nous a donné l'idée et fourni l'exemple; au lieu que les sciences physiques, au moins dans beaucoup de parties, pourroient n'être plus cultivées, sans qu'il en résultât un désordre sensible dans la société même domestique. A la vérité, on ne sauroit peut-être plus résoudre les difficultés d'une géométrie transcendante, mais on bâtiroit des maisons, on fileroit la laine, on ourdiroit des étoffes. On

oublieroit peut-être les prodiges ou les prestiges de l'électricité et du galvanisme, mais les bienfaisantes merveilles de l'agriculture n'en seroient pas moins à notre usage journalier. On ne connoîtroit peut-être plus aussi bien les plantes de l'Amérique et les animaux de l'Afrique, mais la culture des plantes usuelles, et l'éducation des animaux domestiques n'en seroient pas moins pratiquées. Si l'on observoit avec moins d'attention la structure du corps humain, on n'en seroit pas moins habile à sonder l'abîme de son cœur; et en un mot, n'y eût-il plus de botanistes de profession, de chimistes, de zoologistes, de naturalistes, il y auroit des rois, des magistrats, des guerriers, des prêtres, des laboureurs, des artisans, des orateurs, des poètes, des moralistes, des jurisconsultes; la religion, la morale, la politique, les lois, les mœurs, l'ordre enfin, et par conséquent toute la société : car là où est l'ordre, dit le grand livre, « tout le reste vient comme » par surcroît ».

Il semble même aujourd'hui que les grandes créations du génie de la physique soient épuisées. Le petit esprit succède; et l'on cherche moins à découvrir qu'à perfectionner, ou

plutôt à raffiner sur la perfection (1). C'est ce dont on peut se convaincre, en lisant dans les journaux les comptes rendus à la *Société d'encouragement*, et dans le *Journal de Physique*, des progrès annuels des arts et des sciences. Assurément, ceux qui jouissent des productions des arts sans être initiés dans leurs petits secrets, doivent être étonnés d'apprendre qu'on propose encore des prix pour la construction d'un métier à faire des étoffes façonnées et brochées, pour la fabrication des peignes des tisserands, pour la fabrication du fer-blanc, etc., après avoir admiré depuis si long-temps ces belles étoffes à grands ou à petits dessins, sorties de nos fabriques, et qui servoient aux ornemens d'Eglise, aux tentures des appartemens, aux ajustemens mêmes des femmes; ces belles toiles de Flandre ou de Hollande, qui réunissent la solidité des tissus de fil à la finesse des mousselines des Indes; ces ouvrages de fer-blanc battu, qui ont le poli et les formes élégan-

(1) Voyez des réflexions sur ce sujet dans le numéro du *Mercure* du 28 mars dernier, par M. Guairard, dont les articles offrent un rare mérite de principes, d'érudition, de raisonnement et de style.

tes de pièces d'orfévrerie. Nous avons le bien, nous voulons le mieux ; nous avons le mieux, nous voulons le mieux du mieux ; nous cherchons *le fin du fin*, comme disent les bonnes gens ; et nous ressemblons à cet homme *aux petites commodités*, dont parle La Bruyère : « Hermippe faisoit dix pas pour aller de son lit » dans sa garde-robe, il n'en fait plus que neuf » par la manière dont il a su tourner sa cham- » bre : combien de pas épargnés dans le cours » d'une vie ! Ailleurs, l'on tourne la clé, l'on » pousse contre ou l'on tire à soi, et une porte » s'ouvre : quelle fatigue ! Voilà un mouve- » ment de trop qu'il sait s'épargner ; et com- » ment ? C'est un mystère qu'il ne révèle point. » Il est à la vérité un grand maître pour le res- » sort et la mécanique, pour celle du moins » dont tout le monde se passe. Hermippe tire » le jour de son appartement d'ailleurs que de » la fenêtre ; il a trouvé le secret de monter et » de descendre autrement que par l'escalier ; » et il cherche celui d'entrer ou de sortir plus » commodément que par la porte ».

Je ne dirai pas que cette recherche hâtée, forcée, d'une perfection quelquefois chimérique dans les arts, a des inconvéniens domestiques

et politiques; qu'elle favorise beaucoup trop les progrès du luxe et l'instabilité de la mode; et qu'au lieu que le progrès lent, mais infaillible, des arts laissés à eux-mêmes, donne le temps aux anciens ouvrages et aux anciens ouvriers de s'user et de finir sans déplacement et sans révolution, ces progrès trop pressés tendent à élever sans cesse de nouveaux ouvriers sur la ruine et la misère des anciens : je ne dirai pas cela, parce que peut-être je ne serois pas entendu; mais je ferai remarquer que, tandis que nous ne sommes jamais contens de la perfection des arts, nous le sommes toujours assez de la perfection de la morale. Les artistes disent : « Ce qui est bon, ce qui est parfait, » il faut le perfectionner encore ». Et les législateurs disent, écrivent : « Lorsque les mœurs » sont corrompues, il faut affoiblir les lois ». C'est-à-dire, ce qui est mauvais, il faut le détériorer; et en même temps que, pour la facilité du luxe et des besoins factices, nous ajoutons sans cesse à la théorie des arts, nous entourons la vertu de difficultés et de dangers, en corrompant par d'imprudentes tolérances les lois qui sont la théorie des mœurs.

La physique a fait, de son côté, ses petites

découvertes. On a aperçu enfin de l'irritabilité dans la *laitue,* et les conduits par où respire le *sureau,* l'*hièble* et l'*hortensia*. La minéralogie, plus riche de trois nouveaux métaux, le *rhodium,* l'*irridium* et l'*osmium,* possède en tout vingt-neuf métaux. Hélas, la société n'en possède que deux, et la cupidité qu'ils allument y produit d'étranges désordres ! La chimie a fait aussi ses petites décompositions, et soumis à de nouvelles analyses les substances mille fois analysées. L'astronomie a découvert, à la vérité, dans la lune, un *point lumineux,* qui est infailliblement un volcan, et ne peut être que cela; car ce n'est pas, cette fois, *une souris logée entre les verres :* mais après tant d'observatoires, d'observateurs et d'observations, elle nous apprend que les étoiles sont cinq fois plus près de nous qu'on ne l'avoit cru jusqu'ici. Certes, si l'astronomie est une *haute* science, elle n'est pas, en tout du moins, une science *exacte;* et s'il n'y avoit pas plus de certitude dans ses autres théories, de tous les *Essais* sur l'astronomie, le plus satisfaisant seroient les vers sublimes de M. de Fontanes.

Je rentre dans le sujet général de cette discussion, et je dis que si les connoissances mo-

rales sont nécessaires à la direction de la société, si les connoissances physiques sont utiles à la subsistance de l'homme, les premières sont au-dessus des autres, comme la société est au-dessus de l'homme, le général au-dessus du particulier, l'intelligence au-dessus de la matière, et les devoirs au-dessus des besoins.

Ceux qui classent les connoissances humaines dans un ordre inverse, et donnent ainsi le pas aux sciences physiques, suivent en cela beaucoup moins leur propre esprit que l'esprit de leur siècle, dont les philosophes les plus vantés, rétrogradant vers les idées matérielles de l'enfance, ne voient dans l'homme que des organes et des sensations; dans les relations, que des besoins et des jouissances; dans la société, que le *nombre;* dans l'univers enfin, que la matière (1). De là le vice juste-

(1) Ce matérialisme passe dans l'expression littéraire. On a beaucoup applaudi ce vers d'une tragédie nouvelle :

..... J'avois lentement amassé la vengeance.

Les bons auteurs du siècle de Louis XIV auroient dit *médité* la vengeance, parce que la vengeance se *médite* et ne s'*amasse* pas; mais la figure est toute physique, et elle plaît par de secrets rapports aux dispositions générales du siècle.

ment reproché à l'éducation moderne, de faire des sciences de mesure et de calcul, utiles au petit nombre, le fond de l'instruction pour tous : étude stérile et solitaire, dans laquelle l'esprit, agissant sur lui-même, se dessèche, se consume sur des abstractions muettes pour la raison comme pour le cœur, et devient quelquefois inhabile à concevoir les hautes vérités et les grands sentimens de la morale.

On occupoit aussi naguère beaucoup trop les enfans de zoologie, de botanique, d'histoire naturelle ; et soit que les études géométriques, qui supposent plus de patience que de génie, absorbent la faculté de penser, ou même la fanssent, en lui faisant contracter l'habitude de soumettre au compas et au calcul ce qui doit n'être que jugé et senti ; soit que les recherches d'histoire naturelle, qui exigent plus de mémoire que d'esprit, rétrécissent l'intelligence en l'arrêtant sur une foule de détails minutieux, il est certain que les siècles où ces sciences seront exclusivement cultivées, ne seront point des siècles d'éloquence, de poésie, de religion, de morale. Les esprits bornés en prennent occasion de contester l'utilité des belles-lettres ou la vérité de la religion, mais les

hommes éclairés n'y voient que l'influence dangereuse de ces cultures ingrates, où, hors quelques-uns qui en font aux arts des applications utiles, le grand nombre laboure sans semer, et voit la première fleur de l'imagination, et même du sentiment, se flétrir sur des contemplations arides, et de stériles nomenclatures.

Il peut néanmoins être utile pour le progrès des sciences physiques et des arts mécaniques, que ceux qui les cultivent et qui y ont consacré leurs talens et leurs veilles, attachent à leurs travaux une grande importance; dussent-ils même mettre leurs connoissances au-dessus de toutes les autres, et se croire eux-mêmes les personnages les plus utiles à l'État. Cette opinion n'a rien de dangereux tant qu'elle ne sort pas du cabinet du savant, ou de l'atelier de l'artiste : s'il faut des comédies, cette vanité des diverses professions peut fournir aux poètes une mine inépuisable de ridicules : et Molière y a puisé des sujets de scènes aussi plaisantes qu'elles sont philosophiques. Mais ce ridicule devient un véritable désordre, si les gouvernemens, qui doivent tout voir de très-haut pour tout mettre à sa place, épousant les prétentions particulières des savans ou

des artistes, perdent la juste mesure des choses, et donnent aux études physiques l'importance qui n'est due qu'aux sciences morales, à ces sciences qui sont proprement les sciences de la société, et où se trouve la règle du pouvoir et des devoirs. Les études physiques peuvent faire la réputation d'un savant, mais elles ne sauroient faire la gloire d'une nation. C'est à ses orateurs, à ses poètes, à ses moralistes, à ses politiques, que la France doit la prééminence morale qu'elle avoit obtenue en Europe, et non à ses physiciens ou à ses géomètres. Dans ce genre de connoissances, les autres peuples nous ont égalés, ou même surpassés; et je crois même que la haute estime accordée de nos jours aux mathématiques, a été cause que nos philosophes, plus jaloux de la gloire de la géométrie que de celle de leur pays, ont professé une admiration exagérée pour tout ce qui nous venoit de la patrie de Newton.

Il faut observer encore que les chefs-d'œuvre des grands maîtres en sciences morales peuvent tout au plus être égalés, et ne sauroient être surpassés. La gloire de ces beaux génies est si bien affermie et si universellement re-

connue, que ceux mêmes qui aspirent à devenir leurs rivaux, commencent par rendre hommage à la supériorité de leurs talens. Mais il n'en est pas tout-à-fait ainsi dans les sciences physiques : le progrès continuel et indéfini des connoissances physiques, des expériences mieux faites, des faits en plus grand nombre et mieux observés, des méthodes de calcul plus simples et plus rigoureuses, sont cause que les derniers venus, quelquefois avec moins de génie, font oublier ceux qui les ont précédés dans la même carrière, et souvent les redressent, tout en se servant, pour aller en avant, de leurs découvertes, et même de leurs erreurs. Aujourd'hui un élève de l'Ecole polytechnique peut savoir plus de géométrie que Newton lui-même, puisqu'il peut savoir son *Newton* et ce qu'on a ajouté à la science depuis ce grand géomètre. Qui de nous n'a pas été accoutumé, dès son enfance, au plus profond respect pour les noms de Buffon et de Linnée? Et cependant on apprend aujourd'hui que Buffon passe, aux yeux des savans, plutôt pour un grand écrivain que pour un profond naturaliste; et que Linnée, ou *Linnæus* (car on lui rend son nom en *us*, depuis

qu'on le dépouille de sa science) a beaucoup plus travaillé ses succès que ses ouvrages, et qu'il y a plus d'adresse et de *savoir-faire* dans sa réputation, que de solidité dans ses systêmes : nouvelle preuve de la supériorité des sciences morales, complètes dès leur origine, parce qu'elles sont nécessaires au premier âge de la société comme au dernier, et dans lesquelles, pour cette raison, on peut présenter la vérité sous de nouvelles formes, mais non découvrir de nouvelles vérités, *non nova, sed novè ;* au lieu que la science physique, donnée à l'homme comme un amusement dans le lieu de son exil, doit, pour remplir jusqu'à sa fin cette destination, offrir à son goût inépuisable pour la nouveauté un continuel aliment. Et de là vient que les erreurs en physique laissent le monde matériel tel qu'il est, et que le soleil n'éclaire pas moins l'univers, soit qu'on le croie fixé au centre du système planétaire, ou qu'on le croie en mouvement autour de la terre ; au lieu que les erreurs en morale jettent le trouble dans le monde social, et qu'il n'est pas indifférent, par exemple, de placer le pouvoir dans le peuple, ou de le confier à un chef unique.

On ne peut s'empêcher d'être frappé du contraste que présente aujourd'hui l'étude de l'histoire naturelle : d'un côté, ce sont des détails d'une extrême ténuité, une recherche d'*infiniment petits* qu'on n'aperçoit qu'au microscope, une décomposition sans fin des parties les plus imperceptibles de la matière ; il me semble même avoir vu dans les éditions complètes de M. de Buffon, des tables anatomiques contenant la mesure en pouces et en lignes des plus petits organes des plus petits animaux ; et lorsqu'on rapproche cette extrême exactitude dans les petites choses, des erreurs du même auteur sur la *Théorie de la Terre*, on ne peut s'empêcher de s'écrier : *Vanité des vanités !* et de voir le petit esprit, c'est-à-dire l'esprit des petites choses, qui a été le trait caractérisque du dernier siècle. C'est cependant avec toutes ces petites choses que se font de grandes réputations, et l'on peut dire : *In tenui labor, at tenuis non gloria.* Ces recherches minutieuses étendent la science plutôt qu'elles n'agrandissent les esprits. Il faudroit peut-être considérer la nature plutôt en poète qu'en chimiste, et la peindre au lieu de la décomposer. Néanmoins, cette extrême peti-

tesse de détails seroit d'un grand prix, même aux yeux d'un homme instruit et d'un esprit élevé, si l'on n'y cherchoit que des motifs d'admiration pour la puissance et la sagesse du Créateur, plus merveilleuse peut-être dans les organes du ciron que dans ceux de l'éléphant. Mais bien loin de s'élever à ces considérations qui ennoblissent tout, et donnent aux plus petites choses une importance réelle, trop souvent les hommes les plus occupés de l'étude et de la contemplation de la nature, font servir leur science à nier l'existence de la Divinité ou à calomnier sa sagesse; et nous ressemblons à des enfans mal élevés, qui, introduits dans un cabinet de curiosités, après avoir tout regardé, touché à tout, quelquefois tout dérangé, au lieu de remercier le maître de sa complaisance, sortiroient sans l'avoir salué, et finiroient même par lui dire des injures.

Mais en même temps, des esprits plus étendus ou plus systématiques, qui sentent ce côté foible des sciences naturelles, essaient de leur donner plus d'importance, en généralisant ces connoissances, toutes de particularités et de détails, et, si j'osois me servir de cette ex-

pression, toutes *de pièces et de morceaux* : ils classent, bon gré, mal gré, tous ces faits dans des systêmes généraux, où de grands mots semblent présenter de grandes idées, et ne déguisent quelquefois que d'insignes extravagances. Avant d'avoir examiné la grande question de savoir si l'on peut généraliser la science des corps, et s'il y a une autre science générale que la métaphysique, qui n'est, à proprement parler, que la science morale considérée dans sa généralité la plus absolue; avant d'avoir fait la différence de la *collection* ou de la totalité à la *généralité*; et s'être demandé à eux-mêmes si les corps étendus, divisibles, successifs, bornés à un *temps* et à un *lieu*, peuvent être considérés *généralement* ou bien *collectivement;* et s'il y a un autre être *général* que l'intelligence, et d'autres rapports *généraux* que ceux qui existent dans les esprits, les savans ne nous parlent que de la *nature;* de la *chaîne* des êtres, de *végétal originaire*, d'*animal unique*, prototype de tous les végétaux et de tous les animaux, et dont toutes les plantes et tous les animaux (l'homme compris) ne sont que des modifications. Dans ce systême, récemment combattu par M. Deluc,

le savant de l'Europe le plus versé dans la connoissance de la nature, et qui a le mieux vu la fin et le véritable objet de toutes les sciences physiques, « tous les animaux, toutes les » plantes, ne sont que des modifications d'un » animal, d'un végétal originaire..... Le règne » animal n'est en quelque sorte qu'un animal » unique, mais varié et composé d'une mul- » titude d'individus, tous dépendans de la » même origine..... Les êtres les plus impar- » faits aspirent à une nature plus parfaite. » C'est pourquoi les espèces remontent sans » cesse à la chaîne des corps organisés par » une sorte de *gravitation vitale*..... Les ani- » maux tendent tous à l'homme; les végétaux » aspirent tous à l'animalité; les minéraux » cherchent à se rapprocher du végétal..... Si » l'on considère que la terre couverte d'eau a » été exposée aux rayons du soleil pendant une » multitude de siècles, les substances les plus » échauffées par ses rayons, et favorisées par » l'humidité, se sont peu à peu figurées à » l'aide de cette vie interne de la matière, et » elles ont donné naissance à *une sorte* d'é- » cume ou de limon gélatineux, qui a reçu » graduellement une plus grande activité par

» la

» la chaleur du soleil. *Sans doute*, on vit pa-
» roître des ébauches *informes*, des êtres im-
» parfaits, que la main de la nature perfec-
» tionna lentement, en les imprégnant d'une
» plus grande quantité de vie. D'ailleurs, la
» terre, dans sa jeunesse, devoit avoir plus de
» sève et de vigueur végétative que dans nos
» temps actuels, que nous la voyons épuisée
» de productions.... Notre monde est *une sorte*
» de grand polypier dont les êtres vivans sont
» les animalcules. Nous sommes des *espèces*
» de parasites, de cirons; de même que nous
» voyons une foule de pucerons, de lichens,
» de mousses, et d'autres races qui vivent aux
» dépens des arbres. Nous sommes formés de
» l'écume et de la crasse de la terre ». Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien ces expressions, *atténuantes, une sorte, une espèce, en quelque sorte, sans doute*, etc., sont peu philosophiques, et annoncent dans les auteurs de méfiance de leurs systèmes.

Ainsi nous sommes tous primitivement formés *de la crasse de la terre, fécondée par la chaleur du soleil*. Ainsi un bloc de grès tend ou aspire à devenir un chêne; une rose à devenir un limaçon; un poisson à devenir un

homme; et l'homme.... « L'homme est préci-
» pité à jamais dans l'abîme du passé et de
» l'avenir ». Et si nous ne sommes pas d'a-
bord convaincus de ces nobles vérités, qui as-
signent au roi de l'univers une si haute ori-
gine, lui donnent de si dignes rivaux, pro-
posent à ses espérances une fin si consolante,
à ses devoirs un motif si encourageant, à ses
passions un frein si efficace, c'est que « la foi-
» blesse de nos organes et l'imperfection de
» nos instrumens nous empêchent d'aperce-
» voir ces lointains univers, de cet atôme de
» boue sur lequel nous rampons un instant,
» pour nous perdre à jamais dans l'océan de
» la mort ».

On s'est beaucoup occupé en France de la *liberté de la presse*, et jamais on n'a pris en considération *l'honneur de la presse;* mais si les gouvernemens doivent maintenir la liberté de la presse en faveur des auteurs, les auteurs, par égard pour leur nation, ne devroient-ils pas prendre un peu plus de soin de l'honneur de la presse? Et si l'autorité des lois ne permet pas de diffamer un citoyen dans des écrits clandestins, ne pourroit-il pas y avoir, dans les compagnies littéraires, une autorité, au

moins de discipline, pour empêcher qu'on ne déshonorât une nation par des écrits publics? Il n'y a pas un François instruit qui ne dût être couvert de confusion, si un Anglois sensé lui soutenoit qu'on croit en France de pareilles absurdités, puisqu'elles sont enseignées, *avec approbation et privilége*, par des auteurs connus. Dans le dernier siècle, nous pouvions, dans ce genre, tout hasarder impunément. Le gouvernement n'étoit pas plus fort que la philosophie. Notre politique inspiroit le mépris, et notre morale l'horreur ou la pitié; et comme nous ne pouvions exciter l'envie, les étrangers nous faisoient grâce de la censure, ou même, plus rusés que nous, ils donnoient à notre philosophie des éloges intéressés, que nos philosophes rendoient avec usure à leur politique. Mais aujourd'hui nous ne sommes plus une nation sans conséquence. Nous sommes trop forts pour n'être pas raisonnables; et les François seront à l'avenir obligés d'être des modèles, sous peine de ne passer que pour des conquérans. Les nations étrangères, qui n'ont pu résister à nos armes, chercheront à se dédommager sur nos doctrines. Encore quelques systèmes insensés d'histoire natu-

relle et de physiologie, encore de l'obstination à défendre les doctrines politiques et religieuses qui ont bouleversé l'Europe, et nous ferons de nos propres mains, à la raison publique en France, à cette considération qui a fait la puissance morale de notre patrie, plus de mal que nos ennemis n'en ont voulu faire à sa puissance territoriale. La folie de nos systèmes vengera les peuples vaincus de l'impuissance de leurs armes; et ce que le poète disoit du déréglement des mœurs chez les Romains:

. . . . . Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.

on l'appliquera un jour au déréglement de nos esprits.

Du Tableau littéraire de la France au dix-huitième siècle, proposé pour sujet de prix d'éloquence par la seconde classe de l'Institut. (Mai 1807.)

JAMAIS l'Académie n'avoit proposé de sujet qui offrît plus de difficultés aux concurrens, et plus d'écueils aux juges du concours; aux uns, des questions littéraires plus délicates à traiter; aux autres, une question, on peut dire politique, plus fâcheuse à résoudre.

On en a eu la preuve à la dernière distribution des prix. Tandis que, pour le prix de poésie, le concours ouvert sur un sujet purement d'imagination, et où il étoit si facile de tomber dans la déclamation et dans le vague, a présenté trois pièces d'un mérite presque égal, et tel, au rapport de M. le secrétaire perpétuel, *que, depuis cent cinquante ans, aucun concours n'avoit produit à la fois trois ouvrages d'une composition aussi sage, d'un goût aussi pur, d'une correction aussi parfaite, et d'une poésie aussi*

élevée (1), le *Tableau littéraire de la France au XVIII^e. siècle*, composition en prose qui n'exige aucuns frais d'invention, et ne demande qu'un esprit de discussion et de critique, proposé deux ans de suite, n'a présenté aucun ouvrage digne d'être couronné, et remis au concours pour la troisième fois, finira peut-être par être abandonné.

Ce sujet, difficile par lui-même, n'est pas devenu plus aisé par les conditions que le rapporteur, au nom de l'Académie, a imposées aux concurrens, ou par les avis qu'il leur a don-

---

(1) On ne peut s'empêcher de remarquer qu'aucun des deux ouvrages qui ont remporté le prix, n'a parlé des missionnaires, dont les voyages honorent le plus les nations chrétiennes, et qui nous ont donné les notions les plus certaines sur les peuples éloignés. On s'extasie sur les voyageurs qui ont porté à des peuples sauvages des arts qui ne sont un besoin que pour les peuples qui les ont connus, et que, presque partout, on a introduits les armes à la main ; et Cook lui-même, le plus humain des voyageurs, a été plus d'une fois forcé de répandre le sang ; et l'on ne dit rien de ces voyageurs qui ont porté aux peuples barbares, avec la connoissance des arts, celle des lois et des mœurs, et les ont enseignées au péril de leur vie et au prix de leur propre sang. M. Bruguières (de Marseille) leur a consacré deux vers.

nés. Ils doivent renfermer dans les bornes précises d'une heure de lecture un sujet vaste, et qui fourniroit la matière d'un volume. Ils doivent éviter, s'ils ne veulent pas passer pour de beaux esprits plutôt que pour de bons esprits, toute comparaison entre le XVIII^e^. siècle et le siècle qui a précédé. Mais il est à craindre que cette dernière condition soit mal observée, et même que la précaution qu'a prise l'Académie de jeter d'avance sur cette comparaison le blâme du bel esprit, n'éveille l'amour propre des concurrens. Le démon de la vanité leur dira comme au premier homme : « Faites du bel esprit, et » *vous serez semblables* aux *dieux* de la littérature du dernier siècle », et ils succomberont peut-être à la tentation de toucher au fruit défendu.

Il est assez vraisemblable que, quelques années plus tôt, l'Institut auroit non-seulement permis, mais même indiqué une comparaison très-naturelle au sujet, tout-à-fait dans le ton académique, et qui eût été le morceau le plus brillant de cette composition. Il est plus vraisemblable encore qu'en remontant à une époque un peu plus ancienne, l'Institut eût vu, sans trop de peine, adjuger la préférence à la litté-

rature du XVIII^e^. siècle. Mais les temps sont changés : l'opinion publique est nantie de cette grande cause, et l'Institut a senti qu'il n'avoit pas le droit de *prévention* sur ce tribunal respectable, juge suprême et sans appel de toutes les décisions littéraires.

J'observerai, avant tout, qu'il n'étoit peut-être pas encore temps de faire le *tableau littéraire* de la France au XVIII^e^ siècle.

Si l'on avoit à faire aujourd'hui le *tableau littéraire* de la France au siècle de Louis XIV, les regards de l'écrivain ne se fixeroient que sur le petit nombre de génies immortels qui ont illustré cette époque mémorable de nos annales littéraires. Le jugement du public, mûri par le temps, éclairé par la réflexion, libre de toutes les considérations personnelles qui agissent si puissamment sur les contemporains, n'attache aujourd'hui qu'à ces grands noms la gloire de ce beau siècle de notre littérature : et il laisse dans l'oubli, ou du moins dans l'ombre, la foule des écrivains médiocres qui ont reçu leur récompense dans ce monde, et joui de leur vivant de la vogue que le bel esprit, quand il se montre, est toujours sûr d'obtenir; mais qui ont manqué de ces qualités qui assurent

auprès de la postérité le succès des productions littéraires, de génie dans les ouvrages d'imagination, ou de cette raison forte et profonde qui est le génie des ouvrages de raisonnement et de discussion.

Ce tableau littéraire, ainsi composé, ressembleroit à un tableau matériel dans lequel l'artiste fixe l'attention du spectateur sur le petit nombre de personnages nécessaires à l'action, et évite avec soin de la partager sur des personnages subalternes et des détails sans intérêt.

Mais vouloir juger la littérature d'un siècle lorsque ce siècle est à peine fini, et que le temps n'a pu faire la séparation du bon et du médiocre; lorsque les cendres des écrivains qui l'ont illustré ne sont pas encore refroidies, et que plusieurs de ceux qui appartiennent à cette époque par leur âge, leurs souvenirs, ou la meilleure partie de leurs écrits, tous parens, amis, disciples, rivaux, confrères de ceux qu'il faut juger, sont au milieu de nous, et quelques-uns même assis au nombre des juges; lorsque les affections ou les haines que les doctrines professées dans ce siècle ont excitées, sont encore dans toute leur force; vouloir juger ce siècle, pour ainsi dire, en sa présence,

c'est s'exposer à porter un jugement tout au moins suspect de précipitation, et donner à la postérité des motifs de le revoir, et peut-être des raisons de le réformer.

L'Institut a dû montrer aux concurrens le but, après leur avoir indiqué l'écueil; et il leur a annoncé, par l'organe de son rapporteur, qu'il désiroit « qu'on lui présentât une appré-» ciation *fidèle* et *positive* des richesses que le » dernier siècle a ajoutées au trésor littéraire » de la France ». Il a désiré « qu'on observât les » progrès qu'a faits la langue dans le même » siècle, et ce qu'on doit à beaucoup de bons » esprits qui, sans atteindre aux premiers » rangs de la renommée, ont concouru à la » propagation des lumières, aux progrès de la » raison et du goût ».

Chacun fut de l'avis de monsieur le doyen.

Rien de plus aisé à dire, mais rien de plus difficile à apprécier *fidèlement* et *positivement*.

Il n'en est pas d'un trésor littéraire comme d'un trésor matériel, où beaucoup de cuivre peut égaler la valeur d'une petite quantité d'or. Dans l'appréciation des richesses littéraires, la quantité ne compense pas la qualité. Une en-

cyclopédie d'esprit médiocre, ou même de bel esprit, ne sauroit égaler la valeur de quelques pages de génie; et cette observation convient d'autant mieux au sujet que nous traitons, que vingt-cinq ans du dernier siècle, pris à volonté dans tout son cours, ont fourni plus d'écrivains et d'écrits que le siècle entier de Louis XIV. Il faut s'élever ici à des considérations générales.

Lorsqu'une société est parvenue à un haut degré de civilisation à l'aide de sa religion et de sa constitution politique, les deux causes les plus puissantes de tous ses développemens, il y a dans la nation en général, plutôt que dans tel ou tel individu, une connoissance, un sentiment, un goût du beau moral, objet des belles-lettres; et de même que nous ne reconnoîtrions jamais un portrait que nous verrions pour la première fois, si nous n'avions en nous-mêmes l'image intérieure ou intellectuelle de la personne qu'il représente; ainsi nous ne serions jamais sensibles aux beautés des productions littéraires du genre moral, d'une tragédie, par exemple, ou d'un poème épique, si nous n'avions en nous-mêmes, et dans notre ame, le modèle intérieur, le type

intellectuel du beau que l'écrivain met en action ou en récit. Cette faculté de posséder en nous-mêmes les notions du beau moral, et de les reconnoître dans tous les objets extérieurs qui en offrent l'empreinte, dérive de la dignité de notre origine, de l'excellence de notre être; elle se lie aux plus hautes vérités rationnelles, comme j'ai essayé de le faire voir en traitant du *beau moral;* et en l'approfondissant, on y trouveroit la réfutation de ces systèmes abjects qui placent toutes nos idées dans nos sensations, et notre ame dans ses organes.

Les productions littéraires qui, pour la première fois, présentent aux hommes de la conformité à ce type intérieur de beau moral qu'ils aperçoivent en eux-mêmes, doivent donc exciter leur admiration; et cette admiration est à son comble lorsqu'ils retrouvent dans quelque ouvrage cette conformité entière et aussi complète qu'il est donné à l'homme de l'atteindre. Alors le type du beau, d'intérieur qu'il étoit, devient extérieur; c'est-à-dire, pour parler avec la dernière précision, que le *type* devient *modèle,* parce qu'il est *réalisé,* ou produit au dehors. Les productions de l'esprit ou même des arts, qui *réalisent*

ainsi le type intérieur de beau moral ou physique, sont appelées des *modèles*, non pas uniquement dans le sens oratoire et académique que cette expression reçoit ordinairement, mais dans un sens rigoureux et métaphysique.

Lorsqu'une nation possède de tels ouvrages, des ouvrages modèles, ils lui servent comme d'une mesure commune à laquelle elle compare involontairement tous les ouvrages qui paroissent dans le même genre. Alors le goût d'une nation est formé et fixé, parce qu'il a une mesure certaine, une règle invariable, ou qui ne pourroit varier que par une longue succession de désordres religieux, politiques, et par conséquent littéraires.

Si l'on objectoit que les idées du beau moral ne sont pas les mêmes chez tous les peuples, je ferois observer qu'elles ne sont pas différentes, mais seulement inégalement développées; et pour donner une règle fixe dans un sujet que l'on croit assez communément arbitraire, on peut assurer que les idées du beau moral seront plus développées chez un peuple à mesure que sa constitution religieuse et sa constitution politique seront plus parfaites ou plus naturelles, et, réciproquement, que la

morale inconnue jusqu'alors, ne les eussent accueillies avec une grande faveur; mais venues plus tard, et après des ouvrages d'un beau moral et littéraire bien plus parfait, elles n'ont paru que des copies foibles et décolorées des grands modèles.

Mais lorsqu'une nation possède des *modèles* dans le sens rigoureux de cette expression, comme il n'est plus possible même à la perfection d'être aussi remarquée, il n'est pas non plus possible à la médiocrité d'être aussi mauvaise qu'elle pouvoit l'être avant que les modèles eussent paru, parce qu'il y a une connoissance générale, un goût universel de beau moral que les esprits les plus ordinaires ne sauroient entièrement méconnoître, et auquel, malgré leur médiocrité, ils ne peuvent échapper. Ainsi, si je ne respectois la défense faite par l'Académie de comparer les deux siècles, je croirois les caractériser l'un et l'autre avec assez de justesse, en disant que ce qui n'est que médiocre dans les productions littéraires est meilleur dans le dix-huitième siècle que dans le dix-septième; mais que ce qui est bon est moins parfait : ce qui signifie, en d'autres termes, qu'il y a eu plus

de

de bel esprit dans un temps, et plus de génie dans un autre.

Or, et c'est à cette conclusion que nous sommes ramenés, jusqu'à quel point, surtout dans le système d'une perfectibilité indéfinie, ce qui n'est que bon peut-il grossir le trésor littéraire d'une nation qui a le meilleur? Que peuvent ajouter les copies aux richesses littéraires d'une nation qui possède les modèles? C'est ce que les concurrens auront à décider avant de former le *tableau littéraire* du dix-huitième siècle, riche plus qu'un autre en médiocrité bonne ou en bonté médiocre, si toutefois ces deux expressions signifient des choses différentes.

Soit attrait pour la nouveauté et prévention pour son temps, soit indulgence excessive et secret retour sur eux-mêmes, soit enfin foiblesse des jugemens humains, les contemporains sont portés à accueillir avec une extrême faveur les productions médiocres, et souvent avec plus de faveur que les productions même du génie; et si une critique éclairée veut les rappeler à la considération des modèles, ils disent qu'on veut étouffer le talent, et crient aux conjurations littéraires. Ils ne voient pas

que la seule conjuration que la médiocrité ait à craindre, est la conjuration du temps et de la raison, ces invisibles, mais redoutables conspirateurs, dont il est aussi difficile d'éventer les complots que de parer les coups. C'est cette conjuration qui a tué Bélisaire, les Eloges de Thomas, le genre de Marivaux, les poésies de Dorat, les *Mois* de Roucher, et tant d'autres ouvrages, malgré la faveur dont ils ont joui à leur apparition. C'est cette conjuration qui a mis à sa place *Athalie* comme *la Veuve du Malabar*, et qui rend à Corneille, un moment méconnu, ce qu'elle ôte insensiblement à Voltaire, si long-temps adoré. Les hommes n'y sont pour rien, et tous leurs efforts ne peuvent pas plus soutenir la médiocrité qu'étouffer le génie : car, il faut le dire, la postérité ne se sert même du bon que dans les genres où elle n'a pas encore le meilleur. Une fois que les modèles ont paru, tout ce qui, dans le moins parfait ou le médiocre, avoit été goûté jusque-là, tombe insensiblement dans l'oubli, et n'est, à la longue, guère plus connu que le mauvais.

Qu'on y prenne garde : je ne veux pas dire que le siècle dernier n'ait des titres réels à la

gloire littéraire, et qu'il n'ait rien ajouté aux richesses acquises sous le siècle précédent; je dis seulement qu'il n'y a pas ajouté autant qu'on pourroit le croire; je dis qu'il sera difficile aux concurrens de distinguer ce qui a grossi le trésor de ce qui n'a fait que l'encombrer, et qu'il faudra beaucoup écarter avant de pouvoir choisir. Sans doute, si le dix-huitième siècle a fourni beaucoup de bonnes copies des grands modèles, il a présenté aussi des modèles, ou des ouvrages originaux qui en approchent. Les odes de J.-B. Rousseau, le poème de la Religion, la Henriade, Vert-Vert; d'autres poèmes dont il sera impossible aux concurrens de parler sans manquer au respect qu'ils doivent aux juges et au public; un choix de poésies dramatiques de divers auteurs; un grand nombre de poésies légères; les écrits de Montesquieu, de J.-J. Rousseau, de Buffon, de Voltaire, comme historien; le Cours de Littérature de M. de La Harpe, inventaire précieux de toutes nos richesses, *catalogue raisonné* d'une immense bibliothèque, et qui n'en est pas le livre le moins utile : tous ces ouvrages, et bien d'autres que je ne nomme pas, parce que je ne

fais pas *le tableau littéraire*, entreront sans doute, en tout ou en partie, dans l'appréciation *fidèle* et *positive* de la littérature du dix-huitième siècle; et à ne considérer, dans la plupart de ces productions, que la partie en quelque sorte mécanique de la littérature, je veux dire l'art et le style, elles occuperont une place distinguée dans le *tableau;* je ne sais même si une heure de lecture pourra suffire à une énumération aussi étendue, et si les concurrens, accablés par l'immensité de la matière, et gênés par la briéveté du temps qui leur est fixé, ne seront pas forcés de réduire leur *tableau* à la sécheresse d'un catalogue de librairie.

Mais en considérant la littérature du dix-huitième siècle sous un rapport plus vaste, et tel qu'il convient de la présenter aux juges et au public, il faudra décider si la partie morale de cette littérature, l'esprit général qui l'anime, le fond qu'elle embellit ou qu'elle déguise, les doctrines enfin qui y sont professées, ajoutent quelque chose à nos richesses littéraires : car la vérité seule est richesse; et des erreurs, même revêtues du plus brillant coloris, et relevées par tous les agrémens de

l'esprit, ne sont qu'une fastueuse indigence.

On ne dira pas sans doute que c'est s'écarter de la question proposée, que de la considérer ainsi ; que les concurrens doivent apprécier la littérature du dix-huitième siècle, et non en examiner la morale ; et les juges se borner à comparer le mérite des *tableaux* qui leur seront soumis, sans entrer dans la discussion des opinions qui y seront exposées : car si la littérature du dix-huitième siècle a été plus philosophique que la littérature d'aucun autre siècle ; si elle a été éminemment et uniquement philosophique ; philosophique dans tous les genres, et sur toutes sortes de sujets ; dans l'épopée et dans le drame ; dans l'histoire et dans le roman ; dans les ouvrages de raisonnement et dans ceux d'imagination ; et jusque dans la chanson et dans l'épigramme, il est impossible aux concurrens, comme aux juges du concours, de séparer la littérature de la philosophie, de parler de l'une sans rien dire de l'autre, et de la forme sans juger le fond ; et comme les concurrens annonceroient peu de profondeur de vues s'ils réduisoient tout le mérite littéraire du dernier siècle à un mérite de mots et de phrases, il y auroit peu d'es-

prit véritablement philosophique dans les juges, si, laissant à part les opinions des concurrens, ils ne s'attachoient qu'aux formes extérieures de l'art d'écrire, et ne couronnoient que des périodes mieux arrondies, des expressions plus choisies, un style plus fleuri et plus élégant.

J'irai même plus loin, et je ferai observer que si l'Académie eût proposé le *tableau littéraire* du siècle de Louis XIV, les concurrens auroient pu ne considérer que la partie purement oratoire ou littéraire des productions de cet âge, le style et l'art de leurs auteurs, parce qu'il n'y a rien de particulier dans leur doctrine, qui est la doctrine ancienne et usuelle de toutes les nations chrétiennes, conforme à toutes les idées et à toutes les habitudes de l'Europe, la morale de dix-sept siècles, et non la morale du dix-septième siècle. Mais le dix-huitième siècle a eu une doctrine à lui, une doctrine qui lui est propre et particulière, et qu'on n'a pu même désigner qu'en l'appelant *la Philosophie du dix-huitième siècle*. C'est précisément et uniquement à cette philosophie que la littérature de cette époque a dû le caractère qui, dans tous les genres, la

distingue de la littérature de l'âge précédent; et même de celle de tous les autres temps. On peut même soutenir que, dans le dix-huitième siècle, la littérature a moins été philosophique que la philosophie n'a été littéraire, je veux dire, présentée à l'aide des formes du style oratoire et poétique; et l'union de cette philosophie et de cette littérature est si intime, que le *tableau littéraire* du dernier âge doit en être le *tableau philosophique;* et qu'on ne peut s'empêcher de considérer dans sa littérature, ce qu'elle a reçu de la philosophie; et dans sa philosophie, ce qu'elle doit à la littérature.

On ne niera pas, sans doute, que la littérature du dix-huitième siècle n'ait été toute philosophique, puisqu'aux yeux de ses partisans, cette philosophie est son plus beau titre, le trait le plus marqué de sa physionomie, si on peut ainsi parler, et ce qui lui assure une supériorité incontestable sur la littérature de tous les autres siècles.

La question de savoir si cette littérature philosophique, ou cette philosophie littéraire, considérée dans la généralité de ses productions, a ajouté quelque chose au trésor litté-

raire que le siècle précédent nous avoit laissé, et ce qu'elle y a ajouté, est une question plus aisée à décider qu'on ne pense. On peut toujours réduire une question de ce genre à un fait précis; et pour faire le tableau littéraire d'une société à une époque déterminée, il suffit de jeter les yeux sur le tableau politique de cette même société pendant cette même époque.

En effet, revenons au principe, vrai puisqu'il est fécond, fécond parce qu'il est vrai, que *la littérature est l'expression de la société :* principe dont on peut abuser, comme de tous les principes généraux, lorsqu'on veut en faire l'application à des particularités qui ne sont assez souvent que des exceptions; mais principe qui reçoit une application certaine, entière, et parfaitement juste, dans la manière générale dont nous en considérons les deux termes, la littérature d'un côté, et la société de l'autre.

L'homme a deux expressions de ses pensées : sa parole et ses actions; et même l'expression des pensées par les actions est bien moins sujette à tromper que leur expression par la parole. Ainsi la société a deux expres-

sions de ses pensées ou de ses principes intérieurs : sa littérature, qui est sa parole; et son état intérieur, qui est le résultat et la réunion des actions publiques. Mais si la parole et l'action ne sont l'une et l'autre que l'expression d'une même chose, il y a donc un rapport évident entre la parole et l'action; et par conséquent, dans la société, il y a un rapport certain entre sa littérature et son état extérieur : avec cette différence toutefois, que l'homme, contenu par les lois, intimidé par les hommes, peut, par intérêt ou par crainte, parler et même agir autrement qu'il ne pense; au lieu que la société, qui est au-dessus des lois, et n'attend ni ne craint rien des hommes, parle toujours comme elle pense, et agit comme elle parle : ce qui veut dire que ses doctrines, sa littérature et son état extérieur, ou autrement, ce qu'on y pense, ce qu'on y dit et ce qu'on y fait, sont dans une parfaite et nécessaire harmonie.

Et non-seulement cela est ainsi, mais cela même ne peut pas être autrement. Une société naissante, où la force physique est plus développée que les forces de l'esprit, ne peut être troublée que par des passions qui agissent.

Mais une société avancée, où les forces de l'esprit sont aussi développées que les forces physiques, n'est jamais troublée que par des passions qui dogmatisent; et les livres gouvernent celle-ci, comme les armes toutes seules gouvernent celle-là. Je l'ai dit ailleurs : depuis l'*Evangile* jusqu'au *Contrat Social,* toutes les sociétés européennes, à dater de l'établissement du christianisme, principe de toute civilisation, c'est-à-dire, de tous les développemens des esprits, n'ont été réglées ou déréglées que par des doctrines.

Ainsi donc le siècle de notre littérature le plus fécond en véritables chefs-d'œuvre, a été l'époque la plus brillante et la mieux ordonnée de notre monarchie; et, par la raison contraire, le siècle des désordres politiques de la France, et des plus grands désordres où une société soit jamais tombée, ne sauroit avoir été l'époque la plus heureuse et la mieux réglée de notre littérature : et quoique ces deux idées soient séparées l'une de l'autre par quelques idées intermédiaires, j'en ai dit assez pour pouvoir conclure avec confiance que la littérature du dix-huitième siècle a été fausse, puisque la société, au dix-huitième siècle, a été

bouleversée, non par une force étrangère, mais par une fermentation intérieure, produite par l'influence des doctrines et le déréglement des esprits.

Je vais même plus loin, et j'ose soutenir que, même la partie en quelque sorte matérielle de la littérature, le style s'est ressenti, dans ce siècle, de la dépravation des pensées, parce que la vérité a un langage que l'erreur, même la plus habile, ne sauroit entièrement contrefaire; et, sous ce rapport, on pourroit apercevoir la teinte des erreurs qui ont infecté le dernier siècle, et dans le ton habituellement frivole, railleur et méprisant de Voltaire; et dans le ton généralement orgueilleux, exagéré, sophistique de J.-J. Rousseau; et dans le style violent, outrageux, déclamatoire de Raynal; et dans l'emphase obscure et cynique de Diderot; et jusque dans le tour trop souvent épigrammatique et tranchant de M. de Montesquieu, aussi vif, aussi brillant, aussi ingénieux dans les matières de législation, que Domat est grave, sage et mesuré.

Ce rapport de la littérature du dernier siècle à la révolution sociale qui l'a terminé, est prouvé, non-seulement *à priori*, pour parler

avec l'école, par un raisonnement inattaquable; non-seulement il le seroit encore par les faits, si nous voulions rapprocher ici ce qui a été dit dans ce siècle, de ce qui a été fait; mais il l'est même par les aveux des coryphées de cette littérature; et lorsque M. de Condorcet a dit, en parlant de la révolution : « Voltaire » a fait tout ce que nous voyons »; lorsqu'à la tribune révolutionnaire, et dans mille ouvrages, on a attribué à l'influence toute-puissante de la *philosophie* les changemens qui se sont opérés en France dans les lois, dans les mœurs, dans l'esprit général, dans les habitudes de la nation, Condorcet et les autres n'ont fait qu'énoncer une vérité certaine, une vérité évidente et même nécessaire : car les doctrines du dix-huitième siècle une fois répandues dans le peuple, et tolérées par le gouvernement, la révolution devenoit inévitable plus tôt ou plus tard, et il n'étoit pas possible qu'elle ne fût pas : ce qui n'empêche pas qu'un grand nombre d'écrivains du dernier siècle n'aient été, par leurs sentimens personnels, au plus loin de désirer une révolution.

Voilà donc les grandes questions que les concurrens auront à traiter, et que l'Académie

aura à juger. Si les concurrens, éblouis par l'éclat des noms et des réputations, trompés peut-être par les termes du programme, qui semble annoncer dans les juges des dispositions tout-à-fait favorables à la littérature du dix-huitième siècle, ne distinguoient pas avec assez de précision, ce qui, dans la foule des productions de cet âge, a réellement ajouté à nos richesses littéraires, ou donnoient, sans choix et sans mesure, à la littérature de ces derniers temps, des éloges qui retomberoient infailliblement sur les doctrines qui ont produit de si terribles désordres, ils tendroient un piége aux juges, corps public, autorité constituée, et même aujourd'hui, qu'il n'existe plus d'autre corps chargé de surveiller l'enseignement moral et de censurer les erreurs qui peuvent s'y glisser, dépositaire de toutes les bonnes doctrines, gardienne de la morale publique, et qui, au moment « où le gouvernement médite » un grand système d'instruction publique », ne voudroit pas contrarier des vues si religieuses et si politiques, par l'approbation, au moins intempestive, de doctrines qui ne sont ni l'un ni l'autre : car, en attendant qu'il soit décidé si l'homme de lettres peut et doit être indépendant,

il est certain qu'une compagnie ne peut ni ne doit être indépendante, et que les opinions de chacun peuvent ne pas être les opinions de tous, les opinions du corps, parlant *ex cathedrâ*, et proposant des règles de foi littéraire. Si, dans nos libertés ecclésiastiques, nous ne regardons comme obligatoires les décisions de Rome que lorsqu'elles ont reçu le consentement formel ou tacite du corps universel de l'Eglise; dans nos libertés littéraires, nous ne croyons même l'Académie infaillible dans ses jugemens que lorsqu'ils ont été approuvés par le public, qui ne se compose pas uniquement du petit nombre de gens qui lisent et qui écrivent, mais du nombre beaucoup plus considérable qu'on ne pense, d'hommes de toutes les conditions, qui ont l'esprit juste, le cœur droit, les opinions saines, et la conduite vertueuse.

Il semble qu'un des concurrens au prix proposé ait très-bien aperçu le caractère particulier de l'instruction du dix-huitième siècle, et ce que ce siècle a ajouté à nos richesses littéraires, puisque le rapporteur remarque « qu'il s'est un peu » trop étendu sur le progrès des sciences dans le » dix-huitième siècle ». Ce sont effectivement

ces progrès dans les sciences qui distinguent ce siècle entre tous les autres ; et l'on peut, ce semble, le considérer tout entier de la même manière que le gouvernement a considéré le mérite particulier d'un homme qui a tenu une assez grande place parmi les écrivains de cette époque. L'*Institut* a voulu élever une statue à d'Alembert. Dans cet homme célèbre, il y a trois hommes : un littérateur sans génie, un philosophe sans connoissance de la vérité, et un habile et savant géomètre. Le gouvernement, qui n'a pas voulu laisser le public dans l'incertitude de savoir auquel de ces trois hommes s'adresse l'honneur d'un monument public, a averti par l'organe du ministre de l'intérieur, qui, dit-il lui-même, *copie fidèlement les expressions de la lettre* du ministre, « que » c'est au mathématicien françois qui, dans le » le dernier siècle, a le plus contribué à l'avan- » cement de cette première des sciences phy- » siques, que la statue est élevée ». Mais en même temps l'autorité nous a donné à tous une grande leçon. En faisant elle-même les frais de la statue, elle nous a appris que cet honneur véritablement public, et même le plus public de tous les honneurs, ne doit être décerné

que par le public dont le gouvernement est le représentant et l'organe, ou plutôt dont il est la parole et l'action. En effet, si les compagnies décernoient de leur chef des statues, il seroit à craindre que bientôt tous les partis, toutes les cotteries, toutes les affections, toutes les admirations n'en érigeassent à tout le monde; et que l'usage ne s'introduisît de voter une statue pour honorer la mémoire des morts, comme on fait un *service* pour le repos de leurs ames. Alors une statue n'est plus un honneur, mais on est déshonoré pour n'en avoir pas. Mais quand l'homme ordinaire reçoit l'honneur d'une statue, il faut, pour honorer le héros bienfaiteur de la société, et qui a consacré sa vie à sa défense, ou de grands talens à son instruction, lui élever une montagne, ou couvrir le sol de pyramides comme celles d'Egypte. Alors il n'y a plus d'*échelle de proportion* pour les services et les récompenses; l'opinion se dérègle, les idées s'exagèrent, tout se monte à des proportions gigantesques et démesurées; et une nation perd ce beau caractère de simplicité qui est la compagne inséparable de la raison et de la véritable grandeur. Cette monnoie de l'honneur devient alors, dans la société,

té, ce que les *assignats* devinrent en France au temps de leur dépréciation, lorsque des valeurs énormes en apparence représentoient à peine les plus petites valeurs réelles, et qu'il falloit vingt et trente mille francs pour payer un objet de quelques sous.

L'abus des monumens publics élevés aux particuliers nous est venu des Grecs, peuple enfant, enthousiaste des petites choses et des petits mérites, toujours hors de la nature et de la vérité, qui ne savoit qu'adorer les hommes célèbres ou les proscrire, leur élever des statues ou leur faire boire la ciguë. C'est à la juste appréciation de toutes choses, que doit nous ramener un gouvernement attentif à tout ce qui peut former ou dépraver l'opinion publique, et qui, au dedans comme au dehors, sait, quand il le faut, réduire de grands desseins à de petits résultats.

Le secrétaire de l'Académie a appelé encore l'attention des concurrens « sur les progrès qu'a » faits la langue françoise dans le dix-huitième » siècle ». Cet objet mérite une discussion particulière.

Je crois que l'on confond assez souvent la langue et le style; c'est-à-dire l'instrument et

la manière de s'en servir. Il étoit, ce semble, convenu depuis long-temps que la langue françoise avoit été fixée par les bons écrivains du siècle de Louis XIV. Mais rien au monde, et particulièrement une langue, ne se fixe, que lorsqu'il a atteint sa perfection; et par conséquent une langue fixée ne peut plus gagner, mais elle peut perdre : un style généralement faux peut détériorer une langue, comme l'usage habituellement maladroit d'un instrument juste peut à la longue le fausser; et c'est ce qui arriva à la langue latine après le siècle d'Auguste.

Il faut distinguer la richesse d'une langue de son abondance; et c'est peut-être ce qu'on n'a jamais fait. La richesse d'une langue est dans la régularité de sa syntaxe; l'abondance d'une langue est dans l'étendue de son vocabulaire. La richesse d'une langue consiste dans la parfaite correspondance des constructions grammaticales aux opérations de l'esprit, ou plutôt à la nature des choses; dans la propriété des termes, ou la parfaite correspondance des mots aux idées; dans la clarté *obligée* de ses phrases; dans l'harmonie de ses sons; dans l'*euphonie* de la prononciation; dans la facilité qu'elle offre à l'é-

crivain pour exprimer les grandes choses avec simplicité, les plus petites avec noblesse, les plus obscures avec lucidité, les moins chastes avec décence, et tout avec concision.

L'abondance d'une langue consiste dans le grand nombre de ses mots, et la faculté indéfinie d'en composer de nouveaux. Les mots nombreux sont en quelque sorte la petite monnoie du langage. Toutes les langues, comme tous les esprits, ont le même fonds d'idées; mais toutes, si l'on me permet cette expression, ne les *détaillent* pas également. Le nombre des mots est donc abondance, quelquefois luxe, jamais richesse. J'en citerai au hasard deux exemples, l'un pris dans les expressions d'objets physiques, l'autre dans les expressions morales. *Siége* exprime généralement en françois tout meuble sur lequel on peut s'asseoir. Les mots *fauteuil, cabriolet, sofa, ottomane, bergère, tête-à-tête*, et mille autres, sont, pour ainsi dire, la monnoie du mot *siége*. *Pensée* exprime généralement les opérations de l'esprit; et ce mot se *change* en *appréhension, compréhension, perception, conception*, et autres, qui peut-être prouvent plutôt le luxe de l'esprit que ses progrès; comme les mots *fauteuil, et-*

tomane, et les autres que j'ai cités, prouvent bien plus le luxe des arts que les besoins réels de l'homme. On peut remarquer que la haute poésie, qui parle le langage le plus noble et le plus relevé, n'emploie guère que les expressions premières et générales. Quand Auguste dit à Cinna : *Prends un siége, Cinna,* il s'exprimeroit d'une manière tout-à-fait ridicule, s'il lui disoit : *Cinna, prends un fauteuil.* L'éloquence emploie le mot *pensée,* et n'a garde de se servir des mots *perception, conception, compréhension, etc.;* et je fais cette observation pour prouver qu'il y a toujours assez de mots pour la poésie et pour l'éloquence. Ce sont, pour continuer ma comparaison, de grands seigneurs qui ne manient que de l'or, et n'ont jamais de petite monnoie dans leurs poches. La plus haute poésie, les discours les plus éloquens sur les grands objets de la société, sont écrits dans les deux langues les moins abondantes de toutes les langues cultivées, l'hébraïque et la françoise. On voit donc qu'une langue peut être riche sans être abondante, ou abondante sans être riche. J'observerai en passant que la richesse d'une langue est la première cause de son universalité; et son extrême abondance, le plus

grand obstacle à sa propagation. Les langues germaniques, avec leur immense vocabulaire, et leur merveilleuse facilité de composer de nouveaux mots en n'en faisant qu'un seul de deux ou trois autres, sont des langues abondantes. Mais avec leurs constructions embarrassées, leurs inversions pénibles, leur luxe de genre neutre, d'articles et de substantifs tous déclinables, leurs verbes irréguliers, leurs prépositions séparables des verbes qu'elles modifient, et rejetées à la fin de la période; avec la réduplication de leurs consonnes, la dureté de leur prononciation, l'absence de toute harmonie, les langues germaniques sont des langues pauvres, surtout pour les idées (1) morales, et elles sont forcées de recourir à des emprunts perpétuels. La langue françoise a tous les caractères de la richesse, et n'a pas le superflu de l'abondance. On peut généraliser cette idée, et remarquer que les langues *transpositives* sont les plus abondantes, et les langues *analogues* les plus riches. Entre ces dernières, l'hébraïque et la françoise me parois-

(1) Leibnitz en a fait la remarque.

sent tenir le premier rang. Ce caractère *d'analogie* qui leur est commun leur donne ensemble de secrets rapports. Notre langue s'est enrichie de toutes les locutions orientales communes dans *l'Ecriture,* et nos plus beaux morceaux de poésie et d'éloquence sont traduits ou imités des Livres saints.

On ne remarque pas assez que la langue françoise est à la fois la plus propre à la conversation familière, à la discussion philosophique, au discours oratoire et poétique; aussi claire dans un *procès-verbal* d'expert, qu'elle est exacte dans un traité de morale, et élevée dans la tragédie ou l'oraison funèbre. Trop souvent des écrivains sans génie lui ont reproché de manquer de mots, parce qu'ils manquoient eux-mêmes d'idées, et ont accusé l'instrument de la maladresse de l'ouvrier. On peut dire en général que les écrivains manquent plutôt à la langue que la langue ne leur manque.

Je ne sais, pour terminer cette discussion par une vue générale, s'il y auroit du paradoxe à soutenir qu'une langue, pour être très-riche, ne doit pas être trop abondante; et que cette conversation générale, pour être parfaite, doit ressembler à la conversation parti-

culière d'un homme d'esprit, être *précise* et *concise*, et renfermer le plus possible d'idées sous le moins possible de mots.

Cela posé, si une phrase correcte au temps de Racine et de Massillon, les deux grands maîtres de notre style en vers et en prose, est correcte encore aujourd'hui ; si une phrase incorrecte alors n'est pas plus exacte de nos jours, la langue n'a rien gagné en véritable richesse. Elle a acquis des mots, il est vrai ; mais d'un autre côté elle en a perdu. Le gain même ne compense pas les pertes : et la longue nomenclature des mots de la langue révolutionnaire qu'on a recueillis dans la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie*, ne nous dédommage pas du grand nombre d'expressions de la langue religieuse qui sont tombées en désuétude. On fait de gros volumes sur la morale et la philosophie, sans y faire entrer une seule fois les mots *religion*, *christianisme*, *piété*, *charité*, même le mot *Dieu* : et bientôt ces expressions augustes ne se conserveront que dans les anciens exemplaires du *Vocabulaire Français*. Les mots se perdent quand les idées s'effacent. Un peuple qui se sert d'un mot a nécessairement présente l'idée que ce mot expri-

me ; lorsqu'il a l'idée présente, il a le mot; car s'il n'avoit pas le mot, comment sauroit-il qu'il a l'idée ? Et s'il n'a ni le mot ni l'idée, c'est l'esprit qui est pauvre, et non la langue. Encore faut-il que l'idée soit juste et bonne. Car, si elle est fausse et perverse, ce n'est pas pauvreté que de ne pas la connoître ; c'est plutôt richesse. Ainsi l'on ne peut pas plus compter au nombre des acquisitions qu'a faites notre langue les mots que la révolution lui a donnés, que lorsqu'on dit qu'un homme *a* la fièvre, on n'entend compter la fièvre au nombre de ses propriétés.

Mais si la langue une fois fixée ne doit plus varier, le style varie continuellement ; et il est différent dans chaque siècle, et même dans chaque écrivain. L'instrument est le même ; la manière de l'employer est différente. Au siècle de Louis XIV, le style étoit grave et plus lent ; dans le dernier siècle, il est devenu léger et rapide. Il étoit simple, il est devenu artificieux et composé ; il étoit franc, il est devenu fin, vague et sophistique ; il étoit doux et modeste, il est devenu violent et moqueur. Ces changemens, et surtout les derniers, tiennent à des causes morales qu'il faut expliquer. Les

écrivains du dix-septième siècle avoient des principes décidés, et n'avoient point d'intentions cachées. L'expression étoit franche comme l'idée, et cette franchise de style est la première qualité de l'esprit et du caractère français. Au siècle suivant, les écrivains même les plus célèbres ont eu sur de grands objets des notions confuses, incertaines, et des vues secrètes et profondes : et en même temps qu'ils ont voulu cacher les unes, ils n'ont su comment expliquer les autres. Trop souvent le style est devenu une espèce de *chiffre* qui présentoit un sens à l'autorité avec laquelle on ne vouloit pas se compromettre, et un autre sens aux disciples qu'on vouloit *éclairer;* et il s'est introduit ainsi un langage à deux faces et à double entente, qui, au moyen de tours adroits, d'expressions vagues et jamais définies, signifie beaucoup plus ou beaucoup moins qu'il ne paroît signifier. Si c'est-là un progrès, ce progrès est réel; et l'art de faire entendre ce qu'on n'ose pas dire, ou de voiler ce qu'on veut faire entendre, s'est extrêmement perfectionné. Comme ces mêmes écrivains ont été en état de guerre contre les institutions et contre les hommes, ils ont dû armer leur style pour le combat : et le

style est devenu quelquefois violent, amer, et le plus souvent moqueur et insultant.

Cet art de tourner en ridicule les grandes choses (car il n'y a que le grand qui prête au contraste d'où naît le ridicule), cet art, sarcasme chez les uns, persiflage chez les autres, introduit par Luther et Calvin, plus innocemment continué par Pascal, a été porté à sa perfection par Voltaire. La langue n'y a rien gagné, mais la nation y a perdu. Ce style à deux tranchans sert à l'erreur beaucoup plus qu'à la vérité, qui ne s'occupe pas de petites choses, et traite avec sérieux et dignité les choses importantes. Il annonce l'affoiblissement des esprits et la dépravation des caractères; et l'on peut remarquer que les Livres saints, où se trouvent toutes les vérités, même politiques, traitent avec un extrême mépris un peuple de moqueurs. C'est que, dans la morale, il n'y a point de petites choses; et je ne connois pas de mot plus beau que celui de Fontenelle, qui se rendoit à lui-même le témoignage *de n'avoir jamais donné le plus petit ridicule à la plus petite vertu.*

Lorsqu'un peuple tombe dans cet excès de légèreté, le ridicule est plus redouté même

que le mal. La raison n'est plus rien, et elle est toujours prête à céder à la plus frivole plaisanterie.

Ce peuple sans consistance et sans solidité ne peut plus être gouverné que par l'oppression, ni ramené au sérieux que par la *terreur*, qui change la dérision en violences et le rire en larmes amères. Cette habitude de ne voir dans les objets les plus respectables que des sujets de raillerie, non-seulement fait perdre à une nation ce caractère de gravité qui sied à la raison de l'âge mur, annonce la supériorité et commande le respect; non-seulement elle lui ôte le goût des études sérieuses, mais elle émousse même la gaîté de l'esprit, le plus noble amusement d'un peuple cultivé. Une génération accoutumée aux sarcasmes irréligieux de Voltaire, bâille aux bonnes plaisanteries de Molière, comme elle s'endort aux *Pensées* de Pascal; et l'on ne sait plus comment instruire ces esprits malades, ni comment les amuser.

que par le public dont le gouvernement est le représentant et l'organe, ou plutôt dont il est la parole et l'action. En effet, si les compagnies décernoient de leur chef des statues, il seroit à craindre que bientôt tous les partis, toutes les cotteries, toutes les affections, toutes les admirations n'en érigeassent à tout le monde; et que l'usage ne s'introduisît de voter une statue pour honorer la mémoire des morts, comme on fait un *service* pour le repos de leurs ames. Alors une statue n'est plus un honneur, mais on est déshonoré pour n'en avoir pas. Mais quand l'homme ordinaire reçoit l'honneur d'une statue, il faut, pour honorer le héros bienfaiteur de la société, et qui a consacré sa vie à sa défense, ou de grands talens à son instruction, lui élever une montagne, ou couvrir le sol de pyramides comme celles d'Egypte. Alors il n'y a plus d'*échelle de proportion* pour les services et les récompenses; l'opinion se dérègle, les idées s'exagèrent, tout se monte à des proportions gigantesques et démesurées; et une nation perd ce beau caractère de simplicité qui est la compagne inséparable de la raison et de la véritable grandeur. Cette monnoie de l'honneur devient alors, dans la société,

té, ce que les *assignats* devinrent en France au temps de leur dépréciation, lorsque des valeurs énormes en apparence représentoient à peine les plus petites valeurs réelles, et qu'il falloit vingt et trente mille francs pour payer un objet de quelques sous.

L'abus des monumens publics élevés aux particuliers nous est venu des Grecs, peuple enfant, enthousiaste des petites choses et des petits mérites, toujours hors de la nature et de la vérité, qui ne savoit qu'adorer les hommes célèbres ou les proscrire, leur élever des statues ou leur faire boire la ciguë. C'est à la juste appréciation de toutes choses, que doit nous ramener un gouvernement attentif à tout ce qui peut former ou dépraver l'opinion publique, et qui, au dedans comme au dehors, sait, quand il le faut, réduire de grands desseins à de petits résultats.

Le secrétaire de l'Académie a appelé encore l'attention des concurrens « sur les progrès qu'a » faits la langue françoise dans le dix-huitième » siècle ». Cet objet mérite une discussion particulière.

Je crois que l'on confond assez souvent la langue et le style; c'est-à-dire l'instrument et

d'une manière ineffaçable, le souvenir des événemens auxquels ils sont liés. Les méthodes de *mnémonique*, ou de mémoire artificielle, sont fondées sur cette observation, puisque ces méthodes consistent à fixer les souvenirs les plus importans par les plus petits moyens, une frivole consonnance entre les mots, ou un léger rapport entre les idées. Nous-mêmes, lorsque nous cherchons à nous rappeler un homme que nous avons vu il y a long-temps, et seulement en passant, nous nous aidons de très-petites choses, de choses qui ne sont pas lui : et c'est presque toujours l'habit qu'il portoit, les gens qui le servoient, les personnes avec qui il étoit, le lieu où nous l'avons rencontré, un mot, un geste qui lui étoit familier, le plus souvent un défaut physique, qui le représentent à notre pensée, et remettent, pour ainsi dire, notre mémoire sur la voie.

Et, pour appliquer cette observation au sujet que nous traitons, les traits de l'histoire romaine, par exemple, qui se fixent le mieux dans le souvenir des enfans, ne sont-ils pas les détails vrais ou faux de la fondation de Rome, de l'enlèvement des Sabines, de la mort de Romulus, du combat des Horaces, de l'ex-

pulsion des Tarquins, de l'entrée des Gaulois dans Rome, des stratagêmes d'Annibal, etc. etc.? Aussi les enfans aiment les histoires, et ils voient finir, même les plus longues, avec le regret qu'on éprouve à se séparer de la compagnie de quelqu'un dont l'entretien nous a amusés. Si l'on veut que les hommes ne sachent jamais l'histoire, il faut la faire lire aux jeunes gens dans des *abrégés;* et si la plupart savent mieux les histoires anciennes que celle de leur propre pays, c'est que l'histoire des premiers peuples et de l'enfance des sociétés est chargée de détails même familiers, le plus souvent extraordinaires, et quelquefois fabuleux.

La méthode d'histoire qui consiste à supprimer les faits, qu'on peut regarder comme le *corps* de l'histoire, pour n'en saisir que l'esprit, c'est-à-dire les causes générales et leurs effets, convient aux hommes faits; je dis aux hommes faits, parce qu'il y a beaucoup d'hommes qui restent toujours enfans. Elle convient surtout aux hommes publics, qui doivent être éminemment des hommes faits, puisqu'ils doivent faire et former les autres. A cet âge, et surtout dans les conditions pu-

bliques, le temps est absorbé par les devoirs ou les attachemens, et la mémoire remplie des soins et des pensers de la vie, des soucis de la fortune ou de l'ambition. L'homme, en vieillissant, devenu plus personnel, s'occupe moins du passé que du présent, et surtout de l'avenir ; et de toutes les histoires, la sienne propre est celle qui l'intéresse davantage. D'ailleurs, la faculté de se ressouvenir s'affoiblit avec l'âge, tandis que la faculté de réfléchir, de comparer, de juger, acquiert plus de force par une longue expérience des choses humaines. La méthode d'histoire qui occupe le moins la mémoire et exerce le plus le jugement, qui donne à penser beaucoup plus qu'à retenir, est donc celle qui convient davantage aux hommes avancés dans la carrière de la vie, ou qui remplissent les plus importantes fonctions de la vie politique; et sans doute aussi qu'il y a une secrète analogie entre notre position et nos goûts même littéraires: le jeune homme commence son histoire, le vieillard finit la sienne : l'un en est aux détails de la vie, et l'autre aux résultats.

D'ailleurs, tout est histoire pour les enfans, et même la fable; au lieu que, pour les hommes,

mes, trop souvent tout est fable, et même l'histoire. Le jeune homme lit avec la candeur et la simplicité de son âge; l'homme fait lit avec son expérience, et trop souvent avec ses vices. Il a connu les erreurs inévitables de l'histoire, et il ressent les passions qui altèrent la fidélité de l'historien, ou égarent son jugement. L'enfant péche par excès de crédulité, l'homme par excès de défiance; et il est vrai aussi que l'histoire, suspecte dans les détails, n'est certaine que dans l'ensemble, parce que le temps, qui altère les faits, ou même les condamne à l'oubli, découvre, au contraire, et confirme les résultats. Les jeunes gens s'intéressent à tout, retiennent tout, parce que la plupart n'ont pas encore d'affections prédominantes et décidées; au contraire, l'homme ne retient en général de l'histoire que ce qui flatte ses passions, ou s'accorde avec ses intérêts. L'homme foible détournera les yeux de la fermeté stoïque de Caton, l'homme vain admirera surtout les succès oratoires de Cicéron, le factieux s'arrêtera de préférence sur l'audace de Catilina, et l'ambitieux ne se rappellera que les succès de César.

L'abrégé est moins un moyen d'apprendre

l'histoire, qu'un secours pour en considérer l'*esprit* et l'ensemble; et celui qui voudroit traiter de l'histoire d'un peuple de la même manière que M. Bossuet a traité de l'histoire de tous les peuples, seroit obligé de composer pour son propre usage un abrégé historique, s'il n'y en avoit pas de fait, et même un abrégé chronologique qui mît continuellement sous ses yeux un tableau succinct de tous les faits dont il voudroit saisir l'ensemble, et de l'ordre dans lequel ils se sont passés. Les abrégés ne conviennent donc pas aux jeunes gens, qui doivent lire l'histoire pour la retenir, et non encore pour la comprendre, et plutôt pour meubler leur mémoire que pour former leur jugement.

D'ailleurs, l'histoire présente dans ses longues narrations des modèles de style et de disposition de faits et d'idées qu'il importe d'offrir aux jeunes gens, qui apprennent ainsi à exprimer leurs pensées, et à mettre de l'ordre dans leurs idées, en en mettant dans le discours. Au lieu que l'abrégé, avec ses réflexions concises, ses pensées plutôt indiquées que développées, ses faits plutôt notés que racontés, ne leur présente que des formes rac-

courcies de style qu'il seroit, à leur âge, et dans le premier essor de leur imagination, dangereux d'imiter, et qui seroient comme des lisières avec lesquelles on voudroit retenir les pas d'un enfant qu'il faut laisser courir et sauter. Si je voulois parler à l'imagination, je comparerois l'histoire détaillée à une personne vivante, revêtue des plus riches habits; la méthode opposée, à la même personne dépouillée de tous ses vêtemens; et l'abrégé, à un squelette qui n'offre ni la pompe des ornemens accessoires, ni les formes de la vie et de la beauté naturelle.

Mais quelle que fût la méthode que l'on suivît en écrivant l'histoire, il falloit, dans le dernier siècle, qu'elle fût *philosophique*, et une histoire qui n'étoit pas philosophique, fût-elle exacte dans le récit des faits, méthodique dans leur disposition, sage dans les réflexions, et écrite du style le mieux assorti au sujet, n'étoit, aux yeux de quelques écrivains, qu'une gazette sans intérêt et sans utilité. Comme la philosophie bien entendue est la recherche des causes et la connoissance de leurs rapports avec les effets, on pourroit croire que la méthode d'histoire regardée alors comme la plus

philosophique, devoit être celle qui présente l'ensemble et le résumé des faits, dévoile leurs causes, indique leurs rapports, et puise dans cette connoissance des réflexions générales sur l'ordre religieux et politique de la société; mais on se tromperoit étrangement. Une histoire *philosophique*, telle qu'on en faisoit alors, consistoit en exceptions qu'on donnoit pour des règles, en faits particuliers, et presque toujours isolés, même en anecdotes; et plus d'un écrivain célèbre a été accusé d'en trouver dans son imagination, quand sa mémoire ne lui en fournissoit pas. Tout y étoit particulier, et même personnel; et il n'y avoit de général qu'un esprit de haine et de détraction de la politique et de la religion modernes. Ainsi il étoit indispensable, pour écrire l'histoire *philosophiquement*, de donner toujours aux gouvernemens anciens la préférence sur les gouvernemens modernes; et généralement, aux temps du paganisme sur les temps chrétiens. La liberté se trouvoit nécessairement dans les constitutions des anciens, toutes plus ou moins démocratiques, la perfection dans leurs mœurs; la vertu étoit le ressort unique de leurs gouvernemens; et si leur religion n'é-

toit pas très-raisonnable, elle étoit tout-à-fait politique. En un mot, il n'y avoit de raison, de génie, de courage, d'amour de la patrie, de respect pour les lois, d'élévation dans les ames, de dignité dans les caractères, de grandeur dans les événemens, que chez les Grecs et les Romains. Les chrétiens ont été le peuple le plus ignorant, le plus corrompu, le plus superstitieux, le plus foible, opprimé par ses gouvernemens monarchiques, dégradé par sa religion absurde; et plus d'un philosophe leur a préféré les mahométans, et même les Iroquois. La religion chrétienne a été coupable de tous les malheurs du monde; ses ministres, de tous les crimes ou de toutes les fautes des gouvernemens : et il étoit tout-à-fait philosophique de l'accuser de toute l'ignorance des peuples, quoiqu'elle seule les ait éclairés; et de toute leur férocité, quoiqu'elle seule les ait adoucis.

Mais il étoit surtout nécessaire, si l'on aspiroit au titre d'historien philosophe, de s'élever avec amertume, et à tout propos, contre les prétentions surannées de quelques papes sur l'autorité temporelle; et lorsque *Pierre, dans ses derniers temps*, suivant la prédiction

qui lui a été faite, *lié par d'autres pouvoirs, étoit souvent mené là où il ne vouloit pas aller* (1), il falloit le représenter comme un conquérant toujours armé, comme le Jupiter de la fable, la foudre à la main, ébranlant l'univers d'un mouvement de ses sourcils. Il eût été peut-être plus philosophique, et même, je crois, vraiment philosophique, d'observer que dans des temps où le caractère personnel des rois se ressentoit des mœurs féroces et grossières des peuples, où l'administration n'étoit pas plus éclairée que les constitutions n'étoient définies, l'Europe, encore mal affermie dans les voies du christianisme, seroit retombée dans un chaos pire que celui dont elle étoit sortie avec tant d'efforts, s'il n'y avoit eu d'autre recours contre les fautes, ou plutôt contre les erreurs de rois emportés, que l'insurrection des peuples barbares; et qu'il étoit, je ne dis pas utile, mais nécessaire, que les peuples vis-

---

(1) *Cùm autem senueris... ... alius te cinget et ducet quò tu non vis*, dit Jésus-Christ au prince des apôtres, dans saint Jean, xxi, 18. Buonaparte, à cette époque, traitoit avec le chef de l'Eglise, et cette citation lui déplut beaucoup.

sent quelque pouvoir au-dessus de celui de leurs maîtres, de peur qu'ils ne fussent tentés d'y placer le leur. Ce sont ces rigueurs, quelquefois excessives et peu mesurées, qui ont accoutumé au joug des lois ces enfans indociles qu'il falloit châtier avec la verge, en attendant de pouvoir un jour les guider par une raison plus éclairée; et l'Europe aujourd'hui n'avoit pas plus à craindre le retour de ces mesures sévères, que l'homme fait ne peut redouter les corrections de l'enfance. La religion punissoit des rois enfans par l'excommunication; quand ils sont devenus grands, et qu'ils ont eu secoué le joug de leur mère, la philosophie les a punis par l'échafaud. Les rigueurs de la religion ne pouvoient produire aucune révolution populaire, parce que le même pouvoir qui réprimoit les rois eût réprimé les peuples, et même eût été plus fort contre les peuples que contre les rois. Mais la philosophie a été aussi impuissante contre les peuples qu'elle a été forte contre les rois : elle a reconnu, mais trop tard (pour me servir des paroles de M. de Condorcet), *que la force du peuple peut devenir dangereuse pour lui-même; et après lui avoir appris à en faire*

usage, lorsqu'elle *a voulu lui enseigner à la soumettre à la loi*, elle a éprouvé *que ce second ouvrage*, qu'elle ne croyoit pas, *à beaucoup près, si long et si pénible que le premier*, étoit non-seulement moins aisé, mais tout-à-fait impossible : et le monde a appris, par une mémorable expérience, la vérité de cette parole, que les rois ne règnent que par Dieu, et qu'il ne faut pas moins que le pouvoir divin pour contenir le pouvoir populaire.

Il étoit donc extrêmement philosophique de méconnoître tout ce que les papes ont fait pour la civilisation du monde; et si quelques-uns d'entre eux ont trouvé grâce aux yeux des philosophes du dix-huitième siècle, c'est pour avoir favorisé la culture et récompensé les progrès des arts agréables, quoiqu'à vrai dire, et pour employer plus à propos le mot connu d'un bon évêque, *ce ne soit pas là ce qu'ils ont fait de mieux* : car les historiens philosophes faisoient consister toute la civilisation de l'Europe dans les arts, et surtout dans le commerce. Une nation étoit à leurs yeux plus honorée par les talens de ses artistes, les découvertes de ses savans, l'industrie de ses commerçans, que par la science de son cler-

gé, le dévouement de ses guerriers, l'intégrité de ses magistrats; et en même temps que la philosophie déclamoit contre le fanatisme de ces hommes qui alloient, au péril de leur vie, porter à des peuples barbares notre religion et nos lois, elle admiroit l'industrie qui leur portoit des couteaux, des grains de verre et de l'eau-de-vie.

Au reste, dans ces histoires philosophiques, la politique n'étoit pas mieux traitée que la religion, ni les rois plus ménagés que les papes; et lorsque la sévérité des jugemens philosophiques n'étoit pas désarmée par des pensions ou des louanges, ou contenue par la crainte, les rois n'étoient que des *mangeurs d'hommes*, leurs négociations n'étoient que fausseté, leurs guerres que barbarie, leurs administrations qu'avidité, leurs acquisitions qu'ambition, et leurs fautes passoient pour des crimes. Cependant ces mêmes actions, si odieuses dans un prince chrétien, pouvoient être excusées *sur l'intention* dans un prince philosophe, ou même jugées dignes des plus grands éloges. Un roi qui auroit négocié auprès du Grand-Seigneur *la reconstruction du temple de Jérusalem*, ou mis le feu à l'Europe

est digne des esprits les plus élevés, et peut offrir d'utiles leçons aux hommes publics.

On raconte que M. d'Aguesseau, fort jeune encore, alla rendre visite au P. Mallebranche, qui ne manqua pas de l'interroger sur ses études. D'Aguesseau lui dit qu'il s'occupoit beaucoup d'histoire : le P. Mallebranche sourit, comme il auroit fait à l'aveu d'une foiblesse qui demanderoit de l'indulgence, et il conseilla au jeune homme de s'appliquer un peu moins à retenir des faits toujours les mêmes, et souvent incertains, et un peu plus à connoître les principes où se trouve la raison de tout, et même des faits historiques. Sans doute le sévère métaphysicien alloit un peu loin ; mais son opinion prouve qu'un esprit solide et étendu doit chercher dans l'étude de l'histoire autre chose que des faits et des dates, et que si l'histoire de l'homme se trouve dans des faits particuliers, ce n'est que dans l'ensemble ou la généralité même des faits qu'on peut étudier l'histoire de la société.

Je crois même qu'à l'âge où elle est parvenue, lorsque la vie la plus longue peut à peine suffire à apprendre l'histoire de son pays, ou même de son temps, et que des *abrégés* de

toutes les histoires composeroient à eux seuls une immense bibliothèque, on doit peut-être considérer l'histoire d'une manière encore plus philosophique, ou, si l'on veut, plus métaphysique, pour en tirer des règles générales applicables à toutes les circonstances de l'histoire et à la conduite des gouvernemens, à peu près comme les géomètres considèrent la quantité et cherchent dans leur *analyse* des *formules* applicables à tous les calculs de la quantité en nombre et en étendue.

Et pour mieux faire entendre toute ma pensée, je ne peux m'empêcher d'observer que le mot *analyse*, en passant de la langue des *lettres* dans celle des *sciences*, a reçu une acception un peu différente. *Analyser* un discours signifie, selon le *dictionnaire* de l'Académie, *le réduire à ses parties principales, pour en mieux connoître l'ordre et la suite* : cette signification se rapproche assez de celle que la chimie donne au mot *analyse*, qu'elle emploie pour exprimer *la résolution, la réduction d'un corps à ses principes;* mais l'analyse géométrique est le procédé par lequel on opère sur la généralité même des quantités, et où l'on simplifie en généralisant; au lieu que la

littérature, et même la chimie, simplifient en diminuant et en abrégeant. Il semble que les géomètres, qui avoient déjà le mot *algèbre*, auroient dû s'en contenter, ne pas multiplier assez inutilement les *homonymes*, qui dans toute langue sont une imperfection, et s'informer, avant de détourner ce mot à leur usage particulier, si le public ne l'avoit pas déjà employé à un autre usage.

Quoi qu'il en soit de cette observation, lorsque les progrès des sciences physiques ou de nos besoins ont rendu insuffisans, ou d'une pratique trop difficultueuse, les procédés de l'arithmétique ordinaire ou les démonstrations de la géométrie linéaire, on a inventé *l'algèbre* ou *l'analyse*, qui, au moyen de quelques *signes* abstraits, représentatifs de toutes les valeurs particulières, réelles ou possibles, opère sur la généralité des quantités numériques ou étendues, et réduit à des *formules* ou expressions générales la solution des problèmes que présente la combinaison infinie de leurs rapports. Ne peut-on pas transporter cette idée dans la science politique, et généraliser aussi dans trois *personnes* publiques ou sociales, exprimées par des dénominations

générales, absolument tous les individus qui composent la société la plus nombreuse, et leurs diverses fonctions dans la société; la *personne* qui commande, la *personne* qui obéit, et la *personne* qui transmet à l'une les lois émanées de l'autre, et *sert* à leur exécution? Mais il y a cette différence entre les signes qu'emploie l'analyse géométrique, et ceux dont l'analyse politique peut se servir, que les premiers, a, b, x, y, ne signifient rien par eux-mêmes, parce qu'ils ne représentent que des quantités abstraites, toutes de même espèce, et qui n'ont d'autre rapport entre elles que des rapports en *plus* ou en *moins;* au lieu que les signes ou expressions de l'analyse politique, *pouvoir, ministre, sujet,* s'appliquant à la société et à un ordre de rapports qui classent les êtres intelligens dans des fonctions de nature différente, doivent signifier et signifient par eux-mêmes l'espèce et la diversité de ces rapports.

L'auteur de cet article a présenté ces idées avec plus d'étendue dans un autre ouvrage (1); il en a même fait voir le rapport avec des no-

(1) *De la Législation primitive.*

tions encore plus générales, et même les plus générales qu'il soit possible à la raison de concevoir; et il ne se permet d'insister encore sur cette manière de considérer la société, que dans l'intime conviction que c'est uniquement sur cette base qu'on peut élever l'édifice de la science historique et politique, science que Leibnitz, au commencement du dernier siècle, trouvoit fort peu avancée, et qui depuis a plus perdu qu'elle n'a gagné.

Et pour continuer la comparaison que j'ai établie entre l'analyse géométrique et l'analyse politique : la vérité de cette formule politique qui classe tous les individus de la société sous les dénominations générales de *pouvoir, ministre, sujet,* une fois reconnue, le grand problême de la souveraineté du peuple eût été résolu ; et la raison auroit jugé contre les passions que les deux personnes *extrêmes* de la société, distinctes l'une de l'autre, ne pouvoient pas être confondues en une seule, ni le *sujet* devenir *pouvoir,* sans absurdité dans les termes, et par conséquent dans l'idée.

Les rapports qui existent entre ces trois personnes publiques forment les lois politiques; et leur manière d'être fixe ou mobile, c'est-à-dire

c'est-à-dire héréditaire ou temporaire, forme les différentes constitutions des Etats. Ainsi, dans le gouvernement monarchique, où le *pouvoir* et le *ministre*, qu'on appelle le roi et la noblesse, sont fixes ou héréditaires, l'état du sujet, au bonheur de qui se rapporte toute la société, est fixe aussi et héréditaire : ce qui veut dire que l'acquisition, la jouissance et la transmission paisible de sa propriété morale et physique sont pleinement assurées, et mieux garanties contre les révolutions que dans toute autre combinaison de société. Là où le *pouvoir* et ses fonctions, confondus dans des corps délibérans, sont mobiles ou temporaires, ce qui constitue la démocratie, l'état du sujet est aussi mobile ou incertain, et la famille plus exposée à souffrir des troubles et des révolutions de l'État. Lorsque le pouvoir est héréditaire et le ministre électif ou temporaire, comme en Turquie, ou que le pouvoir est électif, et le ministère héréditaire, comme autrefois en Pologne, ces deux états de société, opposés en apparence, ne remplissent pas mieux l'un que l'autre la fin de toute société, qui est la sûreté et la stabilité du sujet; et quoique un peu plus stables que la démocratie

pure, parce qu'il y a quelque chose d'héréditaire, ils n'ont pas la force et la stabilité d'une monarchie régulière où tout est héréditaire, le ministère comme le pouvoir.

C'est dans ces principes que se trouve la raison de l'état différent des deux sociétés grecque et romaine : l'une plus mobile, plus agitée, parce qu'il n'y avoit aucune fixité dans les personnes publiques; l'autre plus stable et plus forte, parce qu'il y avoit de l'hérédité dans le *patriciat*, qui est le corps des ministres exerçant le pouvoir, comme la *noblesse* est le corps des ministres exerçant les fonctions publiques sous les ordres du pouvoir.

Cette confusion des deux premières *personnes* qui doivent être distinctes, et la mobilité de l'une et de l'autre, rendent raison des troubles qui déjà s'élèvent au sein des *Etats-Unis* d'Amérique, et qui tôt ou tard amèneront la ruine de cette république, fille chérie de la philosophie du dix-huitième siècle, et aussi foible de constitution que sa mère. Avec ces principes, M. de Montesquieu se fût bien gardé de hasarder, sur l'*éternité* de la république suisse, une prophétie qui devoit être quarante ans après démentie par l'événement; et il auroit

jugé que si la force et la stabilité des monarchies voisines contenoient à leur place ces *pièces* politiques mal assemblées, le moindre ébranlement dans la constitution générale de l'Europe devoit entraîner leur dissolution.

On peut voir dans ces divers exemples l'application de l'histoire à la politique, et la preuve de la politique par l'histoire; et ils servent à montrer que cette manière *métaphysique* ou générale de considérer la société politique, n'est pas une manière *abstraite;* mais qu'elle se prête au contraire aux développemens historiques les plus positifs, et s'applique avec la même justesse à la société domestique et à la société religieuse.

Il échappa un jour à l'auteur de cet article, s'entretenant avec un homme de beaucoup d'esprit, de lui dire qu'il croyoit possible de faire l'histoire d'une société sans nommer aucun des rois qui l'ont gouvernée. Ce propos, hasardé comme une plaisanterie, et pour répondre par un excès du même genre au reproche, peut-être fondé, de trop généraliser les objets, n'est cependant pas dépourvu de fondement : et d'après ce que nous venons de dire, on aperçoit que le pouvoir, dans une

monarchie régulière, étant héréditaire et indivisible, passant tout entier et toujours le même, sans interruption comme sans partage, d'un monarque à l'autre, précédent tous ceux qui naissent, survivant à tous ceux qui meurent, la plus longue suite de rois ne forme jamais qu'un même pouvoir ou une même royauté. Or, l'histoire politique d'une société n'est que l'histoire de son pouvoir. J'irai même plus loin : et je ferai remarquer que même autrefois en France, et dans nos maximes de droit public, nous considérions le pouvoir d'une manière tout-à-fait métaphysique, et abstraction faite de tout individu, puisque nous disions *que le roi ne meurt pas en France;* et que nous exprimions par cette locution très-générale, et qu'on ne peut assurément pas prendre dans un sens particulier, la perpétuité et en quelque sorte l'immortalité du pouvoir.

Et pour ne parler ici que du pouvoir, et faire l'application à notre propre histoire de cette manière générale de considérer cette première des personnes publiques, cause politique de tous les effets, c'est-à-dire de tous les faits de la société, on peut remarquer dans l'histoire, ou plutôt dans la vie politique de la

France, trois âges du pouvoir, qui sont, à la vérité, plus distincts en France que dans toute autre société, parce qu'ils correspondent en général et assez exactement à ce que nous appelons les trois races de nos rois; mais qui représentent tous les âges du pouvoir dans toutes les sociétés, c'est-à-dire toutes ses manières possibles d'être. Au premier âge, le *pouvoir* étoit *personnel*, et en quelque sorte domestique, comme il est dans toute société qui commence. De là vient qu'il se partageoit entre les enfans comme une succession de famille, parce que l'homme qui avoit commencé la société, en en conquérant le pouvoir, en disposoit comme d'un bien propre. Au second âge, le pouvoir est devenu *public*, par la transmission indivisible, héréditaire, par la loi constante de la primogéniture, ajoutée à celle de la masculinité, par la distinction et l'hérédité du ministère public ou de la noblesse, qui est l'*action* constitutionnelle du pouvoir. Au troisième âge, le pouvoir est insensiblement devenu *populaire*, par l'influence de certaines doctrines et la contagion de quelques exemples. La fonction judiciaire et la *force armée* ont passé peu à peu aux mains de la troisième personne, que nous

appelions en France *tiers-État*, et même de nos jours, le pouvoir lui-même est tombé tout entier aux mains de la multitude.

Ainsi, au premier âge, le pouvoir a péri par l'usurpation qu'en ont faite les rois eux-mêmes, qui l'ont partagé comme un patrimoine; et au dernier, il a péri par l'usurpation du peuple, qui l'a partagé comme une proie. Car, au second âge, si le matériel du pouvoir, le territoire et la force qui en dépend, avoient été usurpés par les grands feudataires, le moral du pouvoir, ou le pouvoir moral, s'étoit conservé tout entier dans la *suzeraineté*, lien puissant, qui a empêché dans les temps périlleux la dissolution totale de la France, et a servi à retenir ce qu'on ne pouvoit encore reprendre.

Mais comme le présent conserve toujours quelque chose du passé, toutes les causes de destruction qui avoient agi dans les deux premiers âges se sont combinées dans le dernier pour opérer l'anéantissement du pouvoir. Ainsi l'on retrouvoit encore de nos jours quelques restes de partages de famille usités au premier âge, et même du pouvoir exorbitant des grands feudataires pendant le second, dans la loi des *apanages*, par laquelle les princes du sang

royal, membres à la fois de la famille régnante et grands de l'État, étoient dotés en terres, en titres de provinces, en prérogatives, au lieu d'être pensionnés comme les princes des autres maisons royales de l'Europe : loi dangereuse qui donnoit aux princes une existence incompatible avec le repos de l'Etat et sa véritable force, et qui a été cause que dans tous ses âges la France a été plus troublée par les intrigues et les prétentions des princes factieux ou mécontens qu'aucun autre Etat de l'Europe, et même moins servie par le talent des princes vertueux, parce que les rois ont craint souvent de confier de grandes fonctions à des hommes à qui la loi donnoit quelque participation aux honneurs, et même à la réalité du pouvoir (1).

Ces trois âges du pouvoir, *personnel*, *public*, et *populaire*, rendent raison de tous les accidens de la société; ils comprennent tous les périodes du pouvoir, sa naissance, sa vie et sa

(1) Les inconvéniens de cette loi étoient sentis par de bons esprits; et je crois que, sous Louis XV, M. de Machaut proposa au conseil la conversion des apanages en pensions.

mort, et expliquent à la fois et les différens rapports sous lesquels le pouvoir a été considéré, et les divers sentimens qu'il a excités.

Au premier âge, le roi étoit plutôt le chef de la première famille et le plus grand propriétaire. Au second, il étoit le premier seigneur haut-justicier, suzerain de tout le territoire, et de qui *relevoient* tous ceux qui l'habitoient; et pour le dire en passant, l'expression de *relever*, alors usitée, présente des idées plus fières et plus nobles que celle de *dépendre*. Au troisième âge, et comme je l'ai déjà dit plus haut, depuis la propagation de certaines doctrines politiques, et par l'influence de quelques exemples, le roi étoit plutôt considéré comme un premier *fonctionnaire* du peuple souverain, un magistrat suprême, un président d'assemblée délibérante. Il est aisé de voir que de ces trois manières de considérer le pouvoir, celle qui présente les rapports les plus justes sur la nature et la prééminence de la royauté, qui ne doit être ni concentrée dans des idées personnelles et domestiques, ni compromise dans des délibérations populaires, est celle de *seigneur*, expression qui rappelle la supériorité de l'âge *senior*, et par conséquent des idées de raison

et de justice. Cette justice exercée sur un territoire déterminé s'appelle la *juridiction*, premier attribut du pouvoir qui comprend tous les autres, et qui lui donne *action* contre les méchans qui troublent la sûreté du territoire soumis à sa juridiction; *action* sur les bons pour les employer à la défense du territoire et à l'appui de la juridiction. Cette expression de *seigneur* convenoit d'autant mieux au pouvoir, image et ministre de la Divinité, que Dieu lui-même s'appelle ainsi dans ses relations avec la société humaine.

Ces divers rapports sous lesquels on a considéré le pouvoir en France à ses divers âges, ont dû produire des sentimens différens. Au premier âge, le pouvoir plus personnel étoit plus redouté, parce qu'il étoit plus arbitraire. L'homme vouloit, et quelquefois exécutoit tout à la fois, comme on le voit fréquemment dans l'histoire de Clovis et des autres rois demi barbares de la première race. Alors la loi étoit souvent un caprice, son exécution une violence; le roi, un despote; et ses ministres, des satellites. Au troisième âge, le pouvoir, plus familier, si j'ose le dire, et plus populaire, a reçu peut-être plus de témoignages extérieurs d'af-

fection. Mais au second âge, le pouvoir, plus affermi par les institutions publiques, élevé hors de la portée des sujets, plus indépendant par conséquent (car le foible Louis XIII avoit un pouvoir plus absolu que le fort Clovis), a été plus respecté, et par-là mieux défendu contre les précautions de la crainte, et même contre les inconstances de l'amour : car, il faut bien l'avouer, ce n'est que depuis que les rois ont été *tant aimés*, qu'il a fallu les entourer de gardes. C'est que la crainte ou l'affection, sentimens tout humains, participent de la mobilité et de la légèreté de l'homme; au lieu que le respect, qui se compose à la fois d'amour et de crainte, est un sentiment profond et religieux, et de la même nature que celui que nous devons à la Divinité; et tandis que les revers auxquels les rois sont exposés, autant et plus que les autres hommes, changent la crainte en mépris, et que les caprices du peuple changent ses affections en haine, le respect fondé sur des motifs supérieurs et un sentiment profond de la nécessité du pouvoir, reçoit du malheur des rois un plus auguste caractère, et ne s'affoiblit même pas par leurs injustices ou par leurs fautes. Et certes, on trouve dans notre his-

toire une preuve bien forte et tout-à-fait extraordinaire du respect religieux qui s'attachoit autrefois à la royauté, dans la persuasion où l'on étoit en France que les rois, à leur sacre, faisoient des miracles, et guérissoient les écrouelles par leur attouchement: idée sublime, et qui n'est que le voile de cette grande vérité, qu'il n'y a pas d'infirmité sociale que la religion et la royauté, agissant de concert, ne puissent guérir. Il faut avoir le courage de le dire, et de braver l'odieux dont ceux qui ont voulu retenir les chefs des nations dans cette *popularité* (1) qui a perdu les peuples et les rois, ont chargé cette expression : au second âge le pouvoir étoit *féodal,* c'est-à-dire qu'il exigeoit non pas seulement l'obéissance, mais la *fidélité* des sujets, comme le prix de la justice et de la protection qu'il accordoit à la religion, à la morale, à la propriété, à la jouissance paisible et assurée de tous les avantages

(1) Je prends le mot dans un sens politique, et non dans le sens usuel qui signifie *affabilité.* J'en avertis pour ceux qui feignent de ne pas entendre le sens dans lequel un écrivain emploie certaines expressions, pour pouvoir lui en faire des crimes.

de la société. Et n'est-ce pas au même titre que Dieu lui-même exige la fidélité de la part des hommes, qu'il a placés sur la terre, et qu'il a entourés de tout ce qui peut suffire à leurs besoins et contribuer à leur bonheur?

Et à ce propos, je ne peux m'empêcher d'admirer l'étrange idée qui saisit tout à coup l'*Assemblée constituante*, lorsqu'elle se persuada qu'il étoit beaucoup plus conforme aux notions d'une véritable liberté politique de dire *roi des François* que *roi de France;* chef des hommes, plutôt que seigneur justicier du territoire, et qu'elle substitua ainsi une dénomination populaire à un titre public ou *féodal.* Il y a précisément entre les relations dont ces deux expressions présentent l'idée, la même différence qu'entre les relations de *domestique* attaché au service personnel du maître, et de locataire qui habite la maison d'un propriétaire. Cette comparaison est d'autant plus juste que, partout, et sous toutes les formes possibles de gouvernement, le pouvoir public représentant l'Etat tout entier, est nécessairement propriétaire universel du territoire, non (qu'on y prenne bien garde), non pour usurper ce qui est occupé, mais pour disposer de ce qui est va-

cant. Ainsi, quand une famille *feudataire* ou propriétaire *a fini son bail* héréditaire par la mort naturelle ou civile, et qu'elle s'éteint sans laisser de successeur ni d'héritier légitime, l'Etat rentre en possession de ses propriétés : et il le faut ainsi, pour empêcher les querelles que feroit naître un héritage sans possesseurs. L'Etat alors dispose d'un bien abandonné, comme il doit disposer d'un homme délaissé, et il donne un maître à l'héritage vacant, comme il donne du travail et la subsistance à l'homme vagabond. Ce sont ces idées prises à l'envers, qui ont motivé ces lois terribles contre les émigrés, dont on a regardé les biens comme vacans par leur désertion, ou tombés en *commise* par leur délit : en sorte que, par une bizarrerie digne de tout le reste, ce fut au moment qu'on s'élevoit avec le plus de violence contre toute espèce de féodalité, que l'on exerça sur les grands propriétaires les actes les plus solennels et les plus rigoureux de la juridiction féodale : le droit de *déshérence* et celui de *commise*. Assurément il falloit beaucoup d'une certaine philosophie subtile et pointilleuse, beaucoup de ce petit esprit qui a régné en France dans le dernier siècle sur tous les objets, pour trouver odieuse une dénomination

qui faisoit plutôt sentir les relations du propriétaire au pouvoir de juridiction, que la dépendance de l'homme du pouvoir de disposition et de commandement. On dit *le cacique des Natchès ou des Iroquois; le kan des Tartares; le hetman des Cosaques*, parce que ces peuplades sauvages ou nomades forment plutôt un camp qu'une société; que les hommes qui les composent, assemblés fortuitement pour la chasse ou pour le combat, obéissent et ne *relèvent* pas; ne connoissent que la dépendance du guerrier, et non les rapports du citoyen; et que les familles errantes, comme la nation, et sans territoire fixe et transmissible, ne font pas un corps politique uni par le lien puissant de la communauté du sol, et la jouissance paisible d'une propriété héréditaire. Mais les idées imparfaites des sociétés naissantes avoient reparu en Europe et égaré tous les esprits. On se transportoit aux premiers temps, et avant la formation de la société publique, lorsque chaque peuplade ou chaque famille, après avoir défriché un coin de forêt, en disputoit la possession aux bêtes féroces, ou aux hommes plus féroces que les animaux, et y vivoit sans dépendance, parce qu'elle y vivoit sans protection, toujours

à la veille d'être troublée dans cette possession précaire : car, au premier âge d'une société, il n'y a que des possesseurs. Ce n'est que dans la société civilisée qu'il y a des propriétaires; et ces idées de propriété, plus puissantes que les hommes, plus puissantes même que les révolutions, ont été en Europe la raison de toutes les lois, et peuvent devenir encore le principe de tout ordre, et la cause de toute stabilité.

Je reviens à la distinction des trois âges du pouvoir en France, *personnel*, *public* et *populaire;* distinction fondamentale qui peut résoudre de grandes difficultés historiques, rendre raison de toutes les lois politiques, et expliquer les changemens successifs d'une société. Le petit esprit demanderoit peut-être l'époque fixe de ces variations du pouvoir. Il voudroit déterminer le jour et l'heure où le pouvoir, de personnel est devenu public, ou de public est devenu populaire. Mais il n'en est pas ainsi des révolutions insensibles de la société; et l'on peut appliquer au sujet qui nous occupe une excellente réflexion du président Hénault dans une matière semblable. « On veut, dit ce pre-» mier des annalistes, que l'on nous dise que » telle année, à tel jour, il y eut un édit pour

» rendre vénales les charges qui étoient électi-
» ves. *Mais il n'en va pas ainsi de tous les*
» *changemens* qui sont arrivés dans les Etats
» par rapport aux mœurs, aux usages, à la dis-
» cipline. Des circonstances ont précédé ; des
» faits particuliers se sont multipliés; et ils ont
» donné, par succession de temps, naissance
» à la loi générale sous laquelle on a vécu ».

Je ne crains pas de dire que les considérations générales que je n'ai fait qu'indiquer, sérieusement approfondies, mettroient plus de véritable philosophie dans notre histoire, et donneroient plus d'idées positives, de ces idées avec lesquelles ceux qui gouvernent savent d'où ils viennent et où ils vont, ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter, que la connoissance détaillée de tous les faits et de toutes les dates de notre histoire, s'il étoit possible de les retenir, ou même de les lire : car, quelque importance que l'on attache à la connoissance des faits historiques, les faits même les plus nombreux, et classés dans l'ordre le plus méthodique, ne sont que des recueils d'anecdotes sans liaison entre elles, si on ne les rapporte tous à un petit nombre de principes généraux qui en indiquent la cause et en font prévoir les résultats. J'ose même dire

dire qu'on peut, au moyen de ces principes généraux, se passer de la connoissance d'un grand nombre de faits, ou même conjecturer d'une manière certaine ce qui a dû arriver et ce qui doit suivre. En effet, pour revenir à l'exemple que j'ai déjà cité, il suffit de savoir que, dans une société, les princes du sang royal sont apanagés en provinces, et que sans y jouir précisément des droits *régaliens*, ils y possèdent, ou par le droit de leurs apanages, ou par l'influence de leur haute naissance, de prérogatives bien supérieures à celles de la propriété ordinaire, et même de quelque participation au *pouvoir* public dans la nomination aux emplois, ou dans d'autres parties de l'administration; et l'on peut conjecturer avec certitude, même sans avoir lu l'histoire de cette société, que des princes ont été à la tête de toutes les intrigues et de tous les troubles qui l'ont agitée, et que si jamais elle est renversée, elle périra par l'appui que des factieux trouveront dans le nom, le crédit, les richesses ou les passions de quelque prince. On n'a pas besoin de connoître l'histoire d'Angleterre, pour juger tous les désordres que la succession féminine peut produire dans un Etat; ni de lire

l'histoire de Pologne, pour affirmer que la succession élective ôte à une grande nation tout principe de force et de stabilité, et qu'elle doit tôt ou tard la conduire au dernier degré de malheur et d'avilissement. Ici les faits viennent à l'appui des principes; et la connoissance en est nécessaire à la plupart des hommes, qui ne voient les principes que dans les faits subséquens : semblables à des enfans, qu'on ne peut instruire qu'avec des *exemples* et des *images*. Mais ceux qui voient les faits dans les principes qui les précèdent, n'ont pas besoin, autant qu'on pourroit le croire, de consumer leur temps et leur esprit à retenir des détails souvent incertains, presque toujours contestés, et quelquefois contradictoires. Cette manière générale et expéditive d'étudier l'histoire convient surtout à ceux qui sont appelés à gouverner la société; et l'on peut dire que si un prince doit avoir lu l'histoire de tous les rois, il lui suffit peut-être de retenir l'histoire de deux rois....., un roi fort et un roi foible.

Cette méthode, qui simplifie l'étude de l'histoire, plutôt qu'elle ne l'abrège, devient absolument nécessaire pour l'histoire des sociétés modernes. Les peuples anciens sont finis;

et avec quelque détail que l'on écrive leur histoire, le terme en est fixé et connu. L'histoire de la république romaine ne va pas au-delà de la bataille d'Actium; ni celle de l'empire romain plus loin que le règne d'Augustule. L'histoire de l'empire d'Orient commence à la fondation de Constantinople, et finit à la prise de cette ville par les Turcs : mais les sociétés chrétiennes, qui tiennent de leur religion et de leurs constitutions politiques un principe de force et de durée qui manquoit aux sociétés païennes, ne font peut-être que commencer; et lorsqu'on pense que l'Histoire de France, par Velly et ses continuateurs, aura, si jamais on l'achève, plus de cent volumes, et n'ira cependant que jusqu'au commencement du dernier siècle, on est convaincu de la difficulté toujours croissante, et bientôt de l'impossibilité de lire et de retenir l'histoire d'un seul peuple; et l'on sent la nécessité de les réduire toutes à des analyses, qui ne satisfont peut-être pas la curiosité, mais qui nourrissent la pensée, forment le jugement, et règlent la conduite.

A mesure que la société vieillira, semblable à l'homme qui avance en âge, elle gagnera en force de raison ce qu'elle perdra en souvenirs de faits

passés; et l'histoire, devenue plus philosophique, sera moins chargée de détails, et plus féconde en observations et en résultats. Mais l'histoire ne sera philosophique qu'autant qu'elle sera positive : car là où il est indispensable de savoir, parce qu'il est nécessaire de pratiquer, il n'y a rien de moins philosophique que le doute; et l'homme n'est pas plus savant tant qu'il doute, qu'il n'est riche tant qu'il cherche. Je fais cette observation pour répondre à l'étrange idée de M. Gaillard, qui veut qu'un historien soit *impassible*, et qu'on ne puisse deviner quels sont ses principes religieux ni ses principes politiques. Cette *apathie sublime*, comme l'appelle le bon M. Gaillard, bien différente de l'impartialité, qui est le premier devoir de l'historien, ne prouve qu'une extrême indifférence pour toutes les opinions vraies ou fausses, ou plutôt une ignorance profonde de la vérité, et ne peut que prolonger les erreurs de la société.

Un écrivain doit avoir en morale et en politique des opinions décidées, parce qu'il doit se regarder comme un instituteur des hommes; et certes, pour apprendre à douter, les hommes n'ont pas besoin de maître. Douter

avant de décider, se décider après avoir douté, doit être la devise de tout homme qui s'ingère dans la noble fonction d'éclairer ses semblables. Je sais que l'on peut soutenir avec opiniâtreté des opinions fausses, et même leur donner de la vogue; mais la vérité appelle le combat, et, sûre de triompher tôt ou tard, ouvre la lice à ses ennemis. Elle ne craint que la neutralité : *quiconque n'est pas avec moi est contre moi*, a dit la vérité elle-même; et j'ose dire que cette neutralité entre les opinions fortes ou foibles, n'est pas plus dans le génie françois, que le genre neutre n'est dans la langue françoise.

J'observerai en finissant que la distinction du pouvoir en personnel, public et populaire, se retrouve même dans la société religieuse. La religion chrétienne, à son premier âge, étoit renfermée dans l'intérieur de la famille. Elle étoit privée plutôt que publique; et c'est ce qui explique son influence puissante sur les mœurs privées de ses premiers sectateurs. A son second âge, elle est devenue publique, et par la fréquence et la solennité de ses assemblées générales, et par la profession qu'en ont faite les gouvernemens, et par les institutions pu-

bliques qu'elle a fondées pour le soulagement de toutes les misères de l'humanité : et de là son influence non moins puissante sur les lois des sociétés. Au troisième âge, la religion chrétienne, dans une grande partie de l'Europe, est devenue populaire ou presbytérienne, et l'on a pu apercevoir dans tous les gouvernemens une disposition générale à abolir les institutions publiques et les lois sévères du christianisme, à le dépouiller lui-même des propriétés qui assuroient la perpétuité de son culte, et à ramener le culte lui-même à la pauvreté des premiers temps. Alors la religion, devenue populaire, a perdu toute influence sur les mœurs et sur les lois ; mais la société, soit religieuse, soit politique, tombée dans l'état populaire, ne sauroit s'y fixer ; et si elle n'est pas condamnée à périr, elle doit renaître à l'état public et recommencer le cercle qu'il lui est donné de parcourir : ce retour à l'état public sera une grande *révolution*. Déjà l'on peut remarquer que la religion en France, renfermée pendant nos troubles dans l'intérieur des oratoires domestiques, recommence à se produire au dehors, et voit peu à peu ses institutions renaître. Le pouvoir politique est aussi

redevenu personnel, comme dans toute société qui commence ou qui recommence; parce que, fondé ou rétabli par un homme extraordinaire, il reçoit dans le premier temps plus de force des qualités personnelles d'esprit et de caractère de celui qui l'exerce, que des institutions, qui se ressentent des événemens qui ont précédé, et sont pendant long-temps plutôt populaires que publiques; je veux dire, plus républicaines que monarchiques.

Sur les Juifs (1) (février 1806).

DEPUIS assez long-temps les juifs sont l'objet de la bienveillance des philosophes et de l'attention des gouvernemens.

Dans ces divers sentimens, il entre de la philanthropie, de l'indifférence pour toutes les religions, et peut-être aussi un peu de vieille haine contre le christianisme, pour qui l'état des juifs est une preuve qu'on voudroit faire disparoître.

Ces dispositions, pour ou contre les juifs, sont plus sensibles en Allemagne, où les juifs se sont extrêmement multipliés, à la faveur de plusieurs causes politiques et religieuses; et sans doute aussi que ce peuple voyageur, dans sa marche insensible de l'Asie vers l'Europe, a dû s'arrêter d'abord aux contrées eu-

(1) Plusieurs articles *sur les juifs*, insérés au *Publiciste*, ont donné lieu à celui que le lecteur a sous les yeux.

ropéennes plus voisines de l'Orient et des lieux qui ont été son berceau.

Ce qu'il peut y avoir des vues secrètes de quelque parti, dans les réclamations en faveur des juifs, doit aussi trouver les esprits mieux disposés en Allemagne, où des opinions déjà décréditées parmi nous auront cours encore *pendant un siècle;* car il en est dans ce pays des opinions qui ont vieilli en France, à peu près comme des écus *au soleil* de Louis XIV, qu'on y retrouve dans la circulation, et qu'on ne voit plus en France que dans les cabinets des curieux.

Quand je dis que les juifs sont l'objet de la bienveillance des philosophes, il faut en excepter le chef de l'école philosophique du dix-huitième siècle, Voltaire, qui, toute sa vie, a montré une aversion décidée contre ce peuple infortuné. Elle lui attira même, de la part d'un savant qui prit le nom des *Juifs portugais*, et en soutint le personnage avec beaucoup de politesse, d'esprit et d'érudition, une réponse mortifiante, et que Voltaire supporta très-impatiemment. Il est probable que cet homme célèbre ne haïssoit dans les juifs que les dépositaires et les témoins de la vérité de la révé-

constituante, forçant toutes les barrières que la religion et la politique avoient élevées entre eux et les chrétiens, appela les juifs à jouir des bienfaits de la nouvelle constitution qu'elle croyoit de bonne foi donner à la France, et provisoirement les déclara *citoyens actifs* de l'empire françois : titre qui, avec la contemplation *des droits de l'homme*, nouvellement décrétés, étoit alors regardé comme le plus haut degré d'honneur et de béatitude auquel une créature humaine pût prétendre !

Jusqu'alors les juifs avoient joui en France des facultés générales dont les gouvernemens civilisés garantissent aux hommes le libre exercice, et qui étoient compatibles avec la religion et les mœurs d'un peuple en guerre ouverte avec la religion et les mœurs de tous les peuples. Les juifs étoient protégés en France dans leurs personnes et dans leurs biens, comme les régnicoles, comme les étrangers, comme les Suisses, moins étrangers à la France que les juifs ; et hors le service militaire, que les juifs n'étoient pas jaloux de partager, et qui même, pour les Suisses, étoit plutôt une condition imposée à la nation helvétique par des traités, qu'une faveur accordée aux individus, je ne

vois pas que les Suisses, qui n'étoient en France, ni magistrats, ni administrateurs, ni ecclésiastiques, ni même par le fait propriétaires, jouissent, en vertu des lois, de beaucoup plus de droits que les juifs. On peut même remarquer que tous les gouvernemens chrétiens accordoient aux juifs, partout où ils étoient établis, le libre exercice de leur culte, qu'ils refusoient souvent à leurs propres sujets qui n'étoient pas de la religion dominante. Mais les juifs étoient repoussés par nos mœurs, beaucoup plus qu'ils n'étoient opprimés par nos lois. Des souvenirs religieux, naturels à des chrétiens, les poursuivoient plutôt que des considérations politiques; et l'assemblée constituante faisoit à leur égard, comme au nôtre, la faute énorme et volontaire de mettre ses lois en contradiction avec la religion et les mœurs, appelant de tous côtés les résistances pour les combattre, et provoquant toutes les irritations, pour avoir un prétexte de déployer toutes les rigueurs.

Mais ce n'étoit pas seulement l'exercice des facultés naturelles des sujets d'une monarchie, que le décret de l'assemblée constituante permettoit aux juifs. Ils devoient bientôt, comme citoyens actifs, être appelés à la participation du

pouvoir lui-même, que l'assemblée jetoit au peuple, comme les largesses qu'on lui fait aux jours de fêtes sur les places publiques, et qui, disputées un moment par les foibles, sont bientôt ravies par les plus forts. Cependant ce décret, confondu dans la foule des autres décrets d'un intérêt plus direct pour le grand nombre des François, fut peu remarqué en France, où il n'y avoit proprement de juifs que dans une province demi-allemande, et située à l'extrémité du royaume. Nul doute que si les juifs eussent été aussi nombreux dans les autres provinces qu'ils l'étoient en Alsace (1), les amis

---

(1) *Extrait de la Quotidienne, juillet 1818.*

« On trouve partout des hommes dont les perfides secours causent la ruine de ceux qui ont la foiblesse d'y recourir; mais on ne voit nulle part ailleurs qu'en Alsace, une partie de la population spécialement adonnée à cet infâme trafic d'argent, dressant des piéges de toute espèce à la bonne foi, à la crédulité, à l'inexpérience, offrant de funestes facilités à celui qui veut emprunter pour se tirer d'un léger embarras, et ne quittant le malheureux, une fois qu'il est engagé, que lorsque sa fortune toute entière est envahie. Ceux qui ont vu l'Alsace avec sa belle culture, ses beaux villages, sa superbe population, s'étonneront du tableau

des juifs n'eussent eu tôt ou tard à se reprocher, comme les *amis des noirs*, la précipitation avec laquelle ils appeloient à la liberté,

---

» que l'auteur d'une brochure intitulée : *Quelques idées* » *sur l'usure des juifs d'Alsace*, a tracé. On ne croi» roit pas la plupart des faits contenus dans cette bro» chure, si l'on n'avoit pour autorité les vives instances » des conseils généraux des deux départemens, et le » témoignage de leurs députés; il paroît qu'il n'est » question de rien moins que d'un bouleversement total » des propriétés en Alsace, si toutes les créances des » juifs devenoient exigibles. L'assemblée constituante » elle-même, malgré la ferveur de son libéralisme, » rendit, dans une circonstance beaucoup moins ur» gente, un décret dont le désastre des temps empêcha » l'exécution, pour obliger les juifs d'Alsace à fournir » des renseignemens sur leurs créances, *pour être sta*» *tué ce que de droit, par le corps législatif, sur le* » *mode de liquidation le plus sage*. Un décret de 1808 » a annullé une partie des mêmes créances, et suspendu » l'exigibilité des autres. Le même décret admettoit en » quelque sorte les juifs d'Alsace à l'essai, pour les » mettre au rang des autres citoyens, et au bout de » dix ans, c'est-à-dire en l'année présente, les dispo» sitions de ce décret devoient être renouvelées s'ils ne » s'étoient pas accordés. Les juifs de Bordeaux, et des » départemens de la Gironde et des Landes, étoient for» mellement exceptés ».

qui alors étoit la domination, un peuple toujours étranger, là même où il est établi; et qui avoit aussi à venger l'irrémissible offense d'une longue proscription. Je ne rapproche pas les personnes, mais je compare les passions; et la cupidité, qui attente par les moyens de ruse à la propriété d'autrui, est sœur de la férocité, qui attente à la vie par la violence. Les juifs, s'ils eussent été partout répandus en France, unis entre eux comme tous ceux qui souffrent pour une même cause, et d'intelligence avec les juifs étrangers, auroient fait servir leurs richesses à acquérir une grande influence dans les élections populaires, et auroient fait servir leur influence à acquérir de nouvelles richesses. Je crois que, jusqu'à présent, plus pressés de s'enrichir que de dominer, ils ont réalisé en partie cette conjecture, en employant leurs capitaux à de grandes acquisitions.

Mais que pouvoient être des considérations de prudence, de politique, de prévoyance, pour un parti de qui chaque jour la raison reçut un démenti, la morale un affront, la justice un outrage; qui sembloit avoir pris la société à détruire, comme des ouvriers prennent

nent un édifice à démolir, et qui poursuivoit cette funeste tâche avec toute la violence que laisse aux passions l'état sauvage, et tout l'artifice que l'esprit acquiert dans l'état civilisé?

Cependant il s'étoit passé en Alsace, quelques années auparavant, un événement qui auroit dû inspirer un peu plus de circonspection à ces législateurs inconsidérés.

Vers les années 1777 ou 1778, les cultivateurs d'Alsace, accablés alors, comme ils le sont aujourd'hui, par les exactions usuraires des juifs, avoient tenté, dans leur désespoir, un moyen illégitime de s'en affranchir; et un habile faussaire avoit, à ce qu'il paroît, parcouru la province, et muni de fausses décharges un grand nombre de débiteurs. Sans doute les juifs redoutèrent les tribunaux d'un pays où ils étoient en horreur, où peut-être le grand nombre d'affaires du même genre rendoit le recours à la justice ordinaire trop lent et trop dispendieux. Quoi qu'il en soit, les créanciers préférèrent de porter leurs plaintes à l'autorité supérieure; et l'on peut croire que les *argumens irrésistibles* dont les juifs *ont toujours les poches pleines*, devoient être plus favorablement écoutés des bureaux

de l'administration, que des compagnies de magistrature. Un bailli d'Alsace entreprit la défense de ses malheureux compatriotes. Il ne chercha point à excuser leur faute; mais il voulut intéresser le gouvernement en leur faveur, par le tableau des vexations que les juifs exerçoient, et de l'extrême misère à laquelle ils avoient réduit leurs débiteurs. Le mémoire fut imprimé en 1779, sous le titre d'*Observations d'un Alsacien sur l'affaire présente des juifs d'Alsace.* Les juifs eurent le crédit de faire mettre le bailli en prison; et vraisemblablement l'affaire fut assoupie, ou arrangée à leur satisfaction, puisque le mémoire ne fut réimprimé à Neuchâtel qu'en 1790, quelques mois après la translation à Paris de l'Assemblée constituante, où le bailli avoit été nommé député. Ce mémoire, d'où ces détails sont extraits, contient des faits curieux relatifs aux manœuvres des juifs, et à leur prodigieuse multiplication en Alsace. L'auteur, qui paroît très-instruit des intérêts de son pays, avance qu'en 1689 il n'y avoit en Alsace que 579 familles juives; qu'en 1716, c'est-à-dire vingt-sept ans après, il y en avoit 1348; qu'au temps où il écrit, il y a soixante

ménages juifs là où en 1716 il n'y en avoit que deux, et que, dans plusieurs villages, leur nombre excède celui des chrétiens. J'ignore s'il fut question de cette affaire dans une assemblée occupée de tant d'autres affaires plus importantes, et qui pouvoit regarder celle-là comme terminée. Il est heureux sans doute qu'elle n'y ait point été discutée. A tous les scandales qu'a donnés à l'Europe cette assemblée à jamais fameuse, elle eût ajouté celui de maintenir, contre de malheureux paysans, des créances formées aux trois quarts par l'accumulation rapide d'intérêts usuraires. On eût vu les mêmes législateurs, dans le même temps qu'ils supprimoient la féodalité nobiliaire, tombée en désuétude dans tout ce qu'elle pouvoit avoir eu de personnel et d'avilissant, couvrir de toute leur protection cette nouvelle féodalité des juifs, véritables *hauts et puissans seigneurs* de l'Alsace, où ils perçoivent autant que la dîme et les redevances seigneuriales; et certes, si dans la langue philosophique, *féodal* est synonyme d'oppressif et d'odieux, je ne connois rien de plus *féodal* pour une province, que onze millions d'hypothèques envers des usuriers!

Voilà ce que la philosophie a fait en France en faveur des juifs; et c'est même leur faute, ou plutôt la faute de leur petit nombre, s'ils n'en ont pas mieux profité. En Allemagne, où la politique a un peu mieux disputé le terrain, les juifs n'ont encore obtenu, jusqu'à présent; que l'abolition d'une taxe personnelle, sorte de capitation plus avilissante qu'onéreuse, à laquelle ils étoient spécialement soumis, et qui formoit même un des revenus propres de la dignité impériale. Cependant, en même temps que le gouvernement autrichien a affranchi les juifs de cette contribution, il a porté des lois sévères contre les monopoles qu'ils exerçoient, et nous verrons plus bas que les juifs ont paru moins reconnoissans du bienfait, que sensibles à la gêne apportée à leur industrie. Mais en Bavière, où la philosophie a fait quelques conquêtes, le gouvernement a porté récemment une loi très-peu philosophique assurément, qui ne permet le mariage, chez les juifs, qu'à un individu par famille, et qui exige encore de l'époux la preuve d'une fortune acquise de 1,000 florins, environ 2,500 livres, ou 3,000 livres de France.

Quand cette ordonnance a été connue en France par les papiers publics, on a dû la regarder comme une de ces nouvelles que nos journaux hasardent quelquefois, sans les garantir, sur la foi des gazettes étrangères; et il n'a été permis de croire à sa réalité, que lorsqu'on l'a vue, dans un journal accrédité, servir de texte à plusieurs articles pour ou contre les juifs. Dans les circonstances actuelles de l'Europe, nous ne sommes frappés que des événemens qui tirent les souverains de leurs Etats, ou les peuples de leur repos, et qui s'annoncent à coups de canon. Mais la guerre est, de tous les événemens politiques, le moins imprévu, et même le plus naturel. Elle est l'inévitable résultat du rapprochement des peuples et des passions des hommes; elle est de tous les temps et de tous les lieux, et peut-être n'offre-t-elle à l'observateur autre chose à remarquer, à une époque plutôt qu'à une autre, qu'un plus grand développement de moyens militaires, et les progrès prodigieux que cet art meurtrier a faits, dirai-je pour le bonheur ou le malheur de l'humanité? Mais il est des événemens moins éclatans, et par-là moins aperçus du vulgaire,

qui sont cependant d'une toute autre importance pour indiquer l'état intérieur de la société, les maux secrets qui la travaillent, la marche insensible des choses, et leur influence sur les esprits et sur les affaires; et je ne crains pas d'avancer que l'ordonnance dont je viens de citer les dispositions, est un des faits les plus étranges de l'histoire moderne, et celui qui peut offrir les plus profonds, et même les plus douloureux sujets de méditation à l'homme d'État véritablement philosophe.

En effet, la religion peut commander le célibat à ses ministres, et l'Etat ne pas permettre indistinctement le mariage à ses défenseurs, ou plutôt le leur rendre impossible; et la raison en est évidente et naturelle : les prêtres et les guerriers, engagés, ame et corps, au service de la société publique, n'appartiennent plus à la société domestique. Ministres, les uns et les autres, de la grande famille, ils ont cessé d'être membres de la famille privée; et il est conséquent que la société religieuse et la société politique, en exigeant d'eux le sacrifice de leurs facultés, de leur volonté, même de leur vie, puissent leur interdire tous les liens qui attachent l'homme à la vie, et qui partagent ses

affections. Le sacrifice est pénible à l'homme, mais il est nécessaire à la société ; et toutes les répugnances doivent céder à ce grand intérêt. C'est aussi parce que l'Etat et la religion disposent, pour leur service, des hommes dont la famille peut se passer, qu'ils s'interdisent à eux-mêmes d'employer en général les pères de famille au culte public ou à la défense de l'Etat. C'est un aveu public que fait le pouvoir politique, de la *nécessité* du pouvoir domestique, et même de son indépendance dans l'ordre auquel il appartient.

On retrouve dans ces considérations l'esprit de cette loi si touchante des Hébreux, qui, au moment du combat, ordonnoit au jeune époux qui n'avoit pas encore demeuré avec sa femme, à celui qui avoit planté une vigne et n'en avoit pas cueilli le fruit, ou avoit bâti une maison qu'il n'avoit pas habitée, de se retirer chez lui. Le législateur, dirigé en cela par les vues d'une profonde politique, compatissoit encore aux sentimens les plus chers à l'homme, au moment et au besoin des plus sévères exigeances de la société. Mais interdire le mariage à des hommes, à un peuple presque tout entier, qui, partout dispersé, ne vit partout qu'en société

domestique; et qui même, repoussé de la société publique, ne cherche et ne trouve que dans les jouissances de la vie privée de dédommagement à l'interdiction publique dont il est partout frappé; exiger, dans chaque famille, du seul heureux à qui la faveur du mariage soit accordée, la preuve d'une fortune acquise, tandis que le mariage, et les soins ou les travaux d'une compagne, sont presque toujours, pour les hommes d'une condition obscure, le seul moyen d'acquérir de la fortune; interdire le mariage à un peuple pour qui le mariage est un devoir religieux, la fécondité une bénédiction, la stérilité un opprobre; que ses oracles et ses prophètes entretiennent depuis six mille ans dans cette grande pensée, qu'il doit égaler en nombre les étoiles du ciel et les sables de la mer; qui lui-même, espérant en un libérateur de sa race avec une opiniâtre persévérance, le demande à toutes les générations, et peut l'attendre de chaque enfant qui vient au monde; hâter l'anéantissement d'un peuple que ses histoires font contemporain des premiers jours du monde, et le premier né de la grande famille des peuples; et qui, dans ses espérances, se croit réservé aux derniers jours de

l'univers, et à fermer, pour ainsi dire, la longue marche des nations sur cette terre de passage..... Non, je ne crois pas qu'il ait été porté par aucun gouvernement chrétien, et à aucune époque de la civilisation de l'Europe, une loi qu'il soit plus difficile de justifier autrement que par la loi de l'impérieuse nécessité, qui justifie toutes les lois; et alors il ne reste plus qu'à plaindre le prince véritablement humain, qui se trouve réduit à une telle extrémité; et certes, s'il faut en juger par la violence du remède, le mal passe tout ce qu'on peut imaginer. Et comme tout est extraordinaire dans l'histoire du peuple juif, et qu'il ne peut être malheureux comme un autre, c'est encore chez lui que l'on trouve l'exemple d'une loi semblable. Etrange rapprochement! il y a plus de trente siècles que le peuple hébreu fatiguoit ses maîtres de sa population toujours croissante, et toujours au sein de l'oppression : et nous lisons dans ses annales, que les rois d'Egypte, sous lesquels il servoit alors, lui ordonnèrent d'exposer à la mort ses enfans mâles. Alors une politique barbare faisoit périr les enfans nouveaux nés : aujourd'hui une politique plus humaine les empêche de naître. Mais là où les

moyens sont différens, les principes et la fin sont les mêmes, et si l'imagination s'arrête aux moyens, la raison n'en considère que la cause et les effets. Et remarquez qu'en même temps qu'en Allemagne on bornoit par des lois aussi violentes la population des juifs, une populace mutinée les massacroit à Alger; et rien ne peut arrêter l'accroissement de cette plante vivace, qui fructifie dans tous les climats, entre les bénédictions du ciel et les malédictions de la terre. Et cependant, ô discordance des jugemens humains! jamais on n'a été plus occupé de population; et une politique matérialiste, comptant les hommes *par tête, et non par ordre,* les calcule comme des machines ou des animaux; et dans le même pays où l'on commande le célibat aux juifs, on déclame contre le célibat des prêtres; et en Bavière, comme en France, on détruit ces institutions religieuses qui, sans crime et sans contrainte, et par des motifs plus purs et plus relevés que tous ceux que peut offrir la politique humaine, tendoient à diminuer l'excès de la population, et offroient au célibat volontaire un asile contre la corruption; et la médecine recommande la vaccine à la politique;

découverte immense dans ses résultats sur la population, incalculable dans ses effets sur la société, présent, quel qu'il soit, dont la postérité jugera la valeur, et dont les gouvernemens recueilleront les fruits! Et partout les colonies, où s'écouloit la nombreuse population de l'Europe, se séparent de leurs métropoles, ou, peuplées elles-mêmes, n'offrent plus de nouvelles terres à de nouveaux habitans, et partout les gouvernemens veulent des hommes, et bientôt ils ne sauront qu'en faire, et il faudra les nourrir à la soupe à deux sous! Et l'Allemagne elle-même, cette mère nourricière de tant de peuples, n'a plus de pain à donner à ses nombreux enfans; et ce peuple tranquille dans ses goûts, modéré dans ses désirs, placé sur le sol le plus fertile, se laisse prendre à toutes les amorces, et abandonne les lieux qui l'ont vu naître, et les objets les plus chers de ses affections, pour aller, au-delà des mers, et loin des terres habitées, tenter la chance d'établissemens incertains et peut-être mensongers; et si l'on vouloit rapprocher cette dernière considération du sujet qui nous occupe, seroit-ce donc que l'accroissement prodigieux du peuple juif

déplace insensiblement le peuple allemand? Car, là où tout le sol est occupé, l'accroissement d'un peuple nécessite, à la longue, le déplacement d'un autre; et certes, quelle que soit la bienveillance d'un parti nombreux pour les juifs, il nous sera permis de penser, sans mériter les reproches d'intolérance ou de peu de philanthropie, que, peuple pour peuple, il vaut autant conserver, en France et en Allemagne, des François et des Allemands, que les remplacer par des juifs.

Jusqu'à présent nous n'avons été qu'historien, et nous ne nous sommes point occupé de la question de l'amélioration de la condition des juifs. Mais quel est le véritable philosophe qui oseroit s'élever contre une mesure que l'humanité commande? Quel est surtout le chrétien qui pourroit ne pas l'appeler de tous ses vœux, lorsque les oracles les plus respectables de sa religion, et les traditions les plus anciennes, lui apprennent que les juifs doivent entrer un jour dans la société chrétienne, et être appelés à leur tour à la *liberté des enfans de Dieu?* Et qui sait si la philosophie, qui semble donner toute seule cette impulsion aux esprits, n'est pas elle-même, dans cette révolution comme

dans bien d'autres, l'instrument aveugle de plus hauts desseins? Car toutes les fois qu'une grande question s'élève dans la société, on peut être assuré qu'un grand motif est présent, et qu'une grande décision n'est pas éloignée.

Il y a donc, et il ne peut même y avoir qu'un sentiment sur le fond de la question; mais il y en a deux sur la manière de l'envisager et le moyen de la résoudre.

Ceux qui ferment volontairement les yeux à la lumière, pour ne voir rien de surnaturel dans la destinée des juifs, attribuent les vices qu'on leur reproche uniquement à l'oppression sous laquelle ils gémissent; et, conséquens à eux-mêmes, ils veulent que le bienfait de l'affranchissement précède la réformation des vices. Ceux, au contraire, qui trouvent le principe de la dégradation du peuple juif, et de l'état hostile où il est envers tous les autres peuples, dans sa religion aujourd'hui insociable, et qui considèrent ses malheurs, et même ses vices, comme le châtiment d'un grand crime et l'accomplissement d'un terrible anathême, ceux-là pensent que la correction des vices doit précéder le changement de l'état politique. C'est-à-dire, pour parler clairement, que les

juifs ne peuvent pas être, et *même, quoi qu'on fasse, ne seront jamais* citoyens sous le christianisme, sans devenir chrétiens.

On se rapproche même de cette opinion en Allemagne, puisque l'auteur allemand de *l'Essai sur les juifs répandus dans la monarchie autrichienne*, Joseph Rohrer, veut « que la ré» forme des juifs commence par l'éducation » des enfans. Ce n'est pas, dit-il, après avoir » été imbus de tous les préjugés de leur na» tion, qu'ils deviendront les membres éclairés » et bienveillans d'une autre ».

La politique toute seule décideroit cette question. On peut essayer sur un homme vicieux le pouvoir des bienfaits, parce qu'on peut toujours reprendre le bienfait s'il en abuse, et le remettre dans l'état d'où il est sorti. Mais la saine politique, qui n'est autre chose que la raison appliquée au gouvernement des Etats, défend de tenter sur un peuple entier une pareille expérience; et parce que le bienfait, s'il est sans fruit pour corriger, peut donner de nouvelles armes au désordre; et parce qu'il est impossible, sans un affreux bouleversement, et peut-être sans une extermination totale, de replacer un peuple dans l'état de sujétion, ou, si l'on

veut, de servitude, d'où on l'a tiré. Je ne parle pas même du danger auquel s'exposeroit le gouvernement qui, le premier, prononceroit l'affranchissement général des juifs, et leur accorderoit la jouissance des droits permis à tous les citoyens, de voir affluer chez lui tous ceux de cette nation qui ne trouveroient pas ailleurs les mêmes faveurs. Il y a apparence que depuis les lois imprudentes de l'Assemblée constituante sur les juifs, leur nombre s'est beaucoup accru en France; ou, si elles n'ont pas encore produit cet effet, qui souvent n'est sensible qu'après un long espace de temps, il faut l'attribuer à l'incertitude où l'état révolutionnaire de la France a tenu long-temps les hommes et les choses, et qui excitoit plutôt les nationaux à quitter la France, que les étrangers à s'y établir.

Et qu'on prenne garde que ceux qui désirent que l'amélioration morale des juifs précède le changement de leur sort politique, et qui craignent que, sans cette condition, l'affranchissement des juifs ne tourne à l'oppression des chrétiens, présentent en faveur de leur opinion une expérience qu'on ne sauroit leur contester. Les juifs en France ont été déclarés

citoyens françois; et en Autriche, ils ont été affranchis de la taxe qui pesoit sur eux à l'exclusion des autres habitans. Eh bien! qu'on lise dans le feuilleton du *Publiciste*, du 11 vendémiaire, un article *sur les juifs en Allemagne*, tiré d'un gazette allemande *très-estimée*, publiée par un auteur *qui annonce beaucoup de lumière et d'impartialité*, et l'on y verra qu'après avoir parlé de la mauvaise foi et des escroqueries des juifs à la foire de Leipsick, l'auteur ajoute : « On sait comment les juifs » d'Alsace procèdent avec les cultivateurs qui » ne peuvent faire des emprunts que chez eux; » et que des terres de paysans leur sont hy- » pothéquées, dans cette seule province, pour » la valeur de onze millions. Ce sont eux qui, » à la vérité, de concert avec des chrétiens, » ont organisé l'affreuse disette de la Mora- » vie et de la Bohême, pour se faire rendre » les priviléges et les monopoles dont on les » avoit dépouillés. Dans les États de Bavière, » anciens et nouveaux, ils obtiennent tous les » jours plus d'influence en qualité d'hommes » à argent; et tout bien pesé, ce ne sont pas » des banquiers chrétiens, mais juifs, qui rè- » glent le cours du change, non-seulement à

» la

» la foire de Leipsick, mais à Hambourg, à
» Amsterdam et à Londres. On a donné de
» justes éloges à l'humanité des princes alle-
» mands, qui ont récemment aboli, aux dépens
» de leurs propres revenus, la taxe corporelle
» des juifs, qui étoit avilissante; et l'on ne peut
» blâmer cette action généreuse : mais il faut
» conserver une marque distinctive à des gens
» qui, dans l'état actuel des choses, exclus de la
» pleine jouissance des droits de citoyens, soit
» par leur opiniâtreté, soit par leur misère,
» sont nécessairement les ennemis du bien pu-
» blic. Il est démontré qu'aucune classe d'hom-
» mes n'a été aussi funeste que les juifs aux
» fertiles provinces de la maison d'Autri-
» che, et surtout depuis l'année 1796; que,
» par leurs faux billets et leur fausse monnoie,
» et en faisant disparoître le numéraire, ils
» surent produire cette horrible cherté générale
» qui ne pouvoit profiter qu'à eux ». Plus loin,
le même auteur dit : « Il n'y a point de bornes à
» la bassesse des juifs mendians ou colporteurs,
» non plus qu'à l'incroyable multiplication de
» leurs familles. Les actes des tribunaux de po-
» lice de Leipsick, pendant la foire, prouvent
» que sur douze vols ou escroqueries, il y en

» a onze dans lesquels les juifs sont compris ». Enfin, M. Lacretelle, dans un morceau inséré autrefois au *Mercure*, et remis dans le *Publiciste* à la suite des articles qu'on vient de lire, fait un tableau aussi vrai qu'il est énergique, de la bassesse et des vices reprochés aux juifs, pour lesquels il sollicite, avec sagesse et mesure, l'humanité des gouvernemens.

A ces faits positifs, à ces autorités graves, on a opposé, dans le même journal, des plaisanteries qui ne prouvent rien; des récriminations contre les chrétiens qui ne prouvent pas davantage, et qu'on pourroit même rétorquer contre les juifs, dont l'exemple a répandu en Europe cet esprit de cupidité qui a fait de si étranges progrès parmi les chrétiens; on a opposé quelques principes hasardés sur l'usure, ou même quelques reproches vagues de fanatisme et d'intolérance, qui ont perdu tout leur effet, après ce que nous avons vu de fanatisme et d'intolérance de la part de ceux qui en accusoient sans cesse les autres; et enfin on a pris condamnation sur les juifs d'Alsace, en avouant « que » la lie de la nation juive s'étoit réfugiée dans

» cette province, et que, à l'exception de quel-
» ques familles très-estimables, le cri de l'in-
» dignation qui s'élevoit contre eux n'étoit que
» trop mérité ». On a même eu recours à un autre moyen de justification, et l'on a opposé, aux vices reprochés au corps de la nation, les vertus et les lumières de quelques individus. La raison ne sauroit admettre cette manière de raisonner. Sans doute, si l'on contestoit aux juifs la capacité physique ou morale d'acquérir des vertus et des talens, il suffiroit, pour détruire l'imputation, de montrer des juifs éclairés et vertueux; mais il n'est pas plus permis, en bonne logique, de justifier une nation accusée d'une disposition générale à la bassesse et à la mauvaise foi, en montrant quelques individus instruits et honnêtes, que d'incriminer une nation vertueuse, par l'exemple de quelques malfaiteurs qu'elle a produits. D'ailleurs, partout où il se trouve des juifs qui se distinguent du reste de leur nation par leurs talens et leur probité, l'opinion publique les en distingue aussi par l'estime qu'elle leur accorde; et, à ses yeux, ils ne partagent pas l'anathême qui pèse sur leurs frères. Après tout, les écrits de *Men-*

delsohn, et les vertus de quelques autres, ne peuvent pas être offertes aux chrétiens comme une compensation des vexations qu'ils éprouvent de la part des autres juifs, et ces écrits et ces vertus ne sont pas plus un baume contre l'escroquerie et la mauvaise foi, que les traités de Sénèque contre les pertes faites au jeu. Ce *Mendelsohn*, qui n'étoit pas un homme de génie, mais qui a dû être remarqué chez les juifs, et même renommé chez les Allemands, où les adjectifs de *célèbre* et d'*illustre* s'accordent merveilleusement en genre, en nombre et en cas, avec tous les noms qu'on met à la suite, ce *Mendelsohn* auroit mieux fait peut-être de parler de probité aux juifs, que d'entretenir les chrétiens sur l'immortalité de l'ame, et de vouloir ainsi faire la leçon à ses maîtres. Je crois que les juifs se sont distingués dans les arts, et même, puisqu'on le veut, dans les fonctions administratives auxquelles ils ont été appelés depuis la révolution. Je sais qu'il est des arts qu'ils ont portés à une haute perfection, et ce ne sont peut-être pas les plus utiles; quant à l'administration, il paroît difficile à un juif, rigoureux observateur de sa loi, de se mêler d'administration chez les chré-

tiens ; et d'ailleurs, je pense qu'un gouvernement qui a l'honneur de commander à des chrétiens, et le bonheur de l'être lui-même, ne doit pas livrer ses sujets à la domination de sectateurs d'une religion ennemie et sujette du christianisme : les chrétiens peuvent être trompés par les juifs, mais ils ne doivent pas être gouvernés par eux ; et cette dépendance offense leur dignité, plus encor que la cupidité des juifs ne lèse leurs intérêts.

Les expériences que les gouvernemens ont faites sur les juifs ne sont donc pas propres à les rassurer sur la crainte que de nouveaux bienfaits ne produisent de plus grands désordres. Car c'est une question de savoir si les chrétiens ne sont pas plus opprimés par les juifs, quoique d'une autre manière, que les juifs ne le sont par les chrétiens. Cette question rentre même tout-à-fait dans celle qui s'est élevée pour décider si l'affranchissement des juifs doit suivre ou précéder leur changement moral. En effet, si l'oppression que les juifs exercent par leur industrie étoit plus onéreuse que celle qu'ils éprouvent de la part de nos lois ou plutôt de nos mœurs, il seroit plus pres-

sant de les ramener à de meilleures habitudes, que de les faire jouir du bienfait de lois plus indulgentes. Ici les faits parlent plus haut que les déclamations. « Le célèbre Herder, » dans son *Adrastée*, prédit que les enfans » d'Israël, qui forment partout un État dans » l'État, viendront à bout, par leur conduite » systématique et raisonnée, de réduire les » chrétiens à n'être plus que leurs esclaves ». Et qu'on ne s'y trompe pas, la domination des juifs seroit dure comme celle de tout peuple long-temps asservi, et qui se trouve au niveau de ses anciens maîtres; les juifs, dont toutes les idées sont perverties, et qui nous méprisent ou nous haïssent, trouveroient dans leur histoire de terribles exemples dont ils pourroient être tentés de nous faire une nouvelle application. Ils trouveroient dans leurs prophéties des annonces de domination qu'ils prendroient peut-être à la lettre et à contre-sens; et l'on n'a qu'à ouvrir l'histoire moderne (1) pour apprendre à quelles horribles extrémités les juifs, devenus les maîtres, se sont portés envers les chrétiens, en Chypre et

(1) Hardion. Tome VII. *Hist. Univ.*

en Afrique. Enfin, les juifs se multiplient partout où ils sont tolérés ; et si l'accroissement d'un peuple est, selon la philosophie moderne, l'indice le moins équivoque de la sagesse d'une administration, il ne faut pas que les lois des Etats chrétiens sur les juifs soient aussi oppressives qu'on le suppose.

Sur les prix décennaux.

C'est un grand et périlleux honneur que la part donnée à l'Institut dans la distribution des prix décennaux; et la disposition du décret qui remet à son jugement le sort des ouvrages qui seront admis au concours, a dû satisfaire les partisans des compagnies littéraires, et peut-être ne pas déplaire à leurs détracteurs.

Autrefois l'Académie ne communiquoit avec le public que par les sujets de prix qu'elle proposoit annuellement au concours; mais les concurrens étoient des jeunes gens, la plupart récemment échappés des écoles, qui trouvoient dans les académiciens d'autres professeurs, et dans le concours une distribution de prix un peu plus solennelle que celle des colléges. Humblement prosternés aux pieds de leurs juges, ils présentoient avec timidité leurs amplifications, et recevoient avec enthousiasme un premier prix, ou même, avec reconnoissance, un *accessit* ou une mention honorable.

Les mécontens, s'il y en avoit, réduits à dévorer leur affront en silence, ne pouvoient appeler du jugement de l'Académie au public; qui n'y prenoit aucun intérêt, et ne s'occupoit guère des académiciens que pour leur lancer des épigrammes. D'ailleurs, l'amour propre naissant des jeunes candidats avoit beau s'exagérer l'importance de ces concours, la gloire qu'ils y obtenoient, enregistrée *sous sa date* dans les procès-verbaux de l'Académie, et fidèlement conservée dans ses archives, ne se répandoit guère au dehors, et l'auteur, même couronné, restoit à peu près aussi inconnu que son ouvrage.

Mais aujourd'hui ce n'est plus entre des écoliers que l'Institut a à prononcer; c'est entre des maîtres exercés par de longues études, connus par de nombreuses productions, et quelquefois par de bruyans succès; quelques-uns même décorés des honneurs littéraires, qui sont le prix du génie et une caution de talens; tous égaux, quelques-uns peut-être supérieurs à leurs juges en esprit et en renommée. Ce n'est plus dans l'étroite enceinte de ses salles d'assemblées, et en présence d'un petit nombre de curieux, que l'Institut proclamera le nom des

uns ou se taira sur le nom des autres ; c'est à la face de la nation et de l'Europe qu'il doit recommander ceux-là à la munificence du gouvernement, comme les écrivains par excellence et les soutiens de l'empire littéraire, ou déclarer ceux-ci, par son silence, indignes de figurer sur cette honorable liste ; qu'il doit enfin, pour parler le langage académique, graver leurs noms au temple de Mémoire, ou les noyer dans le fleuve d'Oubli ; et si l'on veut s'exprimer un peu moins poétiquement, placer les uns sur l'état des *pensions*, et renvoyer les autres sans gloire et sans argent.

C'est donc entre de tels hommes et de si grands intérêts que l'Institut doit faire un choix. Il dira à l'un : « Vous êtes poète » ; à l'autre : « Vous l'êtes un peu moins » ; à un troisième : « Vous ne l'êtes pas du tout ». Il prononcera que tel ouvrage est bon, tel autre médiocre, tel autre mauvais. Car on a beau épuiser toutes les formules atténuantes et évasives que peut fournir la souplesse de la langue ou inventer la bénignité du rapporteur, pour ne pas appeler les choses par leur nom, c'est, en dernière analyse, à cette simple expression que se réduit la distinction de premier prix,

d'*accessit*, de mention honorable ou de défaut de mention.

Et ce qui rend plus fâcheuse la position de l'Institut, chargé de prononcer entre tous les amours propres, c'est que lorsqu'il proclame un ouvrage digne du prix, il n'apprend rien de nouveau à l'auteur, qui croit presque toujours avoir fait un chef-d'œuvre, et qui regarde intérieurement le prix comme une justice rigoureuse, même lorsque la politesse et son propre intérêt lui prescrivent de le recevoir comme une faveur. Mais lorsque les juges réduisent le mérite d'un ouvrage au triste honneur d'un *accessit*, ou que, plus sévères encore, ils n'en font aucune mention, ils affligent un auteur sans le persuader; ils étonnent son amour propre sans le désabuser, et ne font que le troubler inutilement dans la paisible possession de cette paix intérieure, de cette confiance imperturbable en lui-même, de ce repos de l'ame dans le sentiment de son mérite et la conscience de ses bonnes œuvres, qui est pour un auteur un véritable état de grâce et une grâce d'état.

Aux jeux olympiques, qui nous fournissent un exemple de ces distributions solennelles de couronnes poétiques, les pièces qui concou-

roient n'étoient pas encore connues du public. « Il y avoit, dit M. Rollin, des juges ou commissaires nommés par l'État pour juger du » mérite des pièces, soit comiques, soit tragiques, avant que de les publier dans les fêtes. On les jouoit devant eux, et même en » présence du peuple. Ces juges donnoient » leurs suffrages, et la pièce qui avoit la pluralité des voix étoit déclarée victorieuse, » couronnée comme telle, et représentée avec » toute la pompe possible aux frais de la république. Ce n'étoient pas toujours, ajoute le » véridique écrivain, les meilleures pièces qui » avoient la préférence ; mais dans quel temps » la brigue, le caprice, l'ignorance et le préjugé n'ont-ils pas eu lieu » ?

Ainsi, chez les Grecs, la publication de l'ouvrage suivoit le jugement des experts ; chez nous elle le précède, et le parterre a prononcé avant l'Institut. L'honneur d'une représentation aux frais du public étoit, aux jeux olympiques, le prix de la victoire ; au lieu qu'aujourd'hui l'auteur couronné, après avoir joui du bénéfice des représentations, retire encore un bénéfice du concours.

Mais il y a pour les auteurs une grande dif-

férence entre le jugement du public et celui de l'Académie. Il est reçu au théâtre qu'un auteur renie ses amis et n'avoue que ses ennemis. Ses succès, il les attribue au mérite de son ouvrage; ses revers, aux cabales des malveillans. Les ennemis sont, pour un auteur dramatique, plus officieux quelquefois que les amis; et les uns ménagent à l'amour propre plus de retraites honorables que les autres ne lui procurent de succès. Mais un auteur éconduit par le jugement de l'Académie ne peut, sans injustice et même sans absurdité, accuser tout un corps composé d'hommes éclairés et honnêtes, de prévention pour ou contre un particulier. Sa partialité, s'il en étoit capable, ne seroit redoutable qu'à ses membres, et le désir d'éloigner de lui tout soupçon d'indulgence à leur égard, pourroit le jeter dans l'excès opposé. Les auteurs malheureux n'auront donc d'autre ressource que de contester à quelques-uns de leurs juges les lumières, à quelques autres leur compétence. Le public, qui, comme Dandin, a la fureur de juger, toujours disposé à se ranger du parti des malheureux qu'il n'a pas faits, épousera leur querelle, opposera au jugement de l'Académie son jugement ancien ou

son opinion nouvelle; les provinces, qui, grâces aux journaux, savent tout de Paris, jusqu'à l'anecdote de la veille et à l'affiche du lendemain, se jeteront dans la mêlée : nous verrons paroître des *Lettres Champenoises* sur l'invention dramatique, et peut-être des *Lettres Gasconnes* sur le style; et à moins qu'un *ordre exprès* ne vienne imposer silence aux détracteurs et aux mécontens, l'Institut, en butte au *genus irritabile vatum,* et à la gent intraitable du public, accablé de conseils avant de juger, de reproches après avoir jugé, verra son autorité littéraire compromise, et de corps enseignant devenu corps judiciaire, aura sans cesse à défendre une compétence souvent équivoque et une juridiction toujours contestée. Il semble même que les jugemens solennels qu'il aura portés gêneront à l'avenir la liberté dans le choix des candidats à l'Académie. Un premier prix sera nécessairement une *expectative* pour la première place vacante, et équivaudra à une survivance; et les juges se mettroient en contradiction avec eux-mêmes s'ils refusoient le fauteuil à celui à qui ils auroient adjugé une couronne.

Et qu'on ne pense pas qu'il soit aussi facile pour nous qu'il l'étoit pour les Grecs, de dé-

cider entre les pièces de théâtre à peu près égales en mérite ou en médiocrité. Le drame, chez les anciens, étoit moins compliqué que le nôtre, les règles moins sévèrement *obligées*, la versification même plus facile; et les détails familiers, les traits naïfs qui remplissent leurs tragédies, ou même la licence de leurs comédies, analogues aux habitudes et aux mœurs du plus grand nombre des spectateurs, étoient plus aisément saisis et jugés par un instinct plus sûr que la réflexion. Mais nos pièces de théâtre sont plus complexes, plus chargées d'incidens, plus scrupuleusement asservies aux règles; les pensées, les sentimens, le style y sont plus éloignés des habitudes du grand nombre et du ton ordinaire de la conversation. Le jugement aussi en est plus balancé, et les *conclusions* moins évidentes. Aujourd'hui, grâce à la police, on ne peut plus juger du mérite d'une pièce par le nombre de gens étouffés à la porte du spectacle; mais on trouveroit aussi du mécompte à adjuger le prix à l'auteur qui, après la représentation la plus orageuse, seroit resté maître du champ de bataille; et même dans la représentation la plus calme et la plus décente, des applaudissemens répétés ou des

sifflets opiniâtres ne sont pas toujours une preuve sans réplique de sa médiocrité. Enfin on ne peut pas même asseoir de jugement certain de l'empressement du public à se porter pendant trois mois de suite à la représentation de certaines pièces de théâtre, pas plus que sur la froideur ou même le mécontentement qu'il a quelquefois montré aux premières représentations de quelques autres, depuis qu'on a vu ces témoignages extraordinaires de satisfaction prodigués à des pièces qui ne le méritoient pas, ou même les beautés supérieures d'ouvrages tels qu'*Athalie* et le *Misanthrope*, méconnues du public, et même pendant long-temps.

A propos de ces deux derniers ouvrages, et particulièrement du premier, il est heureux peut-être pour l'Académie françoise qu'elle n'ait pas eu dans le temps, et même après dix ans, à dater de leur publication, de jugement à porter sur ces deux chefs-d'œuvre. Le public, qui l'aida à apercevoir les beautés du *Cid*, lui auroit manqué pour sentir la perfection d'*Athalie*. Il est douteux que, même avec le secours de Boileau, cette compagnie eût rendu à Racine une entière justice, et sans doute nous

ne lui pardonnerions pas aujourd'hui d'avoir méconnu la plus belle production du plus parfait des poètes.

Nous voulons fixer les rangs entre les auteurs vivans et des ouvrages qui n'ont pas été soumis à la révision de la postérité, et nous balançons encore entre des auteurs morts depuis plus d'un siècle et des productions qui ont subi le jugement de quatre générations. Qui est-ce qui oseroit, même aujourd'hui, prononcer définitivement entre Corneille et Racine, et en adjugeant le premier prix à l'un des deux, ne donner à son rival que l'*accessit?* Athalie à part, qui est le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, est-on universellement d'accord sur la meilleure pièce de l'un ou de l'autre de ces deux grands génies? N'a-t-on pas, dans le dernier siècle, proclamé Voltaire *vainqueur des deux rivaux qui régnoient sur la scène?* Et ce jugement, que la postérité n'a pas tout-à-fait confirmé, n'a pas été porté dans la première chaleur de l'enthousiasme qu'excitèrent à leur apparition *Mérope* ou *Zaïre*, mais après une longue jouissance des plus belles tragédies de cet auteur, et par conséquent avec réflexion.

Je n'ai parlé que des pièces de théâtre, et

peut-être est-il encore plus difficile de faire un choix entre les autres genres de poèmes, et plus difficile encore de prononcer entre des historiens.

Il a paru depuis peu d'années un assez grand nombre de poèmes, dont quelques-uns sont des ouvrages de longue haleine, et joignent à l'intérêt du sujet, à la richesse du style et de la versification, un mérite réel d'invention et de distribution.

L'opinion, à la longue, assigne les rangs entre ces productions, ou quelquefois les laisse indécis, et l'on peut dire qu'elle juge encore, même lorsqu'elle ne prononce pas. Mais si un autre tribunal que le sien veut porter une sentence définitive et motivée, fixer les places, classer les esprits, nommer le premier, le second, le troisième, il s'impose une tâche bien délicate, pour ne pas dire impossible; et s'il est aisé d'assigner les places, il ne l'est pas du tout de justifier les préférences, ni de donner la raison de la supériorité de tel écrivain sur tel autre, lorsqu'avec des talens à peu près semblables, ils se sont exercés sur des sujets différens. Le choix entre les historiens ne présente, ni plus de facilité aux examinateurs, ni, si

j'ose le dire, plus de sécurité aux juges. Le lecteur, qui ne juge que d'après son goût et la trempe particulière de son esprit, peut préférer Tacite à Tite-Live, Tite-Live à Tacite. Mais une assemblée revêtue par l'autorité publique de l'auguste fonction de porter un jugement solennel qui doit peser les avantages et les inconvéniens de chaque manière d'écrire l'histoire, le mérite et les défauts de chaque écrivain, et les proposer, dans un rang inégal, à l'instruction publique et à l'estime de la nation, hésitera peut-être entre le style grave, abondant et orné, qui convient à la majesté de l'histoire, au juste développement des faits, même à l'instruction plus facile du plus grand nombre des lecteurs, et la manière brillante, rapide, épigrammatique, quelquefois énigmatique, qui sert peut-être mieux les affections secrètes de l'historien que l'utilité du lecteur ou même que l'intention de l'histoire : manière qui ne s'introduit jamais dans la littérature d'un peuple, qu'à cette époque malheureuse où son histoire offre plus de crimes à raconter que de vertus à célébrer, et lorsque tous les intérêts étant armés les uns contre les autres, tous les cœurs fermés par une défiance

réciproque, tous les sentimens contraints, il faut décomposer l'homme de la société pour trouver l'homme de l'histoire, et, pour expliquer les actions de l'homme, courir le risque de calomnier ses intentions.

Sur les langues.

Il ne paroît pas que les anciens aient connu les *dictionnaires;* et les Romains, qui étudioient la langue grecque, comme nous étudions la langue latine, et à qui elle étoit même beaucoup plus familière, l'apprenoient sans le secours de ces répertoires, et par la conversation ou dans les leçons de leurs instituteurs.

Mais ces peuples parloient bien, et même dans toutes les classes; et ces révolutions sanglantes que des gens de collége et même des gens de lettres n'ont pu faire chez nous sans dénaturer la langue, se faisoient à Rome et à Athènes en bon latin et en bon grec. Les Romains et les Athéniens étoient beaucoup plus attentifs à la chute harmonieuse d'une période qu'à la chute déplorable de leur république. Une marchande d'herbes à Athènes se connoissoit en beau langage; et Cicéron nous a transmis des preuves qui paroissent incroyables

constances particulières d'un pays ou d'un peuple; et toutes les lois locales ou positives qui ne sont pas une conséquence prochaine ou éloignée, mais une conséquence toujours juste de cette loi fondamentale, déshonorent un code, et tendent continuellement à en être bannies. Les règles littéraires doivent n'être aussi que le développement des lois fondamentales du langage universel, et l'application qu'en ont faite à leurs idiomes respectifs tous ou le plus grand nombre des grands écrivains d'une nation; et tout ce qui s'écarte du modèle qu'ils ont laissé et des règles qu'ils ont tracées, ne sauroit, malgré une vogue passagère, se fixer et prendre rang dans le langage et la littérature, fût-il même approuvé des grammairiens; car, pour continuer ma comparaison, les grands écrivains sont les législateurs de l'état littéraire, et les grammairiens ne sont que des jurisconsultes habiles à faire l'application des lois, mais qui voient rarement d'assez haut ou assez loin pour faire eux-mêmes de bonnes lois.

Quoi qu'il en soit, si le Dictionnaire de l'Académie n'est pas encore tout ce qu'il pourroit être un jour pour être digne de notre langue, de notre nation et de la compagnie célèbre à

qui la rédaction de cet important ouvrage a été confiée, tel qu'il est, il fait, il doit même faire autorité; car il en faut une, même sur les mots.

Mais quand une langue a été fixée par ses bons écrivains, il semble que son dictionnaire ne devroit pas plus changer que sa grammaire (j'entends dans les expressions de la langue morale et des belles-lettres); car si chaque édition étoit *revue, corrigée, augmentée,* le dictionnaire et les grammaires, au lieu d'être dans l'état lettré ce que sont dans l'état politique les *ordonnances générales,* un moyen de ramener à une pratique uniforme toutes les *coutumes* locales et particulières, seroient eux-mêmes une cause puissante de variations et d'inconstance.

On me permettra quelques réflexions sur les langues, pour mieux faire entendre toute ma pensée.

Une langue est pauvre dans son vocabulaire, lorsqu'elle a beaucoup de ces mots dont un seul exprime deux ou plusieurs idées différentes; parce que le premier et même l'unique objet d'une langue étant d'exprimer clairement les pensées, tout ce qui jette de l'obscurité ou de

l'incertitude sur la pensée, est un défaut capital dans l'expression, et ne peut servir qu'à faire des jeux de mots et des *calembourgs*.

Une langue est riche et assez riche lorsqu'elle a un mot propre pour chaque idée différente, ou qu'elle n'a pas plus d'idées que de mots, ni de mots que d'idées. Il est vrai qu'un peuple peu avancé dans la civilisation peut manquer de beaucoup d'idées, et par conséquent sa langue de beaucoup de mots; mais c'est alors le peuple qui est pauvre plutôt que la langue.

Une langue est abondante lorsqu'elle a un grand nombre de mots pour exprimer une même idée.

Une langue est donc pauvre par le grand nombre des mots *homonymes;* elle est riche par la propriété des expressions et la correspondance de chacun de ses mots à chacune des idées du peuple qui la parle; elle est abondante par le grand nombre des mots *synonymes*.

Les *synonymes* sont donc le luxe d'une langue plutôt que sa richesse; et c'est la raison pour laquelle ils servent merveilleusement à la poésie, qui est le luxe du discours.

Il faut observer que si une langue est ob-

cure par le grand nombre de ses *homonymes*, elle n'est pas toujours plus claire pour avoir un grand nombre de *synonymes*. Une langue riche, et exacte par conséquent, n'a point de vrais *synonymes*, ou n'en a que très-peu; même dans notre poésie, Racine emploie le mot propre autant que Massillon dans sa belle prose, et il arrive quelquefois que les langues qui ont beaucoup de mots pour exprimer une seule idée, n'ont pas les mots de toutes les idées, et ressemblent à ces hommes fastueux qui ont le superflu et manquent du nécessaire.

Les Allemands ont un grand nombre de mots pour dire un *cheval*, et ils ne peuvent nommer des *gants* qu'en disant *des souliers de mains;* et leur langue, suivant l'observation de Leibnitz, manque de beaucoup d'expressions morales. Les Arabes ont trois ou quatre cents termes différens pour exprimer le *lion;* et certainement leur langue n'exprimeroit pas un grand nombre d'idées qui ont chacune dans notre langue leur expression propre.

Une langue est donc, sous le rapport de son vocabulaire, pauvre, riche ou abondante, à peu près comme un homme est pauvre, riche ou fastueux. En effet, le pauvre a le nécessaire

comme le riche ; il est logé, vêtu et nourri ; mais le riche a maison à la ville et à la campagne, appartemens pour chaque besoin, valets pour chaque fonction, chevaux pour chaque service, habits pour chaque saison, et mets de toutes les sortes. Le pauvre, au contraire, a, si j'ose le dire, beaucoup d'*homonymes* dans son ménage ; il n'a qu'une chambre pour tous les temps et toutes les destinations, un habit pour toutes les saisons, un mets pour tous les repas. L'homme fastueux a dix palais ou châteaux, un nombre infini de valets inutiles ; il change d'habits tous les jours, et sa table est toujours somptueusement servie. Mais comme après tout *on ne dîne pas deux fois*, disent les bonnes gens, qu'on n'habite pas deux maisons à la fois et qu'on ne porte qu'un habit, il peut se faire qu'avec tout ce faste l'homme opulent ne soit pas personnellement mieux logé, mieux vêtu, mieux nourri que l'homme qui a toutes les jouissances utiles et agréables que procure la richesse, sans avoir les embarras et les superfluités du luxe.

Une langue s'appauvrit donc toutes les fois qu'elle crée des mots *homonymes?* Elle s'enrichit lorsqu'elle revêt chaque idée d'un mot qui

lui convient et qui ne convient qu'à elle ; elle se charge d'un attirail assez inutile lorsqu'elle se donne des *synonymes*.

Nous disions un homme *conséquent*, un raisonnement *conséquent*, pour signifier un raisonnement dont la conclusion suit naturellement du principe posé, ou un homme dont les actions sont en harmonie entre elles ou avec ses maximes de conduite; et cette acception étoit conforme à l'usage des bons écrivains, et même à celui de tout le monde. Aujourd'hui *conséquent* se prend pour grand, imposant, considérable; l'on dit une affaire *conséquente*, un commerce *conséquent*, une maison *conséquente*. Cette acception nouvelle s'introduit dans la conversation; elle passe même dans les ouvrages imprimés : à la vérité, les personnes qui l'emploient dans leurs discours ou leurs écrits ne font pas autorité, mais elles font nombre, et l'usage compte par tête plutôt que par ordre, surtout lorsqu'il y a dans les esprits quelques germes d'idées populaires. Si cette innovation pouvoit s'étendre et même gagner la classe instruite et lettrée, et que l'Institut, subjugué par l'usage, la consacrât un jour dans son Dictionnaire, il feroit comme un prince

foible qui, au lieu d'opposer les lois les plus sévères à des passions plus actives et plus débordées, compose avec la corruption des mœurs; et même, justifiant la foiblesse de sa conduite par la foiblesse de ses maximes, pose en principe : « Que lorsque les mœurs sont corrom-» pues, il faut affoiblir les lois ». *Libéral* signifioit en bon françois celui qui fait un noble emploi de sa fortune, et même, dans notre langue exacte, il disoit plus que *généreux;* car la générosité signifie plutôt la disposition, et la libéralité l'acte; et l'on peut être *libéral* par circonstance sans être *généreux* par caractère. Ainsi l'on pouvoit dire d'une femme riche, qu'elle étoit *libérale*. Il faut remarquer en passant que *libéraux* n'a rien de commun avec *libéral*, et que ce mot technique ne s'applique qu'à une seule idée, et en est même inséparable, les arts *libéraux*. Le mot *conséquent* a passé du moral au physique; le mot *libéral* passe du physique au moral, et l'on dit depuis assez longtemps une idée *libérale*, des idées *libérales*, une éducation *libérale*. Cette dernière acception, autant qu'on peut l'entendre, n'a rien de commun avec la première; et Harpagon lui-même, qui n'étoit rien moins que *libéral*, auroit pu

avoir des idées *libérales*, et avoir reçu une éducation *libérale*. Il n'est pas aisé de décider si cet *homonyme*, de création récente, n'est pas en même temps *synonyme* de quelqu'autre mot. Sa nouvelle signification n'a pas encore, que je sache, été clairement expliquée, et le Dictionnaire de l'Académie ne l'a pas encore admise. Seulement, on pourroit soupçonner que ce mot, ainsi détourné, n'est pas bien françois, parce qu'il n'est pas trop franc. Cependant si des François l'ont introduit parce qu'il étoit étranger, les étrangers le répètent, parce qu'ils le croient françois; mais comme cette acception nouvelle part de plus haut que celle du mot *conséquent*, et qu'elle a été mise à la mode par des écrivains à grande vogue; que, d'ailleurs, elle est d'un usage commode....., à peu près comme un masque, pour faire un mauvais coup, il est extrêmement probable que l'Académie, dans la première édition de son Dictionnaire, lui donnera des lettres de naturalisation, et que le mot *libéral*, de par l'autorité de l'Institut, augmentera le nombre de nos *homonymes*, et sera par conséquent, dans notre langue, une pauvreté de plus. Il sera certainement accolé, dans son article, à ses deux com-

plices, *idée* et *éducation*, et qu'alors nous en saurons clairement et positivement la signification véritable. Ainsi, un dictionnaire qui a pour objet de défendre et de maintenir une langue fixée, contre la révolte ouverte des esprits hardis, et l'inconstance des esprits foibles, qui voient un usage à suivre dans toute nouveauté, pourroit lui-même devenir une cause active et même irrémédiable d'innovation et d'altération.

Sur

Sur la guerre des sciences et des lettres.

On aperçoit depuis quelque temps des symptômes de mésintelligence entre la république des sciences et celle des lettres.

Ces deux puissances limitrophes, longtemps alliées, et même confédérées, tant qu'elles ont eu à combattre leur ennemi commun, l'ignorance, commencent à se diviser aujourd'hui que l'ignorance n'est plus à craindre, et que tout le monde est savant ou lettré. Tant il est vrai, comme dit Montesquieu, « que les républiques, pour être tranquilles, » doivent toujours avoir quelque chose à re» douter » !

Ce sont, de part et d'autre, des plaintes et des récriminations. Les sciences accusent les lettres d'être jalouses de leurs progrès. Les lettres reprochent aux sciences de la hauteur et une ambition démesurée ; et comme il arrive toujours entre gens aigris, l'observateur impartial aperçoit de part et d'autre plutôt

l'envie de guerroyer que de justes motifs de guerre.

Les sciences morales, qui ont long-temps régné sur les sciences et sur les lettres, quoique amies de la paix, ne peuvent rien pour la maintenir, depuis que la philosophie a envahi ou ravagé leurs plus beaux domaines, la politique et la théologie, et qu'elle fait journellement des courses même sur la morale. Repoussées par les sciences exactes, dédaignées par les lettres frivoles, elles sont hors d'état de faire respecter leur médiation ou leur neutralité, et subiront la loi du vainqueur. Mais comme elles ont tout à craindre des sciences, dures et orgueilleuses, leurs vœux secrets seront pour les lettres, plus humaines et plus généreuses, et qui n'ont pas perdu tout souvenir de leur ancienne et étroite alliance avec les sciences morales.

Si la guerre éclate, les lettres entreront en campagne avec l'orgueil qu'inspire le souvenir d'une ancienne gloire; les sciences, avec la confiance que donnent des succès récens. Celles-ci ont depuis quelques années réuni à leurs vastes domaines la chimie et la physiologie, toutes deux d'humeur guerrière, et qui brûlent

de se signaler. La situation militaire des lettres n'est pas à beaucoup près si avantageuse. La tragédie et la haute comédie, qui faisoient leurs principales forces, ont essuyé depuis peu de rudes échecs; le poème épique est tombé... dans la prose, et l'histoire n'a guère paru en première ligne dans notre armée littéraire. L'*Opéra*, il est vrai, fait depuis quelque temps beaucoup de bruit et se donne de grands airs; on diroit même qu'il aspire à remplacer la tragédie. Mais cette *arme*, assez mal disciplinée, et qui compte plus de gens pour la représentation que pour un service effectif, est plus brillante que solide, et figureroit mieux un jour de revue qu'un jour de combat. Les lettres ne peuvent donc compter que sur leurs troupes légères et irrégulières, les romans, les traductions, les vaudevilles et les feuilletons, troupes propres tout au plus à la petite guerre, et qui ne se multiplient jamais chez un peuple qu'à la naissance de son art militaire ou dans sa décadence. Les deux puissances belligérantes feront, s'il le faut, marcher leurs troupes auxiliaires. Les sciences auront pour elles toutes les nations savantes du Nord, *la pédagogique*, *la statistique*, *la cameratistique*,

la technologie, l'archéologie, etc., et peut-être les nombreux commentaires sur le code de procédure et des hypothèques, qui ont toujours flotté entre les deux partis, et dont les lettres, dans des temps plus heureux, ont dédaigné l'alliance. Les lettres, si elles sont réduites à cette extrémité, appelleront à leur secours même le mélodrame, *la Queue de Lapin* et *la Queue du Diable;* ainsi, dans leurs guerres civiles, les Romains des derniers temps appeloient les barbares au cœur de l'empire, et l'on voyoit dans les deux camps combattre sous les aigles romaines des Ostrogoths et des Vandales.

Les arts, peuple paisible, placés sur les confins des deux États, prendront parti suivant leurs inclinations et leurs intérêts. Les arts *libéraux* se rangeront du côté des lettres. Les arts mécaniques, les *arts et métiers,* déjà enrégimentés avec les sciences dans l'Encyclopédie, marcheront sous leurs drapeaux : troupe nombreuse et redoutable, d'autant plus propre à la guerre qu'elle n'en comprend pas les motifs. L'imprimerie restera neutre; et comme autrefois la Hollande dans les querelles du continent, elle entretiendra la guerre en fournis-

sant des munitions aux deux partis, et profitera sur les revers de l'un comme sur les succès de l'autre. Mais les lettres n'auront dans les arts *libéraux* que des alliés suspects ou même infidèles. Déjà, depuis quelque temps, elles luttent avec peine contre la faction de la peinture, qui aspire ouvertement au premier rang, et, avec ses grandes *compositions*, fait des *pages* et presque des poèmes. La musique est devenue furieusement *savante*, et sera peut-être la première à rompre l'harmonie. La danse, qui voudroit aussi faire une science de sa *chorégraphie*, ne fera que voltiger d'un parti à l'autre. L'architecture, que des idées de beau moral rapprochent des lettres, sera entraînée du côté des sciences par ses besoins. Enfin la poésie, généreuse, mais toujours imprudente, a peut-être hâté la rupture en voulant la prévenir. Elle est entrée de son chef en négociation avec les sciences; mais ses intentions pacifiques ont été mal récompensées. Les sciences l'ont éconduite comme peu *exacte*, et les lettres l'ont tancée comme trop *descriptive*, et voulant, au mépris des lois de l'empire littéraire, contracter des alliances étrangères.

Tout annonce donc la chute prochaine de la

république des lettres, et la domination universelle des sciences *exactes* et *naturelles*. Cependant les lettres ne périront pas sans gloire et sans vengeance : il leur reste une ressource si elles succombent dans cette guerre; c'est que l'aimable auteur de la *Gastronomie*, l'Homère qui a célébré les dieux et les combats de l'*Opéra*, veuille la chanter.

De l'Education et de l'Instruction.

On doit entendre par *éducation* tout ce qui sert à former les habitudes, et par *instruction* tout ce qui donne des connoissances.

Ainsi l'éducation consiste beaucoup plus en exemples et en pratiques, et l'instruction en leçons et en réflexions.

C'est dans ce sens qu'on dit d'un homme *qu'il est bien élevé*, parce que l'usage du monde, que l'on entend alors par *éducation*, est une habitude qui s'acquiert par l'exemple des personnes bien nées, et se fortifie par une pratique journalière, plutôt qu'une connoissance positive qui soit le fruit de leçons expresses.

Il est vrai que l'éducation, en formant nos habitudes par l'exemple, nous met nécessairement dans l'esprit des opinions ou des croyances qui sont aussi des connoissances; mais ces connoissances, venues de l'éducation, et avant toute instruction proprement dite, s'appellent

des *préjugés*, parce qu'elles ont précédé la faculté d'examiner et de juger; et c'est dans ce sens qu'on les oppose aux connoissances qui nous viennent de l'usage de notre propre raison, et auxquelles nous acquiesçons par nos jugemens.

Les *préjugés* sont donc, à proprement parler, les connoissances que nous trouvons, en naissant, reçues et établies dans la société qui nous les transmet par l'éducation, et les connoissances sont les lumières que nous acquérons par nous-mêmes; ainsi les préjugés ont en leur faveur l'autorité de la société, et les connoissances (j'entends les connoissances morales contraires aux préjugés reçus), l'autorité de notre propre raison.

Comme l'habitude est une seconde nature, et que la nature elle-même, ainsi que l'observe Pascal, n'est peut-être qu'une première habitude, l'éducation est à l'instruction ce que la nature est à l'art, et le premier mouvement à la réflexion.

L'opposé de l'instruction est l'ignorance, ou le défaut de connoissances. Mais ce qu'on appelle défaut d'éducation ne signifie pas l'absence de toute éducation, mais seulement d'une

bonne éducation. L'homme peut se passer de connoissances acquises par l'instruction ; mais il ne sauroit vivre sans habitudes, et s'il n'en a pas de bonnes, il en aura de vicieuses.

Les habitudes forment les sentimens ; car la sympathie, qui, même à la première vue, fait que les pères et les enfans se reconnoissent entre eux, ne se trouve que dans les romans. Les connoissances étendent et éclairent l'esprit ; ainsi l'éducation a plutôt pour objet de former le cœur, et l'instruction de développer l'esprit.

L'éducation commence avec la vie, et aussitôt que l'homme est en état de voir ; l'instruction commence avec la raison, et dès que l'homme est en état de comprendre et de juger.

Ainsi un enfant peut avoir reçu beaucoup de bonne éducation, avant qu'il ait pu recevoir aucune instruction.

C'est une erreur de faire un objet d'éducation des connoissances qui sont du ressort de l'instruction, et de vouloir faire seulement un objet d'instruction des habitudes et des sentimens qui doivent appartenir à l'éducation.

C'est là le défaut capital du système d'éducation de J.-J. Rousseau, qui occupe son *Emile* de botanique avant de lui parler de religion

et de morale. Il veut faire de la botanique une habitude et presque un sentiment, et de la religion une étude et une science de raisonnement, puisqu'il prétend qu'on ne doit en entretenir les enfans qu'à l'âge de quinze ans, et même plus tard ; et il fait à peu près comme un homme qui ne permettroit à un enfant de marcher et de parler que lorsqu'il auroit étudié les lois du mouvement et celles de la grammaire.

Tout peut être éducation pour l'enfance, parce que tout ce qu'elle voit est exemple pour elle, et tout exemple, autorité. Aussi un poète, même païen, a dit avec beaucoup de raison :

Maxima debetur puero reverentia ;

« On ne sauroit avoir trop de respect pour » les enfans ».

L'homme, à tout âge, peut et doit acquérir des connoissances ; mais il n'est susceptible d'éducation que dans le premier âge ; parce qu'il n'y a d'habitudes et de sentimens durables que les habitudes et les sentimens que l'on contracte dans l'enfance.

L'éducation est donc proprement domesti-

que; et l'enfant la reçoit dans le sein de sa famille, ou dans le commerce *familier* de ceux avec qui il vit. L'instruction est beaucoup plus publique; et l'homme parvenu à l'âge de raison la reçoit dans les établissemens publics, et surtout dans les livres, la plus publique de toutes les instructions.

L'instruction forme des savans; l'éducation forme des hommes.

Le peuple, toujours enfant, toujours au premier âge de la société, ne peut avoir d'autre instruction que celle qu'il reçoit de l'éducation. Il se fait des habitudes de tout, et des sentimens de toutes ses habitudes. Il apprend tout de l'exemple; religion, morale, langage, agriculture, arts mécaniques, vices et vertus: et ceux qui prétendent l'instruire avec des livres et des cours publics, connoissent bien peu les choses de ce monde. La vue d'une croix, placée le long d'un chemin, inspirera au peuple plus de sentimens que tout un traité de morale ne pourroit lui donner de connoissances.

L'instruction peut commencer chez un peuple, comme elle commence pour un homme. Mais l'éducation a commencé avec le genre

et de morale. Il veut faire de la botanique une habitude et presque un sentiment, et de la religion une étude et une science de raisonnement, puisqu'il prétend qu'on ne doit en entretenir les enfans qu'à l'âge de quinze ans, et même plus tard ; et il fait à peu près comme un homme qui ne permettroit à un enfant de marcher et de parler que lorsqu'il auroit étudié les lois du mouvement et celles de la grammaire.

Tout peut être éducation pour l'enfance, parce que tout ce qu'elle voit est exemple pour elle, et tout exemple, autorité. Aussi un poète, même païen, a dit avec beaucoup de raison :

Maxima debetur puero reverentia ;

« On ne sauroit avoir trop de respect pour » les enfans ».

L'homme, à tout âge, peut et doit acquérir des connoissances ; mais il n'est susceptible d'éducation que dans le premier âge ; parce qu'il n'y a d'habitudes et de sentimens durables que les habitudes et les sentimens que l'on contracte dans l'enfance.

L'éducation est donc proprement domesti-

que; et l'enfant la reçoit dans le sein de sa famille, ou dans le commerce *familier* de ceux avec qui il vit. L'instruction est beaucoup plus publique; et l'homme parvenu à l'âge de raison la reçoit dans les établissemens publics, et surtout dans les livres, la plus publique de toutes les instructions.

L'instruction forme des savans; l'éducation forme des hommes.

Le peuple, toujours enfant, toujours au premier âge de la société, ne peut avoir d'autre instruction que celle qu'il reçoit de l'éducation. Il se fait des habitudes de tout, et des sentimens de toutes ses habitudes. Il apprend tout de l'exemple; religion, morale, langage, agriculture, arts mécaniques, vices et vertus: et ceux qui prétendent l'instruire avec des livres et des cours publics, connoissent bien peu les choses de ce monde. La vue d'une croix, placée le long d'un chemin, inspirera au peuple plus de sentimens que tout un traité de morale ne pourroit lui donner de connoissances.

L'instruction peut commencer chez un peuple, comme elle commence pour un homme. Mais l'éducation a commencé avec le genre

humain, puisqu'aucun peuple ne naît tout à coup et sans ancêtres.

La croyance de l'existence de Dieu et des autres vérités fondamentales de la morale, est venue de l'éducation, et non pas de l'instruction. Ces croyances ont toujours été, puisqu'elles sont encore; et ce qui fait leur force et leur certitude, est précisément qu'elles sont des *préjugés* universels, et non des connoissances locales.

Le défaut d'instruction fait des ignorans, et le défaut de bonne éducation, des hommes vicieux.

Ainsi le défaut d'instruction constitue pour un peuple l'état d'ignorance; et le défaut, ou plutôt les vices d'éducation, l'état de barbarie.

Ainsi, pour un peuple, l'opposé de l'état d'ignorance est l'état de *politesse;* et l'opposé de l'état de barbarie est l'état de civilisation.

Un peuple peut donc être poli sans être civilisé, ou civilisé sans être poli : comme un homme peut être vertueux sans être savant, ou savant sans être vertueux.

L'éducation fait partie de la constitution d'une société; l'instruction tient beaucoup plus à l'administration de l'Etat.

Les juifs ont subsisté jusqu'à nous par la force de leur éducation, qui fait des habitudes de tous les devoirs, des sentimens de toutes les lois, et des premiers *préjugés* de l'enfance les connoissances morales les plus relevées.

L'éducation, pour un peuple comme pour un homme, est donc une tradition héréditaire, uniforme, et jamais interrompue d'habitudes et de sentimens. Si cette tradition s'arrête, le fil de l'éducation se rompt, et l'histoire ne nous apprend pas s'il est possible qu'il se renoue. Si une génération cessoit tout à coup de parler, toutes les générations qui suivroient seroient muettes; si l'éducation religieuse étoit interrompue chez un peuple, seulement pendant vingt ans, toute une nation seroit athée.

Quand l'éducation, et surtout celle de l'exemple, devient rare dans les familles, les gouvernemens s'occupent beaucoup d'instruction publique; c'est l'art qui vient au secours de la nature; c'est la médecine qui arrive quand la santé s'en va.

Si l'éducation contrarioit l'instruction, il n'y auroit peut-être pas d'académies; mais si l'instruction contrarioit l'éducation, il n'y auroit bientôt plus même de société.

En France, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au quinzième siècle, l'instruction étoit à peu près exclusivement religieuse, comme l'éducation.

Depuis le quinzième siècle, et jusqu'au commencement du siècle dernier, l'instruction, sans cesser d'être religieuse, devint en même temps profane, ou littéraire et scientifique.

Au commencement du dernier siècle, la partie littéraire et scientifique de l'instruction prit insensiblement le dessus sur la partie religieuse; et bientôt, à la faveur des livres qui se multiplièrent, l'instruction, de profane, devint licencieuse; de licencieuse, irréligieuse, et contraria ouvertement l'éducation.

Cette instruction irréligieuse gagna du terrain, et elle prit hautement les rênes de l'enseignement, après la destruction des grands établissemens d'instruction publique, qui, pendant trois siècles, avoient aidé puissamment à l'éducation domestique.

Depuis cette dernière époque, des souvenirs d'éducation ancienne, conservés au fond des provinces et dans quelques familles, ont lutté avec désavantage contre les progrès toujours croissans de la nouvelle instruction, et la so-

ciété s'est traînée à travers cette discordance de principes jusqu'à la révolution, où l'on a pu voir tout ce que la génération présente avoit gagné en instruction scientifique, et tout ce qu'elle avoit perdu en éducation morale, c'est-à-dire, d'habitudes d'ordre, et de sentimens même d'humanité.

Sur la décence dans les discours et les écrits.

On a dit depuis long-temps, et répété de mille manières, que le discours, écrit ou parlé, étoit plus libre chez un peuple lorsque ses mœurs étoient pures, et plus réservé lorsqu'elles étoient corrompues. Jusque-là on n'a avancé qu'un fait qui a besoin d'être éclairci; mais on est allé au-delà de la raison et de la vérité, lorsqu'on en a conclu qu'une décence rigoureuse dans le langage et les productions littéraires est un mensonge de mœurs, une hypocrisie qui ne sert qu'à voiler le désordre, et que l'on a voulu nous faire regretter, comme un indice de bonnes mœurs, une plus grande liberté dans le discours.

Au reste, cette thèse fait honneur à ceux qui la soutiennent; c'est en quelque sorte appeler le jugement du public sur la sévérité de sa conduite, que de demander à s'affranchir dans le discours des règles d'une austère décence; et l'on pourroit appliquer ici ce mot de Tacite,

en parlant de quelques hommes célèbres qui avoient eux-mêmes écrit l'histoire de leur vie : *Fiduciam potiùs morum, quàm arrogantiam arbitrati sunt.* Mais il seroit peut-être permis de soupçonner quelques écrivains du dernier siècle d'avoir voulu, en accréditant, même par leur exemple, la liberté, quelquefois le cynisme du langage, se ménager la facilité de jeter à leur aise, sur les objets les plus respectables, un genre de ridicule plus facilement saisi par tous les esprits, parce qu'il contraste davantage avec la majesté ou la sainteté du sujet, et plus dangereux, parce qu'il est plus populaire.

Dans l'enfance d'un peuple, l'isolement où sont les familles les unes des autres, une vie plus dure et plus champêtre, l'absence du commerce, des arts, du luxe des richesses et du luxe de l'esprit, ou des connoissances agréables, laissent dormir au fond des cœurs les désirs vagues et inquiets, et ne permettent d'activité que pour les besoins réels. A cette première époque de la vie, la nature emploie toutes les forces d'un peuple, comme toutes celles d'un enfant, à hâter le développement du corps humain ou social. Il en reste peu pour la passion orageuse de l'amour, premier

essor d'une constitution affermie, qui, plus précoce, arrêteroit les progrès de l'homme et de la société, et contre laquelle une société qui commence n'a, pour ainsi dire, encore rien de prêt.

Dans ce premier état on trouve dans l'homme, comme chez un peuple, de la chasteté et peu de pudeur, et cette innocence qui vient de l'ignorance plutôt que de la vertu, qui, étant un combat, suppose la connoissance du mal, l'occasion et même la tentation de le commettre. Il n'y a encore chez un peuple, pas plus que pour un enfant, de rangs marqués, de distinctions publiques, de dignités reconnues, rien par conséquent qui commande hors de la famille la considération, le respect, la réserve dans le maintien et le langage. Il n'y a pas même de public, la première et la plus respectable de toutes les autorités. La nudité dans le langage est aussi indifférente que la nudité dans les vêtemens. Les enfans vont nus; quelques peuples, au premier âge de la vie sociale, vont nus aussi, sans attacher, les uns ni les autres, à cette coutume, aucune idée d'indécence. Les langues sont simples comme ceux qui les parlent; sans artifice, parce que

les hommes sont sans art. Ils s'entretiennent avec indifférence, avec naïveté, et dans les seuls termes que leur langue leur fournit, des choses physiques qui appartiennent proprement à l'homme et à la société domestiques. En un mot, le peuple et l'enfant sont dans l'état de nature brute et purement physique, et leur langage, leurs habitudes, leurs bonnes et mauvaises qualités en sont l'expression. Il n'y a à cela ni bien ni mal, ni tort ni mérite; c'est un état nécessaire à l'enfance de l'homme ou de la société, et dont il reste des traces plus ou moins déguisées, même dans un âge plus avancé.

Mais l'âge de puberté arrive pour un peuple comme pour l'homme. Il arrive, et souvent contre le vœu de la nature, hâté par la multiplication des familles, le rapprochement des sexes, l'accroissement des fortunes, le commerce, les arts, les livres, les livres surtout, cause si active de corruption, quand ils ne sont pas le premier moyen de l'ordre. La société a mangé du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, presque toujours présenté par les femmes, cause ou occasion de tous les changemens qui arrivent dans les mœurs, et quel-

quefois dans les lois. Alors, et pour la première fois, un peuple s'aperçoit en rougissant de sa nudité, et s'empresse de la couvrir. Alors il n'y a plus d'innocence; mais il y a des vertus : il y a peut-être moins de chasteté domestique; mais il y a de la pudeur, qui est la chasteté publique, comme l'honneur, inconnu aux enfans et aux sauvages, est le courage de l'homme public. La société a passé de l'état domestique à l'état public, et tout en elle se dépouille du vieil homme, pour revêtir l'homme nouveau. Les pouvoirs publics sont constitués, les rangs distingués, les dignités reconnues, et la noblesse a passé des personnes aux manières, aux procédés, au style; car le style est proprement le ton du discours devenu public dans la littérature, et surtout par l'impression. Le langage, qui étoit *libre* lorsque l'entretien étoit *familier* et rouloit indifféremment sur tous les objets, même les plus secrets de la vie privée et intérieure, est devenu réservé depuis qu'il y a un public, et que l'homme social, sorti de la vie domestique, parlant ou écrivant en public ou pour le public, n'a pas dû l'entretenir d'objets familiers ou personnels, à moins qu'il n'y fût obligé par des motifs

d'utilité générale. Ainsi l'on ne regarde pas comme obscènes ou même comme *libres*, les ouvrages, les cours d'anatomie ou de médecine, dans lesquels les mêmes objets sont traités avec le moins de réserve. En tout, les habitudes sans gêne de la famille ont fait place à la décence de maintien et de langage, premier témoignage de respect, de considération qui soit dû aux personnes que l'on respecte, et au public, la première et la plus respectable de toutes. Cette décence extérieure s'introduit même dans les cercles particuliers, où les femmes, femmes seulement dans le premier âge de la société, sont devenues, dans le second, heureusement pour les mœurs et pour elles-mêmes, une dignité, et presque une puissance. Ce qui n'étoit que simplicité dans les mœurs de l'état domestique ou *familier*, seroit grossièreté dans l'état public; ce qui n'étoit, dans le langage, que libre ou indifférent, seroit indécent et même cynique. L'homme, si l'on veut, a le même fonds de passions; mais les formes nouvelles ressemblent presque à des vertus. La vengeance, qui est un devoir chez les peuples naissans, est devenue le combat singulier, où l'offensé joue sa vie contre l'offen-

et de morale. Il veut faire de la botanique une habitude et presque un sentiment, et de la religion une étude et une science de raisonnement, puisqu'il prétend qu'on ne doit en entretenir les enfans qu'à l'âge de quinze ans, et même plus tard; et il fait à peu près comme un homme qui ne permettroit à un enfant de marcher et de parler que lorsqu'il auroit étudié les lois du mouvement et celles de la grammaire.

Tout peut être éducation pour l'enfance, parce que tout ce qu'elle voit est exemple pour elle, et tout exemple, autorité. Aussi un poète, même païen, a dit avec beaucoup de raison :

Maxima debetur puero reverentia;

« On ne sauroit avoir trop de respect pour » les enfans ».

L'homme, à tout âge, peut et doit acquérir des connoissances; mais il n'est susceptible d'éducation que dans le premier âge; parce qu'il n'y a d'habitudes et de sentimens durables que les habitudes et les sentimens que l'on contracte dans l'enfance.

L'éducation est donc proprement domesti-

que; et l'enfant la reçoit dans le sein de sa famille, ou dans le commerce *familier* de ceux avec qui il vit. L'instruction est beaucoup plus publique; et l'homme parvenu à l'âge de raison la reçoit dans les établissemens publics, et surtout dans les livres, la plus publique de toutes les instructions.

L'instruction forme des savans; l'éducation forme des hommes.

Le peuple, toujours enfant, toujours au premier âge de la société, ne peut avoir d'autre instruction que celle qu'il reçoit de l'éducation. Il se fait des habitudes de tout, et des sentimens de toutes ses habitudes. Il apprend tout de l'exemple; religion, morale, langage, agriculture, arts mécaniques, vices et vertus: et ceux qui prétendent l'instruire avec des livres et des cours publics, connoissent bien peu les choses de ce monde. La vue d'une croix, placée le long d'un chemin, inspirera au peuple plus de sentimens que tout un traité de morale ne pourroit lui donner de connoissances.

L'instruction peut commencer chez un peuple, comme elle commence pour un homme. Mais l'éducation a commencé avec le genre

[redacted]

pu
on l'hon
est l
les détenus en l
il faut les met
tre.

Il est vrai que cette constitution sév
société est purement politique, comm
l'étoit à Sparte, elle dégénère bientôt en
contrainte insupportable. Aussi faut-il p
ser à l'homme d'autres motifs, pour qu'il
trouver *le joug aimable et le fardeau lé*
c'est ce que le christianisme, introduit dan
tat politique, avoit voulu faire.

Au reste, cette dispute sur la décence
raire est renouvelée des Grecs et mêm

stoïciens, secte d'orgueilleux inconséquens, qui affectoient le rigorisme dans les actions, et le cynisme dans le discours. Cicéron s'explique sur cet objet dans une lettre à *Papirius Pœtus*, avec autant de réserve que la langue latine en permet, et il finit par dire, sans craindre d'être accusé de pruderie et d'hypocrisie : *Ego servo et servabo, sic enim assuevi, Platonis verecundiam. Itaque tectis verbis ea ad te scripsi, quæ apertissimis agunt stoici. Sed illi etiam crepitus aiunt esse liberos, ac ructus esse oportere.*

Ce qui signifie, autant que le titre de cet article permet de le traduire : « Pour moi j'ob» serve dans mes écrits, et j'observerai tou» jours, selon ma coutume, la modestie et » la pudeur de Platon. C'est pourquoi je vous » ai écrit à mots couverts sur ces mêmes objets » dont les stoïciens traitent avec une entière » liberté. Mais aussi ils prétendent qu'on est » libre de faire en public des choses que nous » regardons comme indécentes et malhonnê» tes ». Et encore faut-il observer, à l'honneur de Cicéron, que les anciens, réduits, pour répandre leurs ouvrages, à les faire transcrire, ne pouvoient écrire que pour eux-mêmes ou

pour leurs amis, et non pour le public, et qu'il y a aujourd'hui dans telle petite ville de l'Europe, plus d'exemplaires des ouvrages de Cicéron, qu'il y en avoit de son temps de copies à Rome.

De l'Art dramatique et du Spectacle.

Les plaisirs publics peuvent finir par leur excès comme les plaisirs privés; et peut-être ne sommes-nous pas loin du temps où le spectacle, en France, tuera l'art du théâtre.

A l'époque à laquelle Corneille parut, le spectacle étoit aussi peu avancé que l'art dramatique; et même plus tard, et du temps de Racine, les théâtres, ou plutôt les tréteaux du *Marais* et de *l'hôtel de Bourgogne*, ne ressembloient guère mieux à nos salles modernes de spectacles, que le charriot où Thespis promenoit ses pièces informes et ses acteurs barbouillés de lie. Au reste, ces pères de notre tragédie pensoient bien moins à faire des œuvres scéniques que des ouvrages littéraires; ils écrivoient pour le cabinet et les gens de goût, plutôt que pour le théâtre et la multitude; et il est assez remarquable que dans les dissertations, les examens, les préfaces qui précèdent leurs tragédies, ils n'aient rien dit de la re-

présentation et du matériel de l'art théâtral, pas même parlé des comédiens, ni pour les louer, ni pour s'en plaindre ; quoique sans doute, alors beaucoup plus qu'aujourd'hui, les auteurs ne fussent pas toujours contens des acteurs.

Et que pouvoient être alors ces comédiens élevés à l'école de Mairet ou de Rotrou, et qu'un parterre novice dans l'art du théâtre ne pouvoit applaudir ni blâmer avec connoissance ? Quand on songe à tout ce qu'on demande aujourd'hui d'un acteur, à toutes les études que son art suppose, aux longues épreuves auxquelles il soumet ceux qui s'y dévouent, à tout ce qu'il a dû acquérir par deux siècles d'exercice et de traditions, et qu'on pense en même temps que les dernières pièces de Corneille et les premières de Racine sont contemporaines de celles où Molière a mis sur la scène les capitans, les pédans, *les précieuses ridicules* de son temps, et que ce temps fut aussi celui des raffinemens d'une galanterie quintessenciée, on ne peut s'empêcher de croire que les *enfans impétueux* du génie de Corneille furent plus d'une fois défigurés par une exagération de grandeur, ou les héros plus tendres de Racine, furent, mal-

gré ses soins, un peu affadis par un ton doucereux. Le génie particulier des deux poètes prêtoit à l'un ou à l'autre excès; et l'esprit général de ce temps, à ces deux époques, y étoit assez disposé, si l'on en juge par les romans qui parurent au commencement ou à la fin du siècle. Chose étrange, que le naturel soit en tout la dernière chose à laquelle parvienne notre foible nature! Quoi qu'il en soit, les spectateurs, à l'exemple de ces grands poètes, attachoient bien moins d'importance qu'on ne le fait de nos jours à tout cet artifice de la représentation. Plus avancés dans le goût des lettres que dans celui des arts, ils demandoient aux acteurs de leur réciter Corneille et Racine, plutôt que de les jouer, et écoutoient avec transport *Andromaque* et *les Horaces*, représentés quelquefois dans une chambre, derrière des paravens et des tapisseries, par des Grecs à grandes perruques, et des Romaines en *engageantes* et en *falbalas*. Ils n'étoient pas même assez occupés de l'architecture du palais des Césars ou du temple de Jérusalem, pour qu'il fût absolument nécessaire de leur en offrir de mesquines images sur des lambeaux de toile; et leur imagination agran-

dissoit la majesté de tous ces héros de l'histoire ou de la fable, ou embellissoit la dignité modeste des reines et des princesses, plus que n'auroient pu le faire les attitudes compassées d'un garçon de boutique travesti en *Achille* ou en *Pompée*, ou les minauderies d'une ouvrière en linge déguisée en *Monime* ou en *Pauline*. En un mot, il semble qu'alors les pièces de théâtre fussent faites pour être lues, et qu'on finit par les jouer, tandis qu'à d'autres époques on commence par les jouer, et l'on essaie ensuite de les lire.

Voltaire fit révolution dans l'art dramatique; il voulut être représenté beaucoup plus qu'être lu, et professa même la maxime de *frapper fort* pour la multitude plutôt que de *frapper juste* pour les gens instruits. Il mit dans ses pièces beaucoup plus de *machine* et de fracas; et quelquefois il rapprocha des yeux du spectateur des actions matérielles que la morale publique, d'accord avec les préceptes des maîtres de l'art, recommande d'en tenir éloignées. Cet auteur changea même l'acception du mot *passions* théâtrales, qui, pour Corneille comme pour Aristote, est l'équivalent d'affections même les plus légitimes; et qui,

qui, dans Voltaire, signifie les mouvemens du cœur les plus violens, et tels que, pour les traduire sur la scène, il faut, je me sers de ses expressions, avoir le *diable au corps*.

Quand le spectacle fut devenu une partie essentielle de l'art dramatique, les comédiens devinrent des personnages presqu'aussi importans que les auteurs; et alors, ce me semble, on les appela *acteurs*, nom que Corneille, d'après les Latins, ne donne jamais qu'au personnage même du drame. Le siècle avoit formé Voltaire pour ses mœurs; Voltaire forma les acteurs pour ses pièces. Il est même permis de douter que ses tragédies eussent fait une si grande fortune, s'il n'eût pas été mieux servi par les acteurs que ne l'avoient été vraisemblablement ses illustres devanciers: et La Harpe nous apprend que *Mahomet*, méconnu par les spectateurs aux premières représentations, ne dut le succès qu'il obtint dix ans après, qu'au talent prodigieux de l'acteur qui joua le principal rôle, et révéla au public le secret de son mérite.

Aujourd'hui, on joue Corneille et Racine avec les acteurs de Voltaire, et dans son esprit; et peut-être n'avons-nous plus le *diapa-*

son de ces deux grands maîtres, et nous jouons leur musique dans un autre *mode* et sur un ton différent.

Voltaire, le premier, présenta, en quelque sorte, les comédiens au public, et les interposa entre l'auteur et les spectateurs. Il fit imprimer, en tête de ses tragédies, des vers galans adressés aux actrices sur leurs beaux yeux, et des complimens aux acteurs sur leurs talens et leurs vertus. Par-là, il les intéressoit à ses succès, et se moquoit un peu, selon sa coutume, des lois sévères qui flétrissent la profession publique du théâtre. Au reste, il étoit convenu que le théâtre est une école de morale, dont les comédiens se trouvent naturellement les ministres. Alors, et par une suite nécessaire, on mit une extrême importance à traiter, avec une scrupuleuse fidélité, les accessoires de la représentation, édifices, meubles, armes, vêtemens. Le décorateur, le machiniste, le peintre, même le tailleur, devinrent des acteurs presqu'aussi nécessaires que les autres à la fortune d'une œuvre de théâtre ; et sans doute, plus d'une fois, les éloges donnés à la décoration se confondirent, et firent nombre avec ceux qui étoient donnés à la pièce.

Voltaire auroit pu, plus que tout autre, se passer du prestige de la scène; mais il avoit donné l'exemple de parler beaucoup aux sens du spectateur, et cet exemple devint contagieux, parce qu'il est plus aisé de faire une tragédie avec des *perspectives* et des *costumes*, qu'avec de la poésie, et qu'on a plus tôt, au théâtre, monté dix machines que tracé un caractère.

D'ailleurs, le spectacle étoit devenu une institution publique, un besoin de première nécessité, comme le pain. Il avoit été mis sous la protection de l'autorité publique. La direction suprême en avoit été confiée à des hommes que leur naissance et leurs places approchoient de la personne du souverain; et en tout les plaisirs avoient été traités par l'administration avec autant d'importance et de gravité que les devoirs. Mais rien ne s'use plus vite au théâtre que le plaisir des yeux. Un homme d'esprit lira et relira sans cesse des tragédies qu'il sait par cœur, et il n'assisteroit pas trois fois de suite à des représentations de ces mêmes ouvrages données par les mêmes acteurs. Je ne sais pas même si les chefs-d'œuvre de la scène (je ne parle que de la scène tra-

gique) ne perdent pas, pour un homme de goût, à la représentation, plus qu'ils ne gagnent. La copie reste toujours beaucoup au-dessous du modèle que se forme l'imagination : et lorsqu'on voit ces héros si grands dans la fable et dans l'histoire, et ces héroïnes, d'une vertu si haute ou d'une dignité si modeste, représentés par des hommes si peu importans, et par des femmes d'un accès si facile, toute illusion est détruite, et l'on a plutôt à se défendre de souvenirs plaisans que de sentimens profonds.

Enfin, de nos jours, les spectacles extrêmement multipliés, suivis par toutes les classes, même par la plus nombreuse, exigent un aliment journalier et proportionné aux goûts et aux sensations du plus grand nombre. Le génie compose par inspiration, la médiocrité travaille par *entreprise ;* et les comédiens, entrepreneurs en chef des plaisirs du public, sont devenus les juges naturels des fournisseurs, et les arbitres suprêmes de ce qui convient à leurs intérêts particuliers et au goût dominant. Il faut donc toujours du nouveau, *n'en fût-il plus au monde ;* et cette fureur de nouveautés, poussée aux derniers excès, ne

permet plus d'attendre les fruits tardifs du talent, ni de rebuter les essais de l'inexpérience, toujours pressée de se montrer. Après l'histoire du cœur, en est venu le roman ; après le grand, vient le gigantesque ; après le beau, le merveilleux, le singulier, le bizarre, le monstrueux... l'art finit, et plus tôt encore si des changemens dans les lois, dans les mœurs, dans les croyances, rendent une génération totalement étrangère aux idées et aux sentimens de celles qui l'ont précédée.

Quel est l'homme de goût, quel est même le François qui puisse lire sans douleur, dans le *Mercure* du 20 janvier dernier, ces observations si tristes et malheureusement si vraies, sur le peu d'effet que produit aujourd'hui à la représentation, *Athalie; Athalie!* ce chef-d'œuvre poétique de l'esprit humain, et le plus beau titre de notre gloire littéraire ! « Nous ne pouvons plus, dit le rédacteur, » sympathiser avec les sentimens et les opinions » qui dominent dans cette tragédie. Le mérite » de Racine n'en est que plus grand, d'avoir » su se les approprier ; mais plus il a réussi, » plus son ouvrage devient admirable, *et moins* » *il doit nous toucher*..... *Athalie* est plus dans

» les mœurs des Juifs que *Phèdre* dans les » mœurs des Grecs ; mais *elle est moins dans » nos mœurs, dans nos opinions, que les tra- » gédies de Sophocle et d'Euripide.* M. de La » Harpe a réfuté très-gravement et très-mé- » thodiquement les critiques de Voltaire sur » *Athalie.* Mais ce n'est point par ses bons » mots contre cette tragédie que Voltaire a » nui le plus à son effet... Cette pièce, qui » se rapproche, pour les chœurs, des tragé- » dies grecques, et qui, par son esprit, s'éloi- » gne encore plus de nous, devroit peut-être, » comme les chefs-d'œuvre anciens, être » laissée dans le cabinet, à l'admiration des » connoisseurs, et ne point braver au théâtre » un public dont *l'esprit est si différent* ».

Ainsi cette magnifique production du génie poétique et religieux, qui seroit accueillie comme elle mérite de l'être dans les plus petites villes de l'empire, ne peut plus, au XIX^e^. siècle, paroître sur le premier théâtre du monde policé ! Et voilà donc le dernier résultat du *progrès des lumières*, des encouragemens de toute espèce donnés aux lettres et aux arts, de tant d'académies, d'athénées, de théâtres, d'études, et de cours de littérature ! *En quo dis-*

cordia cives !..... Polyeucte, par les mêmes raisons, ne pourra se soutenir long-temps sur la scène ; *Zaïre* même, dans ce qu'elle a de plus noble et de plus touchant, paroîtra bientôt ridicule, et on n'en conservera sans doute que les fureurs d'Orosmane. Voltaire recueillera le premier ce qu'il a semé ; et les trois chefs-d'œuvre de nos trois grands tragiques, relégués dans l'ombre des cabinets, n'oseront plus braver au théâtre les mépris ou l'indifférence du public. La morale, je le sais, n'aura pas à déplorer la chute des spectacles, cette grande plaie des mœurs publiques en Europe, et qu'une nation devroit s'interdire, si elle vouloit s'élever à une haute perfection ; car le goût des plaisirs retient dans l'enfance les peuples aussi bien que les hommes. Mais en applaudissant à l'effet, on peut gémir sur la cause ; et certes, si l'influence *du Génie du Christianisme* sur les progrès même littéraires d'un peuple, avoit besoin d'une autre démonstration que le rare talent avec lequel l'a développée, même par son exemple, un écrivain qui honore son pays et ses amis, on la trouveroit dans les réflexions que je viens de citer, et dans lesquelles on voit la dégénération du

goût public suivre l'affoiblissement des croyances religieuses, et la barbarie de l'esprit recommencer avec l'esprit du paganisme. D'autres changemens dans les mœurs et les manières rendront bientôt inintelligibles nos plus belles comédies du genre sérieux, et l'on pourra, sans faire de calembourg, dire que notre théâtre tombe *pièce à pièce*.

Nous serons donc réduits aux féeries du théâtre de l'Opéra et du mélodrame. Déjà le spectacle qui en fait le fonds menace de l'envahir tout entier; et bientôt nous pourrons dire de ces représentations mécaniques, ce qu'Horace disoit de celles de son temps:

Verum equitis quoquè jam migravit ab aure voluptas
Omnis ad incertos oculos et gaudia vana
Quatuor aut plures aulæa prèmuntur in horas,
Dùm fugiunt equitum turmæ, peditumque catervæ.
Esseda festinant, pilenta, petorrita, naves, etc.

« On ne cherche plus au théâtre les plaisirs » de l'esprit; on n'y va plus, et même dans » les classes les plus élevées, que pour repaître » ses yeux des vains prestiges du spectacle, et » voir passer, pendant quatre heures et plus, » des troupes d'hommes à pied ou à cheval, des » chars, des litières, et jusqu'à des vaisseaux ».

Cependant on finira peut-être par trouver qu'il n'y a pas assez de spectacle, et que les acteurs perdent trop de temps à parler. Un public devenu sourd aux beautés de la poésie ne voudra plus que d'un jeu muet; et la pantomime, qui fit les délices des derniers Romains, sera seule en possession d'amuser notre oisiveté. Qui sait même, aujourd'hui que la mécanique a fait de si grands progrès, qui sait si quelqu'autre M. Pierre n'imaginera pas des acteurs automates qui joueront sans faute, parce qu'ils joueront par ressort? Je croirois volontiers que nous touchons à cette heureuse invention, au soin que prennent quelques auteurs de dispenser les comédiens de toute intelligence, en *notant*, dans leurs pièces, avec une minutieuse exactitude, les endroits où ils doivent s'asseoir ou se lever, paroître calmes ou agités, et varier, de telle ou telle manière, les inflexions de la voix, les attitudes du corps, et jusqu'à l'expression de la figure. Quand nous en serons là, nous pourrons mesurer les degrés de notre perfectibilité littéraire, et nous aurons, pour les deux points extrêmes de *l'échelle*..... *Athalie* et les grandes marionnettes.

raire que le siècle précédent nous avoit laissé, et ce qu'elle y a ajouté, est une question plus aisée à décider qu'on ne pense. On peut toujours réduire une question de ce genre à un fait précis; et pour faire le tableau littéraire d'une société à une époque déterminée, il suffit de jeter les yeux sur le tableau politique de cette même société pendant cette même époque.

En effet, revenons au principe, vrai puisqu'il est fécond, fécond parce qu'il est vrai, que *la littérature est l'expression de la société :* principe dont on peut abuser, comme de tous les principes généraux, lorsqu'on veut en faire l'application à des particularités qui ne sont assez souvent que des exceptions; mais principe qui reçoit une application certaine, entière, et parfaitement juste, dans la manière générale dont nous en considérons les deux termes, la littérature d'un côté, et la société de l'autre.

L'homme a deux expressions de ses pensées : sa parole et ses actions; et même l'expression des pensées par les actions est bien moins sujette à tromper que leur expression par la parole. Ainsi la société a deux expres-

sions de ses pensées ou de ses principes intérieurs : sa littérature, qui est sa parole; et son état intérieur, qui est le résultat et la réunion des actions publiques. Mais si la parole et l'action ne sont l'une et l'autre que l'expression d'une même chose, il y a donc un rapport évident entre la parole et l'action; et par conséquent, dans la société, il y a un rapport certain entre sa littérature et son état extérieur : avec cette différence toutefois, que l'homme, contenu par les lois, intimidé par les hommes, peut, par intérêt ou par crainte, parler et même agir autrement qu'il ne pense; au lieu que la société, qui est au-dessus des lois, et n'attend ni ne craint rien des hommes, parle toujours comme elle pense, et agit comme elle parle : ce qui veut dire que ses doctrines, sa littérature et son état extérieur, ou autrement, ce qu'on y pense, ce qu'on y dit et ce qu'on y fait, sont dans une parfaite et nécessaire harmonie.

Et non-seulement cela est ainsi, mais cela même ne peut pas être autrement. Une société naissante, où la force physique est plus développée que les forces de l'esprit, ne peut être troublée que par des passions qui agissent.

Mais une société avancée, où les forces de l'esprit sont aussi développées que les forces physiques, n'est jamais troublée que par des passions qui dogmatisent; et les livres gouvernent celle-ci, comme les armes toutes seules gouvernent celle-là. Je l'ai dit ailleurs : depuis l'*Evangile* jusqu'au *Contrat Social,* toutes les sociétés européennes, à dater de l'établissement du christianisme, principe de toute civilisation, c'est-à-dire, de tous les développemens des esprits, n'ont été réglées ou déréglées que par des doctrines.

Ainsi donc le siècle de notre littérature le plus fécond en véritables chefs-d'œuvre, a été l'époque la plus brillante et la mieux ordonnée de notre monarchie; et, par la raison contraire, le siècle des désordres politiques de la France, et des plus grands désordres où une société soit jamais tombée, ne sauroit avoir été l'époque la plus heureuse et la mieux réglée de notre littérature : et quoique ces deux idées soient séparées l'une de l'autre par quelques idées intermédiaires, j'en ai dit assez pour pouvoir conclure avec confiance que la littérature du dix-huitième siècle a été fausse, puisque la société, au dix-huitième siècle, a été

bouleversée, non par une force étrangère, mais par une fermentation intérieure, produite par l'influence des doctrines et le déréglement des esprits.

Je vais même plus loin, et j'ose soutenir que, même la partie en quelque sorte matérielle de la littérature, le style s'est ressenti, dans ce siècle, de la dépravation des pensées, parce que la vérité a un langage que l'erreur, même la plus habile, ne sauroit entièrement contrefaire; et, sous ce rapport, on pourroit apercevoir la teinte des erreurs qui ont infecté le dernier siècle, et dans le ton habituellement frivole, railleur et méprisant de Voltaire; et dans le ton généralement orgueilleux, exagéré, sophistique de J.-J. Rousseau; et dans le style violent, outrageux, déclamatoire de Raynal; et dans l'emphase obscure et cynique de Diderot; et jusque dans le tour trop souvent épigrammatique et tranchant de M. de Montesquieu, aussi vif, aussi brillant, aussi ingénieux dans les matières de législation, que Domat est grave, sage et mesuré.

Ce rapport de la littérature du dernier siècle à la révolution sociale qui l'a terminé, est prouvé, non-seulement *à priori*, pour parler

avec l'école, par un raisonnement inattaquable; non-seulement il le seroit encore par les faits, si nous voulions rapprocher ici ce qui a été dit dans ce siècle, de ce qui a été fait; mais il l'est même par les aveux des coryphées de cette littérature; et lorsque M. de Condorcet a dit, en parlant de la révolution : « Voltaire » a fait tout ce que nous voyons »; lorsqu'à la tribune révolutionnaire, et dans mille ouvrages, on a attribué à l'influence toute-puissante de la *philosophie* les changemens qui se sont opérés en France dans les lois, dans les mœurs, dans l'esprit général, dans les habitudes de la nation, Condorcet et les autres n'ont fait qu'énoncer une vérité certaine, une vérité évidente et même nécessaire : car les doctrines du dix-huitième siècle une fois répandues dans le peuple, et tolérées par le gouvernement, la révolution devenoit inévitable plus tôt ou plus tard, et il n'étoit pas possible qu'elle ne fût pas : ce qui n'empêche pas qu'un grand nombre d'écrivains du dernier siècle n'aient été, par leurs sentimens personnels, au plus loin de désirer une révolution.

Voilà donc les grandes questions que les concurrens auront à traiter, et que l'Académie

aura à juger. Si les concurrens, éblouis par l'éclat des noms et des réputations, trompés peut-être par les termes du programme, qui semble annoncer dans les juges des dispositions tout-à-fait favorables à la littérature du dix-huitième siècle, ne distinguoient pas avec assez de précision, ce qui, dans la foule des productions de cet âge, a réellement ajouté à nos richesses littéraires, ou donnoient, sans choix et sans mesure, à la littérature de ces derniers temps, des éloges qui retomberoient infailliblement sur les doctrines qui ont produit de si terribles désordres, ils tendroient un piége aux juges, corps public, autorité constituée, et même aujourd'hui, qu'il n'existe plus d'autre corps chargé de surveiller l'enseignement moral et de censurer les erreurs qui peuvent s'y glisser, dépositaire de toutes les bonnes doctrines, gardienne de la morale publique, et qui, au moment « où le gouvernement médite » un grand système d'instruction publique », ne voudroit pas contrarier des vues si religieuses et si politiques, par l'approbation, au moins intempestive, de doctrines qui ne sont ni l'un ni l'autre : car, en attendant qu'il soit décidé si l'homme de lettres peut et doit être indépendant,

il est certain qu'une compagnie ne peut ni ne doit être indépendante, et que les opinions de chacun peuvent ne pas être les opinions de tous, les opinions du corps, parlant *ex cathedrâ*, et proposant des règles de foi littéraire. Si, dans nos libertés ecclésiastiques, nous ne regardons comme obligatoires les décisions de Rome que lorsqu'elles ont reçu le consentement formel ou tacite du corps universel de l'Eglise; dans nos libertés littéraires, nous ne croyons même l'Académie infaillible dans ses jugemens que lorsqu'ils ont été approuvés par le public, qui ne se compose pas uniquement du petit nombre de gens qui lisent et qui écrivent, mais du nombre beaucoup plus considérable qu'on ne pense, d'hommes de toutes les conditions, qui ont l'esprit juste, le cœur droit, les opinions saines, et la conduite vertueuse.

Il semble qu'un des concurrens au prix proposé ait très-bien aperçu le caractère particulier de l'instruction du dix-huitième siècle, et ce que ce siècle a ajouté à nos richesses littéraires, puisque le rapporteur remarque « qu'il s'est un peu » trop étendu sur le progrès des sciences dans le » dix-huitième siècle ». Ce sont effectivement

ces progrès dans les sciences qui distinguent ce siècle entre tous les autres ; et l'on peut, ce semble, le considérer tout entier de la même manière que le gouvernement a considéré le mérite particulier d'un homme qui a tenu une assez grande place parmi les écrivains de cette époque. L'*Institut* a voulu élever une statue à d'Alembert. Dans cet homme célèbre, il y a trois hommes : un littérateur sans génie, un philosophe sans connoissance de la vérité, et un habile et savant géomètre. Le gouvernement, qui n'a pas voulu laisser le public dans l'incertitude de savoir auquel de ces trois hommes s'adresse l'honneur d'un monument public, a averti par l'organe du ministre de l'intérieur, qui, dit-il lui-même, *copie fidèlement les expressions de la lettre* du ministre, « que » c'est au mathématicien françois qui, dans le » le dernier siècle, a le plus contribué à l'avan- » cement de cette première des sciences phy- » siques, que la statue est élevée ». Mais en même temps l'autorité nous a donné à tous une grande leçon. En faisant elle-même les frais de la statue, elle nous a appris que cet honneur véritablement public, et même le plus public de tous les honneurs, ne doit être décerné

que par le public dont le gouvernement est le représentant et l'organe, ou plutôt dont il est la parole et l'action. En effet, si les compagnies décernoient de leur chef des statues, il seroit à craindre que bientôt tous les partis, toutes les cotteries, toutes les affections, toutes les admirations n'en érigeassent à tout le monde; et que l'usage ne s'introduisît de voter une statue pour honorer la mémoire des morts, comme on fait un *service* pour le repos de leurs ames. Alors une statue n'est plus un honneur, mais on est déshonoré pour n'en avoir pas. Mais quand l'homme ordinaire reçoit l'honneur d'une statue, il faut, pour honorer le héros bienfaiteur de la société, et qui a consacré sa vie à sa défense, ou de grands talens à son instruction, lui élever une montagne, ou couvrir le sol de pyramides comme celles d'Egypte. Alors il n'y a plus d'*échelle de proportion* pour les services et les récompenses; l'opinion se dérègle, les idées s'exagèrent, tout se monte à des proportions gigantesques et démesurées; et une nation perd ce beau caractère de simplicité qui est la compagne inséparable de la raison et de la véritable grandeur. Cette monnoie de l'honneur devient alors, dans la société,

té, ce que les *assignats* devinrent en France au temps de leur dépréciation, lorsque des valeurs énormes en apparence représentoient à peine les plus petites valeurs réelles, et qu'il falloit vingt et trente mille francs pour payer un objet de quelques sous.

L'abus des monumens publics élevés aux particuliers nous est venu des Grecs, peuple enfant, enthousiaste des petites choses et des petits mérites, toujours hors de la nature et de la vérité, qui ne savoit qu'adorer les hommes célèbres ou les proscrire, leur élever des statues ou leur faire boire la ciguë. C'est à la juste appréciation de toutes choses, que doit nous ramener un gouvernement attentif à tout ce qui peut former ou dépraver l'opinion publique, et qui, au dedans comme au dehors, sait, quand il le faut, réduire de grands desseins à de petits résultats.

Le secrétaire de l'Académie a appelé encore l'attention des concurrens « sur les progrès qu'a » faits la langue françoise dans le dix-huitième » siècle ». Cet objet mérite une discussion particulière.

Je crois que l'on confond assez souvent la langue et le style; c'est-à-dire l'instrument et

la manière de s'en servir. Il étoit, ce semble, convenu depuis long-temps que la langue françoise avoit été fixée par les bons écrivains du siècle de Louis XIV. Mais rien au monde, et particulièrement une langue, ne se fixe, que lorsqu'il a atteint sa perfection; et par conséquent une langue fixée ne peut plus gagner, mais elle peut perdre : un style généralement faux peut détériorer une langue, comme l'usage habituellement maladroit d'un instrument juste peut à la longue le fausser; et c'est ce qui arriva à la langue latine après le siècle d'Auguste.

Il faut distinguer la richesse d'une langue de son abondance; et c'est peut-être ce qu'on n'a jamais fait. La richesse d'une langue est dans la régularité de sa syntaxe; l'abondance d'une langue est dans l'étendue de son vocabulaire. La richesse d'une langue consiste dans la parfaite correspondance des constructions grammaticales aux opérations de l'esprit, ou plutôt à la nature des choses; dans la propriété des termes, ou la parfaite correspondance des mots aux idées; dans la clarté *obligée* de ses phrases; dans l'harmonie de ses sons; dans l'*euphonie* de la prononciation; dans la facilité qu'elle offre à l'é-

crivain pour exprimer les grandes choses avec simplicité, les plus petites avec noblesse, les plus obscures avec lucidité, les moins chastes avec décence, et tout avec concision.

L'abondance d'une langue consiste dans le grand nombre de ses mots, et la faculté indéfinie d'en composer de nouveaux. Les mots nombreux sont en quelque sorte la petite monnoie du langage. Toutes les langues, comme tous les esprits, ont le même fonds d'idées; mais toutes, si l'on me permet cette expression, ne les *détaillent* pas également. Le nombre des mots est donc abondance, quelquefois luxe, jamais richesse. J'en citerai au hasard deux exemples, l'un pris dans les expressions d'objets physiques, l'autre dans les expressions morales. *Siége* exprime généralement en françois tout meuble sur lequel on peut s'asseoir. Les mots *fauteuil, cabriolet, sofa, ottomane, bergère, tête-à-tête*, et mille autres, sont, pour ainsi dire, la monnoie du mot *siége*. *Pensée* exprime généralement les opérations de l'esprit; et ce mot se *change* en *appréhension, compréhension, perception, conception*, et autres, qui peut-être prouvent plutôt le luxe de l'esprit que ses progrès; comme les mots *fauteuil, et-*

tomane, et les autres que j'ai cités, prouvent bien plus le luxe des arts que les besoins réels de l'homme. On peut remarquer que la haute poésie, qui parle le langage le plus noble et le plus relevé, n'emploie guère que les expressions premières et générales. Quand Auguste dit à Cinna : *Prends un siége, Cinna,* il s'exprimeroit d'une manière tout-à-fait ridicule, s'il lui disoit : *Cinna, prends un fauteuil.* L'éloquence emploie le mot *pensée,* et n'a garde de se servir des mots *perception, conception, compréhension, etc.;* et je fais cette observation pour prouver qu'il y a toujours assez de mots pour la poésie et pour l'éloquence. Ce sont, pour continuer ma comparaison, de grands seigneurs qui ne manient que de l'or, et n'ont jamais de petite monnoie dans leurs poches. La plus haute poésie, les discours les plus éloquens sur les grands objets de la société, sont écrits dans les deux langues les moins abondantes de toutes les langues cultivées, l'hébraïque et la françoise. On voit donc qu'une langue peut être riche sans être abondante, ou abondante sans être riche. J'observerai en passant que la richesse d'une langue est la première cause de son universalité; et son extrême abondance, le plus

grand obstacle à sa propagation. Les langues germaniques, avec leur immense vocabulaire, et leur merveilleuse facilité de composer de nouveaux mots en n'en faisant qu'un seul de deux ou trois autres, sont des langues abondantes. Mais avec leurs constructions embarrassées, leurs inversions pénibles, leur luxe de genre neutre, d'articles et de substantifs tous déclinables, leurs verbes irréguliers, leurs prépositions séparables des verbes qu'elles modifient, et rejetées à la fin de la période; avec la réduplication de leurs consonnes, la dureté de leur prononciation, l'absence de toute harmonie, les langues germaniques sont des langues pauvres, surtout pour les idées (1) morales, et elles sont forcées de recourir à des emprunts perpétuels. La langue françoise a tous les caractères de la richesse, et n'a pas le superflu de l'abondance. On peut généraliser cette idée, et remarquer que les langues *transpositives* sont les plus abondantes, et les langues *analogues* les plus riches. Entre ces dernières, l'hébraïque et la françoise me parois-

(1) Leibnitz en a fait la remarque.

sent tenir le premier rang. Ce caractère *d'analogie* qui leur est commun leur donne ensemble de secrets rapports. Notre langue s'est enrichie de toutes les locutions orientales communes dans *l'Ecriture,* et nos plus beaux morceaux de poésie et d'éloquence sont traduits ou imités des Livres saints.

On ne remarque pas assez que la langue françoise est à la fois la plus propre à la conversation familière, à la discussion philosophique, au discours oratoire et poétique; aussi claire dans un *procès-verbal* d'expert, qu'elle est exacte dans un traité de morale, et élevée dans la tragédie ou l'oraison funèbre. Trop souvent des écrivains sans génie lui ont reproché de manquer de mots, parce qu'ils manquoient eux-mêmes d'idées, et ont accusé l'instrument de la maladresse de l'ouvrier. On peut dire en général que les écrivains manquent plutôt à la langue que la langue ne leur manque.

Je ne sais, pour terminer cette discussion par une vue générale, s'il y auroit du paradoxe à soutenir qu'une langue, pour être très-riche, ne doit pas être trop abondante; et que cette conversation générale, pour être parfaite, doit ressembler à la conversation parti-

culière d'un homme d'esprit, être *précise* et *concise*, et renfermer le plus possible d'idées sous le moins possible de mots.

Cela posé, si une phrase correcte au temps de Racine et de Massillon, les deux grands maîtres de notre style en vers et en prose, est correcte encore aujourd'hui ; si une phrase incorrecte alors n'est pas plus exacte de nos jours, la langue n'a rien gagné en véritable richesse. Elle a acquis des mots, il est vrai ; mais d'un autre côté elle en a perdu. Le gain même ne compense pas les pertes : et la longue nomenclature des mots de la langue révolutionnaire qu'on a recueillis dans la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie*, ne nous dédommage pas du grand nombre d'expressions de la langue religieuse qui sont tombées en désuétude. On fait de gros volumes sur la morale et la philosophie, sans y faire entrer une seule fois les mots *religion*, *christianisme*, *piété*, *charité*, même le mot *Dieu* : et bientôt ces expressions augustes ne se conserveront que dans les anciens exemplaires du *Vocabulaire François*. Les mots se perdent quand les idées s'effacent. Un peuple qui se sert d'un mot a nécessairement présente l'idée que ce mot expri-

me ; lorsqu'il a l'idée présente, il a le mot; car s'il n'avoit pas le mot, comment sauroit-il qu'il a l'idée ? Et s'il n'a ni le mot ni l'idée, c'est l'esprit qui est pauvre, et non la langue. Encore faut-il que l'idée soit juste et bonne. Car, si elle est fausse et perverse, ce n'est pas pauvreté que de ne pas la connoître ; c'est plutôt richesse. Ainsi l'on ne peut pas plus compter au nombre des acquisitions qu'a faites notre langue les mots que la révolution lui a donnés, que lorsqu'on dit qu'un homme *a* la fièvre, on n'entend compter la fièvre au nombre de ses propriétés.

Mais si la langue une fois fixée ne doit plus varier, le style varie continuellement ; et il est différent dans chaque siècle, et même dans chaque écrivain. L'instrument est le même ; la manière de l'employer est différente. Au siècle de Louis XIV, le style étoit grave et plus lent ; dans le dernier siècle, il est devenu léger et rapide. Il étoit simple, il est devenu artificieux et composé ; il étoit franc, il est devenu fin, vague et sophistique ; il étoit doux et modeste, il est devenu violent et moqueur. Ces changemens, et surtout les derniers, tiennent à des causes morales qu'il faut expliquer. Les

écrivains du dix-septième siècle avoient des principes décidés, et n'avoient point d'intentions cachées. L'expression étoit franche comme l'idée, et cette franchise de style est la première qualité de l'esprit et du caractère françois. Au siècle suivant, les écrivains même les plus célèbres ont eu sur de grands objets des notions confuses, incertaines, et des vues secrètes et profondes : et en même temps qu'ils ont voulu cacher les unes, ils n'ont su comment expliquer les autres. Trop souvent le style est devenu une espèce de *chiffre* qui présentoit un sens à l'autorité avec laquelle on ne vouloit pas se compromettre, et un autre sens aux disciples qu'on vouloit *éclairer;* et il s'est introduit ainsi un langage à deux faces et à double entente, qui, au moyen de tours adroits, d'expressions vagues et jamais définies, signifie beaucoup plus ou beaucoup moins qu'il ne paroît signifier. Si c'est-là un progrès, ce progrès est réel; et l'art de faire entendre ce qu'on n'ose pas dire, ou de voiler ce qu'on veut faire entendre, s'est extrêmement perfectionné. Comme ces mêmes écrivains ont été en état de guerre contre les institutions et contre les hommes, ils ont dû armer leur style pour le combat : et le

style est devenu quelquefois violent, amer, et le plus souvent moqueur et insultant.

Cet art de tourner en ridicule les grandes choses (car il n'y a que le grand qui prête au contraste d'où naît le ridicule), cet art, sarcasme chez les uns, persiflage chez les autres, introduit par Luther et Calvin, plus innocemment continué par Pascal, a été porté à sa perfection par Voltaire. La langue n'y a rien gagné, mais la nation y a perdu. Ce style à deux tranchans sert à l'erreur beaucoup plus qu'à la vérité, qui ne s'occupe pas de petites choses, et traite avec sérieux et dignité les choses importantes. Il annonce l'affoiblissement des esprits et la dépravation des caractères; et l'on peut remarquer que les Livres saints, où se trouvent toutes les vérités, même politiques, traitent avec un extrême mépris un peuple de moqueurs. C'est que, dans la morale, il n'y a point de petites choses; et je ne connois pas de mot plus beau que celui de Fontenelle, qui se rendoit à lui-même le témoignage *de n'avoir jamais donné le plus petit ridicule à la plus petite vertu.*

Lorsqu'un peuple tombe dans cet excès de légèreté, le ridicule est plus redouté même

que le mal. La raison n'est plus rien, et elle est toujours prête à céder à la plus frivole plaisanterie.

Ce peuple sans consistance et sans solidité ne peut plus être gouverné que par l'oppression, ni ramené au sérieux que par la *terreur*, qui change la dérision en violences et le rire en larmes amères. Cette habitude de ne voir dans les objets les plus respectables que des sujets de raillerie, non-seulement fait perdre à une nation ce caractère de gravité qui sied à la raison de l'âge mur, annonce la supériorité et commande le respect; non-seulement elle lui ôte le goût des études sérieuses, mais elle émousse même la gaîté de l'esprit, le plus noble amusement d'un peuple cultivé. Une génération accoutumée aux sarcasmes irréligieux de Voltaire, bâille aux bonnes plaisanteries de Molière, comme elle s'endort aux *Pensées* de Pascal; et l'on ne sait plus comment instruire ces esprits malades, ni comment les amuser.

De la manière d'écrire l'Histoire. (Juillet 1807).

L'accueil favorable fait par la Commission du conseil de l'Université à quelques *abrégés*, et le grand nombre d'ouvrages de ce genre qui ont paru récemment, peuvent donner lieu à quelques considérations générales sur la manière d'écrire l'histoire.

Il y a deux manières principales d'écrire l'histoire. On peut l'écrire avec tous ses détails, avec ceux du moins que comporte la dignité de l'histoire, et qui méritent d'intéresser le lecteur : c'est de ce genre que sont les ouvrages de Rollin, de Crevier, de Le Beau, de Daniel, de Velly, de Hume, etc. On peut écrire l'histoire en supprimant les détails des faits particuliers, pour ne présenter que les faits généraux, c'est-à-dire les causes des événemens, leur ensemble et leurs résultats ; cette méthode est celle de Bossuet, de Fleury et de Montesquieu, dans *les Discours sur l'Histoire universelle et l'Histoire ecclésiastique, et les*

Causes de la grandeur et de la décadence des Romains.

Les abrégés tiennent le milieu entre ces deux méthodes; et, comme tous les *milieux*, ils participent des inconvéniens des deux *extrêmes* plutôt que de leurs avantages. Ils ont trop de détails ou n'en ont pas assez, et ils n'offrent ni assez de prise à la mémoire, ni assez d'exercice à la pensée.

L'histoire proprement dite, l'histoire avec tous ses détails, convient aux jeunes gens : à cet âge, on a le loisir de lire; et la faculté de retenir est dans toute sa force. Le temps n'est pas absorbé par les soins de la vie, et la mémoire est vide encore de souvenirs personnels. Aussi les jeunes gens ne retiennent que les longues histoires : je veux dire, que s'ils ne retiennent pas tout d'une histoire détaillée, ils ne retiennent presque rien d'une histoire abrégée, parce que les retranchemens qu'exige l'abrégé portent principalement sur les faits, qui sont la partie que les jeunes mémoires reçoivent avec le plus de facilité, et conservent le plus fidèlement. Ce sont les détails, et presque uniquement les détails même minutieux, qui gravent dans l'esprit des enfans,

d'une manière ineffaçable, le souvenir des événemens auxquels ils sont liés. Les méthodes de *mnémonique*, ou de mémoire artificielle, sont fondées sur cette observation, puisque ces méthodes consistent à fixer les souvenirs les plus importans par les plus petits moyens, une frivole consonnance entre les mots, ou un léger rapport entre les idées. Nous-mêmes, lorsque nous cherchons à nous rappeler un homme que nous avons vu il y a long-temps, et seulement en passant, nous nous aidons de très-petites choses, de choses qui ne sont pas lui : et c'est presque toujours l'habit qu'il portoit, les gens qui le servoient, les personnes avec qui il étoit, le lieu où nous l'avons rencontré, un mot, un geste qui lui étoit familier, le plus souvent un défaut physique, qui le représentent à notre pensée, et remettent, pour ainsi dire, notre mémoire sur la voie.

Et, pour appliquer cette observation au sujet que nous traitons, les traits de l'histoire romaine, par exemple, qui se fixent le mieux dans le souvenir des enfans, ne sont-ils pas les détails vrais ou faux de la fondation de Rome, de l'enlèvement des Sabines, de la mort de Romulus, du combat des Horaces, de l'ex-

pulsion des Tarquins, de l'entrée des Gaulois dans Rome, des stratagêmes d'Annibal, etc. etc.? Aussi les enfans aiment les histoires, et ils voient finir, même les plus longues, avec le regret qu'on éprouve à se séparer de la compagnie de quelqu'un dont l'entretien nous a amusés. Si l'on veut que les hommes ne sachent jamais l'histoire, il faut la faire lire aux jeunes gens dans des *abrégés;* et si la plupart savent mieux les histoires anciennes que celle de leur propre pays, c'est que l'histoire des premiers peuples et de l'enfance des sociétés est chargée de détails même familiers, le plus souvent extraordinaires, et quelquefois fabuleux.

La méthode d'histoire qui consiste à supprimer les faits, qu'on peut regarder comme le *corps* de l'histoire, pour n'en saisir que l'esprit, c'est-à-dire les causes générales et leurs effets, convient aux hommes faits; je dis aux hommes faits, parce qu'il y a beaucoup d'hommes qui restent toujours enfans. Elle convient surtout aux hommes publics, qui doivent être éminemment des hommes faits, puisqu'ils doivent faire et former les autres. A cet âge, et surtout dans les conditions pu-

bliques, le temps est absorbé par les devoirs ou les attachemens, et la mémoire remplie des soins et des pensers de la vie, des soucis de la fortune ou de l'ambition. L'homme, en vieillissant, devenu plus personnel, s'occupe moins du passé que du présent, et surtout de l'avenir ; et de toutes les histoires, la sienne propre est celle qui l'intéresse davantage. D'ailleurs, la faculté de se ressouvenir s'affoiblit avec l'âge, tandis que la faculté de réfléchir, de comparer, de juger, acquiert plus de force par une longue expérience des choses humaines. La méthode d'histoire qui occupe le moins la mémoire et exerce le plus le jugement, qui donne à penser beaucoup plus qu'à retenir, est donc celle qui convient davantage aux hommes avancés dans la carrière de la vie, ou qui remplissent les plus importantes fonctions de la vie politique; et sans doute aussi qu'il y a une secrète analogie entre notre position et nos goûts même littéraires: le jeune homme commence son histoire, le vieillard finit la sienne : l'un en est aux détails de la vie, et l'autre aux résultats.

D'ailleurs, tout est histoire pour les enfans, et même la fable; au lieu que, pour les hommes,

mes, trop souvent tout est fable, et même l'histoire. Le jeune homme lit avec la candeur et la simplicité de son âge; l'homme fait lit avec son expérience, et trop souvent avec ses vices. Il a connu les erreurs inévitables de l'histoire, et il ressent les passions qui altèrent la fidélité de l'historien, ou égarent son jugement. L'enfant péche par excès de crédulité, l'homme par excès de défiance; et il est vrai aussi que l'histoire, suspecte dans les détails, n'est certaine que dans l'ensemble, parce que le temps, qui altère les faits, ou même les condamne à l'oubli, découvre, au contraire, et confirme les résultats. Les jeunes gens s'intéressent à tout, retiennent tout, parce que la plupart n'ont pas encore d'affections prédominantes et décidées; au contraire, l'homme ne retient en général de l'histoire que ce qui flatte ses passions, ou s'accorde avec ses intérêts. L'homme foible détournera les yeux de la fermeté stoïque de Caton, l'homme vain admirera surtout les succès oratoires de Cicéron, le factieux s'arrêtera de préférence sur l'audace de Catilina, et l'ambitieux ne se rappellera que les succès de César.

L'abrégé est moins un moyen d'apprendre

l'histoire, qu'un secours pour en considérer l'*esprit* et l'ensemble; et celui qui voudroit traiter de l'histoire d'un peuple de la même manière que M. Bossuet a traité de l'histoire de tous les peuples, seroit obligé de composer pour son propre usage un abrégé historique, s'il n'y en avoit pas de fait, et même un abrégé chronologique qui mît continuellement sous ses yeux un tableau succinct de tous les faits dont il voudroit saisir l'ensemble, et de l'ordre dans lequel ils se sont passés. Les abrégés ne conviennent donc pas aux jeunes gens, qui doivent lire l'histoire pour la retenir, et non encore pour la comprendre, et plutôt pour meubler leur mémoire que pour former leur jugement.

D'ailleurs, l'histoire présente dans ses longues narrations des modèles de style et de disposition de faits et d'idées qu'il importe d'offrir aux jeunes gens, qui apprennent ainsi à exprimer leurs pensées, et à mettre de l'ordre dans leurs idées, en en mettant dans le discours. Au lieu que l'abrégé, avec ses réflexions concises, ses pensées plutôt indiquées que développées, ses faits plutôt notés que racontés, ne leur présente que des formes rac-

courcies de style qu'il seroit, à leur âge, et dans le premier essor de leur imagination, dangereux d'imiter, et qui seroient comme des lisières avec lesquelles on voudroit retenir les pas d'un enfant qu'il faut laisser courir et sauter. Si je voulois parler à l'imagination, je comparerois l'histoire détaillée à une personne vivante, revêtue des plus riches habits; la méthode opposée, à la même personne dépouillée de tous ses vêtemens; et l'abrégé, à un squelette qui n'offre ni la pompe des ornemens accessoires, ni les formes de la vie et de la beauté naturelle.

Mais quelle que fût la méthode que l'on suivît en écrivant l'histoire, il falloit, dans le dernier siècle, qu'elle fût *philosophique*, et une histoire qui n'étoit pas philosophique, fût-elle exacte dans le récit des faits, méthodique dans leur disposition, sage dans les réflexions, et écrite du style le mieux assorti au sujet, n'étoit, aux yeux de quelques écrivains, qu'une gazette sans intérêt et sans utilité. Comme la philosophie bien entendue est la recherche des causes et la connoissance de leurs rapports avec les effets, on pourroit croire que la méthode d'histoire regardée alors comme la plus

philosophique, devoit être celle qui présente l'ensemble et le résumé des faits, dévoile leurs causes, indique leurs rapports, et puise dans cette connoissance des réflexions générales sur l'ordre religieux et politique de la société; mais on se tromperoit étrangement. Une histoire *philosophique*, telle qu'on en faisoit alors, consistoit en exceptions qu'on donnoit pour des règles, en faits particuliers, et presque toujours isolés, même en anecdotes; et plus d'un écrivain célèbre a été accusé d'en trouver dans son imagination, quand sa mémoire ne lui en fournissoit pas. Tout y étoit particulier, et même personnel; et il n'y avoit de général qu'un esprit de haine et de détraction de la politique et de la religion modernes. Ainsi il étoit indispensable, pour écrire l'histoire *philosophiquement*, de donner toujours aux gouvernemens anciens la préférence sur les gouvernemens modernes; et généralement, aux temps du paganisme sur les temps chrétiens. La liberté se trouvoit nécessairement dans les constitutions des anciens, toutes plus ou moins démocratiques, la perfection dans leurs mœurs; la vertu étoit le ressort unique de leurs gouvernemens; et si leur religion n'é-

toit pas très-raisonnable, elle étoit tout-à-fait politique. En un mot, il n'y avoit de raison, de génie, de courage, d'amour de la patrie, de respect pour les lois, d'élévation dans les ames, de dignité dans les caractères, de grandeur dans les événemens, que chez les Grecs et les Romains. Les chrétiens ont été le peuple le plus ignorant, le plus corrompu, le plus superstitieux, le plus foible, opprimé par ses gouvernemens monarchiques, dégradé par sa religion absurde; et plus d'un philosophe leur a préféré les mahométans, et même les Iroquois. La religion chrétienne a été coupable de tous les malheurs du monde; ses ministres, de tous les crimes ou de toutes les fautes des gouvernemens : et il étoit tout-à-fait philosophique de l'accuser de toute l'ignorance des peuples, quoiqu'elle seule les ait éclairés; et de toute leur férocité, quoiqu'elle seule les ait adoucis.

Mais il étoit surtout nécessaire, si l'on aspiroit au titre d'historien philosophe, de s'élever avec amertume, et à tout propos, contre les prétentions surannées de quelques papes sur l'autorité temporelle; et lorsque *Pierre, dans ses derniers temps*, suivant la prédiction

qui lui a été faite, *lié par d'autres pouvoirs, étoit souvent mené là où il ne vouloit pas aller* (1), il falloit le représenter comme un conquérant toujours armé, comme le Jupiter de la fable, la foudre à la main, ébranlant l'univers d'un mouvement de ses sourcils. Il eût été peut-être plus philosophique, et même, je crois, vraiment philosophique, d'observer que dans des temps où le caractère personnel des rois se ressentoit des mœurs féroces et grossières des peuples, où l'administration n'étoit pas plus éclairée que les constitutions n'étoient définies, l'Europe, encore mal affermie dans les voies du christianisme, seroit retombée dans un chaos pire que celui dont elle étoit sortie avec tant d'efforts, s'il n'y avoit eu d'autre recours contre les fautes, ou plutôt contre les erreurs de rois emportés, que l'insurrection des peuples barbares; et qu'il étoit, je ne dis pas utile, mais nécessaire, que les peuples vis-

---

(1) *Cùm autem senueris... ... alius te cinget et ducet quò tu non vis*, dit Jésus-Christ au prince des apôtres, dans saint Jean, xxi, 18. Buonaparte, à cette époque, traitoit avec le chef de l'Eglise, et cette citation lui déplut beaucoup.

sent quelque pouvoir au-dessus de celui de leurs maîtres, de peur qu'ils ne fussent tentés d'y placer le leur. Ce sont ces rigueurs, quelquefois excessives et peu mesurées, qui ont accoutumé au joug des lois ces enfans indociles qu'il falloit châtier avec la verge, en attendant de pouvoir un jour les guider par une raison plus éclairée; et l'Europe aujourd'hui n'avoit pas plus à craindre le retour de ces mesures sévères, que l'homme fait ne peut redouter les corrections de l'enfance. La religion punissoit des rois enfans par l'excommunication; quand ils sont devenus grands, et qu'ils ont eu secoué le joug de leur mère, la philosophie les a punis par l'échafaud. Les rigueurs de la religion ne pouvoient produire aucune révolution populaire, parce que le même pouvoir qui réprimoit les rois eût réprimé les peuples, et même eût été plus fort contre les peuples que contre les rois. Mais la philosophie a été aussi impuissante contre les peuples qu'elle a été forte contre les rois : elle a reconnu, mais trop tard (pour me servir des paroles de M. de Condorcet), *que la force du peuple peut devenir dangereuse pour lui-même; et après lui avoir appris à en faire*

usage, lorsqu'elle *a voulu lui enseigner à la soumettre à la loi*, elle a éprouvé *que ce second ouvrage*, qu'elle ne croyoit pas, *à beaucoup près, si long et si pénible que le premier*, étoit non-seulement moins aisé, mais tout-à-fait impossible : et le monde a appris, par une mémorable expérience, la vérité de cette parole, que les rois ne règnent que par Dieu, et qu'il ne faut pas moins que le pouvoir divin pour contenir le pouvoir populaire.

Il étoit donc extrêmement philosophique de méconnoître tout ce que les papes ont fait pour la civilisation du monde; et si quelques-uns d'entre eux ont trouvé grâce aux yeux des philosophes du dix-huitième siècle, c'est pour avoir favorisé la culture et récompensé les progrès des arts agréables, quoiqu'à vrai dire, et pour employer plus à propos le mot connu d'un bon évêque, *ce ne soit pas là ce qu'ils ont fait de mieux* : car les historiens philosophes faisoient consister toute la civilisation de l'Europe dans les arts, et surtout dans le commerce. Une nation étoit à leurs yeux plus honorée par les talens de ses artistes, les découvertes de ses savans, l'industrie de ses commerçans, que par la science de son cler-

gé, le dévouement de ses guerriers, l'intégrité de ses magistrats; et en même temps que la philosophie déclamoit contre le fanatisme de ces hommes qui alloient, au péril de leur vie, porter à des peuples barbares notre religion et nos lois, elle admiroit l'industrie qui leur portoit des couteaux, des grains de verre et de l'eau-de-vie.

Au reste, dans ces histoires philosophiques, la politique n'étoit pas mieux traitée que la religion, ni les rois plus ménagés que les papes; et lorsque la sévérité des jugemens philosophiques n'étoit pas désarmée par des pensions ou des louanges, ou contenue par la crainte, les rois n'étoient que des *mangeurs d'hommes*, leurs négociations n'étoient que fausseté, leurs guerres que barbarie, leurs administrations qu'avidité, leurs acquisitions qu'ambition, et leurs fautes passoient pour des crimes. Cependant ces mêmes actions, si odieuses dans un prince chrétien, pouvoient être excusées *sur l'intention* dans un prince philosophe, ou même jugées dignes des plus grands éloges. Un roi qui auroit négocié auprès du Grand-Seigneur *la reconstruction du temple de Jérusalem*, ou mis le feu à l'Europe

est digne des esprits les plus élevés, et peut offrir d'utiles leçons aux hommes publics.

On raconte que M. d'Aguesseau, fort jeune encore, alla rendre visite au P. Mallebranche, qui ne manqua pas de l'interroger sur ses études. D'Aguesseau lui dit qu'il s'occupoit beaucoup d'histoire : le P. Mallebranche sourit, comme il auroit fait à l'aveu d'une foiblesse qui demanderoit de l'indulgence, et il conseilla au jeune homme de s'appliquer un peu moins à retenir des faits toujours les mêmes, et souvent incertains, et un peu plus à connoître les principes où se trouve la raison de tout, et même des faits historiques. Sans doute le sévère métaphysicien alloit un peu loin ; mais son opinion prouve qu'un esprit solide et étendu doit chercher dans l'étude de l'histoire autre chose que des faits et des dates, et que si l'histoire de l'homme se trouve dans des faits particuliers, ce n'est que dans l'ensemble ou la généralité même des faits qu'on peut étudier l'histoire de la société.

Je crois même qu'à l'âge où elle est parvenue, lorsque la vie la plus longue peut à peine suffire à apprendre l'histoire de son pays, ou même de son temps, et que des *abrégés* de

toutes les histoires composeroient à eux seuls une immense bibliothèque, on doit peut-être considérer l'histoire d'une manière encore plus philosophique, ou, si l'on veut, plus métaphysique, pour en tirer des règles générales applicables à toutes les circonstances de l'histoire et à la conduite des gouvernemens, à peu près comme les géomètres considèrent la quantité. et cherchent dans leur *analyse* des *formules* applicables à tous les calculs de la quantité en nombre et en étendue.

Et pour mieux faire entendre toute ma pensée, je ne peux m'empêcher d'observer que le mot *analyse*, en passant de la langue des *lettres* dans celle des *sciences*, a reçu une acception un peu différente. *Analyser* un discours signifie, selon le *dictionnaire* de l'Académie, *le réduire à ses parties principales, pour en mieux connoître l'ordre et la suite* : cette signification se rapproche assez de celle que la chimie donne au mot *analyse*, qu'elle emploie pour exprimer *la résolution, la réduction d'un corps à ses principes;* mais l'analyse géométrique est le procédé par lequel on opère sur la généralité même des quantités, et où l'on simplifie en généralisant; au lieu que la

littérature, et même la chimie, simplifient en diminuant et en abrégeant. Il semble que les géomètres, qui avoient déjà le mot *algèbre*, auroient dû s'en contenter, ne pas multiplier assez inutilement les *homonymes*, qui dans toute langue sont une imperfection, et s'informer, avant de détourner ce mot à leur usage particulier, si le public ne l'avoit pas déjà employé à un autre usage.

Quoi qu'il en soit de cette observation, lorsque les progrès des sciences physiques ou de nos besoins ont rendu insuffisans, ou d'une pratique trop difficultueuse, les procédés de l'arithmétique ordinaire ou les démonstrations de la géométrie linéaire, on a inventé *l'algèbre* ou *l'analyse*, qui, au moyen de quelques *signes* abstraits, représentatifs de toutes les valeurs particulières, réelles ou possibles, opère sur la généralité des quantités numériques ou étendues, et réduit à des *formules* ou expressions générales la solution des problèmes que présente la combinaison infinie de leurs rapports. Ne peut-on pas transporter cette idée dans la science politique, et généraliser aussi dans trois *personnes* publiques ou sociales, exprimées par des dénominations

générales, absolument tous les individus qui composent la société la plus nombreuse, et leurs diverses fonctions dans la société; la *personne* qui commande, la *personne* qui obéit, et la *personne* qui transmet à l'une les lois émanées de l'autre, et *sert* à leur exécution? Mais il y a cette différence entre les signes qu'emploie l'analyse géométrique, et ceux dont l'analyse politique peut se servir, que les premiers, a, b, x, y, ne signifient rien par eux-mêmes, parce qu'ils ne représentent que des quantités abstraites, toutes de même espèce, et qui n'ont d'autre rapport entre elles que des rapports en *plus* ou en *moins;* au lieu que les signes ou expressions de l'analyse politique, *pouvoir, ministre, sujet,* s'appliquant à la société et à un ordre de rapports qui classent les êtres intelligens dans des fonctions de nature différente, doivent signifier et signifient par eux-mêmes l'espèce et la diversité de ces rapports.

L'auteur de cet article a présenté ces idées avec plus d'étendue dans un autre ouvrage (1); il en a même fait voir le rapport avec des no-

(1) *De la Législation primitive.*

tions encore plus générales, et même les plus générales qu'il soit possible à la raison de concevoir; et il ne se permet d'insister encore sur cette manière de considérer la société, que dans l'intime conviction que c'est uniquement sur cette base qu'on peut élever l'édifice de la science historique et politique, science que Leibnitz, au commencement du dernier siècle, trouvoit fort peu avancée, et qui depuis a plus perdu qu'elle n'a gagné.

Et pour continuer la comparaison que j'ai établie entre l'analyse géométrique et l'analyse politique : la vérité de cette formule politique qui classe tous les individus de la société sous les dénominations générales de *pouvoir, ministre, sujet,* une fois reconnue, le grand problême de la souveraineté du peuple eût été résolu ; et la raison auroit jugé contre les passions que les deux personnes *extrêmes* de la société, distinctes l'une de l'autre, ne pouvoient pas être confondues en une seule, ni le *sujet* devenir *pouvoir,* sans absurdité dans les termes, et par conséquent dans l'idée.

Les rapports qui existent entre ces trois personnes publiques forment les lois politiques; et leur manière d'être fixe ou mobile, c'est-à-dire

c'est-à-dire héréditaire ou temporaire, forme les différentes constitutions des Etats. Ainsi, dans le gouvernement monarchique, où le *pouvoir* et le *ministre*, qu'on appelle le roi et la noblesse, sont fixes ou héréditaires, l'état du sujet, au bonheur de qui se rapporte toute la société, est fixe aussi et héréditaire : ce qui veut dire que l'acquisition, la jouissance et la transmission paisible de sa propriété morale et physique sont pleinement assurées, et mieux garanties contre les révolutions que dans toute autre combinaison de société. Là où le *pouvoir* et ses fonctions, confondus dans des corps délibérans, sont mobiles ou temporaires, ce qui constitue la démocratie, l'état du sujet est aussi mobile ou incertain, et la famille plus exposée à souffrir des troubles et des révolutions de l'État. Lorsque le pouvoir est héréditaire et le ministre électif ou temporaire, comme en Turquie, ou que le pouvoir est électif, et le ministère héréditaire, comme autrefois en Pologne, ces deux états de société, opposés en apparence, ne remplissent pas mieux l'un que l'autre la fin de toute société, qui est la sûreté et la stabilité du sujet; et quoique un peu plus stables que la démocratie

pure, parce qu'il y a quelque chose d'héréditaire, ils n'ont pas la force et la stabilité d'une monarchie régulière où tout est héréditaire, le ministère comme le pouvoir.

C'est dans ces principes que se trouve la raison de l'état différent des deux sociétés grecque et romaine : l'une plus mobile, plus agitée, parce qu'il n'y avoit aucune fixité dans les personnes publiques; l'autre plus stable et plus forte, parce qu'il y avoit de l'hérédité dans le *patriciat*, qui est le corps des ministres exerçant le pouvoir, comme la *noblesse* est le corps des ministres exerçant les fonctions publiques sous les ordres du pouvoir.

Cette confusion des deux premières *personnes* qui doivent être distinctes, et la mobilité de l'une et de l'autre, rendent raison des troubles qui déjà s'élèvent au sein des *Etats-Unis* d'Amérique, et qui tôt ou tard amèneront la ruine de cette république, fille chérie de la philosophie du dix-huitième siècle, et aussi foible de constitution que sa mère. Avec ces principes, M. de Montesquieu se fût bien gardé de hasarder, sur l'*éternité* de la république suisse, une prophétie qui devoit être quarante ans après démentie par l'événement; et il auroit

jugé que si la force et la stabilité des monarchies voisines contenoient à leur place ces *pièces* politiques mal assemblées, le moindre ébranlement dans la constitution générale de l'Europe devoit entraîner leur dissolution.

On peut voir dans ces divers exemples l'application de l'histoire à la politique, et la preuve de la politique par l'histoire; et ils servent à montrer que cette manière *métaphysique* ou générale de considérer la société politique, n'est pas une manière *abstraite;* mais qu'elle se prête au contraire aux développemens historiques les plus positifs, et s'applique avec la même justesse à la société domestique et à la société religieuse.

Il échappa un jour à l'auteur de cet article, s'entretenant avec un homme de beaucoup d'esprit, de lui dire qu'il croyoit possible de faire l'histoire d'une société sans nommer aucun des rois qui l'ont gouvernée. Ce propos, hasardé comme une plaisanterie, et pour répondre par un excès du même genre au reproche, peut-être fondé, de trop généraliser les objets, n'est cependant pas dépourvu de fondement : et d'après ce que nous venons de dire, on aperçoit que le pouvoir, dans une

monarchie régulière, étant héréditaire et indivisible, passant tout entier et toujours le même, sans interruption comme sans partage, d'un monarque à l'autre, précédent tous ceux qui naissent, survivant à tous ceux qui meurent, la plus longue suite de rois ne forme jamais qu'un même pouvoir ou une même royauté. Or, l'histoire politique d'une société n'est que l'histoire de son pouvoir. J'irai même plus loin : et je ferai remarquer que même autrefois en France, et dans nos maximes de droit public, nous considérions le pouvoir d'une manière tout-à-fait métaphysique, et abstraction faite de tout individu, puisque nous disions *que le roi ne meurt pas en France;* et que nous exprimions par cette locution très-générale, et qu'on ne peut assurément pas prendre dans un sens particulier, la perpétuité et en quelque sorte l'immortalité du pouvoir.

Et pour ne parler ici que du pouvoir, et faire l'application à notre propre histoire de cette manière générale de considérer cette première des personnes publiques, cause politique de tous les effets, c'est-à-dire de tous les faits de la société, on peut remarquer dans l'histoire, ou plutôt dans la vie politique de la

France, trois âges du pouvoir, qui sont, à la vérité, plus distincts en France que dans toute autre société, parce qu'ils correspondent en général et assez exactement à ce que nous appelons les trois races de nos rois; mais qui représentent tous les âges du pouvoir dans toutes les sociétés, c'est-à-dire toutes ses manières possibles d'être. Au premier âge, le *pouvoir* étoit *personnel*, et en quelque sorte domestique, comme il est dans toute société qui commence. De là vient qu'il se partageoit entre les enfans comme une succession de famille, parce que l'homme qui avoit commencé la société, en en conquérant le pouvoir, en disposoit comme d'un bien propre. Au second âge, le pouvoir est devenu *public*, par la transmission indivisible, héréditaire, par la loi constante de la primogéniture, ajoutée à celle de la masculinité, par la distinction et l'hérédité du ministère public ou de la noblesse, qui est l'*action* constitutionnelle du pouvoir. Au troisième âge, le pouvoir est insensiblement devenu *populaire*, par l'influence de certaines doctrines et la contagion de quelques exemples. La fonction judiciaire et la *force armée* ont passé peu à peu aux mains de la troisième personne, que nous

appelions en France *tiers-État*, et même de nos jours, le pouvoir lui-même est tombé tout entier aux mains de la multitude.

Ainsi, au premier âge, le pouvoir a péri par l'usurpation qu'en ont faite les rois eux-mêmes, qui l'ont partagé comme un patrimoine; et au dernier, il a péri par l'usurpation du peuple, qui l'a partagé comme une proie. Car, au second âge, si le matériel du pouvoir, le territoire et la force qui en dépend, avoient été usurpés par les grands feudataires, le moral du pouvoir, ou le pouvoir moral, s'étoit conservé tout entier dans la *suzeraineté*, lien puissant, qui a empêché dans les temps périlleux la dissolution totale de la France, et a servi à retenir ce qu'on ne pouvoit encore reprendre.

Mais comme le présent conserve toujours quelque chose du passé, toutes les causes de destruction qui avoient agi dans les deux premiers âges se sont combinées dans le dernier pour opérer l'anéantissement du pouvoir. Ainsi l'on retrouvoit encore de nos jours quelques restes de partages de famille usités au premier âge, et même du pouvoir exorbitant des grands feudataires pendant le second, dans la loi des *apanages*, par laquelle les princes du sang

royal, membres à la fois de la famille régnante et grands de l'État, étoient dotés en terres, en titres de provinces, en prérogatives, au lieu d'être pensionnés comme les princes des autres maisons royales de l'Europe : loi dangereuse qui donnoit aux princes une existence incompatible avec le repos de l'Etat et sa véritable force, et qui a été cause que dans tous ses âges la France a été plus troublée par les intrigues et les prétentions des princes factieux ou mécontens qu'aucun autre Etat de l'Europe, et même moins servie par le talent des princes vertueux, parce que les rois ont craint souvent de confier de grandes fonctions à des hommes à qui la loi donnoit quelque participation aux honneurs, et même à la réalité du pouvoir (1).

Ces trois âges du pouvoir, *personnel*, *public*, et *populaire*, rendent raison de tous les accidens de la société; ils comprennent tous les périodes du pouvoir, sa naissance, sa vie et sa

(1) Les inconvéniens de cette loi étoient sentis par de bons esprits; et je crois que, sous Louis XV, M. de Machaut proposa au conseil la conversion des apanages en pensions.

mort, et expliquent à la fois et les différens rapports sous lesquels le pouvoir a été considéré, et les divers sentimens qu'il a excités.

Au premier âge, le roi étoit plutôt le chef de la première famille et le plus grand propriétaire. Au second, il étoit le premier seigneur haut-justicier, suzerain de tout le territoire, et de qui *relevoient* tous ceux qui l'habitoient; et pour le dire en passant, l'expression de *relever,* alors usitée, présente des idées plus fières et plus nobles que celle de *dépendre.* Au troisième âge, et comme je l'ai déjà dit plus haut, depuis la propagation de certaines doctrines politiques, et par l'influence de quelques exemples, le roi étoit plutôt considéré comme un premier *fonctionnaire* du peuple souverain, un magistrat suprême, un président d'assemblée délibérante. Il est aisé de voir que de ces trois manières de considérer le pouvoir, celle qui présente les rapports les plus justes sur la nature et la prééminence de la royauté, qui ne doit être ni concentrée dans des idées personnelles et domestiques, ni compromise dans des délibérations populaires, est celle de *seigneur,* expression qui rappelle la supériorité de l'âge *senior,* et par conséquent des idées de raison

et de justice. Cette justice exercée sur un territoire déterminé s'appelle la *juridiction*, premier attribut du pouvoir qui comprend tous les autres, et qui lui donne *action* contre les méchans qui troublent la sûreté du territoire soumis à sa juridiction; *action* sur les bons pour les employer à la défense du territoire et à l'appui de la juridiction. Cette expression de *seigneur* convenoit d'autant mieux au pouvoir, image et ministre de la Divinité, que Dieu lui-même s'appelle ainsi dans ses relations avec la société humaine.

Ces divers rapports sous lesquels on a considéré le pouvoir en France à ses divers âges, ont dû produire des sentimens différens. Au premier âge, le pouvoir plus personnel étoit plus redouté, parce qu'il étoit plus arbitraire. L'homme vouloit, et quelquefois exécutoit tout à la fois, comme on le voit fréquemment dans l'histoire de Clovis et des autres rois demi barbares de la première race. Alors la loi étoit souvent un caprice, son exécution une violence; le roi, un despote; et ses ministres, des satellites. Au troisième âge, le pouvoir, plus familier, si j'ose le dire, et plus populaire, a reçu peut-être plus de témoignages extérieurs d'af-

fection. Mais au second âge, le pouvoir, plus affermi par les institutions publiques, élevé hors de la portée des sujets, plus indépendant par conséquent (car le foible Louis XIII avoit un pouvoir plus absolu que le fort Clovis), a été plus respecté, et par-là mieux défendu contre les précautions de la crainte, et même contre les inconstances de l'amour : car, il faut bien l'avouer, ce n'est que depuis que les rois ont été *tant aimés*, qu'il a fallu les entourer de gardes. C'est que la crainte ou l'affection, sentimens tout humains, participent de la mobilité et de la légèreté de l'homme ; au lieu que le respect, qui se compose à la fois d'amour et de crainte, est un sentiment profond et religieux, et de la même nature que celui que nous devons à la Divinité ; et tandis que les revers auxquels les rois sont exposés, autant et plus que les autres hommes, changent la crainte en mépris, et que les caprices du peuple changent ses affections en haine, le respect fondé sur des motifs supérieurs et un sentiment profond de la nécessité du pouvoir, reçoit du malheur des rois un plus auguste caractère, et ne s'affoiblit même pas par leurs injustices ou par leurs fautes. Et certes, on trouve dans notre his-

toire une preuve bien forte et tout-à-fait extraordinaire du respect religieux qui s'attachoit autrefois à la royauté, dans la persuasion où l'on étoit en France que les rois, à leur sacre, faisoient des miracles, et guérissoient les écrouelles par leur attouchement: idée sublime, et qui n'est que le voile de cette grande vérité, qu'il n'y a pas d'infirmité sociale que la religion et la royauté, agissant de concert, ne puissent guérir. Il faut avoir le courage de le dire, et de braver l'odieux dont ceux qui ont voulu retenir les chefs des nations dans cette *popularité* (1) qui a perdu les peuples et les rois, ont chargé cette expression: au second âge le pouvoir étoit *féodal*, c'est-à-dire qu'il exigeoit non pas seulement l'obéissance, mais la *fidélité* des sujets, comme le prix de la justice et de la protection qu'il accordoit à la religion, à la morale, à la propriété, à la jouissance paisible et assurée de tous les avantages

(1) Je prends le mot dans un sens politique, et non dans le sens usuel qui signifie *affabilité*. J'en avertis pour ceux qui feignent de ne pas entendre le sens dans lequel un écrivain emploie certaines expressions, pour pouvoir lui en faire des crimes.

de la société. Et n'est-ce pas au même titre que Dieu lui-même exige la fidélité de la part des hommes, qu'il a placés sur la terre, et qu'il a entourés de tout ce qui peut suffire à leurs besoins et contribuer à leur bonheur?

Et à ce propos, je ne peux m'empêcher d'admirer l'étrange idée qui saisit tout à coup l'*Assemblée constituante*, lorsqu'elle se persuada qu'il étoit beaucoup plus conforme aux notions d'une véritable liberté politique de dire *roi des François* que *roi de France;* chef des hommes, plutôt que seigneur justicier du territoire, et qu'elle substitua ainsi une dénomination populaire à un titre public ou *féodal*. Il y a précisément entre les relations dont ces deux expressions présentent l'idée, la même différence qu'entre les relations de *domestique* attaché au service personnel du maître, et de locataire qui habite la maison d'un propriétaire. Cette comparaison est d'autant plus juste que, partout, et sous toutes les formes possibles de gouvernement, le pouvoir public représentant l'Etat tout entier, est nécessairement propriétaire universel du territoire, non (qu'on y prenne bien garde), non pour usurper ce qui est occupé, mais pour disposer de ce qui est va-

cant. Ainsi, quand une famille *feudataire* ou propriétaire *a fini son bail* héréditaire par la mort naturelle ou civile, et qu'elle s'éteint sans laisser de successeur ni d'héritier légitime, l'Etat rentre en possession de ses propriétés : et il le faut ainsi, pour empêcher les querelles que feroit naître un héritage sans possesseurs. L'Etat alors dispose d'un bien abandonné, comme il doit disposer d'un homme délaissé, et il donne un maître à l'héritage vacant, comme il donne du travail et la subsistance à l'homme vagabond. Ce sont ces idées prises à l'envers, qui ont motivé ces lois terribles contre les émigrés, dont on a regardé les biens comme vacans par leur désertion, ou tombés en *commise* par leur délit : en sorte que, par une bizarrerie digne de tout le reste, ce fut au moment qu'on s'élevoit avec le plus de violence contre toute espèce de féodalité, que l'on exerça sur les grands propriétaires les actes les plus solennels et les plus rigoureux de la juridiction féodale : le droit de *déshérence* et celui de *commise*. Assurément il falloit beaucoup d'une certaine philosophie subtile et pointilleuse, beaucoup de ce petit esprit qui a régné en France dans le dernier siècle sur tous les objets, pour trouver odieuse une dénomination

qui faisoit plutôt sentir les relations du propriétaire au pouvoir de juridiction, que la dépendance de l'homme du pouvoir de disposition et de commandement. On dit *le cacique des Natchès ou des Iroquois; le kan des Tartares; le hetman des Cosaques*, parce que ces peuplades sauvages ou nomades forment plutôt un camp qu'une société; que les hommes qui les composent, assemblés fortuitement pour la chasse ou pour le combat, obéissent et ne *relèvent* pas; ne connoissent que la dépendance du guerrier, et non les rapports du citoyen; et que les familles errantes, comme la nation, et sans territoire fixe et transmissible, ne font pas un corps politique uni par le lien puissant de la communauté du sol, et la jouissance paisible d'une propriété héréditaire. Mais les idées imparfaites des sociétés naissantes avoient reparu en Europe et égaré tous les esprits. On se transportoit aux premiers temps, et avant la formation de la société publique, lorsque chaque peuplade ou chaque famille, après avoir défriché un coin de forêt, en disputoit la possession aux bêtes féroces, ou aux hommes plus féroces que les animaux, et y vivoit sans dépendance, parce qu'elle y vivoit sans protection, toujours

à la veille d'être troublée dans cette possession précaire : car, au premier âge d'une société, il n'y a que des possesseurs. Ce n'est que dans la société civilisée qu'il y a des propriétaires; et ces idées de propriété, plus puissantes que les hommes, plus puissantes même que les révolutions, ont été en Europe la raison de toutes les lois, et peuvent devenir encore le principe de tout ordre, et la cause de toute stabilité.

Je reviens à la distinction des trois âges du pouvoir en France, *personnel*, *public* et *populaire;* distinction fondamentale qui peut résoudre de grandes difficultés historiques, rendre raison de toutes les lois politiques, et expliquer les changemens successifs d'une société. Le petit esprit demanderoit peut-être l'époque fixe de ces variations du pouvoir. Il voudroit déterminer le jour et l'heure où le pouvoir, de personnel est devenu public, ou de public est devenu populaire. Mais il n'en est pas ainsi des révolutions insensibles de la société; et l'on peut appliquer au sujet qui nous occupe une excellente réflexion du président Hénault dans une matière semblable. « On veut, dit ce pre-» mier des annalistes, que l'on nous dise que » telle année, à tel jour, il y eut un édit pour

» rendre vénales les charges qui étoient électi-
» ves. *Mais il n'en va pas ainsi de tous les*
» *changemens* qui sont arrivés dans les Etats
» par rapport aux mœurs, aux usages, à la dis-
» cipline. Des circonstances ont précédé ; des
» faits particuliers se sont multipliés; et ils ont
» donné, par succession de temps, naissance
» à la loi générale sous laquelle on a vécu ».

Je ne crains pas de dire que les considérations générales que je n'ai fait qu'indiquer, sérieusement approfondies, mettroient plus de véritable philosophie dans notre histoire, et donneroient plus d'idées positives, de ces idées avec lesquelles ceux qui gouvernent savent d'où ils viennent et où ils vont, ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter, que la connoissance détaillée de tous les faits et de toutes les dates de notre histoire, s'il étoit possible de les retenir, ou même de les lire : car, quelque importance que l'on attache à la connoissance des faits historiques, les faits même les plus nombreux, et classés dans l'ordre le plus méthodique, ne sont que des recueils d'anecdotes sans liaison entre elles, si on ne les rapporte tous à un petit nombre de principes généraux qui en indiquent la cause et en font prévoir les résultats. J'ose même dire

dire qu'on peut, au moyen de ces principes généraux, se passer de la connoissance d'un grand nombre de faits, ou même conjecturer d'une manière certaine ce qui a dû arriver et ce qui doit suivre. En effet, pour revenir à l'exemple que j'ai déjà cité, il suffit de savoir que, dans une société, les princes du sang royal sont apanagés en provinces, et que sans y jouir précisément des droits *régaliens*, ils y possèdent, ou par le droit de leurs apanages, ou par l'influence de leur haute naissance, de prérogatives bien supérieures à celles de la propriété ordinaire, et même de quelque participation au *pouvoir* public dans la nomination aux emplois, ou dans d'autres parties de l'administration; et l'on peut conjecturer avec certitude, même sans avoir lu l'histoire de cette société, que des princes ont été à la tête de toutes les intrigues et de tous les troubles qui l'ont agitée, et que si jamais elle est renversée, elle périra par l'appui que des factieux trouveront dans le nom, le crédit, les richesses ou les passions de quelque prince. On n'a pas besoin de connoître l'histoire d'Angleterre, pour juger tous les désordres que la succession féminine peut produire dans un Etat; ni de lire

l'histoire de Pologne, pour affirmer que la succession élective ôte à une grande nation tout principe de force et de stabilité, et qu'elle doit tôt ou tard la conduire au dernier degré de malheur et d'avilissement. Ici les faits viennent à l'appui des principes; et la connoissance en est nécessaire à la plupart des hommes, qui ne voient les principes que dans les faits subséquens : semblables à des enfans, qu'on ne peut instruire qu'avec des *exemples* et des *images*. Mais ceux qui voient les faits dans les principes qui les précèdent, n'ont pas besoin, autant qu'on pourroit le croire, de consumer leur temps et leur esprit à retenir des détails souvent incertains, presque toujours contestés, et quelquefois contradictoires. Cette manière générale et expéditive d'étudier l'histoire convient surtout à ceux qui sont appelés à gouverner la société; et l'on peut dire que si un prince doit avoir lu l'histoire de tous les rois, il lui suffit peut-être de retenir l'histoire de deux rois....., un roi fort et un roi foible.

Cette méthode, qui simplifie l'étude de l'histoire, plutôt qu'elle ne l'abrège, devient absolument nécessaire pour l'histoire des sociétés modernes. Les peuples anciens sont finis;

et avec quelque détail que l'on écrive leur histoire, le terme en est fixé et connu. L'histoire de la république romaine ne va pas au-delà de la bataille d'Actium; ni celle de l'empire romain plus loin que le règne d'Augustule. L'histoire de l'empire d'Orient commence à la fondation de Constantinople, et finit à la prise de cette ville par les Turcs : mais les sociétés chrétiennes, qui tiennent de leur religion et de leurs constitutions politiques un principe de force et de durée qui manquoit aux sociétés païennes, ne font peut-être que commencer; et lorsqu'on pense que l'Histoire de France, par Velly et ses continuateurs, aura, si jamais on l'achève, plus de cent volumes, et n'ira cependant que jusqu'au commencement du dernier siècle, on est convaincu de la difficulté toujours croissante, et bientôt de l'impossibilité de lire et de retenir l'histoire d'un seul peuple; et l'on sent la nécessité de les réduire toutes à des analyses, qui ne satisfont peut-être pas la curiosité, mais qui nourrissent la pensée, forment le jugement, et règlent la conduite.

A mesure que la société vieillira, semblable à l'homme qui avance en âge, elle gagnera en force de raison ce qu'elle perdra en souvenirs de faits

passés; et l'histoire, devenue plus philosophique, sera moins chargée de détails, et plus féconde en observations et en résultats. Mais l'histoire ne sera philosophique qu'autant qu'elle sera positive : car là où il est indispensable de savoir, parce qu'il est nécessaire de pratiquer, il n'y a rien de moins philosophique que le doute; et l'homme n'est pas plus savant tant qu'il doute, qu'il n'est riche tant qu'il cherche. Je fais cette observation pour répondre à l'étrange idée de M. Gaillard, qui veut qu'un historien soit *impassible*, et qu'on ne puisse deviner quels sont ses principes religieux ni ses principes politiques. Cette *apathie sublime*, comme l'appelle le bon M. Gaillard, bien différente de l'impartialité, qui est le premier devoir de l'historien, ne prouve qu'une extrême indifférence pour toutes les opinions vraies ou fausses, ou plutôt une ignorance profonde de la vérité, et ne peut que prolonger les erreurs de la société.

Un écrivain doit avoir en morale et en politique des opinions décidées, parce qu'il doit se regarder comme un instituteur des hommes; et certes, pour apprendre à douter, les hommes n'ont pas besoin de maître. Douter

avant de décider, se décider après avoir douté, doit être la devise de tout homme qui s'ingère dans la noble fonction d'éclairer ses semblables. Je sais que l'on peut soutenir avec opiniâtreté des opinions fausses, et même leur donner de la vogue; mais la vérité appelle le combat, et, sûre de triompher tôt ou tard, ouvre la lice à ses ennemis. Elle ne craint que la neutralité : *quiconque n'est pas avec moi, est contre moi*, a dit la vérité elle-même; et j'ose dire que cette neutralité entre les opinions fortes ou foibles, n'est pas plus dans le génie françois, que le genre neutre n'est dans la langue françoise.

J'observerai en finissant que la distinction du pouvoir en personnel, public et populaire, se retrouve même dans la société religieuse. La religion chrétienne, à son premier âge, étoit renfermée dans l'intérieur de la famille. Elle étoit privée plutôt que publique; et c'est ce qui explique son influence puissante sur les mœurs privées de ses premiers sectateurs. A son second âge, elle est devenue publique, et par la fréquence et la solennité de ses assemblées générales, et par la profession qu'en ont faite les gouvernemens, et par les institutions pu-

bliques qu'elle a fondées pour le soulagement de toutes les misères de l'humanité : et de là son influence non moins puissante sur les lois des sociétés. Au troisième âge, la religion chrétienne, dans une grande partie de l'Europe, est devenue populaire ou presbytérienne, et l'on a pu apercevoir dans tous les gouvernemens une disposition générale à abolir les institutions publiques et les lois sévères du christianisme, à le dépouiller lui-même des propriétés qui assuroient la perpétuité de son culte, et à ramener le culte lui-même à la pauvreté des premiers temps. Alors la religion, devenue populaire, a perdu toute influence sur les mœurs et sur les lois ; mais la société, soit religieuse, soit politique, tombée dans l'état populaire, ne sauroit s'y fixer ; et si elle n'est pas condamnée à périr, elle doit renaître à l'état public et recommencer le cercle qu'il lui est donné de parcourir : ce retour à l'état public sera une grande *révolution*. Déjà l'on peut remarquer que la religion en France, renfermée pendant nos troubles dans l'intérieur des oratoires domestiques, recommence à se produire au dehors, et voit peu à peu ses institutions renaître. Le pouvoir politique est aussi

redevenu personnel, comme dans toute société qui commence ou qui recommence; parce que, fondé ou rétabli par un homme extraordinaire, il reçoit dans le premier temps plus de force des qualités personnelles d'esprit et de caractère de celui qui l'exerce, que des institutions, qui se ressentent des événemens qui ont précédé, et sont pendant long-temps plutôt populaires que publiques; je veux dire, plus républicaines que monarchiques.

Sur les Juifs (1) (février 1806).

DEPUIS assez long-temps les juifs sont l'objet de la bienveillance des philosophes et de l'attention des gouvernemens.

Dans ces divers sentimens, il entre de la philanthropie, de l'indifférence pour toutes les religions, et peut-être aussi un peu de vieille haine contre le christianisme, pour qui l'état des juifs est une preuve qu'on voudroit faire disparoître.

Ces dispositions, pour ou contre les juifs, sont plus sensibles en Allemagne, où les juifs se sont extrêmement multipliés, à la faveur de plusieurs causes politiques et religieuses; et sans doute aussi que ce peuple voyageur, dans sa marche insensible de l'Asie vers l'Europe, a dû s'arrêter d'abord aux contrées eu-

(1) Plusieurs articles *sur les juifs*, insérés au *Publiciste*, ont donné lieu à celui que le lecteur a sous les yeux.

ropéennes plus voisines de l'Orient et des lieux qui ont été son berceau.

Ce qu'il peut y avoir des vues secrètes de quelque parti, dans les réclamations en faveur des juifs, doit aussi trouver les esprits mieux disposés en Allemagne, où des opinions déjà décréditées parmi nous auront cours encore *pendant un siècle;* car il en est dans ce pays des opinions qui ont vieilli en France, à peu près comme des écus *au soleil* de Louis XIV, qu'on y retrouve dans la circulation, et qu'on ne voit plus en France que dans les cabinets des curieux.

Quand je dis que les juifs sont l'objet de la bienveillance des philosophes, il faut en excepter le chef de l'école philosophique du dix-huitième siècle, Voltaire, qui, toute sa vie, a montré une aversion décidée contre ce peuple infortuné. Elle lui attira même, de la part d'un savant qui prit le nom des *Juifs portugais*, et en soutint le personnage avec beaucoup de politesse, d'esprit et d'érudition, une réponse mortifiante, et que Voltaire supporta très-impatiemment. Il est probable que cet homme célèbre ne haïssoit dans les juifs que les dépositaires et les témoins de la vérité de la révé-

lation, qu'il avoit juré d'anéantir. Ce qui le prouveroit est que dans le même temps il avoit rêvé le projet de rebâtir le temple de Jérusalem, éternel objet des vœux et des regrets des juifs. On sait qu'il voulut intéresser quelques souverains à cette entreprise insensée, et même inutile à l'objet qu'il se proposoit; car les oracles divins, qu'il vouloit faire mentir, prononcent la destruction totale du temple, et ne disent rien sur sa reconstruction; et Voltaire *judaïsoit* lui-même, en ne voyant pas que c'est le rétablissement du culte mosaïque, figuré par le temple, qui est incompatible avec l'existence de la religion chrétienne, plutôt que la restauration matérielle d'un édifice auquel aucun intérêt ne peut plus s'attacher.

Quoi qu'il en soit, dès 1783, l'académie de Metz proposa au concours la question de l'amélioration du sort des juifs. Je ne sais quels furent les termes précis du programme; mais il est permis de conjecturer, d'après la tendance des idées de ce temps, qu'il y étoit beaucoup plus question d'améliorer la condition politique des juifs, que de changer leur état moral, et de les améliorer eux-mêmes. Le grand livre en politique et en morale nous dit : « Cherchez premiè

» rement la justice, et les autres choses vous se-
» ront données comme par surcroît ». La philosophie économiste qui dominoit alors renversoit cette maxime, et disoit à peu près aux gouvernemens : « Cherchez premièrement à
» rendre vos peuples riches, et même souve-
» rains; et la morale et la vertu viendront en-
» suite comme d'elles-mêmes ». C'est par cette même disposition qu'on s'occupoit beaucoup plus à rendre les prisons saines et commodes, qu'à diminuer les causes qui les remplissoient de malfaiteurs, et que l'opinion donnoit à l'ouvrage anglois, *de la Richesse des Nations,* une vogue bien au-dessus de son mérite réel, et que n'auroit certainement pas obtenue un ouvrage bien plus moral qui eût paru sous le titre, *De la Vertu des Nations.*

Enfin la philosophie, lasse de ne régner que dans la littérature, prit les rênes du gouvernement politique en France, ou plutôt en Europe, que la France a toujours dominée par ses armes, ses opinions ou ses exemples; et elle put donner un libre essor à ses projets de perfectionnement et de bienveillance universelle. Les juifs furent les premiers objets de ses affections philanthropiques; et l'assemblée

constituante, forçant toutes les barrières que la religion et la politique avoient élevées entre eux et les chrétiens, appela les juifs à jouir des bienfaits de la nouvelle constitution qu'elle croyoit de bonne foi donner à la France, et provisoirement les déclara *citoyens actifs* de l'empire françois : titre qui, avec la contemplation *des droits de l'homme*, nouvellement décrétés, étoit alors regardé comme le plus haut degré d'honneur et de béatitude auquel une créature humaine pût prétendre !

Jusqu'alors les juifs avoient joui en France des facultés générales dont les gouvernemens civilisés garantissent aux hommes le libre exercice, et qui étoient compatibles avec la religion et les mœurs d'un peuple en guerre ouverte avec la religion et les mœurs de tous les peuples. Les juifs étoient protégés en France dans leurs personnes et dans leurs biens, comme les régnicoles, comme les étrangers, comme les Suisses, moins étrangers à la France que les juifs ; et hors le service militaire, que les juifs n'étoient pas jaloux de partager, et qui même, pour les Suisses, étoit plutôt une condition imposée à la nation helvétique par des traités, qu'une faveur accordée aux individus, je ne

vois pas que les Suisses, qui n'étoient en France, ni magistrats, ni administrateurs, ni ecclésiastiques, ni même par le fait propriétaires, jouissent, en vertu des lois, de beaucoup plus de droits que les juifs. On peut même remarquer que tous les gouvernemens chrétiens accordoient aux juifs, partout où ils étoient établis, le libre exercice de leur culte, qu'ils refusoient souvent à leurs propres sujets qui n'étoient pas de la religion dominante. Mais les juifs étoient repoussés par nos mœurs, beaucoup plus qu'ils n'étoient opprimés par nos lois. Des souvenirs religieux, naturels à des chrétiens, les poursuivoient plutôt que des considérations politiques; et l'assemblée constituante faisoit à leur égard, comme au nôtre, la faute énorme et volontaire de mettre ses lois en contradiction avec la religion et les mœurs, appelant de tous côtés les résistances pour les combattre, et provoquant toutes les irritations, pour avoir un prétexte de déployer toutes les rigueurs.

Mais ce n'étoit pas seulement l'exercice des facultés naturelles des sujets d'une monarchie, que le décret de l'assemblée constituante permettoit aux juifs. Ils devoient bientôt, comme citoyens actifs, être appelés à la participation du

pouvoir lui-même, que l'assemblée jetoit au peuple, comme les largesses qu'on lui fait aux jours de fêtes sur les places publiques, et qui, disputées un moment par les foibles, sont bientôt ravies par les plus forts. Cependant ce décret, confondu dans la foule des autres décrets d'un intérêt plus direct pour le grand nombre des François, fut peu remarqué en France, où il n'y avoit proprement de juifs que dans une province demi-allemande, et située à l'extrémité du royaume. Nul doute que si les juifs eussent été aussi nombreux dans les autres provinces qu'ils l'étoient en Alsace (1), les amis

---

(1) *Extrait de la Quotidienne, juillet 1818.*

« On trouve partout des hommes dont les perfides secours causent la ruine de ceux qui ont la foiblesse d'y recourir; mais on ne voit nulle part ailleurs qu'en Alsace, une partie de la population spécialement adonnée à cet infâme trafic d'argent, dressant des piéges de toute espèce à la bonne foi, à la crédulité, à l'inexpérience, offrant de funestes facilités à celui qui veut emprunter pour se tirer d'un léger embarras, et ne quittant le malheureux, une fois qu'il est engagé, que lorsque sa fortune toute entière est envahie. Ceux qui ont vu l'Alsace avec sa belle culture, ses beaux villages, sa superbe population, s'étonneront du tableau

des juifs n'eussent eu tôt ou tard à se reprocher, comme les *amis des noirs*, la précipitation avec laquelle ils appeloient à la liberté,

---

» que l'auteur d'une brochure intitulée : *Quelques idées* » *sur l'usure des juifs d'Alsace*, a tracé. On ne croi» roit pas la plupart des faits contenus dans cette bro» chure, si l'on n'avoit pour autorité les vives instances » des conseils généraux des deux départemens, et le » témoignage de leurs députés; il paroît qu'il n'est » question de rien moins que d'un bouleversement total » des propriétés en Alsace, si toutes les créances des » juifs devenoient exigibles. L'assemblée constituante » elle-même, malgré la ferveur de son libéralisme, » rendit, dans une circonstance beaucoup moins ur» gente, un décret dont le désastre des temps empêcha » l'exécution, pour obliger les juifs d'Alsace à fournir » des renseignemens sur leurs créances, *pour être sta*» *tué ce que de droit, par le corps législatif, sur le* » *mode de liquidation le plus sage*. Un décret de 1808 » a annullé une partie des mêmes créances, et suspendu » l'exigibilité des autres. Le même décret admettoit en » quelque sorte les juifs d'Alsace à l'essai, pour les » mettre au rang des autres citoyens, et au bout de » dix ans, c'est-à-dire en l'année présente, les dispo» sitions de ce décret devoient être renouvelées s'ils ne » s'étoient pas accordés. Les juifs de Bordeaux, et des » départemens de la Gironde et des Landes, étoient for» mellement exceptés ».

qui alors étoit la domination, un peuple toujours étranger, là même où il est établi; et qui avoit aussi à venger l'irrémissible offense d'une longue proscription. Je ne rapproche pas les personnes, mais je compare les passions; et la cupidité, qui attente par les moyens de ruse à la propriété d'autrui, est sœur de la férocité, qui attente à la vie par la violence. Les juifs, s'ils eussent été partout répandus en France, unis entre eux comme tous ceux qui souffrent pour une même cause, et d'intelligence avec les juifs étrangers, auroient fait servir leurs richesses à acquérir une grande influence dans les élections populaires, et auroient fait servir leur influence à acquérir de nouvelles richesses. Je crois que, jusqu'à présent, plus pressés de s'enrichir que de dominer, ils ont réalisé en partie cette conjecture, en employant leurs capitaux à de grandes acquisitions.

Mais que pouvoient être des considérations de prudence, de politique, de prévoyance, pour un parti de qui chaque jour la raison reçut un démenti, la morale un affront, la justice un outrage; qui sembloit avoir pris la société à détruire, comme des ouvriers prennent

nent un édifice à démolir, et qui poursuivoit cette funeste tâche avec toute la violence que laisse aux passions l'état sauvage, et tout l'artifice que l'esprit acquiert dans l'état civilisé?

Cependant il s'étoit passé en Alsace, quelques années auparavant, un événement qui auroit dû inspirer un peu plus de circonspection à ces législateurs inconsidérés.

Vers les années 1777 ou 1778, les cultivateurs d'Alsace, accablés alors, comme ils le sont aujourd'hui, par les exactions usuraires des juifs, avoient tenté, dans leur désespoir, un moyen illégitime de s'en affranchir; et un habile faussaire avoit, à ce qu'il paroît, parcouru la province, et muni de fausses décharges un grand nombre de débiteurs. Sans doute les juifs redoutèrent les tribunaux d'un pays où ils étoient en horreur, où peut-être le grand nombre d'affaires du même genre rendoit le recours à la justice ordinaire trop lent et trop dispendieux. Quoi qu'il en soit, les créanciers préférèrent de porter leurs plaintes à l'autorité supérieure; et l'on peut croire que les *argumens irrésistibles* dont les juifs *ont toujours les poches pleines*, devoient être plus favorablement écoutés des bureaux

de l'administration, que des compagnies de magistrature. Un bailli d'Alsace entreprit la défense de ses malheureux compatriotes. Il ne chercha point à excuser leur faute; mais il voulut intéresser le gouvernement en leur faveur, par le tableau des vexations que les juifs exerçoient, et de l'extrême misère à laquelle ils avoient réduit leurs débiteurs. Le mémoire fut imprimé en 1779, sous le titre d'*Observations d'un Alsacien sur l'affaire présente des juifs d'Alsace*. Les juifs eurent le crédit de faire mettre le bailli en prison; et vraisemblablement l'affaire fut assoupie, ou arrangée à leur satisfaction, puisque le mémoire ne fut réimprimé à Neuchâtel qu'en 1790, quelques mois après la translation à Paris de l'Assemblée constituante, où le bailli avoit été nommé député. Ce mémoire, d'où ces détails sont extraits, contient des faits curieux relatifs aux manœuvres des juifs, et à leur prodigieuse multiplication en Alsace. L'auteur, qui paroît très-instruit des intérêts de son pays, avance qu'en 1689 il n'y avoit en Alsace que 579 familles juives; qu'en 1716, c'est-à-dire vingt-sept ans après, il y en avoit 1348; qu'au temps où il écrit, il y a soixante

ménages juifs là où en 1716 il n'y en avoit que deux, et que, dans plusieurs villages, leur nombre excède celui des chrétiens. J'ignore s'il fut question de cette affaire dans une assemblée occupée de tant d'autres affaires plus importantes, et qui pouvoit regarder celle-là comme terminée. Il est heureux sans doute qu'elle n'y ait point été discutée. A tous les scandales qu'a donnés à l'Europe cette assemblée à jamais fameuse, elle eût ajouté celui de maintenir, contre de malheureux paysans, des créances formées aux trois quarts par l'accumulation rapide d'intérêts usuraires. On eût vu les mêmes législateurs, dans le même temps qu'ils supprimoient la féodalité nobiliaire, tombée en désuétude dans tout ce qu'elle pouvoit avoir eu de personnel et d'avilissant, couvrir de toute leur protection cette nouvelle féodalité des juifs, véritables *hauts et puissans seigneurs* de l'Alsace, où ils perçoivent autant que la dîme et les redevances seigneuriales; et certes, si dans la langue philosophique, *féodal* est synonyme d'oppressif et d'odieux, je ne connois rien de plus *féodal* pour une province, que onze millions d'hypothèques envers des usuriers!

Voilà ce que la philosophie a fait en France en faveur des juifs; et c'est même leur faute, ou plutôt la faute de leur petit nombre, s'ils n'en ont pas mieux profité. En Allemagne, où la politique a un peu mieux disputé le terrain, les juifs n'ont encore obtenu, jusqu'à présent; que l'abolition d'une taxe personnelle, sorte de capitation plus avilissante qu'onéreuse, à laquelle ils étoient spécialement soumis, et qui formoit même un des revenus propres de la dignité impériale. Cependant, en même temps que le gouvernement autrichien a affranchi les juifs de cette contribution, il a porté des lois sévères contre les monopoles qu'ils exerçoient, et nous verrons plus bas que les juifs ont paru moins reconnoissans du bienfait, que sensibles à la gêne apportée à leur industrie. Mais en Bavière, où la philosophie a fait quelques conquêtes, le gouvernement a porté récemment une loi très-peu philosophique assurément, qui ne permet le mariage, chez les juifs, qu'à un individu par famille, et qui exige encore de l'époux la preuve d'une fortune acquise de 1,000 florins, environ 2,500 livres, ou 3,000 livres de France.

Quand cette ordonnance a été connue en France par les papiers publics, on a dû la regarder comme une de ces nouvelles que nos journaux hasardent quelquefois, sans les garantir, sur la foi des gazettes étrangères; et il n'a été permis de croire à sa réalité, que lorsqu'on l'a vue, dans un journal accrédité, servir de texte à plusieurs articles pour ou contre les juifs. Dans les circonstances actuelles de l'Europe, nous ne sommes frappés que des événemens qui tirent les souverains de leurs Etats, ou les peuples de leur repos, et qui s'annoncent à coups de canon. Mais la guerre est, de tous les événemens politiques, le moins imprévu, et même le plus naturel. Elle est l'inévitable résultat du rapprochement des peuples et des passions des hommes; elle est de tous les temps et de tous les lieux, et peut-être n'offre-t-elle à l'observateur autre chose à remarquer, à une époque plutôt qu'à une autre, qu'un plus grand développement de moyens militaires, et les progrès prodigieux que cet art meurtrier a faits, dirai-je pour le bonheur ou le malheur de l'humanité? Mais il est des événemens moins éclatans, et par-là moins aperçus du vulgaire,

qui sont cependant d'une toute autre importance pour indiquer l'état intérieur de la société, les maux secrets qui la travaillent, la marche insensible des choses, et leur influence sur les esprits et sur les affaires; et je ne crains pas d'avancer que l'ordonnance dont je viens de citer les dispositions, est un des faits les plus étranges de l'histoire moderne, et celui qui peut offrir les plus profonds, et même les plus douloureux sujets de méditation à l'homme d'État véritablement philosophe.

En effet, la religion peut commander le célibat à ses ministres, et l'Etat ne pas permettre indistinctement le mariage à ses défenseurs, ou plutôt le leur rendre impossible; et la raison en est évidente et naturelle : les prêtres et les guerriers, engagés, ame et corps, au service de la société publique, n'appartiennent plus à la société domestique. Ministres, les uns et les autres, de la grande famille, ils ont cessé d'être membres de la famille privée; et il est conséquent que la société religieuse et la société politique, en exigeant d'eux le sacrifice de leurs facultés, de leur volonté, même de leur vie, puissent leur interdire tous les liens qui attachent l'homme à la vie, et qui partagent ses

affections. Le sacrifice est pénible à l'homme, mais il est nécessaire à la société ; et toutes les répugnances doivent céder à ce grand intérêt. C'est aussi parce que l'Etat et la religion disposent, pour leur service, des hommes dont la famille peut se passer, qu'ils s'interdisent à eux-mêmes d'employer en général les pères de famille au culte public ou à la défense de l'Etat. C'est un aveu public que fait le pouvoir politique, de la *nécessité* du pouvoir domestique, et même de son indépendance dans l'ordre auquel il appartient.

On retrouve dans ces considérations l'esprit de cette loi si touchante des Hébreux, qui, au moment du combat, ordonnoit au jeune époux qui n'avoit pas encore demeuré avec sa femme, à celui qui avoit planté une vigne et n'en avoit pas cueilli le fruit, ou avoit bâti une maison qu'il n'avoit pas habitée, de se retirer chez lui. Le législateur, dirigé en cela par les vues d'une profonde politique, compatissoit encore aux sentimens les plus chers à l'homme, au moment et au besoin des plus sévères exigeances de la société. Mais interdire le mariage à des hommes, à un peuple presque tout entier, qui, partout dispersé, ne vit partout qu'en société

domestique; et qui même, repoussé de la société publique, ne cherche et ne trouve que dans les jouissances de la vie privée de dédommagement à l'interdiction publique dont il est partout frappé; exiger, dans chaque famille, du seul heureux à qui la faveur du mariage soit accordée, la preuve d'une fortune acquise, tandis que le mariage, et les soins ou les travaux d'une compagne, sont presque toujours, pour les hommes d'une condition obscure, le seul moyen d'acquérir de la fortune; interdire le mariage à un peuple pour qui le mariage est un devoir religieux, la fécondité une bénédiction, la stérilité un opprobre; que ses oracles et ses prophètes entretiennent depuis six mille ans dans cette grande pensée, qu'il doit égaler en nombre les étoiles du ciel et les sables de la mer; qui lui-même, espérant en un libérateur de sa race avec une opiniâtre persévérance, le demande à toutes les générations, et peut l'attendre de chaque enfant qui vient au monde; hâter l'anéantissement d'un peuple que ses histoires font contemporain des premiers jours du monde, et le premier né de la grande famille des peuples; et qui, dans ses espérances, se croit réservé aux derniers jours de

l'univers, et à fermer, pour ainsi dire, la longue marche des nations sur cette terre de passage..... Non, je ne crois pas qu'il ait été porté par aucun gouvernement chrétien, et à aucune époque de la civilisation de l'Europe, une loi qu'il soit plus difficile de justifier autrement que par la loi de l'impérieuse nécessité, qui justifie toutes les lois; et alors il ne reste plus qu'à plaindre le prince véritablement humain, qui se trouve réduit à une telle extrémité; et certes, s'il faut en juger par la violence du remède, le mal passe tout ce qu'on peut imaginer. Et comme tout est extraordinaire dans l'histoire du peuple juif, et qu'il ne peut être malheureux comme un autre, c'est encore chez lui que l'on trouve l'exemple d'une loi semblable. Etrange rapprochement! il y a plus de trente siècles que le peuple hébreu fatiguoit ses maîtres de sa population toujours croissante, et toujours au sein de l'oppression : et nous lisons dans ses annales, que les rois d'Egypte, sous lesquels il servoit alors, lui ordonnèrent d'exposer à la mort ses enfans mâles. Alors une politique barbare faisoit périr les enfans nouveaux nés : aujourd'hui une politique plus humaine les empêche de naître. Mais là où les

moyens sont différens, les principes et la fin sont les mêmes, et si l'imagination s'arrête aux moyens, la raison n'en considère que la cause et les effets. Et remarquez qu'en même temps qu'en Allemagne on bornoit par des lois aussi violentes la population des juifs, une populace mutinée les massacroit à Alger; et rien ne peut arrêter l'accroissement de cette plante vivace, qui fructifie dans tous les climats, entre les bénédictions du ciel et les malédictions de la terre. Et cependant, ô discordance des jugemens humains! jamais on n'a été plus occupé de population; et une politique matérialiste, comptant les hommes *par tête, et non par ordre,* les calcule comme des machines ou des animaux; et dans le même pays où l'on commande le célibat aux juifs, on déclame contre le célibat des prêtres; et en Bavière, comme en France, on détruit ces institutions religieuses qui, sans crime et sans contrainte, et par des motifs plus purs et plus relevés que tous ceux que peut offrir la politique humaine, tendoient à diminuer l'excès de la population, et offroient au célibat volontaire un asile contre la corruption; et la médecine recommande la vaccine à la politique;

découverte immense dans ses résultats sur la population, incalculable dans ses effets sur la société, présent, quel qu'il soit, dont la postérité jugera la valeur, et dont les gouvernemens recueilleront les fruits! Et partout les colonies, où s'écouloit la nombreuse population de l'Europe, se séparent de leurs métropoles, ou, peuplées elles-mêmes, n'offrent plus de nouvelles terres à de nouveaux habitans, et partout les gouvernemens veulent des hommes, et bientôt ils ne sauront qu'en faire, et il faudra les nourrir à la soupe à deux sous! Et l'Allemagne elle-même, cette mère nourricière de tant de peuples, n'a plus de pain à donner à ses nombreux enfans; et ce peuple tranquille dans ses goûts, modéré dans ses désirs, placé sur le sol le plus fertile, se laisse prendre à toutes les amorces, et abandonne les lieux qui l'ont vu naître, et les objets les plus chers de ses affections, pour aller, au-delà des mers, et loin des terres habitées, tenter la chance d'établissemens incertains et peut-être mensongers; et si l'on vouloit rapprocher cette dernière considération du sujet qui nous occupe, seroit-ce donc que l'accroissement prodigieux du peuple juif

déplace insensiblement le peuple allemand? Car, là où tout le sol est occupé, l'accroissement d'un peuple nécessite, à la longue, le déplacement d'un autre; et certes, quelle que soit la bienveillance d'un parti nombreux pour les juifs, il nous sera permis de penser, sans mériter les reproches d'intolérance ou de peu de philanthropie, que, peuple pour peuple, il vaut autant conserver, en France et en Allemagne, des François et des Allemands, que les remplacer par des juifs.

Jusqu'à présent nous n'avons été qu'historien, et nous ne nous sommes point occupé de la question de l'amélioration de la condition des juifs. Mais quel est le véritable philosophe qui oseroit s'élever contre une mesure que l'humanité commande? Quel est surtout le chrétien qui pourroit ne pas l'appeler de tous ses vœux, lorsque les oracles les plus respectables de sa religion, et les traditions les plus anciennes, lui apprennent que les juifs doivent entrer un jour dans la société chrétienne, et être appelés à leur tour à la *liberté des enfans de Dieu?* Et qui sait si la philosophie, qui semble donner toute seule cette impulsion aux esprits, n'est pas elle-même, dans cette révolution comme

dans bien d'autres, l'instrument aveugle de plus hauts desseins? Car toutes les fois qu'une grande question s'élève dans la société, on peut être assuré qu'un grand motif est présent, et qu'une grande décision n'est pas éloignée.

Il y a donc, et il ne peut même y avoir qu'un sentiment sur le fond de la question; mais il y en a deux sur la manière de l'envisager et le moyen de la résoudre.

Ceux qui ferment volontairement les yeux à la lumière, pour ne voir rien de surnaturel dans la destinée des juifs, attribuent les vices qu'on leur reproche uniquement à l'oppression sous laquelle ils gémissent; et, conséquens à eux-mêmes, ils veulent que le bienfait de l'affranchissement précède la réformation des vices. Ceux, au contraire, qui trouvent le principe de la dégradation du peuple juif, et de l'état hostile où il est envers tous les autres peuples, dans sa religion aujourd'hui insociable, et qui considèrent ses malheurs, et même ses vices, comme le châtiment d'un grand crime et l'accomplissement d'un terrible anathême, ceux-là pensent que la correction des vices doit précéder le changement de l'état politique. C'est-à-dire, pour parler clairement, que les

juifs ne peuvent pas être, et *même, quoi qu'on fasse, ne seront jamais* citoyens sous le christianisme, sans devenir chrétiens.

On se rapproche même de cette opinion en Allemagne, puisque l'auteur allemand de *l'Essai sur les juifs répandus dans la monarchie autrichienne*, Joseph Rohrer, veut « que la ré» forme des juifs commence par l'éducation » des enfans. Ce n'est pas, dit-il, après avoir » été imbus de tous les préjugés de leur na» tion, qu'ils deviendront les membres éclairés » et bienveillans d'une autre ».

La politique toute seule décideroit cette question. On peut essayer sur un homme vicieux le pouvoir des bienfaits, parce qu'on peut toujours reprendre le bienfait s'il en abuse, et le remettre dans l'état d'où il est sorti. Mais la saine politique, qui n'est autre chose que la raison appliquée au gouvernement des Etats, défend de tenter sur un peuple entier une pareille expérience; et parce que le bienfait, s'il est sans fruit pour corriger, peut donner de nouvelles armes au désordre; et parce qu'il est impossible, sans un affreux bouleversement, et peut-être sans une extermination totale, de replacer un peuple dans l'état de sujétion, ou, si l'on

veut, de servitude, d'où on l'a tiré. Je ne parle pas même du danger auquel s'exposeroit le gouvernement qui, le premier, prononceroit l'affranchissement général des juifs, et leur accorderoit la jouissance des droits permis à tous les citoyens, de voir affluer chez lui tous ceux de cette nation qui ne trouveroient pas ailleurs les mêmes faveurs. Il y a apparence que depuis les lois imprudentes de l'Assemblée constituante sur les juifs, leur nombre s'est beaucoup accru en France; ou, si elles n'ont pas encore produit cet effet, qui souvent n'est sensible qu'après un long espace de temps, il faut l'attribuer à l'incertitude où l'état révolutionnaire de la France a tenu long-temps les hommes et les choses, et qui excitoit plutôt les nationaux à quitter la France, que les étrangers à s'y établir.

Et qu'on prenne garde que ceux qui désirent que l'amélioration morale des juifs précède le changement de leur sort politique, et qui craignent que, sans cette condition, l'affranchissement des juifs ne tourne à l'oppression des chrétiens, présentent en faveur de leur opinion une expérience qu'on ne sauroit leur contester. Les juifs en France ont été déclarés

citoyens françois; et en Autriche, ils ont été affranchis de la taxe qui pesoit sur eux à l'exclusion des autres habitans. Eh bien! qu'on lise dans le feuilleton du *Publiciste*, du 11 vendémiaire, un article *sur les juifs en Allemagne*, tiré d'un gazette allemande *très-estimée*, publiée par un auteur *qui annonce beaucoup de lumière et d'impartialité*, et l'on y verra qu'après avoir parlé de la mauvaise foi et des escroqueries des juifs à la foire de Leipsick, l'auteur ajoute : « On sait comment les juifs » d'Alsace procèdent avec les cultivateurs qui » ne peuvent faire des emprunts que chez eux; » et que des terres de paysans leur sont hy» pothéquées, dans cette seule province, pour » la valeur de onze millions. Ce sont eux qui, » à la vérité, de concert avec des chrétiens, » ont organisé l'affreuse disette de la Mora» vie et de la Bohême, pour se faire rendre » les priviléges et les monopoles dont on les » avoit dépouillés. Dans les États de Bavière, » anciens et nouveaux, ils obtiennent tous les » jours plus d'influence en qualité d'hommes » à argent; et tout bien pesé, ce ne sont pas » des banquiers chrétiens, mais juifs, qui rè» glent le cours du change, non-seulement à

» la

» la foire de Leipsick, mais à Hambourg, à
» Amsterdam et à Londres. On a donné de
» justes éloges à l'humanité des princes alle-
» mands, qui ont récemment aboli, aux dépens
» de leurs propres revenus, la taxe corporelle
» des juifs, qui étoit avilissante; et l'on ne peut
» blâmer cette action généreuse : mais il faut
» conserver une marque distinctive à des gens
» qui, dans l'état actuel des choses, exclus de la
» pleine jouissance des droits de citoyens, soit
» par leur opiniâtreté, soit par leur misère,
» sont nécessairement les ennemis du bien pu-
» blic. Il est démontré qu'aucune classe d'hom-
» mes n'a été aussi funeste que les juifs aux
» fertiles provinces de la maison d'Autri-
» che, et surtout depuis l'année 1796; que,
» par leurs faux billets et leur fausse monnoie,
» et en faisant disparoître le numéraire, ils
» surent produire cette horrible cherté générale
» qui ne pouvoit profiter qu'à eux ». Plus loin,
le même auteur dit : « Il n'y a point de bornes à
» la bassesse des juifs mendians ou colporteurs,
» non plus qu'à l'incroyable multiplication de
» leurs familles. Les actes des tribunaux de po-
» lice de Leipsick, pendant la foire, prouvent
» que sur douze vols ou escroqueries, il y en

» a onze dans lesquels les juifs sont compris ». Enfin, M. Lacretelle, dans un morceau inséré autrefois au *Mercure*, et remis dans le *Publiciste* à la suite des articles qu'on vient de lire, fait un tableau aussi vrai qu'il est énergique, de la bassesse et des vices reprochés aux juifs, pour lesquels il sollicite, avec sagesse et mesure, l'humanité des gouvernemens.

A ces faits positifs, à ces autorités graves, on a opposé, dans le même journal, des plaisanteries qui ne prouvent rien; des récriminations contre les chrétiens qui ne prouvent pas davantage, et qu'on pourroit même rétorquer contre les juifs, dont l'exemple a répandu en Europe cet esprit de cupidité qui a fait de si étranges progrès parmi les chrétiens; on a opposé quelques principes hasardés sur l'usure, ou même quelques reproches vagues de fanatisme et d'intolérance, qui ont perdu tout leur effet, après ce que nous avons vu de fanatisme et d'intolérance de la part de ceux qui en accusoient sans cesse les autres; et enfin on a pris condamnation sur les juifs d'Alsace, en avouant « que » la lie de la nation juive s'étoit réfugiée dans

» cette province, et que, à l'exception de quel-
» ques familles très-estimables, le cri de l'in-
» dignation qui s'élevoit contre eux n'étoit que
» trop mérité ». On a même eu recours à un autre moyen de justification, et l'on a opposé, aux vices reprochés au corps de la nation, les vertus et les lumières de quelques individus. La raison ne sauroit admettre cette manière de raisonner. Sans doute, si l'on contestoit aux juifs la capacité physique ou morale d'acquérir des vertus et des talens, il suffiroit, pour détruire l'imputation, de montrer des juifs éclairés et vertueux; mais il n'est pas plus permis, en bonne logique, de justifier une nation accusée d'une disposition générale à la bassesse et à la mauvaise foi, en montrant quelques individus instruits et honnêtes, que d'incriminer une nation vertueuse, par l'exemple de quelques malfaiteurs qu'elle a produits. D'ailleurs, partout où il se trouve des juifs qui se distinguent du reste de leur nation par leurs talens et leur probité, l'opinion publique les en distingue aussi par l'estime qu'elle leur accorde; et, à ses yeux, ils ne partagent pas l'anathême qui pèse sur leurs frères. Après tout, les écrits de *Men-*

delsohn, et les vertus de quelques autres, ne peuvent pas être offertes aux chrétiens comme une compensation des vexations qu'ils éprouvent de la part des autres juifs, et ces écrits et ces vertus ne sont pas plus un baume contre l'escroquerie et la mauvaise foi, que les traités de Sénèque contre les pertes faites au jeu. Ce *Mendelsohn*, qui n'étoit pas un homme de génie, mais qui a dû être remarqué chez les juifs, et même renommé chez les Allemands, où les adjectifs de *célèbre* et d'*illustre* s'accordent merveilleusement en genre, en nombre et en cas, avec tous les noms qu'on met à la suite, ce *Mendelsohn* auroit mieux fait peut-être de parler de probité aux juifs, que d'entretenir les chrétiens sur l'immortalité de l'ame, et de vouloir ainsi faire la leçon à ses maîtres. Je crois que les juifs se sont distingués dans les arts, et même, puisqu'on le veut, dans les fonctions administratives auxquelles ils ont été appelés depuis la révolution. Je sais qu'il est des arts qu'ils ont portés à une haute perfection, et ce ne sont peut-être pas les plus utiles; quant à l'administration, il paroît difficile à un juif, rigoureux observateur de sa loi, de se mêler d'administration chez les chré-

tiens ; et d'ailleurs, je pense qu'un gouvernement qui a l'honneur de commander à des chrétiens, et le bonheur de l'être lui-même, ne doit pas livrer ses sujets à la domination de sectateurs d'une religion ennemie et sujette du christianisme : les chrétiens peuvent être trompés par les juifs, mais ils ne doivent pas être gouvernés par eux ; et cette dépendance offense leur dignité, plus encor que la cupidité des juifs ne lèse leurs intérêts.

Les expériences que les gouvernemens ont faites sur les juifs ne sont donc pas propres à les rassurer sur la crainte que de nouveaux bienfaits ne produisent de plus grands désordres. Car c'est une question de savoir si les chrétiens ne sont pas plus opprimés par les juifs, quoique d'une autre manière, que les juifs ne le sont par les chrétiens. Cette question rentre même tout-à-fait dans celle qui s'est élevée pour décider si l'affranchissement des juifs doit suivre ou précéder leur changement moral. En effet, si l'oppression que les juifs exercent par leur industrie étoit plus onéreuse que celle qu'ils éprouvent de la part de nos lois ou plutôt de nos mœurs, il seroit plus pres-

sant de les ramener à de meilleures habitudes, que de les faire jouir du bienfait de lois plus indulgentes. Ici les faits parlent plus haut que les déclamations. « Le célèbre Herder, » dans son *Adrastée*, prédit que les enfans » d'Israël, qui forment partout un État dans » l'État, viendront à bout, par leur conduite » systématique et raisonnée, de réduire les » chrétiens à n'être plus que leurs esclaves ». Et qu'on ne s'y trompe pas, la domination des juifs seroit dure comme celle de tout peuple long-temps asservi, et qui se trouve au niveau de ses anciens maîtres; les juifs, dont toutes les idées sont perverties, et qui nous méprisent ou nous haïssent, trouveroient dans leur histoire de terribles exemples dont ils pourroient être tentés de nous faire une nouvelle application. Ils trouveroient dans leurs prophéties des annonces de domination qu'ils prendroient peut-être à la lettre et à contre-sens; et l'on n'a qu'à ouvrir l'histoire moderne (1) pour apprendre à quelles horribles extrémités les juifs, devenus les maîtres, se sont portés envers les chrétiens, en Chypre et

(1) Hardion. Tome VII. *Hist. Univ.*

en Afrique. Enfin, les juifs se multiplient partout où ils sont tolérés ; et si l'accroissement d'un peuple est, selon la philosophie moderne, l'indice le moins équivoque de la sagesse d'une administration, il ne faut pas que les lois des Etats chrétiens sur les juifs soient aussi oppressives qu'on le suppose.

Sur les prix décennaux.

C'est un grand et périlleux honneur que la part donnée à l'Institut dans la distribution des prix décennaux; et la disposition du décret qui remet à son jugement le sort des ouvrages qui seront admis au concours, a dû satisfaire les partisans des compagnies littéraires, et peut-être ne pas déplaire à leurs détracteurs.

Autrefois l'Académie ne communiquoit avec le public que par les sujets de prix qu'elle proposoit annuellement au concours; mais les concurrens étoient des jeunes gens, la plupart récemment échappés des écoles, qui trouvoient dans les académiciens d'autres professeurs, et dans le concours une distribution de prix un peu plus solennelle que celle des colléges. Humblement prosternés aux pieds de leurs juges, ils présentoient avec timidité leurs amplifications, et recevoient avec enthousiasme un premier prix, ou même, avec reconnoissance, un *accessit* ou une mention honorable.

Les mécontens, s'il y en avoit, réduits à dévorer leur affront en silence, ne pouvoient appeler du jugement de l'Académie au public; qui n'y prenoit aucun intérêt, et ne s'occupoit guère des académiciens que pour leur lancer des épigrammes. D'ailleurs, l'amour propre naissant des jeunes candidats avoit beau s'exagérer l'importance de ces concours, la gloire qu'ils y obtenoient, enregistrée *sous sa date* dans les procès-verbaux de l'Académie, et fidèlement conservée dans ses archives, ne se répandoit guère au dehors, et l'auteur, même couronné, restoit à peu près aussi inconnu que son ouvrage.

Mais aujourd'hui ce n'est plus entre des écoliers que l'Institut a à prononcer; c'est entre des maîtres exercés par de longues études, connus par de nombreuses productions, et quelquefois par de bruyans succès; quelques-uns même décorés des honneurs littéraires, qui sont le prix du génie et une caution de talens; tous égaux, quelques-uns peut-être supérieurs à leurs juges en esprit et en renommée. Ce n'est plus dans l'étroite enceinte de ses salles d'assemblées, et en présence d'un petit nombre de curieux, que l'Institut proclamera le nom des

uns ou se taira sur le nom des autres; c'est à la face de la nation et de l'Europe qu'il doit recommander ceux-là à la munificence du gouvernement, comme les écrivains par excellence et les soutiens de l'empire littéraire, ou déclarer ceux-ci, par son silence, indignes de figurer sur cette honorable liste; qu'il doit enfin, pour parler le langage académique, graver leurs noms au temple de Mémoire, ou les noyer dans le fleuve d'Oubli; et si l'on veut s'exprimer un peu moins poétiquement, placer les uns sur l'état des *pensions*, et renvoyer les autres sans gloire et sans argent.

C'est donc entre de tels hommes et de si grands intérêts que l'Institut doit faire un choix. Il dira à l'un : « Vous êtes poète »; à l'autre : « Vous l'êtes un peu moins »; à un troisième : « Vous ne l'êtes pas du tout ». Il prononcera que tel ouvrage est bon, tel autre médiocre, tel autre mauvais. Car on a beau épuiser toutes les formules atténuantes et évasives que peut fournir la souplesse de la langue ou inventer la bénignité du rapporteur, pour ne pas appeler les choses par leur nom, c'est, en dernière analyse, à cette simple expression que se réduit la distinction de premier prix,

d'*accessit*, de mention honorable ou de défaut de mention.

Et ce qui rend plus fâcheuse la position de l'Institut, chargé de prononcer entre tous les amours propres, c'est que lorsqu'il proclame un ouvrage digne du prix, il n'apprend rien de nouveau à l'auteur, qui croit presque toujours avoir fait un chef-d'œuvre, et qui regarde intérieurement le prix comme une justice rigoureuse, même lorsque la politesse et son propre intérêt lui prescrivent de le recevoir comme une faveur. Mais lorsque les juges réduisent le mérite d'un ouvrage au triste honneur d'un *accessit*, ou que, plus sévères encore, ils n'en font aucune mention, ils affligent un auteur sans le persuader; ils étonnent son amour propre sans le désabuser, et ne font que le troubler inutilement dans la paisible possession de cette paix intérieure, de cette confiance imperturbable en lui-même, de ce repos de l'ame dans le sentiment de son mérite et la conscience de ses bonnes œuvres, qui est pour un auteur un véritable état de grâce et une grâce d'état.

Aux jeux olympiques, qui nous fournissent un exemple de ces distributions solennelles de couronnes poétiques, les pièces qui concou-

roient n'étoient pas encore connues du public. « Il y avoit, dit M. Rollin, des juges ou commissaires nommés par l'État pour juger du » mérite des pièces, soit comiques, soit tragiques, avant que de les publier dans les fêtes. On les jouoit devant eux, et même en » présence du peuple. Ces juges donnoient » leurs suffrages, et la pièce qui avoit la pluralité des voix étoit déclarée victorieuse, » couronnée comme telle, et représentée avec » toute la pompe possible aux frais de la république. Ce n'étoient pas toujours, ajoute le » véridique écrivain, les meilleures pièces qui » avoient la préférence ; mais dans quel temps » la brigue, le caprice, l'ignorance et le préjugé n'ont-ils pas eu lieu » ?

Ainsi, chez les Grecs, la publication de l'ouvrage suivoit le jugement des experts ; chez nous elle le précède, et le parterre a prononcé avant l'Institut. L'honneur d'une représentation aux frais du public étoit, aux jeux olympiques, le prix de la victoire ; au lieu qu'aujourd'hui l'auteur couronné, après avoir joui du bénéfice des représentations, retire encore un bénéfice du concours.

Mais il y a pour les auteurs une grande dif-

férence entre le jugement du public et celui de l'Académie. Il est reçu au théâtre qu'un auteur renie ses amis et n'avoue que ses ennemis. Ses succès, il les attribue au mérite de son ouvrage; ses revers, aux cabales des malveillans. Les ennemis sont, pour un auteur dramatique, plus officieux quelquefois que les amis; et les uns ménagent à l'amour propre plus de retraites honorables que les autres ne lui procurent de succès. Mais un auteur éconduit par le jugement de l'Académie ne peut, sans injustice et même sans absurdité, accuser tout un corps composé d'hommes éclairés et honnêtes, de prévention pour ou contre un particulier. Sa partialité, s'il en étoit capable, ne seroit redoutable qu'à ses membres, et le désir d'éloigner de lui tout soupçon d'indulgence à leur égard, pourroit le jeter dans l'excès opposé. Les auteurs malheureux n'auront donc d'autre ressource que de contester à quelques-uns de leurs juges les lumières, à quelques autres leur compétence. Le public, qui, comme Dandin, a la fureur de juger, toujours disposé à se ranger du parti des malheureux qu'il n'a pas faits, épousera leur querelle, opposera au jugement de l'Académie son jugement ancien ou

Du Poème épique, à l'occasion des Martyrs.
(14 mars 1810.)

Les ouvrages de M. de Châteaubriand ont été, aussitôt qu'ils ont paru, *un signe de contradiction* pour tous, et même de *scandale* pour quelques-uns, comme tout ce qui présente aux hommes quelque chose de nouveau et d'extraordinaire. Un auteur, n'eût-il traité qu'un sujet profane, ne devroit pas même trop s'en plaindre. N'est pas qui veut, par ses écrits, objet de contradiction et de critique; et s'il falloit y chercher des consolations, on en trouveroit, au besoin, d'illustres exemples. Mais s'il a traité un sujet religieux, l'auteur a dû s'attendre à attirer sur son ouvrage l'attention sévère des amis de la religion, et l'attention jalouse de ses ennemis, qui, les uns comme les autres, quoique par des motifs opposés, redoutent pour ce grand et premier objet des plus vives affections ou des haines les plus fortes, les erreurs d'un grand talent ou la force irrésistible qu'il prête à la vérité. C'est-là le

port et presque le prix qui a été annoncé aux défenseurs de la religion comme à ses disciples, et il y auroit à la fois, et peu d'instruction à en être surpris, et de la foiblesse à en être découragé.

Les esprits se sont donc partagés sur les pensées, le style, les détails et l'ensemble des écrits de M. de Châteaubriand. On lui a contesté son goût littéraire et même son orthodoxie. L'auteur a répondu aux critiques dans un examen où l'on retrouve tout son esprit, toute son érudition, toute l'élévation de son caractère; il a parlé des autres avec sévérité, et de lui-même avec dignité, et en homme qui, en donnant ses productions au public, ne veut pas lui livrer *Mithridate vivant;* et, après avoir fait l'ouvrage des *Martyrs*, ne prétend pas, dans une persécution littéraire, être, comme écrivain, le martyr de son ouvrage.

On a pu remarquer dans cet examen de graves inculpations. « Ne pourrois-je point » à mon tour, demande l'auteur, accuser mes » adversaires, avec plus de justice, de cabale » et d'esprit de parti? Je demanderois si des » gens pleins de bonne foi et de droiture ne se » sont point assemblés pour délibérer sur le sort

» qu'on feroit aux *Martyrs?* Je demanderois » si, dans l'incroyable chaleur de la haine, on » n'est point allé jusqu'à proposer d'insulter » ma personne autant que mon ouvrage »? L'auteur ne s'est pas contenté de répondre aux critiques, il a répondu aux censures en retranchant courageusement de son ouvrage, dans cette troisième édition, tout ce qui avoit dû déplaire le plus, je ne dis pas aux esprits austères et intraitables, qui, dans un écrit consacré à la religion, ne veulent rien admettre de profane; mais même aux esprits plus indulgens, qui, en permettant l'alliance ou plutôt le rapprochement du sacré et du profane, veulent que celui-ci soit toujours grave, et l'autre toujours exact et conforme aux croyances reçues.

Les *Martyrs* ont été encore plus vivement attaqués que ne l'avoit été *le Génie du Christianisme,* puisqu'on leur a contesté jusqu'à leur état, et voulu les déshériter du nom et du rang de poème. Je voudrois, je l'avoue, que les *Martyrs* fussent écrits en vers, on en sauroit aujourd'hui la moitié par cœur, et l'auteur auroit épargné à quelques faiseurs de romances ou d'héroïdes la peine de rimer sa belle prose, et

peut-être de la gâter. Je crois même qu'il ne faut pas dire trop haut qu'on puisse faire des ouvrages en prose poétique, de peur qu'on ne soit tenté d'en faire en vers prosaïques, ce qui est incomparablement plus facile. La poésie en vers est la noblesse du style; et comme pour toute autre noblesse, les devoirs rigoureux qu'elle impose en font le mérite, et elle n'est honorable que par ses dangers.

Mais si l'*Iliade* et l'*Enéide*, bien traduites et en belle prose, sont encore des poëmes; si *Télémaque*, quoiqu'en prose, est un poème, pourquoi les *Martyrs* ne seroient-ils pas un poème? ils seront, si l'on veut, une belle traduction d'un poème en vers qui est encore dans la pensée de l'auteur, comme un critique, « pour mettre toutes les parties d'accord, dit » M. de Châteaubriand, suppose que les aven- » tures du fils d'Ulysse sont un beau poème » traduit du grec par Fénélon » : et tout l'inconvénient que j'y vois est que tous ces poèmes en prose sont obligés de partager le nom honorable de poème, avec les poèmes en vers de Chapelain, du P. Lemoine et de bien d'autres.

Les critiques, qui n'ont vu dans les *Martyrs*

qu'un roman, n'ont pas réfléchi, ce me semble, que la *Jérusalem délivrée* est plus romanesque que *Tom-Jones*, et cependant n'est pas un roman.

Mais dans quelle classe de poèmes faut-il placer les *Martyrs?* les *Martyrs* ne sont ni un poème descriptif, ni un poème didactique, ni un poème dramatique, quoiqu'il y ait des descriptions, des leçons, et du pathétique; ils sont donc un poème épique ou un poème héroïque, puisque nous n'en connoissons pas d'autres dans le genre sérieux.

On distingue ici le poème héroïque du poème épique, et cette distinction paroît fondée en raison et appuyée sur des exemples. Le poème héroïque raconte non-seulement les actions héroïques d'un grand personnage, mais les aventures de sa vie; et il est fini lorsque le héros, après être sorti des périls auxquels son courage et les événemens l'ont exposé, est parvenu au but de ses travaux et au terme de ses courses. Ainsi l'*Odyssée*, qui raconte les voyages d'Ulysse, finit lorsque le héros a retrouvé sa pauvre Ithaque, et délivré sa femme des amans qui l'obsèdent. Ainsi le *Télémaque*, qui célèbre les aventures de ce jeune héros, finit

j'ose le dire, plus de sécurité aux juges. Le lecteur, qui ne juge que d'après son goût et la trempe particulière de son esprit, peut préférer Tacite à Tite-Live, Tite-Live à Tacite. Mais une assemblée revêtue par l'autorité publique de l'auguste fonction de porter un jugement solennel qui doit peser les avantages et les inconvéniens de chaque manière d'écrire l'histoire, le mérite et les défauts de chaque écrivain, et les proposer, dans un rang inégal, à l'instruction publique et à l'estime de la nation, hésitera peut-être entre le style grave, abondant et orné, qui convient à la majesté de l'histoire, au juste développement des faits, même à l'instruction plus facile du plus grand nombre des lecteurs, et la manière brillante, rapide, épigrammatique, quelquefois énigmatique, qui sert peut-être mieux les affections secrètes de l'historien que l'utilité du lecteur ou même que l'intention de l'histoire : manière qui ne s'introduit jamais dans la littérature d'un peuple, qu'à cette époque malheureuse où son histoire offre plus de crimes à raconter que de vertus à célébrer, et lorsque tous les intérêts étant armés les uns contre les autres, tous les cœurs fermés par une défiance

réciproque, tous les sentimens contraints, il faut décomposer l'homme de la société pour trouver l'homme de l'histoire, et, pour expliquer les actions de l'homme, courir le risque de calomnier ses intentions.

Sur les langues.

Il ne paroît pas que les anciens aient connu les *dictionnaires;* et les Romains, qui étudioient la langue grecque, comme nous étudions la langue latine, et à qui elle étoit même beaucoup plus familière, l'apprenoient sans le secours de ces répertoires, et par la conversation ou dans les leçons de leurs instituteurs.

Mais ces peuples parloient bien, et même dans toutes les classes; et ces révolutions sanglantes que des gens de collége et même des gens de lettres n'ont pu faire chez nous sans dénaturer la langue, se faisoient à Rome et à Athènes en bon latin et en bon grec. Les Romains et les Athéniens étoient beaucoup plus attentifs à la chute harmonieuse d'une période qu'à la chute déplorable de leur république. Une marchande d'herbes à Athènes se connoissoit en beau langage; et Cicéron nous a transmis des preuves qui paroissent incroyables

ce poème n'étoit qu'un poème héroïque, on seroit assez embarrassé de décider qui, de *Dieu*, d'*Adam* ou de *Satan*, en est le héros.

Homère n'a célébré, dans la colère d'Achille, que l'obstacle qui s'oppose au but de la confédération générale de la Grèce. « Homère, » dit encore dans son examen M. de Château-» briand, chante la colère d'Achille; il ne » chante pas Achille ». La Grèce, jusqu'alors divisée en petites peuplades à demi sauvages, s'élève à la dignité de société publique, par cette alliance générale dont *l'Iliade* a pour jamais consacré le souvenir. L'enchanteur fait de tous ces chefs, ou plutôt de ces *caciques*, autant de rois; et constitue la société en réunissant toutes ses forces sous le commandement suprême d'un seul monarque, roi de tous ces rois, pour le noble dessein de venger l'hospitalité violée, et un peuple outragé dans la personne d'un de ses chefs. L'*Iliade* est donc *le vaste récit d'une action mémorable*. Homère chante donc réellement la fondation de la plus ancienne et même de la plus célèbre société du monde païen; de cette Grèce, mère des plaisirs et des mensonges, qui règne encore sur l'univers policé par les productions de son génie, les

pluriel ou collectif), chacun, dans la révolution, par un désordre assez semblable dans les actions, s'est regardé comme le peuple tout entier, et a toujours commandé et exécuté au nom de tous ou de la nation.

On ne peut même s'empêcher de regretter que l'on ait cru devoir conserver dans la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie, la nomenclature barbare et ridicule des mots de la langue révolutionnaire. Il semble que le moyen le plus assuré de bannir des esprits le souvenir de ces temps désastreux, eût été d'en faire disparoître de nos vocabulaires le sauvage idiome, et de laisser à l'écrivain forcé à l'avenir d'en employer quelques expressions, le soin d'en donner l'intelligence à ses lecteurs.

Les dictionnaires et les grammaires sont donc des recueils de *choses jugées*, et en quelque sorte les codes des différens états littéraires, comme les recueils de lois et d'ordonnances sont le code des sociétés politiques.

Les lois de la langue, comme celles de la politique, doivent être la raison écrite. Les lois civiles sont la rédaction et le développement de la loi primitive, naturelle, divine, appliquée par les divers législateurs aux cir-

constances particulières d'un pays ou d'un peuple; et toutes les lois locales ou positives qui ne sont pas une conséquence prochaine ou éloignée, mais une conséquence toujours juste de cette loi fondamentale, déshonorent un code, et tendent continuellement à en être bannies. Les règles littéraires doivent n'être aussi que le développement des lois fondamentales du langage universel, et l'application qu'en ont faite à leurs idiomes respectifs tous ou le plus grand nombre des grands écrivains d'une nation; et tout ce qui s'écarte du modèle qu'ils ont laissé et des règles qu'ils ont tracées, ne sauroit, malgré une vogue passagère, se fixer et prendre rang dans le langage et la littérature, fût-il même approuvé des grammairiens; car, pour continuer ma comparaison, les grands écrivains sont les législateurs de l'état littéraire, et les grammairiens ne sont que des jurisconsultes habiles à faire l'application des lois, mais qui voient rarement d'assez haut ou assez loin pour faire eux-mêmes de bonnes lois.

Quoi qu'il en soit, si le Dictionnaire de l'Académie n'est pas encore tout ce qu'il pourroit être un jour pour être digne de notre langue, de notre nation et de la compagnie célèbre à

qui la rédaction de cet important ouvrage a été confiée, tel qu'il est, il fait, il doit même faire autorité; car il en faut une, même sur les mots.

Mais quand une langue a été fixée par ses bons écrivains, il semble que son dictionnaire ne devroit pas plus changer que sa grammaire (j'entends dans les expressions de la langue morale et des belles-lettres); car si chaque édition étoit *revue, corrigée, augmentée,* le dictionnaire et les grammaires, au lieu d'être dans l'état lettré ce que sont dans l'état politique les *ordonnances générales,* un moyen de ramener à une pratique uniforme toutes les *coutumes* locales et particulières, seroient eux-mêmes une cause puissante de variations et d'inconstance.

On me permettra quelques réflexions sur les langues, pour mieux faire entendre toute ma pensée.

Une langue est pauvre dans son vocabulaire, lorsqu'elle a beaucoup de ces mots dont un seul exprime deux ou plusieurs idées différentes; parce que le premier et même l'unique objet d'une langue étant d'exprimer clairement les pensées, tout ce qui jette de l'obscurité ou de

l'incertitude sur la pensée, est un défaut capital dans l'expression, et ne peut servir qu'à faire des jeux de mots et des *calembourgs*.

Une langue est riche et assez riche lorsqu'elle a un mot propre pour chaque idée différente, ou qu'elle n'a pas plus d'idées que de mots, ni de mots que d'idées. Il est vrai qu'un peuple peu avancé dans la civilisation peut manquer de beaucoup d'idées, et par conséquent sa langue de beaucoup de mots; mais c'est alors le peuple qui est pauvre plutôt que la langue.

Une langue est abondante lorsqu'elle a un grand nombre de mots pour exprimer une même idée.

Une langue est donc pauvre par le grand nombre des mots *homonymes ;* elle est riche par la propriété des expressions et la correspondance de chacun de ses mots à chacune des idées du peuple qui la parle; elle est abondante par le grand nombre des mots *synonymes*.

Les *synonymes* sont donc le luxe d'une langue plutôt que sa richesse; et c'est la raison pour laquelle ils servent merveilleusement à la poésie, qui est le luxe du discours.

Il faut observer que si une langue est obs-

cure par le grand nombre de ses *homonymes*, elle n'est pas toujours plus claire pour avoir un grand nombre de *synonymes*. Une langue riche, et exacte par conséquent, n'a point de vrais *synonymes*, ou n'en a que très-peu; même dans notre poésie, Racine emploie le mot propre autant que Massillon dans sa belle prose, et il arrive quelquefois que les langues qui ont beaucoup de mots pour exprimer une seule idée, n'ont pas les mots de toutes les idées, et ressemblent à ces hommes fastueux qui ont le superflu et manquent du nécessaire.

Les Allemands ont un grand nombre de mots pour dire un *cheval*, et ils ne peuvent nommer des *gants* qu'en disant *des souliers de mains;* et leur langue, suivant l'observation de Leibnitz, manque de beaucoup d'expressions morales. Les Arabes ont trois ou quatre cents termes différens pour exprimer le *lion;* et certainement leur langue n'exprimeroit pas un grand nombre d'idées qui ont chacune dans notre langue leur expression propre.

Une langue est donc, sous le rapport de son vocabulaire, pauvre, riche ou abondante, à peu près comme un homme est pauvre, riche ou fastueux. En effet, le pauvre a le nécessaire

comme le riche; il est logé, vêtu et nourri; mais le riche a maison à la ville et à la campagne, appartemens pour chaque besoin, valets pour chaque fonction, chevaux pour chaque service, habits pour chaque saison, et mets de toutes les sortes. Le pauvre, au contraire, a, si j'ose le dire, beaucoup d'*homonymes* dans son ménage; il n'a qu'une chambre pour tous les temps et toutes les destinations, un habit pour toutes les saisons, un mets pour tous les repas. L'homme fastueux a dix palais ou châteaux, un nombre infini de valets inutiles; il change d'habits tous les jours, et sa table est toujours somptueusement servie. Mais comme après tout *on ne dîne pas deux fois*, disent les bonnes gens, qu'on n'habite pas deux maisons à la fois et qu'on ne porte qu'un habit, il peut se faire qu'avec tout ce faste l'homme opulent ne soit pas personnellement mieux logé, mieux vêtu, mieux nourri que l'homme qui a toutes les jouissances utiles et agréables que procure la richesse, sans avoir les embarras et les superfluités du luxe.

Une langue s'appauvrit donc toutes les fois qu'elle crée des mots *homonymes?* Elle s'enrichit lorsqu'elle revêt chaque idée d'un mot qui

lui convient et qui ne convient qu'à elle ; elle se charge d'un attirail assez inutile lorsqu'elle se donne des *synonymes*.

Nous disions un homme *conséquent*, un raisonnement *conséquent*, pour signifier un raisonnement dont la conclusion suit naturellement du principe posé, ou un homme dont les actions sont en harmonie entre elles ou avec ses maximes de conduite; et cette acception étoit conforme à l'usage des bons écrivains, et même à celui de tout le monde. Aujourd'hui *conséquent* se prend pour grand, imposant, considérable; l'on dit une affaire *conséquente*, un commerce *conséquent*, une maison *conséquente*. Cette acception nouvelle s'introduit dans la conversation; elle passe même dans les ouvrages imprimés : à la vérité, les personnes qui l'emploient dans leurs discours ou leurs écrits ne font pas autorité, mais elles font nombre, et l'usage compte par tête plutôt que par ordre, surtout lorsqu'il y a dans les esprits quelques germes d'idées populaires. Si cette innovation pouvoit s'étendre et même gagner la classe instruite et lettrée, et que l'Institut, subjugué par l'usage, la consacrât un jour dans son Dictionnaire, il feroit comme un prince

laissé tel qu'il étoit. Romulus eût été un héros d'épopée, plutôt que Pompée ou César. Tout étoit grand, fort, extraordinaire, dans les commencemens de Rome; tout fut abject et atroce sur le déclin de la république. Il n'y eut, chez les Romains de ces âges, de *merveilleux* que leur bassesse, et le plus grand homme de ces derniers temps, le héros de Lucain, si ce n'est pas le héros de son poème, ne sut que déserter une cause qu'il pouvoit encore défendre.

La conquête du Pérou et celle du Mexique, la découverte du Cap de Bonne-Espérance, étoient plutôt des destructions que des fondations de sociétés. Ces expéditions tournoient au profit des anciennes sociétés d'Europe, qui ne faisoient que s'y étendre et y acquérir des colonies; et quel qu'ait été le talent de l'auteur de l'*Araucana*, et le génie du Camoëns lui-même, ces entreprises fameuses furent, dans leur principe, des spéculations mercantiles, autant ou plus que des expéditions guerrières, et cela seul eût tué l'épopée, même entre les mains d'Homère.

Le sujet de la *Henriade* est la conquête de Paris, et non la fondation ou la conservation

avoir des idées *libérales*, et avoir reçu une éducation *libérale*. Il n'est pas aisé de décider si cet *homonyme*, de création récente, n'est pas en même temps *synonyme* de quelqu'autre mot. Sa nouvelle signification n'a pas encore, que je sache, été clairement expliquée, et le Dictionnaire de l'Académie ne l'a pas encore admise. Seulement, on pourroit soupçonner que ce mot, ainsi détourné, n'est pas bien françois, parce qu'il n'est pas trop franc. Cependant si des François l'ont introduit parce qu'il étoit étranger, les étrangers le répètent, parce qu'ils le croient françois; mais comme cette acception nouvelle part de plus haut que celle du mot *conséquent*, et qu'elle a été mise à la mode par des écrivains à grande vogue; que, d'ailleurs, elle est d'un usage commode....., à peu près comme un masque, pour faire un mauvais coup, il est extrêmement probable que l'Académie, dans la première édition de son Dictionnaire, lui donnera des lettres de naturalisation, et que le mot *libéral*, de par l'autorité de l'Institut, augmentera le nombre de nos *homonymes*, et sera par conséquent, dans notre langue, une pauvreté de plus. Il sera certainement accolé, dans son article, à ses deux com-

plices, *idée* et *éducation*, et qu'alors nous en saurons clairement et positivement la signification véritable. Ainsi, un dictionnaire qui a pour objet de défendre et de maintenir une langue fixée, contre la révolte ouverte des esprits hardis, et l'inconstance des esprits foibles, qui voient un usage à suivre dans toute nouveauté, pourroit lui-même devenir une cause active et même irrémédiable d'innovation et d'altération.

Sur

Sur la guerre des sciences et des lettres.

On aperçoit depuis quelque temps des symptômes de mésintelligence entre la république des sciences et celle des lettres.

Ces deux puissances limitrophes, longtemps alliées, et même confédérées, tant qu'elles ont eu à combattre leur ennemi commun, l'ignorance, commencent à se diviser aujourd'hui que l'ignorance n'est plus à craindre, et que tout le monde est savant ou lettré. Tant il est vrai, comme dit Montesquieu, « que les républiques, pour être tranquilles, » doivent toujours avoir quelque chose à re» douter » !

Ce sont, de part et d'autre, des plaintes et des récriminations. Les sciences accusent les lettres d'être jalouses de leurs progrès. Les lettres reprochent aux sciences de la hauteur et une ambition démesurée ; et comme il arrive toujours entre gens aigris, l'observateur impartial aperçoit de part et d'autre plutôt

l'envie de guerroyer que de justes motifs de guerre.

Les sciences morales, qui ont long-temps régné sur les sciences et sur les lettres, quoique amies de la paix, ne peuvent rien pour la maintenir, depuis que la philosophie a envahi ou ravagé leurs plus beaux domaines, la politique et la théologie, et qu'elle fait journellement des courses même sur la morale. Repoussées par les sciences exactes, dédaignées par les lettres frivoles, elles sont hors d'état de faire respecter leur médiation ou leur neutralité, et subiront la loi du vainqueur. Mais comme elles ont tout à craindre des sciences, dures et orgueilleuses, leurs vœux secrets seront pour les lettres, plus humaines et plus généreuses, et qui n'ont pas perdu tout souvenir de leur ancienne et étroite alliance avec les sciences morales.

Si la guerre éclate, les lettres entreront en campagne avec l'orgueil qu'inspire le souvenir d'une ancienne gloire; les sciences, avec la confiance que donnent des succès récens. Celles-ci ont depuis quelques années réuni à leurs vastes domaines la chimie et la physiologie, toutes deux d'humeur guerrière, et qui brûlent

de se signaler. La situation militaire des lettres n'est pas à beaucoup près si avantageuse. La tragédie et la haute comédie, qui faisoient leurs principales forces, ont essuyé depuis peu de rudes échecs; le poème épique est tombé... dans la prose, et l'histoire n'a guère paru en première ligne dans notre armée littéraire. L'*Opéra*, il est vrai, fait depuis quelque temps beaucoup de bruit et se donne de grands airs; on diroit même qu'il aspire à remplacer la tragédie. Mais cette *arme*, assez mal disciplinée, et qui compte plus de gens pour la représentation que pour un service effectif, est plus brillante que solide, et figureroit mieux un jour de revue qu'un jour de combat. Les lettres ne peuvent donc compter que sur leurs troupes légères et irrégulières, les romans, les traductions, les vaudevilles et les feuilletons, troupes propres tout au plus à la petite guerre, et qui ne se multiplient jamais chez un peuple qu'à la naissance de son art militaire ou dans sa décadence. Les deux puissances belligérantes feront, s'il le faut, marcher leurs troupes auxiliaires. Les sciences auront pour elles toutes les nations savantes du Nord, *la pédagogique, la statistique, la cameratistique*,

la technologie, l'archéologie, etc., et peut-être les nombreux commentaires sur le code de procédure et des hypothèques, qui ont toujours flotté entre les deux partis, et dont les lettres, dans des temps plus heureux, ont dédaigné l'alliance. Les lettres, si elles sont réduites à cette extrémité, appelleront à leur secours même le mélodrame, *la Queue de Lapin* et *la Queue du Diable;* ainsi, dans leurs guerres civiles, les Romains des derniers temps appeloient les barbares au cœur de l'empire, et l'on voyoit dans les deux camps combattre sous les aigles romaines des Ostrogoths et des Vandales.

Les arts, peuple paisible, placés sur les confins des deux États, prendront parti suivant leurs inclinations et leurs intérêts. Les arts *libéraux* se rangeront du côté des lettres. Les arts mécaniques, les *arts et métiers,* déjà enrégimentés avec les sciences dans l'Encyclopédie, marcheront sous leurs drapeaux : troupe nombreuse et redoutable, d'autant plus propre à la guerre qu'elle n'en comprend pas les motifs. L'imprimerie restera neutre; et comme autrefois la Hollande dans les querelles du continent, elle entretiendra la guerre en fournis-

sant des munitions aux deux partis, et profitera sur les revers de l'un comme sur les succès de l'autre. Mais les lettres n'auront dans les arts *libéraux* que des alliés suspects ou même infidèles. Déjà, depuis quelque temps, elles luttent avec peine contre la faction de la peinture, qui aspire ouvertement au premier rang, et, avec ses grandes *compositions*, fait des *pages* et presque des poèmes. La musique est devenue furieusement *savante*, et sera peut-être la première à rompre l'harmonie. La danse, qui voudroit aussi faire une science de sa *choregraphie*, ne fera que voltiger d'un parti à l'autre. L'architecture, que des idées de beau moral rapprochent des lettres, sera entraînée du côté des sciences par ses besoins. Enfin la poésie, généreuse, mais toujours imprudente, a peut-être hâté la rupture en voulant la prévenir. Elle est entrée de son chef en négociation avec les sciences ; mais ses intentions pacifiques ont été mal récompensées. Les sciences l'ont éconduite comme peu *exacte*, et les lettres l'ont tancée comme trop *descriptive*, et voulant, au mépris des lois de l'empire littéraire, contracter des alliances étrangères.

Tout annonce donc la chute prochaine de la

république des lettres, et la domination universelle des sciences *exactes* et *naturelles*. Cependant les lettres ne périront pas sans gloire et sans vengeance : il leur reste une ressource si elles succombent dans cette guerre; c'est que l'aimable auteur de la *Gastronomie*, l'Homère qui a célébré les dieux et les combats de l'*Opéra*, veuille la chanter.

De l'Education et de l'Instruction.

On doit entendre par *éducation* tout ce qui sert à former les habitudes, et par *instruction* tout ce qui donne des connoissances.

Ainsi l'éducation consiste beaucoup plus en exemples et en pratiques, et l'instruction en leçons et en réflexions.

C'est dans ce sens qu'on dit d'un homme *qu'il est bien élevé*, parce que l'usage du monde, que l'on entend alors par *éducation*, est une habitude qui s'acquiert par l'exemple des personnes bien nées, et se fortifie par une pratique journalière, plutôt qu'une connoissance positive qui soit le fruit de leçons expresses.

Il est vrai que l'éducation, en formant nos habitudes par l'exemple, nous met nécessairement dans l'esprit des opinions ou des croyances qui sont aussi des connoissances; mais ces connoissances, venues de l'éducation, et avant toute instruction proprement dite, s'appellent

des *préjugés*, parce qu'elles ont précédé la faculté d'examiner et de juger; et c'est dans ce sens qu'on les oppose aux connoissances qui nous viennent de l'usage de notre propre raison, et auxquelles nous acquiesçons par nos jugemens.

Les *préjugés* sont donc, à proprement parler, les connoissances que nous trouvons, en naissant, reçues et établies dans la société qui nous les transmet par l'éducation, et les connoissances sont les lumières que nous acquérons par nous-mêmes; ainsi les préjugés ont en leur faveur l'autorité de la société, et les connoissances (j'entends les connoissances morales contraires aux préjugés reçus), l'autorité de notre propre raison.

Comme l'habitude est une seconde nature, et que la nature elle-même, ainsi que l'observe Pascal, n'est peut-être qu'une première habitude, l'éducation est à l'instruction ce que la nature est à l'art, et le premier mouvement à la réflexion.

L'opposé de l'instruction est l'ignorance, ou le défaut de connoissances. Mais ce qu'on appelle défaut d'éducation ne signifie pas l'absence de toute éducation, mais seulement d'une

bonne éducation. L'homme peut se passer de connoissances acquises par l'instruction; mais il ne sauroit vivre sans habitudes, et s'il n'en a pas de bonnes, il en aura de vicieuses.

Les habitudes forment les sentimens; car la sympathie, qui, même à la première vue, fait que les pères et les enfans se reconnoissent entre eux, ne se trouve que dans les romans. Les connoissances étendent et éclairent l'esprit; ainsi l'éducation a plutôt pour objet de former le cœur, et l'instruction de développer l'esprit.

L'éducation commence avec la vie, et aussitôt que l'homme est en état de voir; l'instruction commence avec la raison, et dès que l'homme est en état de comprendre et de juger.

Ainsi un enfant peut avoir reçu beaucoup de bonne éducation, avant qu'il ait pu recevoir aucune instruction.

C'est une erreur de faire un objet d'éducation des connoissances qui sont du ressort de l'instruction, et de vouloir faire seulement un objet d'instruction des habitudes et des sentimens qui doivent appartenir à l'éducation.

C'est là le défaut capital du système d'éducation de J.-J. Rousseau, qui occupe son *Emile* de botanique avant de lui parler de religion

et de morale. Il veut faire de la botanique une habitude et presque un sentiment, et de la religion une étude et une science de raisonnement, puisqu'il prétend qu'on ne doit en entretenir les enfans qu'à l'âge de quinze ans, et même plus tard ; et il fait à peu près comme un homme qui ne permettroit à un enfant de marcher et de parler que lorsqu'il auroit étudié les lois du mouvement et celles de la grammaire.

Tout peut être éducation pour l'enfance, parce que tout ce qu'elle voit est exemple pour elle, et tout exemple, autorité. Aussi un poète, même païen, a dit avec beaucoup de raison :

Maxima debetur puero reverentia ;

« On ne sauroit avoir trop de respect pour » les enfans ».

L'homme, à tout âge, peut et doit acquérir des connoissances ; mais il n'est susceptible d'éducation que dans le premier âge ; parce qu'il n'y a d'habitudes et de sentimens durables que les habitudes et les sentimens que l'on contracte dans l'enfance.

L'éducation est donc proprement domesti-

que; et l'enfant la reçoit dans le sein de sa famille, ou dans le commerce *familier* de ceux avec qui il vit. L'instruction est beaucoup plus publique; et l'homme parvenu à l'âge de raison la reçoit dans les établissemens publics, et surtout dans les livres, la plus publique de toutes les instructions.

L'instruction forme des savans; l'éducation forme des hommes.

Le peuple, toujours enfant, toujours au premier âge de la société, ne peut avoir d'autre instruction que celle qu'il reçoit de l'éducation. Il se fait des habitudes de tout, et des sentimens de toutes ses habitudes. Il apprend tout de l'exemple; religion, morale, langage, agriculture, arts mécaniques, vices et vertus: et ceux qui prétendent l'instruire avec des livres et des cours publics, connoissent bien peu les choses de ce monde. La vue d'une croix, placée le long d'un chemin, inspirera au peuple plus de sentimens que tout un traité de morale ne pourroit lui donner de connoissances.

L'instruction peut commencer chez un peuple, comme elle commence pour un homme. Mais l'éducation a commencé avec le genre

humain, puisqu'aucun peuple ne naît tout à coup et sans ancêtres.

La croyance de l'existence de Dieu et des autres vérités fondamentales de la morale, est venue de l'éducation, et non pas de l'instruction. Ces croyances ont toujours été, puisqu'elles sont encore; et ce qui fait leur force et leur certitude, est précisément qu'elles sont des *préjugés* universels, et non des connoissances locales.

Le défaut d'instruction fait des ignorans, et le défaut de bonne éducation, des hommes vicieux.

Ainsi le défaut d'instruction constitue pour un peuple l'état d'ignorance; et le défaut, ou plutôt les vices d'éducation, l'état de barbarie.

Ainsi, pour un peuple, l'opposé de l'état d'ignorance est l'état de *politesse;* et l'opposé de l'état de barbarie est l'état de civilisation.

Un peuple peut donc être poli sans être civilisé, ou civilisé sans être poli : comme un homme peut être vertueux sans être savant, ou savant sans être vertueux.

L'éducation fait partie de la constitution d'une société; l'instruction tient beaucoup plus à l'administration de l'Etat.

comme aux affections les plus nobles; dont il peuploit la terre et les cieux, la ville et les champs, les foyers et les temples; et leurs bizarres généalogies, et leurs ridicules métamorphoses; populace de dieux, voleurs, libertins, adultères, tous soumis à la volonté du destin qui n'étoit pas Dieu, qui étoit plus que tous les dieux ensemble, ou plutôt vrai Dieu inconnu, auquel sacrifioient les païens. Car on eût dit que la Divinité, pour les punir d'avoir défiguré tous ses attributs, les avoit arrêtés à la porte du sanctuaire, et les avoit forcés de respecter au moins le premier attribut d'une intelligence suprême, sa volonté toute-puissante, que, dans leur ignorance, ils avoient appelée le Destin, et qu'ils n'avoient pu ni expliquer, ni figurer, ni méconnoître.

Tels étoient les dieux que l'épopée païenne mettoit en action, à qui elle donnoit nos passions, nos foiblesses, même nos infirmités; qu'elle opposoit les uns aux autres; qui combattoient pour les Troyens et pour les Grecs, pour Enée et pour Turnus, et qui même étoient blessés par les hommes. Ces dieux, au fond, n'étoient que des hommes, et l'imagination grossière des peuples les confondoit avec les

héros. Aussi toute cette mythologie païenne n'étoit déjà plus soutenable au temps de Virgile, qui, malgré son respect pour Homère, en adoucit la trop naïve peinture. Les dieux, remarque avec raison Voltaire, parlent et agissent dans *l'Enéide* plus raisonnablement que dans l'*Iliade;* et encore Virgile, après avoir peint à grands traits, et dans les idées d'une haute philosophie, le Tartare et l'Élysée du paganisme, se réveillant comme d'un songe, laisse le lecteur dans l'incertitude si le poète a voulu mettre sous ses yeux des vérités religieuses, ou amuser son imagination par une vaine allégorie.

C'est un autre merveilleux que la religion chrétienne présente à la raison de l'homme; ce sont d'autres tableaux qu'elle permet à son imagination. Le christianisme enseigne un Dieu unique, et la raison ne sauroit en admettre deux. A cette unité parfaite d'être, il joint la réalité de toutes les perfections de l'être, et de ces attributs de puissance, de sagesse, de bonté, de justice, dont nous voyons quelque émanation dans les sociétés humaines. Mais son premier attribut est d'être *pouvoir* suprême; et aussitôt, de cette idée de *pouvoir*, naît d'elle-

ciété s'est traînée à travers cette discordance de principes jusqu'à la révolution, où l'on a pu voir tout ce que la génération présente avoit gagné en instruction scientifique, et tout ce qu'elle avoit perdu en éducation morale, c'est-à-dire, d'habitudes d'ordre, et de sentimens même d'humanité.

Sur la décence dans les discours et les écrits.

On a dit depuis long-temps, et répété de mille manières, que le discours, écrit ou parlé, étoit plus libre chez un peuple lorsque ses mœurs étoient pures, et plus réservé lorsqu'elles étoient corrompues. Jusque-là on n'a avancé qu'un fait qui a besoin d'être éclairci; mais on est allé au-delà de la raison et de la vérité, lorsqu'on en a conclu qu'une décence rigoureuse dans le langage et les productions littéraires est un mensonge de mœurs, une hypocrisie qui ne sert qu'à voiler le désordre, et que l'on a voulu nous faire regretter, comme un indice de bonnes mœurs, une plus grande liberté dans le discours.

Au reste, cette thèse fait honneur à ceux qui la soutiennent; c'est en quelque sorte appeler le jugement du public sur la sévérité de sa conduite, que de demander à s'affranchir dans le discours des règles d'une austère décence; et l'on pourroit appliquer ici ce mot de Tacite,

en parlant de quelques hommes célèbres qui avoient eux-mêmes écrit l'histoire de leur vie : *Fiduciam potiùs morum, quàm arrogantiam arbitrati sunt.* Mais il seroit peut-être permis de soupçonner quelques écrivains du dernier siècle d'avoir voulu, en accréditant, même par leur exemple, la liberté, quelquefois le cynisme du langage, se ménager la facilité de jeter à leur aise, sur les objets les plus respectables, un genre de ridicule plus facilement saisi par tous les esprits, parce qu'il contraste davantage avec la majesté ou la sainteté du sujet, et plus dangereux, parce qu'il est plus populaire.

Dans l'enfance d'un peuple, l'isolement où sont les familles les unes des autres, une vie plus dure et plus champêtre, l'absence du commerce, des arts, du luxe des richesses et du luxe de l'esprit, ou des connoissances agréables, laissent dormir au fond des cœurs les désirs vagues et inquiets, et ne permettent d'activité que pour les besoins réels. A cette première époque de la vie, la nature emploie toutes les forces d'un peuple, comme toutes celles d'un enfant, à hâter le développement du corps humain ou social. Il en reste peu pour la passion orageuse de l'amour, premier

essor d'une constitution affermie, qui, plus précoce, arrêteroit les progrès de l'homme et de la société, et contre laquelle une société qui commence n'a, pour ainsi dire, encore rien de prêt.

Dans ce premier état on trouve dans l'homme, comme chez un peuple, de la chasteté et peu de pudeur, et cette innocence qui vient de l'ignorance plutôt que de la vertu, qui, étant un combat, suppose la connoissance du mal, l'occasion et même la tentation de le commettre. Il n'y a encore chez un peuple, pas plus que pour un enfant, de rangs marqués, de distinctions publiques, de dignités reconnues, rien par conséquent qui commande hors de la famille la considération, le respect, la réserve dans le maintien et le langage. Il n'y a pas même de public, la première et la plus respectable de toutes les autorités. La nudité dans le langage est aussi indifférente que la nudité dans les vêtemens. Les enfans vont nus; quelques peuples, au premier âge de la vie sociale, vont nus aussi, sans attacher, les uns ni les autres, à cette coutume, aucune idée d'indécence. Les langues sont simples comme ceux qui les parlent; sans artifice, parce que

les hommes sont sans art. Ils s'entretiennent avec indifférence, avec naïveté, et dans les seuls termes que leur langue leur fournit, des choses physiques qui appartiennent proprement à l'homme et à la société domestiques. En un mot, le peuple et l'enfant sont dans l'état de nature brute et purement physique, et leur langage, leurs habitudes, leurs bonnes et mauvaises qualités en sont l'expression. Il n'y a à cela ni bien ni mal, ni tort ni mérite; c'est un état nécessaire à l'enfance de l'homme ou de la société, et dont il reste des traces plus ou moins déguisées, même dans un âge plus avancé.

Mais l'âge de puberté arrive pour un peuple comme pour l'homme. Il arrive, et souvent contre le vœu de la nature, hâté par la multiplication des familles, le rapprochement des sexes, l'accroissement des fortunes, le commerce, les arts, les livres, les livres surtout, cause si active de corruption, quand ils ne sont pas le premier moyen de l'ordre. La société a mangé du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, presque toujours présenté par les femmes, cause ou occasion de tous les changemens qui arrivent dans les mœurs, et quel-

quefois dans les lois. Alors, et pour la première fois, un peuple s'aperçoit en rougissant de sa nudité, et s'empresse de la couvrir. Alors il n'y a plus d'innocence; mais il y a des vertus : il y a peut-être moins de chasteté domestique; mais il y a de la pudeur, qui est la chasteté publique, comme l'honneur, inconnu aux enfans et aux sauvages, est le courage de l'homme public. La société a passé de l'état domestique à l'état public, et tout en elle se dépouille du vieil homme, pour revêtir l'homme nouveau. Les pouvoirs publics sont constitués, les rangs distingués, les dignités reconnues, et la noblesse a passé des personnes aux manières, aux procédés, au style; car le style est proprement le ton du discours devenu public dans la littérature, et surtout par l'impression. Le langage, qui étoit *libre* lorsque l'entretien étoit *familier* et rouloit indifféremment sur tous les objets, même les plus secrets de la vie privée et intérieure, est devenu réservé depuis qu'il y a un public, et que l'homme social, sorti de la vie domestique, parlant ou écrivant en public ou pour le public, n'a pas dû l'entretenir d'objets familiers ou personnels, à moins qu'il n'y fût obligé par des motifs

d'utilité générale. Ainsi l'on ne regarde pas comme obscènes ou même comme *libres*, les ouvrages, les cours d'anatomie ou de médecine, dans lesquels les mêmes objets sont traités avec le moins de réserve. En tout, les habitudes sans gêne de la famille ont fait place à la décence de maintien et de langage, premier témoignage de respect, de considération qui soit dû aux personnes que l'on respecte, et au public, la première et la plus respectable de toutes. Cette décence extérieure s'introduit même dans les cercles particuliers, où les femmes, femmes seulement dans le premier âge de la société, sont devenues, dans le second, heureusement pour les mœurs et pour elles-mêmes, une dignité, et presque une puissance. Ce qui n'étoit que simplicité dans les mœurs de l'état domestique ou *familier*, seroit grossièreté dans l'état public; ce qui n'étoit, dans le langage, que libre ou indifférent, seroit indécent et même cynique. L'homme, si l'on veut, a le même fonds de passions; mais les formes nouvelles ressemblent presque à des vertus. La vengeance, qui est un devoir chez les peuples naissans, est devenue le combat singulier, où l'offensé joue sa vie contre l'offen-

seur. La cupidité, qui, chez l'enfant et le sauvage, s'approprie sans pudeur tout ce qui est à sa bienséance, s'est cachée sous les spéculations hasardeuses du commerce, ou le plaisir d'un jeu loyal, même lorsqu'il est ruineux. L'intempérance effrénée n'est plus que le goût ou le devoir de partager avec ses amis une table somptueuse et hospitalière. L'amour violent et grossier a fait place aux soins empressés d'une galanterie respectueuse. La guerre même, féroce et sans art, est devenue une science; et la victoire, si cruelle chez les sauvages, n'est plus que l'exercice public des vertus les plus humaines et les plus généreuses. La société y a-t-elle perdu quelque chose? Elle a échangé une innocence sans mérite contre des vertus difficiles, et des vices naïfs contre des vices déguisés. Car, même dans la société la plus corrompue, les hommes, censeurs éclairés des mœurs publiques, exigent de la vertu plus de hauteur qu'ils ne permettent au vice d'impudence. La langue même a beaucoup gagné à ce progrès; et si les expressions trop familières et trop naïves, le discours *libre*, qui est le dernier degré du *familier*, lui sont interdits, obligée de parler avec dignité des grands

objets, et quand il le faut, avec grâce et modestie des plus familiers et des plus personnels, elle n'est que plus piquante et plus belle sous ses nouveaux atours, qui voilent la pensée sans la cacher. Si, dans une société avancée, toutes les passions parloient à découvert leur langage, l'aspect de la société seroit hideux, et le plus horrible spectacle que l'homme pût offrir à l'homme. La révolution nous en a donné une première représentation, lorsque, sur cet affreux théâtre des passions humaines, la cruauté, qui jouoit le premier rôle, parloit aussi ouvertement et en termes aussi techniques de ses exécutions, que la volupté de ses jouissances.

Je le répète : le langage libre et naïf est l'expression naturelle d'une société à son premier âge. Le langage décent et réservé est l'expression naturelle d'une société avancée. Il n'y a là ni calcul, ni pruderie, ni hypocrisie, mais l'effet nécessaire de l'influence irrésistible que la société exerce sur l'homme tout entier, ses mœurs, ses manières, ses habitudes, son langage, ses vices et ses vertus.

Et sans doute, on ne contestera pas cette influence de l'état social sur l'homme, puisqu'encore aujourd'hui, l'homme, dans les di-

vers âges de la société, se montre avec toutes les différences de mœurs, d'esprit, d'habitudes, qui en sont le résultat nécessaire. Nous avons examiné les deux extrêmes de la vie sociale, le sauvage, peuple enfant (parce qu'il est retombé en enfance), et l'européen, parvenu à l'âge mûr de la civilisation. Mais ce qui rend cette expérience décisive, est l'état des Orientaux, qui tiennent le milieu entre les uns et les autres, et qui se sont, pour ainsi dire, arrêtés à moitié chemin de la civilisation. Ils ont perdu la simplicité du sauvage, sans avoir acquis la raison éclairée de l'Européen.

Ils n'ont plus l'innocence du premier âge, et n'ont pas, et même dans leur état actuel, n'auront jamais les vertus de l'âge mûr. Semblables à ces êtres mal conformés qui ne sont plus enfans et ne peuvent pas devenir hommes, ces peuples sont hors de toute nature de société; ils sont donc dans l'état barbare, celui où les meilleures qualités ne sont pas des vertus, et où les mauvaises sont plus que des vices. Ainsi ils sont sérieux sans être appliqués; sévères sur les abstinences légales sans être sobres; dévots sans être religieux; soumis à leurs maîtres sans être fidèles; compatissans

envers les animaux plus encore qu'envers leurs semblables; et chez eux l'assassinat est presque en honneur, la concussion un usage ; la licence du théâtre la plus révoltante, un amusement public ; les désordres les plus contraires à la nature, des plaisirs indifférens ; et la paix aussi cruelle que la guerre.

Au siècle de Louis XIV, ainsi que dans les temps qui l'avoient précédé, la licence étoit quelquefois dans l'expression, comme dans quelques farces de Molière. Mais la comédie commençoit, et le grand poète qui a porté l'art à une si haute perfection, l'avoit néanmoins pris à son berceau, et lui laissoit, quelquefois par négligence ou par précipitation, son antique et gauloise naïveté. Les contes de La Fontaine, plus polis, sont l'ouvrage d'un enfant qui écrivoit sans malice, et qui ne pensoit pas à faire autorité dans ce genre, pas plus que dans celui où il a été sans modèle et sans imitateurs. Au siècle suivant, la licence a été dans les sujets, de temps en temps dans l'expression ; elle a même été quelquefois sérieuse et dogmatique, et c'est la pire de toutes.

On s'alarme aujourd'hui de la sévérité, qu'on traite de rigorisme. Si l'on venoit à ébranler

la foible barrière que les mœurs publiques opposent encore à la licence, on seroit bientôt épouvanté de ses progrès, et l'on comprendroit alors, mais trop tard, que s'il y a des tempéramens et des milieux convenables dans les vertus privées de l'homme, il ne peut guère y en avoir pour tout ce qui tient à l'état public de la société, qui doit être parfaite pour que l'homme ne soit pas trop mauvais, et soumettre l'homme à des lois sévères de morale, pour lui épargner des lois terribles de police. La société est un lieu de détention où l'homme subit son temps; si la maison d'arrêt est bien fermée, on peut y laisser les détenus en liberté; mais si elle n'est pas sûre, il faut les mettre aux fers.

Il est vrai que si cette constitution sévère de société est purement politique, comme elle l'étoit à Sparte, elle dégénère bientôt en une contrainte insupportable. Aussi faut-il proposer à l'homme d'autres motifs, pour qu'il puisse trouver *le joug aimable et le fardeau léger;* et c'est ce que le christianisme, introduit dans l'état politique, avoit voulu faire.

Au reste, cette dispute sur la décence littéraire est renouvelée des Grecs et même des

stoïciens, secte d'orgueilleux inconséquens, qui affectoient le rigorisme dans les actions, et le cynisme dans le discours. Cicéron s'explique sur cet objet dans une lettre à *Papirius Pætus*, avec autant de réserve que la langue latine en permet, et il finit par dire, sans craindre d'être accusé de pruderie et d'hypocrisie : *Ego servo et servabo, sic enim assuevi, Platonis verecundiam. Itaque tectis verbis ea ad te scripsi, quæ apertissimis agunt stoici. Sed illi etiam crepitus aiunt esse liberos, ac ructus esse oportere.*

Ce qui signifie, autant que le titre de cet article permet de le traduire : « Pour moi j'observe dans mes écrits, et j'observerai toujours, selon ma coutume, la modestie et » la pudeur de Platon. C'est pourquoi je vous » ai écrit à mots couverts sur ces mêmes objets » dont les stoïciens traitent avec une entière » liberté. Mais aussi ils prétendent qu'on est » libre de faire en public des choses que nous » regardons comme indécentes et malhonnêtes ». Et encore faut-il observer, à l'honneur de Cicéron, que les anciens, réduits, pour répandre leurs ouvrages, à les faire transcrire, ne pouvoient écrire que pour eux-mêmes ou

pour leurs amis, et non pour le public, et qu'il y a aujourd'hui dans telle petite ville de l'Europe, plus d'exemplaires des ouvrages de Cicéron, qu'il y en avoit de son temps de copies à Rome.

De l'Art dramatique et du Spectacle.

Les plaisirs publics peuvent finir par leur excès comme les plaisirs privés; et peut-être ne sommes-nous pas loin du temps où le spectacle, en France, tuera l'art du théâtre.

A l'époque à laquelle Corneille parut, le spectacle étoit aussi peu avancé que l'art dramatique; et même plus tard, et du temps de Racine, les théâtres, ou plutôt les tréteaux du *Marais* et de *l'hôtel de Bourgogne*, ne ressembloient guère mieux à nos salles modernes de spectacles, que le charriot où Thespis promenoit ses pièces informes et ses acteurs barbouillés de lie. Au reste, ces pères de notre tragédie pensoient bien moins à faire des œuvres scéniques que des ouvrages littéraires; ils écrivoient pour le cabinet et les gens de goût, plutôt que pour le théâtre et la multitude; et il est assez remarquable que dans les dissertations, les examens, les préfaces qui précèdent leurs tragédies, ils n'aient rien dit de la re-

fait semblable à celui de ces *opérateurs* qui, pour mieux vendre leur drogue, appellent du *miel aérien* ce qu'on trouve partout sous le nom de *manne?*

La philosophie, si elle est pour nous quelque chose de distinct de la religion, est un meuble de cabinet qu'il ne faut pas déplacer. Elle isole l'homme, et ne peut servir tout au plus qu'à l'homme isolé. Elle n'est pas assez active pour la société. Elle supporte les hommes, et pour les servir il faut les aimer. Chose remarquable! la philosophie, qui suppose l'homme bon, n'enseigne qu'à le supporter; la religion, qui nous apprend qu'il est *enclin au mal dès sa jeunesse*, prescrit de l'aimer, et elle donne à la fois de l'amour des hommes le précepte le plus formel et l'exemple le plus décisif.

Un indiscret ami de la philosophie lui faisoit honneur, dans un journal accrédité, d'avoir *ébranlé toutes les idées positives*. C'étoit mettre le doigt sur la plaie; c'étoit indiquer le côté foible de la philosophie, et l'immense avantage que la religion a sur les doctrines humaines pour le gouvernement des sociétés et la direction de l'homme.

gré ses soins, un peu affadis par un ton doucereux. Le génie particulier des deux poètes prêtoit à l'un ou à l'autre excès; et l'esprit général de ce temps, à ces deux époques, y étoit assez disposé, si l'on en juge par les romans qui parurent au commencement ou à la fin du siècle. Chose étrange, que le naturel soit en tout la dernière chose à laquelle parvienne notre foible nature! Quoi qu'il en soit, les spectateurs, à l'exemple de ces grands poètes, attachoient bien moins d'importance qu'on ne le fait de nos jours à tout cet artifice de la représentation. Plus avancés dans le goût des lettres que dans celui des arts, ils demandoient aux acteurs de leur réciter Corneille et Racine, plutôt que de les jouer, et écoutoient avec transport *Andromaque* et *les Horaces*, représentés quelquefois dans une chambre, derrière des paravens et des tapisseries, par des Grecs à grandes perruques, et des Romaines en *engageantes* et en *falbalas*. Ils n'étoient pas même assez occupés de l'architecture du palais des Césars ou du temple de Jérusalem, pour qu'il fût absolument nécessaire de leur en offrir de mesquines images sur des lambeaux de toile; et leur imagination agran-

dissoit la majesté de tous ces héros de l'histoire ou de la fable, ou embellissoit la dignité modeste des reines et des princesses, plus que n'auroient pu le faire les attitudes compassées d'un garçon de boutique travesti en *Achille* ou en *Pompée*, ou les minauderies d'une ouvrière en linge déguisée en *Monime* ou en *Pauline*. En un mot, il semble qu'alors les pièces de théâtre fussent faites pour être lues, et qu'on finit par les jouer, tandis qu'à d'autres époques on commence par les jouer, et l'on essaie ensuite de les lire.

Voltaire fit révolution dans l'art dramatique; il voulut être représenté beaucoup plus qu'être lu, et professa même la maxime de *frapper fort* pour la multitude plutôt que de *frapper juste* pour les gens instruits. Il mit dans ses pièces beaucoup plus de *machine* et de fracas; et quelquefois il rapprocha des yeux du spectateur des actions matérielles que la morale publique, d'accord avec les préceptes des maîtres de l'art, recommande d'en tenir éloignées. Cet auteur changea même l'acception du mot *passions* théâtrales, qui, pour Corneille comme pour Aristote, est l'équivalent d'affections même les plus légitimes; et qui,

qui, dans Voltaire, signifie les mouvemens du cœur les plus violens, et tels que, pour les traduire sur la scène, il faut, je me sers de ses expressions, avoir le *diable au corps*.

Quand le spectacle fut devenu une partie essentielle de l'art dramatique, les comédiens devinrent des personnages presqu'aussi importans que les auteurs; et alors, ce me semble, on les appela *acteurs*, nom que Corneille, d'après les Latins, ne donne jamais qu'au personnage même du drame. Le siècle avoit formé Voltaire pour ses mœurs; Voltaire forma les acteurs pour ses pièces. Il est même permis de douter que ses tragédies eussent fait une si grande fortune, s'il n'eût pas été mieux servi par les acteurs que ne l'avoient été vraisemblablement ses illustres devanciers: et La Harpe nous apprend que *Mahomet*, méconnu par les spectateurs aux premières représentations, ne dut le succès qu'il obtint dix ans après, qu'au talent prodigieux de l'acteur qui joua le principal rôle, et révéla au public le secret de son mérite.

Aujourd'hui, on joue Corneille et Racine avec les acteurs de Voltaire, et dans son esprit; et peut-être n'avons-nous plus le *diapa-*

de Louis XIV. Il n' n faut pas tant pour être taxé de détracteur du XVIII^e^. siècle, et peut-être détracteur *hypocrite;* car cet adjectif, depuis quelque temps, s'accorde merveilleusement en genre, en nombre et en cas, avec le substantif qui le précède, quoiqu'à vrai dire, on ne voie pas trop de quoi pourroit servir cette hypocrisie, ou plutôt qu'on voie très-bien à quoi elle ne serviroit pas. Ceux qui se permettent avec tant de légèreté une imputation si odieuse, font à peu près comme la populace de Londres, qui, dans son fol enthousiasme pour quelque grand homme du jour, jette de la boue aux passans qui ne veulent pas s'incliner devant son image, ou se parer de ses livrées. Ils ne prennent pas garde qu'il seroit facile de renvoyer cette injure aux admirateurs passionnés du XVIII^e^. siècle, et qu'il y a autant d'hypocrisie à admirer en public ce qu'on ne peut s'empêcher de blâmer en secret, qu'à condamner tout haut ce qu'on est supposé approuver tacitement. Or, on a la preuve que les plus chauds partisans des écrivains et des écrits du XVIII^e^. siècle, n'approuvent cependant pas tout ce qu'il a produit dans ce genre avec une si malheureuse fécondité. Cette preuve se tire des con-

Voltaire auroit pu, plus que tout autre, se passer du prestige de la scène; mais il avoit donné l'exemple de parler beaucoup aux sens du spectateur, et cet exemple devint contagieux, parce qu'il est plus aisé de faire une tragédie avec des *perspectives* et des *costumes*, qu'avec de la poésie, et qu'on a plus tôt, au théâtre, monté dix machines que tracé un caractère.

D'ailleurs, le spectacle étoit devenu une institution publique, un besoin de première nécessité, comme le pain. Il avoit été mis sous la protection de l'autorité publique. La direction suprême en avoit été confiée à des hommes que leur naissance et leurs places approchoient de la personne du souverain; et en tout les plaisirs avoient été traités par l'administration avec autant d'importance et de gravité que les devoirs. Mais rien ne s'use plus vite au théâtre que le plaisir des yeux. Un homme d'esprit lira et relira sans cesse des tragédies qu'il sait par cœur, et il n'assisteroit pas trois fois de suite à des représentations de ces mêmes ouvrages données par les mêmes acteurs. Je ne sais pas même si les chefs-d'œuvre de la scène (je ne parle que de la scène tra-

gique) ne perdent pas, pour un homme de goût, à la représentation, plus qu'ils ne gagnent. La copie reste toujours beaucoup au-dessous du modèle que se forme l'imagination : et lorsqu'on voit ces héros si grands dans la fable et dans l'histoire, et ces héroïnes, d'une vertu si haute ou d'une dignité si modeste, représentés par des hommes si peu importans, et par des femmes d'un accès si facile, toute illusion est détruite, et l'on a plutôt à se défendre de souvenirs plaisans que de sentimens profonds.

Enfin, de nos jours, les spectacles extrêmement multipliés, suivis par toutes les classes, même par la plus nombreuse, exigent un aliment journalier et proportionné aux goûts et aux sensations du plus grand nombre. Le génie compose par inspiration, la médiocrité travaille par *entreprise ;* et les comédiens, entrepreneurs en chef des plaisirs du public, sont devenus les juges naturels des fournisseurs, et les arbitres suprêmes de ce qui convient à leurs intérêts particuliers et au goût dominant. Il faut donc toujours du nouveau, *n'en fût-il plus au monde ;* et cette fureur de nouveautés, poussée aux derniers excès, ne

permet plus d'attendre les fruits tardifs du talent, ni de rebuter les essais de l'inexpérience, toujours pressée de se montrer. Après l'histoire du cœur, en est venu le roman ; après le grand, vient le gigantesque ; après le beau, le merveilleux, le singulier, le bizarre, le monstrueux... l'art finit, et plus tôt encore si des changemens dans les lois, dans les mœurs, dans les croyances, rendent une génération totalement étrangère aux idées et aux sentimens de celles qui l'ont précédée.

Quel est l'homme de goût, quel est même le François qui puisse lire sans douleur, dans le *Mercure* du 20 janvier dernier, ces observations si tristes et malheureusement si vraies, sur le peu d'effet que produit aujourd'hui à la représentation, *Athalie; Athalie!* ce chef-d'œuvre poétique de l'esprit humain, et le plus beau titre de notre gloire littéraire ! « Nous ne pouvons plus, dit le rédacteur, » sympathiser avec les sentimens et les opinions » qui dominent dans cette tragédie. Le mérite » de Racine n'en est que plus grand, d'avoir » su se les approprier ; mais plus il a réussi, » plus son ouvrage devient admirable, *et moins* » *il doit nous toucher*..... *Athalie* est plus dans

qui est parfait, et peut-être en sommes-nous plus près que nous ne pensons. Le médiocre du siècle de Louis XIV n'est pas supportable; celui du XVIII^e^. siècle est beaucoup meilleur, et cela doit être; mais cependant les poésies de Dorat, qui, dans leur temps, ont été à la mode, ne sont aujourd'hui guère plus lues que celles de Saint-Pavin. Il y a un grand nombre de pièces de théâtre que le spectacle soutient. Elles sont bonnes pour la représentation, médiocres à la lecture. Mais si le procès d'un écrivain dramatique s'instruit au théâtre, il ne se juge que dans le cabinet. Il y a eu dans l'antiquité d'autres grands capitaines que César et Alexandre, d'autres grands orateurs que Cicéron et Démosthènes, d'autres grands peintres que Xeuxis et Apelles; et cependant on ne désigne aujourd'hui que par le nom de ces hommes célèbres, l'art même dans lequel ils ont été les premiers. Nous-mêmes nous proposons à la jeunesse, comme les modèles qu'elle doit imiter, les hommes qui ont été véritablement grands par leurs vertus et leurs talens, et non les hommes ordinaires, et dont le mérite n'a rien de remarquable : et l'artiste qui veut se perfectionner dans sa profession, étudie les

cordia cives!..... Polyeucte, par les mêmes raisons, ne pourra se soutenir long-temps sur la scène; *Zaïre* même, dans ce qu'elle a de plus noble et de plus touchant, paroîtra bientôt ridicule, et on n'en conservera sans doute que les fureurs d'Orosmane. Voltaire recueillera le premier ce qu'il a semé; et les trois chefs-d'œuvre de nos trois grands tragiques, relégués dans l'ombre des cabinets, n'oseront plus braver au théâtre les mépris ou l'indifférence du public. La morale, je le sais, n'aura pas à déplorer la chute des spectacles, cette grande plaie des mœurs publiques en Europe, et qu'une nation devroit s'interdire, si elle vouloit s'élever à une haute perfection; car le goût des plaisirs retient dans l'enfance les peuples aussi bien que les hommes. Mais en applaudissant à l'effet, on peut gémir sur la cause; et certes, si l'influence *du Génie du Christianisme* sur les progrès même littéraires d'un peuple, avoit besoin d'une autre démonstration que le rare talent avec lequel l'a développée, même par son exemple, un écrivain qui honore son pays et ses amis, on la trouveroit dans les réflexions que je viens de citer, et dans lesquelles on voit la dégénération du

goût public suivre l'affoiblissement des croyances religieuses, et la barbarie de l'esprit recommencer avec l'esprit du paganisme. D'autres changemens dans les mœurs et les manières rendront bientôt inintelligibles nos plus belles comédies du genre sérieux, et l'on pourra, sans faire de calembourg, dire que notre théâtre tombe *pièce à pièce*.

Nous serons donc réduits aux féeries du théâtre de l'Opéra et du mélodrame. Déjà le spectacle qui en fait le fonds menace de l'envahir tout entier; et bientôt nous pourrons dire de ces représentations mécaniques, ce qu'Horace disoit de celles de son temps:

Verum equitis quoquè jam migravit ab aure voluptas
Omnis ad incertos oculos et gaudia vana
Quatuor aut plures aulæa prémuntur in horas,
Dùm fugiunt equitum turmæ, peditumque catervæ.
Esseda festinant, pilenta, petorrita, naves, etc.

« On ne cherche plus au théâtre les plaisirs » de l'esprit; on n'y va plus, et même dans » les classes les plus élevées, que pour repaître » ses yeux des vains prestiges du spectacle, et » voir passer, pendant quatre heures et plus, » des troupes d'hommes à pied ou à cheval, des » chars, des litières, et jusqu'à des vaisseaux ».

Cependant on finira peut-être par trouver qu'il n'y a pas assez de spectacle, et que les acteurs perdent trop de temps à parler. Un public devenu sourd aux beautés de la poésie ne voudra plus que d'un jeu muet; et la pantomime, qui fit les délices des derniers Romains, sera seule en possession d'amuser notre oisiveté. Qui sait même, aujourd'hui que la mécanique a fait de si grands progrès, qui sait si quelqu'autre M. Pierre n'imaginera pas des acteurs automates qui joueront sans faute, parce qu'ils joueront par ressort? Je croirois volontiers que nous touchons à cette heureuse invention, au soin que prennent quelques auteurs de dispenser les comédiens de toute intelligence, en *notant*, dans leurs pièces, avec une minutieuse exactitude, les endroits où ils doivent s'asseoir ou se lever, paroître calmes ou agités, et varier, de telle ou telle manière, les inflexions de la voix, les attitudes du corps, et jusqu'à l'expression de la figure. Quand nous en serons là, nous pourrons mesurer les degrés de notre perfectibilité littéraire, et nous aurons, pour les deux points extrêmes de *l'échelle*..... *Athalie* et les grandes marionnettes.

Du Poème épique, à l'occasion des Martyrs. (14 mars 1810.)

Les ouvrages de M. de Châteaubriand ont été, aussitôt qu'ils ont paru, *un signe de contradiction* pour tous, et même de *scandale* pour quelques-uns, comme tout ce qui présente aux hommes quelque chose de nouveau et d'extraordinaire. Un auteur, n'eût-il traité qu'un sujet profane, ne devroit pas même trop s'en plaindre. N'est pas qui veut, par ses écrits, objet de contradiction et de critique; et s'il falloit y chercher des consolations, on en trouveroit, au besoin, d'illustres exemples. Mais s'il a traité un sujet religieux, l'auteur a dû s'attendre à attirer sur son ouvrage l'attention sévère des amis de la religion, et l'attention jalouse de ses ennemis, qui, les uns comme les autres, quoique par des motifs opposés, redoutent pour ce grand et premier objet des plus vives affections ou des haines les plus fortes, les erreurs d'un grand talent ou la force irrésistible qu'il prête à la vérité. C'est-là le

port et presque le prix qui a été annoncé aux défenseurs de la religion comme à ses disciples, et il y auroit à la fois, et peu d'instruction à en être surpris, et de la foiblesse à en être découragé.

Les esprits se sont donc partagés sur les pensées, le style, les détails et l'ensemble des écrits de M. de Châteaubriand. On lui a contesté son goût littéraire et même son orthodoxie. L'auteur a répondu aux critiques dans un examen où l'on retrouve tout son esprit, toute son érudition, toute l'élévation de son caractère; il a parlé des autres avec sévérité, et de lui-même avec dignité, et en homme qui, en donnant ses productions au public, ne veut pas lui livrer *Mithridate vivant;* et, après avoir fait l'ouvrage des *Martyrs*, ne prétend pas, dans une persécution littéraire, être, comme écrivain, le martyr de son ouvrage.

On a pu remarquer dans cet examen de graves inculpations. « Ne pourrois-je point » à mon tour, demande l'auteur, accuser mes » adversaires, avec plus de justice, de cabale » et d'esprit de parti? Je demanderois si des » gens pleins de bonne foi et de droiture ne se » sont point assemblés pour délibérer sur le sort

» qu'on feroit aux *Martyrs?* Je demanderois » si, dans l'incroyable chaleur de la haine, on » n'est point allé jusqu'à proposer d'insulter » ma personne autant que mon ouvrage »? L'auteur ne s'est pas contenté de répondre aux critiques, il a répondu aux censures en retranchant courageusement de son ouvrage, dans cette troisième édition, tout ce qui avoit dû déplaire le plus, je ne dis pas aux esprits austères et intraitables, qui, dans un écrit consacré à la religion, ne veulent rien admettre de profane; mais même aux esprits plus indulgens, qui, en permettant l'alliance ou plutôt le rapprochement du sacré et du profane, veulent que celui-ci soit toujours grave, et l'autre toujours exact et conforme aux croyances reçues.

Les *Martyrs* ont été encore plus vivement attaqués que ne l'avoit été *le Génie du Christianisme*, puisqu'on leur a contesté jusqu'à leur état, et voulu les déshériter du nom et du rang de poème. Je voudrois, je l'avoue, que les *Martyrs* fussent écrits en vers, on en sauroit aujourd'hui la moitié par cœur, et l'auteur auroit épargné à quelques faiseurs de romances ou d'héroïdes la peine de rimer sa belle prose, et

peut-être de la gâter. Je crois même qu'il ne faut pas dire trop haut qu'on puisse faire des ouvrages en prose poétique, de peur qu'on ne soit tenté d'en faire en vers prosaïques, ce qui est incomparablement plus facile. La poésie en vers est la noblesse du style; et comme pour toute autre noblesse, les devoirs rigoureux qu'elle impose en font le mérite, et elle n'est honorable que par ses dangers.

Mais si l'*Iliade* et l'*Enéïde*, bien traduites et en belle prose, sont encore des poëmes; si *Télémaque*, quoiqu'en prose, est un poème, pourquoi les *Martyrs* ne seroient-ils pas un poème? ils seront, si l'on veut, une belle traduction d'un poème en vers qui est encore dans la pensée de l'auteur, comme un critique, « pour mettre toutes les parties d'accord, dit » M. de Châteaubriand, suppose que les aven- » tures du fils d'Ulysse sont un beau poème » traduit du grec par Fénélon » : et tout l'inconvénient que j'y vois est que tous ces poèmes en prose sont obligés de partager le nom honorable de poème, avec les poèmes en vers de Chapelain, du P. Lemoine et de bien d'autres.

Les critiques, qui n'ont vu dans les *Martyrs*

qu'un roman, n'ont pas réfléchi, ce me semble, que la *Jérusalem délivrée* est plus romanesque que *Tom-Jones*, et cependant n'est pas un roman.

Mais dans quelle classe de poèmes faut-il placer les *Martyrs?* les *Martyrs* ne sont ni un poème descriptif, ni un poème didactique, ni un poème dramatique, quoiqu'il y ait des descriptions, des leçons, et du pathétique; ils sont donc un poème épique ou un poème héroïque, puisque nous n'en connoissons pas d'autres dans le genre sérieux.

On distingue ici le poème héroïque du poème épique, et cette distinction paroît fondée en raison et appuyée sur des exemples. Le poème héroïque raconte non-seulement les actions héroïques d'un grand personnage, mais les aventures de sa vie; et il est fini lorsque le héros, après être sorti des périls auxquels son courage et les événemens l'ont exposé, est parvenu au but de ses travaux et au terme de ses courses. Ainsi l'*Odyssée*, qui raconte les voyages d'Ulysse, finit lorsque le héros a retrouvé sa pauvre Ithaque, et délivré sa femme des amans qui l'obsèdent. Ainsi le *Télémaque*, qui célèbre les aventures de ce jeune héros, finit

lorsqu'il a *retrouvé son père chez le fidèle Eumée.*

L'intention du poème vraiment épique est plus générale, et l'action plus sociale. Le résultat en est, non la gloire personnelle ou le bonheur particulier d'un homme, mais la fondation ou la conservation d'une société, favorisée par des moyens, traversée par des obstacles proportionnés les uns et les autres à la grandeur de l'objet. M. de Châteaubriand entre tout-à-fait dans cette pensée lorsqu'il remarque : « Qu'Addisson et Louis Racine ont fort » bien démontré, au sujet du *Paradis perdu,* » que c'est l'action et non pas le héros qui fait » l'épopée ». Le littérateur distingué qui vient de donner une nouvelle édition des OEuvres de Boileau, en définissant l'épopée, *le vaste récit d'une action mémorable,* n'a fait que présenter la même idée sous une expression aussi juste qu'elle est concise; et cette définition, qui convient parfaitement à ces grandes machines épiques qui mettent en action et en récit les plus grands intérêts de la société, ne sauroit s'appliquer à ces poèmes, dont un homme, quel qu'il soit, est l'unique sujet. Nous trouverons même une nouvelle preuve de cette

intention générale de l'épopée, en examinant un à un, et comparant entre eux les poèmes correspondans qui ont rapport à la société domestique, et à ceux qui se rapportent à la société publique. La chanson chante les événemens domestiques, comme l'ode célèbre les événemens publics. La comédie met en action un événement important de la société domestique, comme la tragédie un événement important de la société publique. Le roman, j'entends le roman du genre sérieux, roule presque toujours sur un amour long-temps traversé, heureux à la fin, et qui finit par un mariage qui est la fondation d'une famille; et l'épopée, ainsi que nous allons le voir, présente aussi dans ses résultats ultérieurs le grand combat d'une société publique contre les obstacles qui s'opposent à sa fondation ou à ses progrès.

En un mot, le poème héroïque est à l'épopée ce que la biographie est à l'histoire. A l'appui de cette assertion, qui paroîtra peut-être un paradoxe, nous ne craindrons pas de citer les quatre grands poèmes épiques, et même, à proprement parler, les seuls que le jugement unanime des siècles éclairés et des nations policées

policées ait placés jusqu'à présent au premier rang de ces vastes créations de l'esprit humain : l'*Iliade*, l'*Enéide*, la *Jérusalem délivrée*, et le *Paradis perdu*.

Nous commencerons par Milton, quoique le dernier par la date de son ouvrage, parce que le sujet qu'il traite a nécessairement précédé tous les autres. Le poète anglois chante la fondation de la première société, défendue par la protection du ciel contre tous les efforts de l'enfer; de la société mère de toutes les autres, à la fois humaine ou civile, et religieuse, comme l'ont été toutes les sociétés. Si le poète n'eût voulu chanter qu'Adam et Eve, il n'auroit fait, comme Gessner, qu'un poème héroïque ou plutôt pastoral, à cause du temps et du lieu de la scène; mais, en racontant les fautes et les malheurs de nos premiers parens, il montre dans l'éloignement les grandes destinées qui attendent leur postérité. Il lie, conformément aux idées chrétiennes, l'action de son poème à la promesse du libérateur, et à la fondation de la grande société religieuse du genre humain. C'est-là assurément (toujours dans les idées du christianisme) *le vaste récit d'une action mémorable;* et remarquez encore que si

Sans doute on peut, on doit même, en louant les bonnes qualités ou les bonnes actions d'un homme privé, se taire sur ses défauts ou ses actions répréhensibles : l'homme privé doit aux autres l'exemple de ses vertus, et personne n'a le droit de s'autoriser de ses vices. Mais un écrivain est un homme public, et même le plus public de tous les hommes; car ses fonctions durent plus que sa vie, et autant que ses ouvrages. Si vous voulez que je garde le silence sur des écrits qui déshonorent sa mémoire, commencez par les faire disparoître de la collection de ses œuvres; mais tant que le bon et le mauvais y seront confondus, tant que vous-mêmes vous proposerez l'écrivain tout entier à l'admiration publique, ne vous étonnez pas que ceux qui ne voient dans un écrivain, quel qu'il soit, qui amuse ses lecteurs avec des écrits licencieux, qu'un histrion qui divertit les spectateurs par des postures obscènes, vous demandent compte de cette prostitution d'estime et de louanges qui a tout le danger d'un grand scandale, sans avoir aujourd'hui l'excuse de l'enthousiasme.

Non-seulement le XVIII^e^. siècle n'a pas été irréprochable dans les écrits qu'il a produits,

chefs-d'œuvre de ses arts, peut-être un peu trop par sa philosophie. Effectivement l'histoire, ou, si l'on veut, la fable des temps héroïques de la Grèce, ne commence qu'au siége de Troie, qui même forme une *ère* importante de la chronologie du monde. L'*Iliade*, si riche, si brillante dans son ensemble, se ressent dans les détails de la simplicité des premiers temps, qu'on peut appeler les temps domestiques; mais il ne pouvoit en être autrement; et les critiques qui en ont fait un sujet de reproche à Homère, ont rendu hommage, sans le vouloir, à la fidélité de ses tableaux.

L'*Enéide* chante, quoique de loin, la fondation de la première et de la plus puissante société du monde, contre tous les efforts de la reine des dieux, de la société romaine, qui subsiste encore, pour ainsi dire, au milieu de nous, par ses souvenirs, ses monumens et ses lois. « L'*Enéi-* » *de*, dit toujours M. de Châteaubriand, est la » fondation de Rome ». Le poète indique son but dès les premiers vers :

Tantæ molis erat Romanam condere gentem!

Il le suit dans tout le cours de son poème, et nous le montre encore jusque sous le toit rus-

tique d'Evandre et au milieu de ses troupeaux. Cette épopée se lie même à celle d'Homère ; et les derniers momens de Troie en sont le plus bel épisode. Si l'on aperçoit dans Virgile un génie moins puissant et moins fécond que celui d'Homère, on sent dans les détails de son poème l'influence d'un état plus avancé de société.

Enfin, le Tasse, le premier de tous par la grandeur et la majesté du sujet comme sujet politique, égal au moins à tous les autres par l'intérêt qu'il a su y répandre, chante bien moins la fondation du royaume de Jérusalem, que son peu d'importance politique et de durée ne rendoit pas digne de tant d'honneur, que la conservation de la société chrétienne contre tous les efforts des infidèles, et ce sublime mouvement de l'Europe chrétienne, dont l'effet présent et momentané fut la conquête des lieux saints, et dont le résultat, éloigné et toujours plus sensible, a été le développement de toutes les forces de la chrétienté, et, par une suite nécessaire, l'affoiblissement de la redoutable puissance des Musulmans.

Voltaire remarque avec raison que la *Jérusalem délivrée* ressemble en quelque chose à l'*I-*

liade. Le Tasse chante les temps chevaleresques de la chrétienté, comme Homère, les temps héroïques du paganisme, et ces poètes mettent tous les deux en action une confédération de peuples réunis pour venger une injure commune.

Ainsi les quatre grandes sociétés qui comprennent ou représentent en quelque sorte toutes les autres, la société primitive, mère de toutes les sociétés, la société grecque, la société romaine, la société chrétienne, ont fourni chacune le sujet d'une épopée; et peut-être ne peut-il y en avoir d'autre hors de ces sociétés.

Ces quatre épopées sont donc chacune le *vaste récit d'une action mémorable;* car il n'y a rien de vaste ni de mémorable que ce qui se rapporte à la société.

C'est dans ces mêmes et hautes idées sur l'importance et la destination véritable du poème épique, que Leibnitz, qui avoit de si grandes pensées sur tous les objets, et de si sublimes sur quelques-uns, conçut le projet d'une épopée, dont il trace en ces termes le plan à son ami Fabricius :

« Je me suis souvent occupé de l'idée d'un

» poème épique en douze chants, auquel on
» donneroit pour titre *Uranie*, ou plutôt *Ura-*
» *niade*, et qui auroit pour objet de chanter
» la *cité* de Dieu et la vie éternelle. Le poète
» commenceroit par la création de l'univers et
» le paradis terrestre. Ce seroit la matière du
» Ier. et même du IIe. livre. Le IIIe., le IVe.
» et le Ve., si l'on vouloit, renfermeroient la
» chute d'Adam, la rédemption du genre hu-
» main par Jésus-Christ, et une histoire ra-
» pide de l'Eglise. De là je permettrois facile-
» ment au poète de faire, dans le VIe., la
» description du règne de mille ans, et de
» peindre dans le VIIe. la tyrannie de l'An-
» techrist survenant avec *Gog et Magog*, et
» exterminé enfin par le souffle de l'esprit de
» Dieu. Nous aurions dans le VIIIe. le jour du
» jugement et *les peines des réprouvés;* dans
» les IXe. Xe. et XIe., le couronnement des
» saints, la *grandeur aussi bien que la beauté*
» *de la cité de Dieu et du séjour des bienheu-*
» *reux*, les œuvres merveilleuses de Dieu se-
» mées dans les espaces immenses de l'univers,
» et le *palais qu'il habite lui-même, parcou-*
» *rus et mis sous nos yeux*. Le XIIe. livre
» termineroit tout, et l'on y montreroit les

» maux eux-mêmes corrigés et aboutissant » enfin à la félicité des êtres créés et à la gloire » de Dieu, Dieu opérant désormais, sans ex- » ception, tout en ses créatures. Il seroit fa- » cile d'étaler de temps en temps une philo- » sophie sublime mêlée d'une théologie mys- » tique..... On pardonneroit facilement à un » poète ce qu'on toléreroit avec peine dans un » théologien dogmatique.

» Un ouvrage semblable procureroit à l'au- » teur une gloire immortelle, outre qu'il ser- » viroit merveilleusement à animer les hom- » mes par l'espoir de la félicité, et à nourrir » dans leurs cœurs le feu d'une piété solide ».

Le malheur voulut que *Petersen*, poète allemand, à qui Leibnitz avoit confié l'exécution de son poème, eût fini dans trois mois cette œuvre de toute une vie. L'ouvrage, comme on peut le croire, se ressentit, malgré les nombreuses corrections de Leibnitz, de cette incroyable précipitation, et il n'eut qu'un médiocre succès (1).

Ce long passage prouve deux choses : l'une,

---

(1) L'ouvrage fut imprimé à Halle, sous ce titre : *Petersenii Uranias de operibus Dei magnis.*

que Leibnitz pensoit qu'il n'y avoit pas de plus magnifique sujet d'épopée que la *cité* ou la société de Dieu; et cette action merveilleuse de la religion qui a commencé, avant le temps, dans le sein de Dieu même, se continue sur la terre pour le bonheur des hommes, à travers tous les obstacles et toutes les vicissitudes, et rentrera, à la fin des temps, dans les profondeurs de l'Eternité. L'autre, que M. de Châteaubriand a pu faire entrer dans les *Martyrs* la description de l'enfer et du paradis, et *mettre sous nos yeux le palais que Dieu habite lui-même;* qu'il a pu faire usage du merveilleux chrétien, et même de la *théologie mystique;* et s'il avoit besoin, pour répondre aux dures critiques qu'il a essuyées sur son ciel et son enfer, d'une autre autorité que celle des livres sacrés qu'il cite dans son examen et dans ses notes, il auroit encore pour lui l'opinion d'un des plus beaux génies qui aient paru parmi les hommes.

Cette opinion sur le but général du poème vraiment épique, peut servir à expliquer pourquoi des poèmes anciens ou modernes, dont quelques-uns brillent par le style, et ne sont pas dépourvus d'invention, n'ont été placés,

par le jugement unanime des nations éclairées, qu'à une grande distance de ceux dont nous venons de parler, et même n'ont obtenu les honneurs de l'épopée que dans les pays qui les ont vus naître, et en ont fourni le sujet. Stace, Silius Italicus, Lucain lui-même, n'ont chanté que des traits particuliers de l'histoire grecque ou romaine. Rome, dans les guerres puniques, combattoit pour son agrandissement et non pour sa conservation, et l'issue de sa lutte sanglante avec Carthage étoit facile à prévoir. A Pharsale, loin de combattre pour sa conservation, elle combattoit plutôt pour sa destruction; et d'ailleurs, dans une guerre civile, tous les partis veulent le maintien de la société, mais chacun veut la gouverner. Ces poèmes sont donc, par le défaut du sujet, plus encore que par celui du poète, des histoires écrites en vers; et sans les fictions dont on les a surchargés, on pourroit en faire une classe à part sous le nom de poèmes historiques. L'enflure de Lucain, comme la maigreur de Silius Italicus, viennent également du peu d'importance épique du sujet, que Lucain a voulu agrandir, parce qu'il en avoit la force, et que Silius Italicus, par foiblesse, a

laissé tel qu'il étoit. Romulus eût été un héros d'épopée, plutôt que Pompée ou César. Tout étoit grand, fort, extraordinaire, dans les commencemens de Rome; tout fut abject et atroce sur le déclin de la république. Il n'y eut, chez les Romains de ces âges, de *merveilleux* que leur bassesse, et le plus grand homme de ces derniers temps, le héros de Lucain, si ce n'est pas le héros de son poème, ne sut que déserter une cause qu'il pouvoit encore défendre.

La conquête du Pérou et celle du Mexique, la découverte du Cap de Bonne-Espérance, étoient plutôt des destructions que des fondations de sociétés. Ces expéditions tournoient au profit des anciennes sociétés d'Europe, qui ne faisoient que s'y étendre et y acquérir des colonies; et quel qu'ait été le talent de l'auteur de l'*Araucana*, et le génie du Camoëns lui-même, ces entreprises fameuses furent, dans leur principe, des spéculations mercantiles, autant ou plus que des expéditions guerrières, et cela seul eût tué l'épopée, même entre les mains d'Homère.

Le sujet de la *Henriade* est la conquête de Paris, et non la fondation ou la conservation

de la France, qui, malgré ses divisions, n'avoit jamais été plus attachée à sa constitution, et qui étoit presque toute soumise de fait ou d'intention à Henri IV. Paris ne pouvoit manquer d'être réduit, un peu plus tôt, un peu plus tard. Dans cet événement très-ordinaire, il n'y avoit pour une épopée, ni assez d'importance dans le but, ni assez de difficulté dans l'entreprise, ni assez de résistance dans l'obstacle, et la réduction de Paris ne pouvoit pas plus être le sujet d'un poème épique, que la réduction de Pontoise. En général, il ne peut y avoir, dans les guerres entre chrétiens, cette opposition furieuse, ces haines interminables qui existoient entre les chrétiens et les idolâtres, les chrétiens et les musulmans, Dieu et Satan; opposition qui jette tant d'intérêt dans l'épopée, y exalte les ames, y multiplie les dangers, et rend l'attaque aussi animée que la résistance. Cette réflexion s'applique à la conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie; à la délivrance de la Suisse; même à l'incident de notre histoire, très-héroïque, mais point épique, de l'expulsion des Anglois par la Pucelle d'Orléans. Ainsi, dans Milton, l'opposition est entre l'auteur de tout bien et

l'auteur de tout mal; dans le Tasse, entre les disciples du vrai Dieu et les sectateurs du faux prophète; et dans l'*Iliade* et l'*Enéide*, où les poètes n'ont pu faire combattre des peuples tous païens que pour des intérêts politiques, ils ont, ce qui revient au même, armé les dieux les uns contre les autres, et soufflé, dans les cœurs des hommes, des fureurs *divines* (1).

Aussi dans ces épopées, qu'on peut appeler du second ordre, l'emploi du merveilleux est mesquin et quelquefois ridicule : parce que, quoique la Divinité intervienne, par ses lois générales, dans les plus petits événemens, et *qu'il ne tombe pas un cheveu de nos têtes sans sa permission*, cependant il est raisonnable de penser qu'elle ne sort de son secret et ne manifeste sa puissance d'une manière particulière, que pour des événemens qui doivent avoir une grande et durable influence sur les destinées du genre humain, et c'est-là surtout

(1) Il y a bien dans la *Henriade* quelque opposition religieuse; mais le principal personnage *ne décide pas entre Genève et Rome*, et le héros de l'épopée doit être en tout un homme *décidé*.

qu'on peut appliquer la maxime : *Nec Deus intersit nisi dignus vindice nodus.* Or, c'est cette action de la Divinité, rendue sensible par les événemens subséquens, que l'épopée met en récit, et qui en constitue ce qu'on appelle le merveilleux.

Ces dernières considérations nous ramènent aux *Martyrs.*

La religion est une société, une société de Dieu et des hommes, et elle a tous les caractères d'une société : son *pouvoir,* ses *ministres,* ses *sujets,* sa constitution, qui sont ses dogmes; son gouvernement qui est sa discipline; ses mœurs qui sont les pratiques de son culte; ses lois, ses coutumes, qui sont sa tradition; ses institutions publiques; le droit de jugement et de combat, de combat surtout; et si le combat est la grande fonction de la société et l'exercice légitime de toutes ses forces, la religion, qui combat depuis sa naissance, et qui combattra jusqu'à la fin des temps, est, plus qu'aucune autre société, marquée de ce grand caractère, et elle peut dire comme les Troyens :

Quæ regio in terris nostri non plena laboris ?

La religion est non-seulement une société,

mais elle est le fondement et la sanction de toutes les sociétés humaines, puisqu'elle est la caution générale de tous les hommes, les uns envers les autres, dans les nombreux rapports qu'ils ont entre eux, et qui composent l'état de la société domestique et publique.

Après ce que nous avons dit, dans les articles précédens, du but et de la destination de l'épopée, il est évident que la société religieuse ou la religion chrétienne, armée contre toutes les passions qui tendent continuellement à troubler les rapports qui constituent la société, ayant des obstacles à surmonter et des ennemis à combattre, pour s'établir et se conserver au milieu des hommes, peut être un sujet d'épopée; et non-seulement elle peut en être le sujet, mais elle a déjà fourni la matière de quatre épopées, en y comprenant celle des *Martyrs*, dont deux ont rapport à son établissement, et deux à sa conservation, et qui toutes les quatre pourroient être intitulées, comme celle des *Martyrs, le Triomphe de la Religion.*

Le *Paradis perdu,* en racontant la faute et les malheurs de nos premiers parens, annonce la venue du libérateur qui doit triompher de toute la puissance des enfers; et cette promesse con-

solante, fondement de toute la religion, est toute seule la première victoire que la vérité remporte dans ce long combat contre l'erreur, qui doit durer autant que le monde. Ainsi ce poème chante l'établissement de la société religieuse, connue d'abord, dans l'état patriarcal, sous le nom de religion naturelle; bientôt après, unie à l'état politique du peuple de Dieu, sous le nom de religion mosaïque; et enfin, devenue, sous le nom de christianisme, la société universelle de Dieu et du genre humain; sociétés toutes enveloppées, pour ainsi dire, les unes dans les autres, et dont la première renfermoit le germe, les promesses, les bénédictions qui devoient s'accomplir et se développer dans le dernier état.

L'établissement du christianisme est le sujet particulier de la *Messiade* de Klopstock, dont le poème a pris rang, dans l'opinion générale, après les épopées d'Homère, de Virgile, du Tasse et de Milton. Le poète allemand chante aussi le combat de la Vérité personnifiée contre l'erreur, et le triomphe que le Fils de Dieu a obtenu, par sa mort, sur le monde et sur les enfers. Peut-être Klopstock n'a-t-il pas tiré de son sujet tout ce qu'il pouvoit fournir à l'épo-

pée. Son poème, qui renferme de grandes beautés, est, pour ainsi dire, trop *angélique*, et pas assez *humain*. Il auroit pu, ce me semble, faire entrer dans le plan de son épopée le récit prophétique des grands événemens politiques que le Sauveur du monde avoit annoncés, et qui furent la suite de sa mort : la ruine du Temple, la dispersion totale des Juifs, même la chute de l'empire romain, qui suivit de près la dernière désolation de la Judée, le triomphe de la religion sous Constantin, et la conversion des barbares au christianisme; *vastes récits d'actions mémorables*, que l'épopée, qui a aussi le don de prophétie, auroit pu lier à la mort de Jésus-Christ, et dont le récit, pris dans le fond du sujet, auroit jeté de la variété dans la *Messiade*, et adouci cette teinte habituellement intellectuelle et métaphysique qui dégénère quelquefois, au dire des Allemands eux-mêmes, en mysticité inintelligible(1).

La *Jérusalem délivrée* chante le triomphe de la religion chrétienne, établie dans le

(1) Il y a si long-temps que j'ai lu la *Messiade*, que je crains que ce qui me paroît manquer à ce poème, ne s'y trouve effectivement.

monde

monde politique, ou de la chrétienté, dans la lutte terrible qu'elle eut à soutenir contre l'erreur armée de toute la puissance des infidèles.

Les *Martyrs*, dont le sujet précède celui de la *Jérusalem Délivrée*, chante le triomphe de la religion sur le paganisme, dans le furieux combat que Rome idolâtre et la Grèce philosophe livrèrent aux disciples de Jésus-Christ.

Il restera encore à chanter le triomphe de la religion sur l'athéisme, armé de glaives, de licence et de sophismes; plus cruel que Rome païenne, plus sophiste que la Grèce philosophe, plus licencieux que le mahométisme..... Mais ce n'est pas au fort de la mêlée qu'on peut chanter la victoire; et ce chant du dernier combat, réservé à d'autres temps, ne sera peut-être entendu que dans l'éternité.

Le *Paradis Perdu* et la *Messiade* sont donc les épopées de la religion fondée; la *Jérusalem Délivrée* et les *Martyrs*, celles de la religion défendue, de l'église *militante*, pour me servir du mot consacré; *militante*, par la patience de ses disciples, lorsqu'encore renfermée dans la famille, elle étoit attaquée par toutes

les forces de la société publique de l'empire romain; *militante* par les armes de l'Etat, lorsqu'incorporée à la société politique comme l'ame au corps qu'elle anime, elle ne pouvoit être attaquée à force ouverte sans que l'Etat ne fût renversé. Les martyrs étoient donc des soldats comme les croisés; et l'Eglise, dans ses chants, leur en donne le titre. Comme les croisés, ils versoient leur sang pour cette noble cause; ils recevoient la mort avec le même courage, et quelquefois ils l'affrontoient avec la même témérité; et les vingt-quatre persécutions que l'église naissante eut à souffrir, furent autant de batailles rangées dans lesquelles la religion chrétienne remporta la victoire par la mort de ses défenseurs.

Les *Martyrs* ont réveillé deux grandes questions littéraires : 1°. l'intervention des êtres surnaturels, ou le *merveilleux*, entre-t-il nécessairement dans la constitution de l'épopée ? 2°. Le merveilleux tiré des croyances du christianisme, peut-il remplacer celui que la mythologie païenne a fourni à Homère et à Virgile ?

La première question peut être faite par de très-bons chrétiens; mais on peut dire qu'elle

ne viendra jamais à l'esprit que dans des siècles d'irréligion.

Si l'épopée est le chant de la fondation et de la conservation de la société, et, par conséquent, la plus haute *expression* et la plus vraie de la société même, il ne peut pas plus exister d'épopée sans action des êtres surnaturels, qu'on ne peut supposer de nation sans connoissance de la Divinité, et de société sans action de la Providence. Cette question ne mérite pas d'autre réponse; et l'on peut défier également de faire une épopée athée et de trouver une société athée. Si Platon, si Cicéron, si Homère, si Virgile, eussent douté de l'intervention de la Divinité dans les événemens de ce monde, nous n'aurions aujourd'hui, pour toute philosophie, que le système des atomes, et pour toute poésie, que des *bouquets à Iris*, et des chansons à boire. Mais ces idées grandes et fécondes, naturelles à la raison humaine, que les livres des juifs avoient répandues dans tout l'Orient, avoient pénétré de l'Egypte dans la Grèce, de la Grèce à Rome; et chaque peuple, en conservant le fond du dogme, en avoit plus ou moins altéré la forme, et de là les divers genres de *merveilleux épique*.

Sur la seconde question, je vais, je l'avoue, plus loin même que l'auteur des *Martyrs*, et je ne trouve ces anciens vraiment grands poètes, c'est-à-dire, hommes inspirés, que lorsqu'ils font agir les hommes, et non lorsqu'ils font agir les dieux. Leurs dieux sont bons comme emblêmes de grandes vérités, plutôt que comme agens d'une grande action.

J'ai toujours pensé que si les dieux rians du paganisme, Vénus, les Jeux, les Ris, les Grâces, Comus et Bacchus, machine usée aujourd'hui et presque ridicule, étoient exclusivement propres à figurer dans la poésie érotique et bachique, où ils ne sont au fond que des emblêmes et non des agens; les grands dieux, les dieux sérieux, ont toujours été dans la haute poésie une machine absurde, bonne tout au plus à amuser des peuples enfans, et tout-à-fait indigne d'être offerte à la raison et même à l'imagination de peuples éclairés.

Quoi de plus extravagant en effet, que tous ces dieux grands et petits, jeunes et vieux, hommes, femmes, enfans, animaux, végétaux, pierres, fleuves, que le paganisme attachoit, comme des patrons, à chaque vice comme à chaque vertu, et aux besoins les plus honteux

comme aux affections les plus nobles; dont il peuploit la terre et les cieux, la ville et les champs, les foyers et les temples; et leurs bizarres généalogies, et leurs ridicules métamorphoses; populace de dieux, voleurs, libertins, adultères, tous soumis à la volonté du destin qui n'étoit pas Dieu, qui étoit plus que tous les dieux ensemble, ou plutôt vrai Dieu inconnu, auquel sacrifioient les païens. Car on eût dit que la Divinité, pour les punir d'avoir défiguré tous ses attributs, les avoit arrêtés à la porte du sanctuaire, et les avoit forcés de respecter au moins le premier attribut d'une intelligence suprême, sa volonté toute-puissante, que, dans leur ignorance, ils avoient appelée le Destin, et qu'ils n'avoient pu ni expliquer, ni figurer, ni méconnoître.

Tels étoient les dieux que l'épopée païenne mettoit en action, à qui elle donnoit nos passions, nos foiblesses, même nos infirmités; qu'elle opposoit les uns aux autres; qui combattoient pour les Troyens et pour les Grecs, pour Enée et pour Turnus, et qui même étoient blessés par les hommes. Ces dieux, au fond, n'étoient que des hommes, et l'imagination grossière des peuples les confondoit avec les

héros. Aussi toute cette mythologie païenne n'étoit déjà plus soutenable au temps de Virgile, qui, malgré son respect pour Homère, en adoucit la trop naïve peinture. Les dieux, remarque avec raison Voltaire, parlent et agissent dans *l'Enéide* plus raisonnablement que dans l'*Iliade;* et encore Virgile, après avoir peint à grands traits, et dans les idées d'une haute philosophie, le Tartare et l'Élysée du paganisme, se réveillant comme d'un songe, laisse le lecteur dans l'incertitude si le poète a voulu mettre sous ses yeux des vérités religieuses, ou amuser son imagination par une vaine allégorie.

C'est un autre merveilleux que la religion chrétienne présente à la raison de l'homme; ce sont d'autres tableaux qu'elle permet à son imagination. Le christianisme enseigne un Dieu unique, et la raison ne sauroit en admettre deux. A cette unité parfaite d'être, il joint la réalité de toutes les perfections de l'être, et de ces attributs de puissance, de sagesse, de bonté, de justice, dont nous voyons quelque émanation dans les sociétés humaines. Mais son premier attribut est d'être *pouvoir* suprême; et aussitôt, de cette idée de *pouvoir,* naît d'elle-

même, dans les formes *relatives* du langage les plus rigoureuses, et dans les conceptions de la raison les plus conséquentes, l'idée de *sujets;* et entre ces deux idées de *pouvoir* et de *sujets* se place tout aussi naturellement, aussi conséquemment à nos idées et à leur expression, l'idée de *ministres;* ministres de la puissance, ministres de la sagesse, ministres de la bonté, ministres de la justice, de la justice qui récompense et de la justice qui punit. Voilà, indépendamment même de la foi, la raison même philosophique de l'existence des purs esprits (dont le paganisme lui-même avoit fait les *génies* bons et mauvais); ministres invisibles d'un pouvoir invisible, inférieurs à Dieu, supérieurs à l'homme, anges de lumière et de bonté, anges de ténèbres et de vengeance, dont la religion nous révèle l'existence et les fonctions (1).

---

(1) Il n'y a pas dans toute la religion de dogme plus aimable et plus consolant que celui de l'existence des anges protecteurs. J'ose même dire qu'il n'y a pas de croyance populaire politiquemen tplus utile; et le peuple qui en seroit imbu auroit moins besoin que tou autre du ministère de ces autre surveillans invisible

Ce sont donc deux armées invisibles, deux armées d'esprits bons et d'esprits mauvais, doués d'une intelligence et d'une force supérieures à l'intelligence et à la force de l'homme, que le poète chrétien a pour ainsi dire à sa disposition, et qu'il peut employer suivant son but et ses desseins, en se tenant toujours dans les limites de la foi, et sans jamais dépasser les bornes de la raison. C'est avec cette machine qu'il peut, sous la direction suprême de la Divinité, remuer les esprits et les corps, produire et diriger les événemens, inspirer à quelques hommes l'esprit de conseil, à quelques autres l'esprit de force; ôter ou donner à volonté la prévoyance aux sages et le courage aux forts; qu'il peut enfin, pour le grand objet de l'établissement ou de la défense de la société, transpor-

---

que la politique est forcée de multiplier, qui ne sont pas tout-à-fait des anges gardiens, qui interprètent les pensées, écoutent les paroles, tiennent registre des actions, et ne portent pas toujours les fautes que notre fragilité nous fait commettre, à un tribunal de miséricorde. Toute institution religieuse supprimée doit être remplacée par une institution correspondante de police, et la liberté n'y gagne pas.

ter sur la terre et rendre sensible cette action invisible mais réelle de l'éternelle Providence, action révélée au poète par les événemens dont il a vu l'accomplissement, et c'est ce qui fait que l'épopée ne doit chanter que des sujets pris dans un temps très-éloigné, action de la Providence qui ramène tout à sa volonté conservatrice, et qui, pour accomplir ses desseins, de l'obstacle fait un moyen, et de la résistance un instrument.

On connoît le parti qu'ont tiré de l'invention des êtres surnaturels, dont le christianisme nous enseigne l'existence, le Tasse, Milton, Klopstock et l'auteur des *Martyrs*. Mais le Tasse, au temps qu'il écrivoit, étoit encore sous le joug de l'antiquité païenne, et son poème s'en est ressenti dans quelques fictions. M. de Châteaubriand a été conduit, par la manière dont il a conçu son sujet, à y faire entrer de nombreux souvenirs de mythologie païenne. Milton et Klopstock ont employé le merveilleux chrétien sans mélange de paganisme, et il leur a fourni leurs plus grand[illegible]tés. Mais qui oseroit dire [illegible] qu[illegible]ourroit trouver enco[illegible]blimes

dans les livres saints, et particulièrement dans les prophètes, et tout ce qu'ils inspireroient à la lyre chrétienne d'accens divins qui n'ont point encore été entendus?

Si la philosophie est utile pour le gouvernement de la société (12 mai 1810.).

PLATON a dit : *Que les peuples seroient heureux si les rois étoient philosophes, ou si les philosophes étoient rois.* Le grand Frédéric assuroit que *s'il vouloit punir une province, il lui enverroit des philosophes pour la gouverner.*

Assurément ce sont deux autorités respectables en philosophie que celles de Platon et de Frédéric; et lorsqu'ils sont si opposés l'un à l'autre, il est difficile de décider entre eux. Si dans la science du gouvernement nous voulons compter pour quelque chose l'expérience, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que Frédéric parloit du haut du trône, et que Platon philosophoit dans son cabinet, où il n'avoit à gouverner que son école; et il est fort douteux que les peuples eussent été heureux avec les systêmes de gouvernement qu'il a imaginés. Si nous nous en rapportons aux philosophes eux-

mêmes, nous les voyons traiter avec beaucoup d'irrévérence le *divin* Platon, et ne parler de Frédéric qu'avec admiration. Cependant les deux sentimens peuvent être vrais, et leur opposition prouve seulement que la philosophie de Platon étoit une autre philosophie que celle dont Frédéric a voulu parler; et les sociétés d'alors, d'autres sociétés que celles d'aujourd'hui.

Les philosophes païens, au sein d'une religion sans morale, devoient naturellement séparer la morale de la religion, et, dégoûtés de l'absurdité des croyances publiques, remonter directement aux préceptes de la loi naturelle donnée aux premières familles, loi partout obscurcie et nulle part entièrement effacée. Ils cherchoient, dans la raison de l'homme, l'ordre et la règle qu'ils ne trouvoient pas dans des sociétés qui n'avoient presque d'autres lois que des caprices plus ou moins anciens, d'autres institutions publiques que des jeux, et dans lesquelles le choc des factions mettoit sans cesse le sceptre du pouvoir aux mains de l'ambition et de la cupidité, et la balance de la justice aux mains de la vengeance. Dans ces États l'homme étoit tout, la société rien,

et selon que le chef étoit vertueux ou vicieux, les peuples étoient sous sa domination heureux ou malheureux, sans que la société, dans l'état d'inertie où elle étoit, pût retenir dans le devoir l'homme qui gouvernoit, ou aider au bien qu'il eût voulu faire, et conserver après lui celui qu'il avoit fait.

Platon, qui ne voyoit autour de lui que des peuples tyrans ou des peuples esclaves, étoit donc excusable de penser que les philosophes n'étoient pas peuple; et que si jamais ils étoient revêtus de l'autorité publique, ils mettroient dans leurs actions publiques la modération qui éclatoit dans leur maintien et dans leurs discours, et surtout cette sagesse dont ils faisoient profession et quelquefois métier.

Antonin et Marc-Aurèle justifièrent à beaucoup d'égards les espérances de Platon. Ils furent philosophes, et même ce dernier arbora avec un peu d'ostentation l'enseigne de la philosophie. Mais les vertus philosophiques d'un Antonin et d'un Marc-Aurèle furent sans influence sur la société, et tout le bien qu'ils avoient pu faire périt avec eux. Comme ils n'avoient pas semé dans un sol bien préparé, les générations suivantes ne purent recueillir;

et loin que ce peuple, gouverné même par de bons princes, pût former une société, il n'eut jamais cette force que les institutions sociales donnent à l'esprit public pour contenir un homme; et même, en sortant des mains d'un Tite, il n'eut rien à opposer aux fureurs d'un Domitien, et il passa tout à coup avec une incroyable facilité, et peut-être sans trop d'étonnement, d'Antonin et de Marc-Aurèle à Commode, à Caracalla, à Héliogabale. Car ces États, sans constitution, ne peuvent être gouvernés qu'à force de vertus ou à force de crimes.

Mais depuis que *la plus haute sagesse s'est fait entendre*, et que, revêtue de la seule autorité qui puisse commander aux hommes et à tous les hommes, elle a, loin de la détruire, *accompli* et développé la loi naturelle ou des premiers temps, en en faisant l'application à l'ordre public et au dernier état de la société; depuis que la société religieuse, qu'elle est venue établir, a été, pour ainsi dire, le moule où s'est formée la société civile, ses lois, sa morale, ses institutions; les hommes n'ont pas dû chercher ailleurs, et dans leur propre raison ou leurs propres vertus, les principes

de gouvernement et les moyens de gouverner; et la maxime de Platon, oubliée dans le siècle de Louis XIV, rappelée dans le nôtre, n'a eu aucun sens, ou n'a présenté qu'un sens faux et dangereux.

Ainsi la philosophie devoit être la seule religion des sages du paganisme, et la religion doit être la seule philosophie des chrétiens. Mais comme les philosophes anciens cherchoient avec raison à se passer d'une religion absurde et licencieuse, trop souvent les philosophes modernes ont cherché à se passer d'une religion parfaite. La philosophie morale doit donc être, pour nous, la religion, ou du moins être religieuse; et c'est dans ces principes que Pascal, que Mallebranche, que Fénélon, que Leibnitz, ont traité de la philosophie. Je vais plus loin, et j'ose dire que nos philosophes eux-mêmes ne semblent pas éloignés d'en convenir, puisqu'au mépris de l'acception morale du mot *philosophie*, et du sens qu'on y a toujours attaché, ils détournent cette expression à l'étude des choses physiques. Ainsi nous avons *la philosophie chimique*, ou la connoissance du gaz et de l'oxigène; *la philosophie zoologique*, ou la connoissance des animaux. Mais

cette philosophie ne peut servir de rien pour le gouvernement des peuples. Aussi, lorsqu'une expérience à jamais mémorable a démenti ces fastueuses annonces de bonheur que la philosophie promettoit aux peuples, si jamais elle prenoit la peine de les gouverner, les philosophes ont été dans l'embarras, et ils n'ont pu s'en tirer qu'en soutenant que ces philosophes régénérateurs de la société n'étoient point de vrais philosophes, et que leur philosophie n'étoit pas la bonne philosophie. C'est à peu près ainsi que les médecins distinguent la fausse vaccine de la vraie. Effectivement, une vaccine qui ne réussit pas ne peut être qu'une fausse vaccine, comme un *jour* qui n'éclaire pas est un *faux jour;* et j'ai toujours admiré dans cette distinction le bon esprit de la *Faculté*.

Mais enfin la philosophie, même la bonne, s'il y en a, peut-elle être aujourd'hui de quelque utilité, même de quelque usage, pour le gouvernement d'un Etat ou seulement d'une famille? On a beau chercher, toutes les fonctions sont remplies, toutes les places prises, il n'en reste point pour la philosophie; et c'est, je crois, parce qu'on ne peut la placer nulle part, qu'on veut la mettre partout.

En

En effet, le premier devoir d'un gouvernement est de faire connoître la grandeur de la bonté de Dieu et la dignité de l'homme, et de faire enseigner et pratiquer les préceptes de morale qui règlent les relations des hommes les uns avec les autres; et, pour remplir cette importante fonction, la religion suffit, sans qu'il soit besoin de philosophie.

Les gouvernemens doivent prévenir ou accorder les différens qui surviennent entre leurs sujets, faire jouir les uns de ce qui leur appartient, et forcer les autres à rendre ce qui ne leur appartient pas; protéger les bons, et contenir les méchans de toute la force de la société; et pour cela ils ont la justice civile et criminelle, et il n'y a là rien à faire pour la philosophie.

Le gouvernement veille à la rentrée et à l'emploi des contributions publiques, à la prospérité de l'agriculture, à la sûreté du commerce, en un mot, à l'amélioration de la fortune publique; et encore ici la philosophie est inutile, et tout se fait par l'administration.

Enfin, il faut former ou entretenir des alliances avec ses voisins, ou préparer la paix ou la guerre; la philosophie ne peut y servir,

son bon sens naturel, et nourri de réalités, n'a pas même d'idée des dangereuses fictions du théâtre, il est en général grave, judicieux, tout-à-fait étranger aux amusemens frivoles, occupé de sa famille, de ses devoirs, de ses affaires, là surtout où la pratique de l'agriculture ouvre son esprit, en même temps qu'elle développe ses forces. Ainsi il résistera aux changemens, et détestera les révolutions. Il aura, sur des choses qui semblent passer sa portée, des idées justes qu'il exprimera souvent d'une manière énergique; et il puisera, dans les habitudes de la vie domestique et agricole, des notions exactes sur la société, et une manière vraie de penser et de sentir qu'il appliquera très à propos aux affaires même politiques.

Aussi, lorsqu'on réfléchit à tout ce que le spectacle présente au peuple d'idées fausses, de sentimens mal réglés, quelquefois d'actions répréhensibles, d'astuces, de fourberies, d'intrigues, de passions, de mépris pour l'autorité de l'âge, pour le pouvoir des pères; ou si on réfléchit seulement à tout ce qu'il puise dans ces amusemens frivoles et si entraînans, de dégoût pour une instruction solide et les de-

phie ne réclame pas, il lui reste ses soupers philosophiques de *Postdam*, ses vers philosophiques de *Sans-Souci*, ses systèmes de finance, et même de justice, qui n'étoient pas trop philosophiques. Ce roi philosophe n'a formé qu'un camp, et même mal retranché, et qui a été forcé à la première attaque. S'il eût été un peu moins philosophe, il auroit fondé une société; c'est une question plus véritablement philosophique qu'on ne pense, de savoir si, pour assurer la stabilité de cet État, l'ignorance du père ne valoit pas mieux que la philosophie du fils. Non, chaque homme doit être homme de sa profession, et peut-être ne faudroit-il pas qu'il fût autre chose. Le prêtre doit être ministre de la religion; le magistrat, ministre de la justice; le guerrier, ministre de la force; le roi, ministre de l'ordre suprême, de Dieu même, pour le bien de la société, *minister Dei in bonum;* et dans ces divers emplois, on ne voit point la nécessité, pas même la place de la philosophie. Veut-on dire que les hommes doivent, suivant leurs diverses professions, êtres modestes, intègres, vigilans, courageux, etc.; qu'ils doivent enfin s'acquitter avec zèle, probité et intelligence des

de l'Histoire sainte, et qu'on ne les jouoit pas (1).

N'en déplaise aux beaux esprits, ces grossières images étoient moins dangereuses que de fausses idées; et peut-être il eût mieux valu montrer au peuple la *Passion* de Jésus-Christ que les *passions* des hommes, quelquefois même que leurs vertus, dont il prend l'exemple à contre-sens. Vous lui montrerez un riche bienfaisant, et il taxera de dureté tous les riches qu'il ne croira pas aussi généreux, ou qui ne le seront jamais assez au gré de sa cupidité. Vous mettrez sous ses yeux des exemples d'indulgence, et il prendra en haine la sévérité la plus nécessaire. Si vous lui offrez le spectacle des égaremens et des folles amours de la jeunesse, tenez-vous pour assuré qu'il prendra parti contre la fermeté des pères; et les *lazzi* d'un valet fripon et ivrogne, ou les conseils faciles d'une complaisante, se graveront bien plus avant dans sa mémoire, que les graves raisonnemens et les maximes de morale de votre *Ariste*. Peut-être ne faudroit-il jamais assem-

(1) Des représentations semblables avoient lieu encore dans quelques lieux de la Suisse.

bler

rois, et des hommes distingués par leurs talens et leurs vertus dans toutes les parties du service public; et personne, que je sache, ne s'est avisé de parler de la philosophie de Louis-le-Gros, de Philippe-Auguste, de Saint-Louis, d'Henri IV; de la philosophie de l'abbé Suger et de Sully, de Molé et de d'Aguesseau, de Duguesclin et de Turenne, de d'Ossat et de Torcy.

Si nous parcourons les diverses fonctions de la société domestique, de père, de mère, d'enfant, d'époux, de maître, de serviteur, de propriétaire, de voisin, etc., nous trouverons partout des rapports connus, des devoirs marqués, des vertus prescrites, bien avant qu'il ne fût question dans le monde de philosophie. En un mot, si la philosophie est autre chose que la raison, la vertu, et la connoissance de ses devoirs, qu'est-elle donc, et de quelle utilité peut-elle être pour la société? Et si elle n'est que la raison, la vertu et la connoissance de ses devoirs, pourquoi donner un nom si fastueux à des qualités si connues, et j'oserai dire, si communes chez un peuple chrétien? Et si l'on me permet cette comparaison, n'est-ce pas un charlatanisme tout-à-

fait semblable à celui de ces *opérateurs* qui, pour mieux vendre leur drogue, appellent du *miel aérien* ce qu'on trouve partout sous le nom de *manne?*

La philosophie, si elle est pour nous quelque chose de distinct de la religion, est un meuble de cabinet qu'il ne faut pas déplacer. Elle isole l'homme, et ne peut servir tout au plus qu'à l'homme isolé. Elle n'est pas assez active pour la société. Elle supporte les hommes, et pour les servir il faut les aimer. Chose remarquable! la philosophie, qui suppose l'homme bon, n'enseigne qu'à le supporter; la religion, qui nous apprend qu'il est *enclin au mal dès sa jeunesse*, prescrit de l'aimer, et elle donne à la fois de l'amour des hommes le précepte le plus formel et l'exemple le plus décisif.

Un indiscret ami de la philosophie lui faisoit honneur, dans un journal accrédité, d'avoir *ébranlé toutes les idées positives*. C'étoit mettre le doigt sur la plaie; c'étoit indiquer le côté foible de la philosophie, et l'immense avantage que la religion a sur les doctrines humaines pour le gouvernement des sociétés et la direction de l'homme.

Telle est la force des *idées positives*, qu'elles peuvent, je le sais, comme les idées les plus vagues, entraîner les esprits faux dans de grands désordres; mais que, sans elles, l'esprit le plus juste et le cœur le plus droit ne peuvent, dans le gouvernement, faire aucun bien.

truire régulièrement ou à soigner les ouvrages d'art qu'il est obligé de faire à ses propriétés ; mais il suffiroit que tout ce qui est à l'usage du public, temples, fontaines, places, rues, chemins, fût construit et entretenu avec une perfection relative aux besoins et aux lieux ; et l'on ne sauroit croire combien, d'un côté, la vue de choses matériellement bien faites peut inspirer le goût et faire naître l'idée de faire moins mal celles du même genre ; et de l'autre, combien un usage habituel, facile, sans contrariété et sans danger, des choses nécessaires à la vie, peut, à la longue, adoucir la rudesse des mœurs et des manières, qui n'est jamais, dans un peuple comme dans un homme, qu'un secret mécontentement de sa position. Mais sur cet objet, l'intérêt particulier lutte sans cesse contre l'intérêt public, et chacun est porté à faire sa propriété individuelle de la propriété de tous. Ainsi, par exemple, les communications vicinales, si précieuses pour le trafic intérieur, deviennent peu à peu impraticables, parce que tous les riverains dégraderont sans scrupule dix toises de chemin pour agrandir d'une toise leur héritage. Cette disposition, que le peuple, naturellement inté-

rité, parce qu'une plus longue étude, et quelquefois les circonstances du temps qui ont suivi leur publication, y ont fait découvrir de nouvelles beautés et un nouveau mérite. Objets de l'admiration des gens de goût et de la reconnoissance des gens de bien, placés dans toutes les bibliothèques, et ce qui en honore bien davantage les auteurs, dans tous les cabinets de livres, ils deviennent une partie précieuse du patrimoine d'une famille et des richesses d'une nation; le plus beau titre de sa gloire, une source de considération et d'influence même extérieure, et, pour tout renfermer en un seul mot, il sont, pour la société, des ouvrages *classiques*. Tels sont pour nous, dans le genre sérieux ou de pur agrément, les écrits de Bossuet, de Fénélon, de Bourdaloue, de Massillon, de Pascal, de Nicole, de Rollin, de Fleuri, de La Bruyère, de Corneille, de Racine, de Boileau, de Molière, de La Fontaine, de Rousseau le lyrique, de Racine le fils, etc., car je ne parle ici que de sciences morales ou de littérature.

On ne manquera pas sans doute de remarquer que, soit hasard, soit dessein, je n'ai cité que des écrivains qui appartiennent au siècle

de Louis XIV. Il n' n faut pas tant pour être taxé de détracteur du XVIII^e^. siècle, et peut-être détracteur *hypocrite;* car cet adjectif, depuis quelque temps, s'accorde merveilleusement en genre, en nombre et en cas, avec le substantif qui le précède, quoiqu'à vrai dire, on ne voie pas trop de quoi pourroit servir cette hypocrisie, ou plutôt qu'on voie très-bien à quoi elle ne serviroit pas. Ceux qui se permettent avec tant de légèreté une imputation si odieuse, font à peu près comme la populace de Londres, qui, dans son fol enthousiasme pour quelque grand homme du jour, jette de la boue aux passans qui ne veulent pas s'incliner devant son image, ou se parer de ses livrées. Ils ne prennent pas garde qu'il seroit facile de renvoyer cette injure aux admirateurs passionnés du XVIII^e^. siècle, et qu'il y a autant d'hypocrisie à admirer en public ce qu'on ne peut s'empêcher de blâmer en secret, qu'à condamner tout haut ce qu'on est supposé approuver tacitement. Or, on a la preuve que les plus chauds partisans des écrivains et des écrits du XVIII^e^. siècle, n'approuvent cependant pas tout ce qu'il a produit dans ce genre avec une si malheureuse fécondité. Cette preuve se tire des con-

cessions qu'ils ne peuvent de temps en temps s'empêcher de faire, quoiqu'ils les fassent à regret, et avec tous les ménagemens et tous les artifices de style que peut fournir l'art si perfectionné dans le XVIII^e. siècle, de voiler sa pensée, de laisser percer des sentimens d'admiration sous des apparences de blâme, et la haine sous des dehors de respect, art perfide et qui tend à dénaturer la langue françoise comme le caractère françois. Cependant tous les efforts du gouvernement pour établir un bon système d'instruction publique; tous les soins des pères de famille pour donner à leurs enfans une éducation chrétienne; les vœux de toute l'Europe, qui repousse de toutes ses forces les doctrines qui l'ont désolée, seront inutiles ou impuissans, tant qu'on persistera dans ce système (car aujourd'hui c'est un système) d'admiration pour la littérature du XVIII^e. siècle, tant qu'on n'aura pas le facile courage d'appeler mal ce qui est mal, qu'on proposera à la vénération publique des écrivains dont on n'ose pas quelquefois nommer les écrits, et qu'on élèvera, pour perpétuer cette tradition d'erreur et de licence, de jeunes écrivains nés avec la plus rare aptitude aux arts de l'esprit

et les plus heureuses dispositions à en faire un usage honorable, et qui, devenus à force de cajoleries les défenseurs imprudens d'une cause décréditée, y trouveront tôt ou tard l'écueil de leur gloire et le tombeau même de leur talent.

Quoi qu'il en soit, je mériterois, je le sens, le reproche d'hypocrisie, si je ne disois hautement qu'il n'y a dans la littérature du XVIII^e^. siècle presque aucun de ces ouvrages que j'ai appelés *classiques*, et qui le sont effectivement pour la société, dont ils servent à former successivement toutes les générations; de ces ouvrages qu'on n'est pas obligé de soustraire aux regards des foibles, comme ces friandises suspectes qu'on dérobe avec soin à la vue des enfans, de peur qu'ils n'en demandent, et qu'on peut au contraire laisser partout exposés à tous les yeux, comme le pain et l'eau qui demeurent à découvert sur la table hospitalière de l'homme des champs, prêts à satisfaire les besoins de tous, et à appaiser la faim et la soif du voyageur.

Je vais plus loin, et ces ouvrages classiques sont peut-être les seuls que l'on doive lire pour se former l'esprit et le cœur. Car il faut lire

beaucoup peu de livres, et je ne craindrai pas de soutenir que de deux hommes nés avec le même talent, celui qui aura le goût le plus sûr et surtout la *manière* la plus originale, sera celui qui aura lu le plus souvent et avec le plus de fruit un petit nombre d'ouvrages excellens, et moins d'ouvrages médiocres. Ainsi, pour composer, il faut lire souvent les mêmes livres, et les meilleurs dans le genre de son talent et de son travail, et se pénétrer de leur substance, comme on se nourrit d'alimens sains et solides pour former son tempérament. Les méthodes d'enseignement public ont toujours été dirigées d'après cette idée. On ne met entre les mains des enfans, dans les écoles de latinité et de belles-lettres, que ce que l'antiquité a de plus pur; et quand on feroit expliquer dans les classes Plaute ou Ausone, Plaute et Ausone ne seroient pas pour cela des ouvrages classiques, parce qu'ils ne peuvent en tout servir de modèles. Le médiocre, dans tous les genres, une fois que le bon a paru; le bon même, une fois qu'on a le meilleur, ne sont, à la longue, guère plus connus que le mauvais; et même le moment arrive pour une société où il n'y a de bon dans tous les genres que ce

qui est parfait, et peut-être en sommes-nous plus près que nous ne pensons. Le médiocre du siècle de Louis XIV n'est pas supportable; celui du XVIII^e^. siècle est beaucoup meilleur, et cela doit être; mais cependant les poésies de Dorat, qui, dans leur temps, ont été à la mode, ne sont aujourd'hui guère plus lues que celles de Saint-Pavin. Il y a un grand nombre de pièces de théâtre que le spectacle soutient. Elles sont bonnes pour la représentation, médiocres à la lecture. Mais si le procès d'un écrivain dramatique s'instruit au théâtre, il ne se juge que dans le cabinet. Il y a eu dans l'antiquité d'autres grands capitaines que César et Alexandre, d'autres grands orateurs que Cicéron et Démosthènes, d'autres grands peintres que Xeuxis et Apelles; et cependant on ne désigne aujourd'hui que par le nom de ces hommes célèbres, l'art même dans lequel ils ont été les premiers. Nous-mêmes nous proposons à la jeunesse, comme les modèles qu'elle doit imiter, les hommes qui ont été véritablement grands par leurs vertus et leurs talens, et non les hommes ordinaires, et dont le mérite n'a rien de remarquable : et l'artiste qui veut se perfectionner dans sa profession, étudie les

chefs-d'œuvre des maîtres, et non les copies qu'on en a faites.

Qui ne vole au sommet, tombe au plus bas degré.

Cette sentence du législateur du goût s'applique à tous les genres de productions littéraires; et même dans les sciences physiques, de nouveaux progrès effacent tôt ou tard la trace des pas de ceux qui ont parcouru, même avec le plus de gloire, la même carrière.

Durus est hic sermo, je le sais, et même je le sens; mais tous tant que nous sommes, écrivains médiocres, après avoir grossi quelque catalogue de libraire ou alongé quelque répertoire de théâtre, nous devons nous soumettre à notre destinée, et nous résigner sans murmure à l'obscurité qui nous attend; heureux du moins de n'avoir pas été un sujet de scandale, si nous ne pouvons être par nos écrits un sujet d'édification! Il est vrai que l'amour propre prend les devans, et qu'un auteur est le premier à annoncer qu'il ne prétend pas à la gloire, et qu'il n'écrit que pour son amusement. Mais cet amusement est un impôt pour le public, même quand il n'est pas un piége ou un danger; et il est incroyable combien,

dans ce genre, il se lève depuis quelque temps de contributions, et même sans décret du corps législatif.

L'Institut, en proposant, il y a cinq ans, pour sujet du prix qu'il vient d'adjuger, *le Tableau littéraire de la France pendant le XVIII^e. siècle*, défendit de faire aucun parallèle entre ce siècle et celui qui l'avoit précédé. L'Institut eut ses raisons sans doute, mais on peut soutenir aussi avec raison, qu'on ne sauroit apprécier la littérature d'un siècle et d'un pays, que par comparaison avec celle d'un autre siècle chez le même peuple, ou si cet objet de comparaison manque, on remonte, pour le trouver, à d'autres temps et à d'autres peuples. Ainsi nous estimons la valeur littéraire du siècle de Louis XIV, ce siècle premier de notre littérature, en comparant les ouvrages qu'il a produits aux modèles que l'antiquité nous a laissés. Les siècles sont les années d'une nation, et n'est-ce pas toujours par comparaison expresse ou sous entendue avec le point d'où il est parti et l'état où nous l'avons vu, que nous jugeons les progrès annuels d'un jeune homme, soit au moral, soit au physique?

Si l'on doit considérer les siècles un à un, et comme

comme s'ils n'avoient pas été précédés par d'autres siècles, Claudien sera un autre Virgile, parce qu'il a été le meilleur poète de son temps, comme Virgile a été le meilleur poète du siècle d'Auguste. Mais que cette comparaison se fasse ou non à l'Institut, on la fera partout ailleurs, parce qu'elle est naturelle, inévitable; à moins qu'on ne défende aussi de lire les pièces de comparaison, et que, pour former les jeunes gens à l'art oratoire ou poétique, on ne leur donne à lire que les écrivains du XVIII^e^ siècle, et qu'on leur laisse ignorer, s'il est possible, jusqu'au nom de Bossuet et de Corneille. Il faut donc connoître les richesses du siècle premier d'une ère littéraire, pour estimer ce que le siècle second y a ajouté ou ce qu'il en a dissipé; car, dans ce genre, qui n'amasse pas dissipe. Ce parallèle est facile à faire, ou plutôt il est tout fait, et il ne s'agit que de comparer entre eux, dans les divers genres et dans les deux siècles, les orateurs, les poètes, les romanciers, les historiens, les moralistes, les philosophes; d'opposer, par exemple, Vauvenargues à Pascal, Duclos à La Bruyère, Nicole à Helvétius, Florian à La Fontaine, Voltaire à Racine, la princesse

ses, nous met sur la voie d'une comparaison tout-à-fait naturelle. Les lumières découvrent un vaste horizon, et le point éloigné sur lequel elles doivent se diriger. La simplicité voit bien autour d'elle, et l'endroit où elle doit poser le pied pour marcher avec sûreté. L'ignorance a un bandeau sur les yeux; elle est ténèbres et cécité.

Aussi les lumières et l'ignorance veulent également conduire; les lumières, parce qu'elles voient le but; l'ignorance, parce qu'elle ne voit pas l'obstacle. L'ignorant est le somnambule, pour qui les ténèbres sont la lumière, et qui croit agir quand il ne fait que se mouvoir.

La simplicité reste à sa place; elle attend l'ordre de marcher, et peut le recevoir de l'ignorance comme des lumières.

Les lumières et l'ignorance sont des *contraires*, comme la simplicité et la malice. Les lumières et la simplicité sont des *extrêmes*, et qui se touchent comme tous les extrêmes.

Ainsi, dans les lettres, expression de la société, dans les arts, expression ou imitation de l'homme, le grand, le très-grand, le sublime, est essentiellement simple, et jamais

attaquer pour tout renverser, à tout renverser pour tout reconstruire sur les plans impraticables de l'orgueil et de l'ignorance? Cette disposition n'a-t-elle pas communiqué aux pensées et même au style quelque chose de dédaigneux ou d'emporté, de déclamatoire ou de satyrique, qui s'aperçoit dans les écrits des auteurs même les plus renommés, tandis que les ménagemens les plus indispensables à garder envers le public et l'autorité, donnent à la pensée comme à l'expression un air faux et coupable, et leur ôtent une certaine franchise qui est dans les ouvrages d'esprit ce que la bonne foi est dans le commerce, la preuve de la conviction, et, à ce titre, la recommandation de la vérité et l'excuse même de l'erreur? A-t-on toujours été naturel en parlant sans cesse de la nature; doux et grave en ayant sans cesse à la bouche les mots d'humanité et de vérité? N'y a-t-il pas eu plus de sécheresse et de morgue dans les écrits, à mesure qu'il y a eu dans les auteurs plus de prétentions à la *sensibilité?* A-t-on compté pour quelque chose l'expérience des siècles passés, les croyances des nations, les habitudes des familles, les institutions les plus accréditées,

les idées même les plus universelles? La littérature, au lieu d'être une école de bonnes doctrines, n'a-t-elle pas ressemblé trop souvent à une conjuration? Est-ce un modèle à proposer aux écrivains, que ce trafic de brochures anonymes, pseudonymes, qui paroissoient sous tous les noms et toutes les formes, qu'en secret on avouoit aux *fidèles*, qu'on renioit en public, et surtout devant l'autorité, qu'on auroit au besoin juré qu'on n'avoit pas faites; et des jeunes gens prendront-ils dans ces ignobles manœuvres une opinion bien relevée de la profession d'homme de lettres et même de philosophe? Si cela est, s'il n'y a rien dans les écrits et les écrivains du XVIII^e^. siècle qui ne doive être un sujet d'admiration et d'éloge; il faut léguer au siècle qui commence, les uns comme des modèles, et la conduite des autres comme un exemple. Que le XIX^e^. siècle ait aussi son Voltaire, pour décréditer, par la raillerie, les principes religieux; son Rousseau, pour établir, par le sophisme, ces maximes politiques dont l'expérience nous a coûté si cher; ses Diderot et ses Helvétius, pour achever de ruiner la morale. Nous recommencerons, nous prépare-

rons pour la fin du siècle une nouvelle et sans doute une dernière catastrophe; et nos neveux, que la leçon de nos malheurs n'aura pas corrigés, diront à leur tour :

Et qu'on parle de nous, ainsi que de nos pères.

Non, le XVIII^e^. siècle ne nous a pas laissé de ces ouvrages que j'ai appelés classiques en morale, en politique, même en littérature; et loin de surpasser en ce genre celui qui l'avoit précédé, il ne l'a pas encore égalé.

Cette vérité, qu'on ne vouloit pas avouer et qu'on n'osoit pas contredire, a rendu la question proposée par l'Institut, aussi difficile à traiter, aussi longue à résoudre, qu'un problème de géométrie transcendante; tant il étoit périlleux de parler d'un siècle dont on ne savoit comment faire le tableau, parce qu'on s'étoit trop pressé d'en faire l'éloge. On a voulu faire le tableau littéraire du XVIII^e^. siècle, avant d'avoir celui du XVII^e^., le seul qu'il fût convenable de proposer; parce que, entre le siècle qui juge et le siècle qui est jugé, il faut le siècle qui examine. Le XVIII^e^. siècle a examiné à toute rigueur le XVII^e^.: et dans cette grande cause, il y a eu les avocats pour

et les avocats contre. C'est à nous à prononcer ; et c'est pour cette raison que l'on parle aujourd'hui du XVII^e^. siècle plus qu'on n'avoit fait depuis cinquante ans. Nous jugerons même le XVIII^e^., parce que les événemens peuvent, même sans le secours du temps, mûrir l'examen et hâter la décision, et qu'à cet égard, une révolution de peu d'années vaut un siècle de discussions. Sans doute Voltaire, J.-J. Rousseau, Montesquieu et Buffon, ont été, chacun dans leur genre, de grands écrivains, et même les seuls qui, aux yeux de la postérité, représenteront leur siècle ; mais ce Voltaire, si brillant, si ingénieux, si fécond, est-il, dans l'art de la tragédie, le premier titre de sa gloire littéraire et le plus solide, aussi classique que Racine, ou dans l'histoire autant que Rollin, car je lui fais grâce de sa philosophie ? Ce J.-J. Rousseau, si éloquent, si passionné, est-il classique dans son *Contrat social*, dans son *Emile*, dans ses *Discours sur l'inégalité des conditions, ou le danger des sciences ?* Est-il classique dans sa *Nouvelle Héloïse* ou dans ses *Confessions ;* ces *Confessions*, qu'on ne peut plus aujourd'hui blâmer sans être taxé d'hypocrisie, parce qu'il n'y a plus de milieu entre

être scandaleux ou hypocrite ? Montesquieu, souvent si profond et si substantiel, est-il classique dans les *Lettres Persanes ?* Est-il même, dans l'*Esprit des lois,* aussi classique pour la législation politique, que le sage Domat l'est pour la législation civile ? Les littérateurs, je le sais, l'ont proclamé le premier des publicistes, parce qu'il étoit un grand écrivain ; mais il n'y a pas en Europe, et depuis long-temps, un homme versé dans ces matières, qui n'ait aperçu et relevé, dans l'*Esprit des lois,* de graves erreurs. L'ouvrage de Montesquieu le plus parfait, est le *Traité des Causes de la grandeur et de la décadence des Romains,* et même le seul du genre historique que le XVIII^e^. siècle puisse opposer aux *Discours* de M. de Bossuet sur *l'Histoire universelle.* De quel côté est la supériorité ? N'a-t-on pas même remarqué que les dernières pages de Bossuet renferment en substance tout ce qu'a dit Montesquieu sur les causes de la grandeur de Rome ou de sa décadence, dont, au reste, Montesquieu indique les *Moyens* bien plus que les *Causes ?* Buffon n'est pas classique pour ses systêmes de physique générale, depuis long-temps abandonnés. Il ne l est

pas même, il ne peut pas l'être pour son *Histoire naturelle*, que des observations mieux faites, des faits en plus grand nombre et mieux constatés, ont déjà vieillie au point qu'il a été proposé de la refaire. Ces quatre écrivains ne sont pas même tout-à-fait irréprochables sous le rapport du style; nouvelle preuve du rapport nécessaire de la vérité de la pensée avec la perfection du style. Là où J.-J. Rousseau est sophiste, il est presque toujours déclamateur. Quand Voltaire est impie, il est bouffon et trop souvent cynique. Si Montesquieu se trompe, son expression manque de naturel et même de gravité. Buffon lui-même ne garde pas toujours une exacte mesure, et l'on désireroit dans ses écrits cette proportion entre le sujet et l'expression, qui est la première condition d'un bon style. Il parle dans un ouvrage de science, du cheval et du lion, comme un panégyriste auroit parlé de César ou de Trajan. Même de son temps, ses propres confrères à l'Académie trouvoient de l'emphase dans ses écrits : le malin d'Alembert, au rapport de M. Marmontel, appeloit *à huis clos*, M. le comte de Buffon, *le grand phrasier;* et ce n'est certai-

nement pas de ce ton solennel et de ce style épique, qu'un de nos contemporains, profond naturaliste, auroit traité de l'histoire des *animaux*.

Faut-il le demander? Quel est l'ouvrage d'imagination le plus brillant du XVII^e^. siècle? c'est le *Télémaque*. Quel est l'ouvrage d'imagination le plus brillant du siècle suivant?..... c'est la *Pucelle*, de Voltaire. Et qu'on ne s'étonne pas trop de ce rapprochement. Ce sont deux poèmes, même deux poèmes héroïques, puisqu'ils racontent l'un et l'autre, et qu'ils embellissent par des fictions les aventures d'un personnage historique. Mais l'un est sérieux, l'autre bouffon; et cette différence est d'espèce, et non de genre. Mais si le grand succès du *Télémaque* honore sa nation, son siècle et l'Europe, quelle preuve plus sensible de la corruption des esprits et de la dépravation des cœurs, que la fortune scandaleuse du poème de Voltaire, et l'inconcevable obstination de cet écrivain à défendre, contre les remontrances les moins suspectes, l'épouvantable licence des premières éditions? On dira peut-être qu'il faut jeter le voile de l'indulgence et de l'oubli sur cette débauche d'esprit d'un *grand homme*.

Sans doute on peut, on doit même, en louant les bonnes qualités ou les bonnes actions d'un homme privé, se taire sur ses défauts ou ses actions répréhensibles : l'homme privé doit aux autres l'exemple de ses vertus, et personne n'a le droit de s'autoriser de ses vices. Mais un écrivain est un homme public, et même le plus public de tous les hommes; car ses fonctions durent plus que sa vie, et autant que ses ouvrages. Si vous voulez que je garde le silence sur des écrits qui déshonorent sa mémoire, commencez par les faire disparoître de la collection de ses œuvres; mais tant que le bon et le mauvais y seront confondus, tant que vous-mêmes vous proposerez l'écrivain tout entier à l'admiration publique, ne vous étonnez pas que ceux qui ne voient dans un écrivain, quel qu'il soit, qui amuse ses lecteurs avec des écrits licencieux, qu'un histrion qui divertit les spectateurs par des postures obscènes, vous demandent compte de cette prostitution d'estime et de louanges qui a tout le danger d'un grand scandale, sans avoir aujourd'hui l'excuse de l'enthousiasme.

Non-seulement le XVIII^e^. siècle n'a pas été irréprochable dans les écrits qu'il a produits,

il ne l'a pas même été dans les doctrines littéraires qu'il a propagées; et plus d'une fois on a fait de faux systêmes pour défendre de mauvais ouvrages. On a vu, dans la première moitié de ce siècle, l'autorité des anciens méconnue par l'académicien Lamotte; et, dans l'autre moitié, le mérite supérieur des écrivains modernes les plus estimés, contesté par d'autres académiciens, et même devant l'Académie. Voltaire a mis parmi nous Shakespeare à la mode, et il a commenté Corneille avec une rigueur, ou harcelé Racine, Boileau, les deux Rousseau, etc., avec une injustice dont il eût été bien fâché qu'on usât envers lui. Il y a eu même, sur la fin du siècle, une conspiration contre la poésie, dans laquelle entroient des écrivains à grande réputation, et dont Voltaire lui-même fut alarmé : en sorte qu'on ne sauroit trop à quoi s'en tenir sur les principes du goût et le mérite des écrivains, si l'on n'étoit en garde contre des autorités imposantes.

Que dirons-nous de cette scission ouverte de la littérature du XVIII^e^. siècle en deux partis, le parti religieux et le parti philosophe, et de l'abus que celui-ci a fait contre l'autre de

son esprit, de ses succès, de ses intrigues, de son crédit ; et qui oseroit dire combien, par leurs écrits virulens ou leurs sourdes manœuvres, ont dépravé de talens utiles, ou peut-être étouffé de grands talens, ceux qui crioient sans cesse à la persécution, et qui réclamoient avec tant de chaleur *la liberté de penser*, lorsqu'ils usoient si immodérément de la liberté de tout dire ?

Mais si le XVIII^e^. siècle n'a pas été le plus beau siècle de notre littérature, il a été le bon temps pour quelques littérateurs. Heureux auteurs ! leurs ouvrages, prônés avant de paroître, accueillis avec transport aussitôt qu'ils paroissoient, étoient vraiment l'enfant du riche ; sa naissance est une fête publique ; les voisins accourent pour l'admirer, les amis pour féliciter les parens ; on se récrie sur sa beauté, on en tire pour sa fortune les plus heureux présages ; il n'a pas encore les yeux ouverts, et il est entouré de flatteurs et de complaisans : tandis que les productions du parti opposé, décriées avant d'être connues, étoient comme l'enfant du pauvre, qui vient au monde obscur et méprisé, et n'a obtenu en naissant que le sourire de sa mère.

Du perfectionnement de l'Homme (9 juin 1810).

On demande souvent si c'est à la nature ou à l'éducation qu'il faut attribuer nos bonnes ou nos mauvaises qualités. On ne manque pas de répondre : à l'une et à l'autre; et peut-être pourroit-on répondre avec plus de raison : ni à l'une ni à l'autre, mais plutôt à la société, dont l'influence sur le moral de l'homme est plus puissante que celle de l'éducation et même que celle de la nature.

En effet, la nature nous faits forts ou foibles, vifs ou calmes, ingénieux, si l'on veut, ou bornés; mais ces qualités ou ces défauts sont les instrumens de nos vertus comme de nos vices, et ne sont par elles-mêmes ni des vices ni des vertus. La nature même, sans le secours de l'éducation, peut faire des grands hommes; comme elle fait, malgré l'éducation, des hommes médiocres.

L'influence de l'éducation n'est que celle de l'homme ou de petit nombre d'hommes de

qui nous la recevons; celle de leurs leçons ou de leurs exemples, qui n'agit directement sur nous que pendant quelques années, et encore à un âge auquel nous ne pouvons guère comprendre les leçons ni réfléchir sur les exemples. Mais la société, qui nous reçoit des mains de la nature et au sortir de l'éducation, et qui nous garde tout le temps de notre vie, c'est-à-dire, dans l'âge des passions et dans celui de la raison, la société agit sur nous de tout son poids, et avec la supériorité infinie de force que le public a sur le particulier; et son influence est celle des mœurs et des lois que nous trouvons en vigueur, des institutions que nous trouvons établies, des coutumes que nous trouvons autorisées, des doctrines que nous trouvons accréditées, en un mot, de tout ce qui existe dans la société de légal, et qui n'est pas toujours légitime.

Ainsi, l'on ne doit pas entendre par l'influence de la société sur l'état moral de l'homme, l'empire que peut prendre sur nous l'exemple de la conduite personnelle du grand nombre des hommes, fût-ce même de tous, parce que cette autorité de l'exemple, qui n'est jamais que l'autorité d'individus comme nous, quel-

que entraînante qu'elle soit, n'est, après tout, forte que de notre foiblesse; mais on doit entendre l'autorité de la société elle-même, considérée comme un corps moral, autorité irrésistible, et devant laquelle notre force ne peut être que foiblesse.

C'est cette influence de la société qui forme l'esprit national, l'esprit de famille, l'esprit de corps; esprit national, principe de la stabilité des Etats, d'autant plus fort chez un peuple qu'il est, par sa position ou ses mœurs, plus isolé des autres peuples; qu'il s'estime davantage lui-même; qu'il est plus attaché à ses usages, à ses lois, surtout à ses doctrines; car *si la morale fait l'individu, les dogmes font les nations;* moins occupé de commerce et des calculs de la cupidité, sous quelque nom qu'elle se déguise: esprit de famille, principe de sa fortune et cause de sa durée, d'autant plus marqué que la famille vit plus retirée et qu'elle concentre davantage en elle-même toutes ses affections: esprit de corps, qui s'aperçoit surtout dans les corps puissans et honorés, occupés de grands intérêts et de grands devoirs: esprit public, qui marque d'un sceau particulier tous les individus d'une nation, d'une fa-

mille, d'une compagnie, qui leur donne à tous un caractère et presque une physionomie et des manières uniformes, qui dirige vers un but commun toutes les pensées et tous les efforts, aligne et fait marcher ensemble et du même pas les forts et les foibles, et tient lieu d'esprit pour ceux à qui la nature en a refusé : esprit de corps et de nation, puissant ressort entre les mains d'un gouvernement habile et généreux, et qui n'embarrasse jamais que des gouvernemens foibles ou maladroits.

La philosophie du dernier siècle, ignorante au suprême degré de tout ce qui constitue l'état moral de la société, et par-là même profondément habile dans l'art de le détruire, toujours dans les extrêmes, n'a vu que l'homme et l'univers, et jamais la société. D'un côté, elle a, si j'ose me servir de cette expression familière, *haché menu* les États et les familles, où elle n'a vu ni pères, ni mères, ni enfans, ni maîtres, ni serviteurs, ni pouvoirs, ni ministres, ni sujets, mais seulement des hommes, c'est-à-dire, des *individus,* ayant chacun leurs droits, et non des *personnes* liées entre elles par des rapports; et elle a tout confondu en voulant

voulant tout égaliser, et tout dissous, en voulant tout affranchir. De l'autre, elle n'a proposé à nos affections que le genre humain, l'humanité toute entière, et elle a anéanti les affections en voulant les étendre au-delà même de la capacité de nos cœurs et de la possibilité de nos relations. Mais c'est surtout l'esprit public de nation, de famille ou de corps, qu'elle s'est opiniâtrément attachée à détruire, et elle l'a poursuivi jusque dans les *corporations* d'arts mécaniques, dans lesquelles il produisoit en général des effets excellens.

La société, je le répète, est donc la grande institutrice de tous les hommes, et même la seule institutrice du plus grand nombre. Et de quoi sert, en effet, d'entretenir pendant dix ans un enfant de devoirs et de vertus, lorsqu'il ne doit rien trouver dans la société qui n'affoiblisse l'effet de ces premières leçons, et que, passant du monde idéal de l'éducation dans le monde réel de la vie, il y rencontrera d'autres instituteurs, d'autres leçons, d'autres exemples, d'autres doctrines, d'autres vices, d'autres vertus? Pense-t-on qu'il puisse conserver quelque idée de ces antiques maximes de tempérance et de sobriété, fortifiées, si l'on

la main, il ne faut de bâton qu'au premier. Mais à l'époque dont je veux parler, des esprits orgueilleux qui n'avoient pas assez de simplicité pour avoir de véritables lumières, avec leurs opinions sur le sens privé et l'inspiration particulière, mirent un bâton dans les mains de chacun. Chacun voulut alors se conduire lui-même, et tous finirent, en peu de temps, par se séparer, se heurter et se battre.

On voit assez que je ne veux parler que de lumières et de connoissances morales, les seules qui aient une influence directe et nécessaire sur le maintien de la société. Dans les arts et les sciences physiques, permis à tout le monde de se croire des lumières, au maçon de vouloir redresser l'architecte, à l'écolier de vouloir régenter le maître, et tout au plus il faudroit rebâtir la maison et abandonner la classe.

Les gens simples sont sujets à confondre les lumières et les connoissances; et c'est pour eux une pierre d'achoppement et même un sujet de scandale, que de voir de beaux esprits, et surtout des savans, n'importe dans quel genre, refuser de croire ce qu'admettent,

vité, aussi certaine qu'elle est effrayante, peut s'appliquer aux doctrines purement morales, comme aux doctrines religieuses.

Il faut donc faire la société bonne, si l'on veut que l'homme soit bon; il faut qu'à son entrée dans la société il y trouve établi par les lois, pratiqué dans les mœurs, enseigné par les écrits, rappelé par les arts, autorisé, accrédité par tous les moyens dont la société dispose, tout ce qui peut aider un naturel heureux ou fortifier une nature foible, et continuer une bonne éducation ou réformer une éducation vicieuse.

Ceux qui, dégoûtés avec quelque raison de régénération, sont prêts à s'élever contre toute pensée d'amélioration sociale, ne font pas attention que cette idée de perfectionnement de la société, est depuis long-temps, dans toute l'Europe civilisée, l'idée la plus universelle et la plus dominante; et que la nature, ou plutôt son auteur, qui veille à la conservation de la société, lui en a inspiré le désir, au moment que la dépravation des mœurs et surtout des doctrines lui en a fait éprouver le besoin.

C'est à ce besoin qu'il faut attribuer toutes les innovations tentées par les gouvernemens,

une bonne comédie. Tel écrivain a réussi dans le genre historique, qui n'auroit été qu'un froid moraliste, et tel autre qui a traité avec succès de la métaphysique, n'auroit fait qu'un foible géomètre. Voltaire et J.-J. Rousseau, au rapport de M. Deluc qui le tenoit d'eux-mêmes, ne conçurent des doutes sur la vérité historique des livres saints, que séduits par l'autorité de M. de Buffon, dont les systêmes de cosmogonie et de géologie sont aujourd'hui universellement décrédités; en sorte que ces deux grands esprits ne devinrent incrédules ou sceptiques en science morale, que parce qu'ils étoient ignorans en science physique. On a vu, dans tous les temps, des hommes distingués par leurs connoissances sur un objet, n'être pas, pour tout autre, au-dessus du vulgaire. On en a vu d'autres conserver la simplicité du vulgaire avec toutes les lumières et sur tous les objets. Cette simplicité est le trait caractéristique des grands écrivains du XVII^e^. siècle; et lorsque, des sentimens de respect qu'elle fait naître, on s'élève à la considération de leur génie et des ouvrages immortels qu'il a produits, ils paroissent plus grands par ce rapprochement de qualités extrêmes; semblables à ces som-

vation, et nous avons eu, pour ce grand ouvrage, trop d'esprit et pas assez de mémoire.

Les beaux esprits et les savans ne sont pas toujours d'accord sur les moyens de réformer la société. Les uns voudroient l'améliorer par les plaisirs, d'autres, en petit nombre, par les devoirs. Ce sont, sous d'autres noms et d'autres formes, les deux systêmes de morale qui ont partagé l'antiquité, l'épicuréisme et le stoïcisme. Mais si l'expérience des temps passés étoit comptée pour quelque chose par des novateurs, on n'auroit garde de proposer à la société les dangereux sophismes de la morale d'Epicure, qui a perdu la première et la plus forte des sociétés anciennes, et qui mine sourdement les sociétés modernes; et l'on admireroit plutôt comment cette morale stoïque qui a produit dans l'antiquité de grands hommes et de hautes vertus, se retrouve toute entière dans le christianisme, sans faste, sans exagération, sans singularité, dépouillée de la barbe et du manteau philosophiques, et descendue des hauteurs du portique dans la société et jusque dans les chaumières, et à la portée des hommes les plus simples et les plus obscurs. Le christianisme, et c'est ce qu'on n'a pas assez remarqué,

d'un côté, a fondé sa morale sévère sur les dogmes les plus universels et les vérités les plus relevées de la religion naturelle, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame, la certitude d'une autre vie; et de l'autre, l'a appropriée, pour ainsi dire, aux devoirs les plus familiers de la vie, et aux premiers comme aux plus nécessaires des nombreux rapports que les hommes ont les uns avec les autres dans la société publique ou domestique.

Il y a encore des hommes chez qui ces idées renouvelées des Grecs, sur les heureux effets du théâtre, des fêtes et des jeux, ont conservé quelque crédit, et qui accordent une créance entière à tout ce que la crédule antiquité nous a transmis du pouvoir de la musique sur des peuples d'enfans, pour qui un homme qui jouoit, tant bien que mal, d'une lyre, étoit un être merveilleux; je n'ai garde de les troubler dans cette douce illusion. Heureux les hommes qui vont à la vertu par la route du plaisir! Assurément, si leurs vertus sont inutiles à la société, leurs vices ne la troubleront pas. Mais comme ces moyens innocens ne font que prolonger l'enfance des peuples, il faut proposer à des hommes des moyens qui convien-

nent à des hommes, des moyens que la raison avoue, et que l'expérience a même consacrés; et les arts, accessoires plus ou moins utiles d'institutions plus fortes et plus graves, ne sont pas par eux-mêmes un secours pour la morale, et même, faussement dirigés, seroient plutôt un obstacle; et ils ne peuvent pas plus servir à réprimer nos passions, que des amulettes à guérir nos maladies.

Les gouvernemens, ces grands instituteurs des peuples, ne peuvent agir directement sur l'homme, parce que l'action du public, appliquée à l'individu, est toujours trop forte ou trop foible. Il l'écrase ou ne l'aperçoit même pas. La société, représentée par le gouvernement, ne peut donc régler l'homme que par l'intermédiaire des corps, qui ont assez de force pour pouvoir supporter son action, et toute l'autorité qu'il faut pour la faire ressentir à leurs membres; et c'est ce qui fait des corps parfaitement disciplinés, composés des individus les plus indisciplinables.

La famille est un corps; elle est même plus qu'un corps, car elle est une société, et autant société que l'Etat lui-même, dont elle est, par sa constitution native, le germe, le type, et

même la raison, puisque l'Etat existe après la famille, par la famille, pour la famille, et constitué comme la famille. Le pouvoir domestique est, dans son action domestique, autant *pouvoir*, c'est-à-dire, aussi indépendant que le pouvoir public dans son action publique. Mais comme ces deux pouvoirs existent ensemble et l'un pour l'autre, ils ont entre eux des rapports nécessaires, des rapports qui, selon qu'ils sont observés ou méconnus, influent puissamment sur l'amélioration du corps social ou sur sa dégénération; et il y a de quoi s'étonner que les nombreux écrivains qui ont traité des matières politiques, et quelques-uns avec de grands talens et une vaste érudition, n'aient, aucun, commencé par poser cette question, la plus importante et la première de toutes dans l'organisation sociale : *Quels sont les rapports de l'Etat et de la famille?*

Le premier corps de la société politique, et celui sans lequel la société politique n'existeroit pas, et ne seroit qu'un despotisme odieux ou une démocratie turbulente, est la noblesse, action constitutionnelle du pouvoir, ses yeux, sa voix et ses mains; qui remplit sous sa direction, et par ses ordres, la grande, l'éminente

fonction qui comprend tout le service de la société, la fonction de *juger* et celle de *combattre;* la noblesse, qu'on peut appeler le sacerdoce de la royauté, puisqu'elle est, corps et biens, consacrée à son culte. C'est sur ce corps que le pouvoir peut agir, et c'est ce corps qu'il doit régler, pour régler par lui le reste de la société; car c'est par des exemples et non par des leçons et des édits, qu'on peut former les hommes. C'est ce corps composé de familles dévouées au *service* des sujets, qu'il est nécessaire de constituer, et pour l'état public et même dans son état *domestique*, et qui même a été partout, plus ou moins, constitué sous ces deux rapports, et constitué par les mœurs, à défaut de lois positives. Mais je m'aperçois, et peut-être un peu tard, que je fais un roman du genre sérieux; et sans parler des autres, on n'en veut aujourd'hui que du genre effrayant. Je m'arrête donc; mais en attendant que ce roman devienne histoire, je renfermerai toute ma pensée, comme tous les besoins de la société et tous les devoirs des gouvernemens, dans ce peu de mots : *Qu'il faut tout régler dans des hommes qui doivent être la règle vivante de tous.*

la bonhomie qui lui sied si bien, elle deviendra artificieuse, dissimulée, peut-être méchante; et qu'y a-t-il de plus dangereux qu'une bêtise méchante?

Mais si ceux qui ont le mieux connu les hommes, et qui se sont occupés avec le plus de fruit de leur éducation, recommandent d'éloigner de la vue des enfans les subalternes, dont l'exemple peut faire prendre à leur esprit ou à leurs manières des habitudes vicieuses, quoiqu'elles ne soient pas toujours des vices; si l'esprit d'imitation naturel à l'homme, et si fort au premier âge, peut rendre dangereux, même pour l'organisation physique des enfans, si aisée à fausser, le commerce habituel des personnes qui ont quelque difformité, qui boitent, qui louchent, qui bégayent, qui nasillent, etc., pense-t-on qu'il soit indifférent pour la raison et les habitudes du peuple, de mettre continuellement sous ses yeux le spectacle de la sottise et de l'ineptie? L'ignorance admire beaucoup, et, de l'admiration à l'imitation, il n'y a qu'un pas. Je ne parle pas des mœurs du peuple, qui courent d'autres dangers dans la fréquentation des spectacles. Tout est dit depuis long-temps sur ce sujet, et mieux que je ne pourrois le fai-

re, par un écrivain assez malheureux pour avoir fait autorité par ses erreurs plutôt que par les vérités qu'il a proclamées. C'est peut-être à la fréquentation de spectacles frivoles ou licencieux qu'on pourroit attribuer l'infériorité de la populace des grandes cités, comparée au peuple des campagnes dans les provinces reculées, sous le rapport de la raison, du bon sens, même de l'industrie. Le caractère et les habitudes de la populace, dans quelques grandes villes, paroissent en effet un composé des deux rôles qui attirent presque uniquement son attention, et dont toutes les pièces des petits théâtres lui offrent le modèle, les valets et les niais. C'est, d'un côté, une grande adresse à mal faire, une étonnante fécondité d'invention pour tromper, pour surfaire, pour duper, pour dire des injures; de l'autre, une profonde ignorance, une merveilleuse facilité à s'étonner de tout, à tout croire, à tout applaudir, à se prêter à tous les changemens; double disposition qui fait les vauriens et les *badauds*, si communs dans les grandes villes, et qui rend les uns et les autres des instrumens de révolution si actifs et si aveugles.

Au contraire, partout où le peuple, laissé à

son bon sens naturel, et nourri de réalités, n'a pas même d'idée des dangereuses fictions du théâtre, il est en général grave, judicieux, tout-à-fait étranger aux amusemens frivoles, occupé de sa famille, de ses devoirs, de ses affaires, là surtout où la pratique de l'agriculture ouvre son esprit, en même temps qu'elle développe ses forces. Ainsi il résistera aux changemens, et détestera les révolutions. Il aura, sur des choses qui semblent passer sa portée, des idées justes qu'il exprimera souvent d'une manière énergique; et il puisera, dans les habitudes de la vie domestique et agricole, des notions exactes sur la société, et une manière vraie de penser et de sentir qu'il appliquera très à propos aux affaires même politiques.

Aussi, lorsqu'on réfléchit à tout ce que le spectacle présente au peuple d'idées fausses, de sentimens mal réglés, quelquefois d'actions répréhensibles, d'astuces, de fourberies, d'intrigues, de passions, de mépris pour l'autorité de l'âge, pour le pouvoir des pères; ou si on réfléchit seulement à tout ce qu'il puise dans ces amusemens frivoles et si entraînans, de dégoût pour une instruction solide et les de-

voirs ou les occupations de la vie domestique, on est toujours étonné que la classe éclairée, riche, et partout si peu nombreuse, voie sans alarme une populace forte de sa multitude, de son ignorance, de ses passions, de ses habitudes dures et grossières, s'enivrer de pareilles leçons, quelquefois même apprendre au théâtre à mépriser les rangs élevés de la société, et savourer la comparaison dangereuse et toujours partiale des vices des grands et des vertus des petits. Certes, nos pères étoient mieux avisés lorsqu'ils ne montroient au peuple que des *mystères* et des représentations dans lesquelles les choses les plus saintes étoient, à la vérité, étrangement travesties; mais qui, ridicules aux yeux des hommes instruits, n'étoient point un sujet de scandale pour le peuple, qui sortoit de ces pieuses farces tout édifié d'avoir vu une fille du quartier, et quelquefois d'une réputation équivoque, faire la sainte vierge; et une étoile de papier doré, glissant sur un fil d'archal, conduire, aux applaudissemens des spectateurs, droit à l'étable de Bethléem, les rois mages, représentés au naturel par les échevins montés sur des ânes : car alors on peut dire qu'on représentoit des sujets tirés

de l'Histoire sainte, et qu'on ne les jouoit pas (1).

N'en déplaise aux beaux esprits, ces grossières images étoient moins dangereuses que de fausses idées; et peut-être il eût mieux valu montrer au peuple la *Passion* de Jésus-Christ que les *passions* des hommes, quelquefois même que leurs vertus, dont il prend l'exemple à contre-sens. Vous lui montrerez un riche bienfaisant, et il taxera de dureté tous les riches qu'il ne croira pas aussi généreux, ou qui ne le seront jamais assez au gré de sa cupidité. Vous mettrez sous ses yeux des exemples d'indulgence, et il prendra en haine la sévérité la plus nécessaire. Si vous lui offrez le spectacle des égaremens et des folles amours de la jeunesse, tenez-vous pour assuré qu'il prendra parti contre la fermeté des pères; et les *lazzi* d'un valet fripon et ivrogne, ou les conseils faciles d'une complaisante, se graveront bien plus avant dans sa mémoire, que les graves raisonnemens et les maximes de morale de votre *Ariste*. Peut-être ne faudroit-il jamais assem-

(1) Des représentations semblables avoient lieu encore dans quelques lieux de la Suisse.

bler

bler les hommes qu'à l'église et sous les armes, parce que là, sous les yeux du pouvoir, et réunis pour les plus grands devoirs de la société politique et religieuse, loin de se communiquer les uns aux autres leurs vices, ils se donnent mutuellement l'exemple des vertus, et ne font qu'écouter et obéir. Partout ailleurs les hommes assemblés fermentent comme les matières entassées; et l'on est affligé pour l'humanité de voir qu'une assemblée est presque toujours l'opposé d'une réunion, que les passions se combattent beaucoup plus que les sentimens ne s'accordent, et qu'il y a dans toute assemblée populaire moins de raison à proportion qu'il y a plus d'êtres raisonnables.

Sans doute il faut aux hommes des spectacles, parce qu'ils sont plus tôt et mieux instruits par des exemples que par des leçons. Mais comme la corruption s'introduit aussi dans le cœur par les yeux plutôt que par les oreilles; il ne faudroit au peuple, s'il étoit possible, d'autre spectacle que celui de la perfection, et même dans tous les genres. Les hommes, je le sais, ne peuvent pas toujours s'élever d'eux-mêmes jusqu'à l'idée de la perfection; mais lorsque le modèle leur en est présenté,

ils ne manquent pas de le reconnoître comme une copie dont ils ont vu *quelque part* l'original.

La religion chrétienne, depuis son établissement, n'a cessé d'offrir aux peuples des idées, des règles ou des exemples de perfection dans ses dogmes, sa morale et ses institutions, et même des modèles de beau idéal dans les représentations et la pompe grave et symbolique de son culte. C'est même uniquement à l'influence lente, mais soutenue, de l'enseignement et des pratiques du christianisme pendant dix-huit siècles, qu'il faut rapporter tout ce qu'il y avoit de raisonnable, d'élevé, d'aimable, de bon, en un mot, dans nos lois, nos mœurs, nos usages, nos sentimens, nos préjugés, même nos manières. Il est important de fixer, sur ces leçons et ces exemples de perfection que la religion nous donne, les yeux et l'attention des peuples, trop portés à les tourner ailleurs; mais on peut aussi leur offrir, dans leurs lois politiques, leurs institutions, leur police, des idées et des modèles de bien ou de mieux politique ou civil, et même physique; modèles qui sont, à la longue, un puissant moyen de diriger les esprits vers la recherche,

rieuse, avoit toujours eu le caractère un peu contentieux; elle fatiguoit la *religion* de questions souvent fort indiscrètes, et disputoit, sans fin et sans terme, sur les réponses.

La *littérature* l'entraîna bientôt dans la nouvelle école que *Voltaire* ouvrit au commencement du siècle, et qui, par une succession peu aperçue, avoit remplacé, sous un nouveau nom et des formes plus séduisantes, d'autres écoles qu'on avoit cru fermées.

La *philosophie* y trouva le *bel esprit,* qui cherchoit à s'introduire chez la *littérature,* et même à y dominer.

Dès ce moment, toutes les habitudes de la *philosophie* furent changées. Elle quitta la retraite où elle avoit vécu jusqu'alors. Le *bel esprit* la produisit dans le grand monde, et même dans les cours. Elle encensa le *crédit,* caressa l'*opulence,* fréquenta le *plaisir,* se fit recevoir de toutes les académies, et tomba enfin dans les filets de l'*impiété,* aventurière sans véritable esprit, qui cherchoit de tous côtés à faire des dupes, et qui, à force d'hypocrisie ou d'illusions, même en secouant le joug de tous les principes, étoit parvenue à tromper les autres sur sa vertu, et peut-être à se tromper elle-

truire régulièrement ou à soigner les ouvrages d'art qu'il est obligé de faire à ses propriétés ; mais il suffiroit que tout ce qui est à l'usage du public, temples, fontaines, places, rues, chemins, fût construit et entretenu avec une perfection relative aux besoins et aux lieux ; et l'on ne sauroit croire combien, d'un côté, la vue de choses matériellement bien faites peut inspirer le goût et faire naître l'idée de faire moins mal celles du même genre ; et de l'autre, combien un usage habituel, facile, sans contrariété et sans danger, des choses nécessaires à la vie, peut, à la longue, adoucir la rudesse des mœurs et des manières, qui n'est jamais, dans un peuple comme dans un homme, qu'un secret mécontentement de sa position. Mais sur cet objet, l'intérêt particulier lutte sans cesse contre l'intérêt public, et chacun est porté à faire sa propriété individuelle de la propriété de tous. Ainsi, par exemple, les communications vicinales, si précieuses pour le trafic intérieur, deviennent peu à peu impraticables, parce que tous les riverains dégraderont sans scrupule dix toises de chemin pour agrandir d'une toise leur héritage. Cette disposition, que le peuple, naturellement inté-

ressé, porte partout, et sur tout ce qui est à l'usage du public, rend le séjour des campagnes désagréable aux grands propriétaires, qui ont puisé dans une autre éducation et d'autres habitudes, des goûts et même des besoins que les gens grossiers appellent du luxe, qui ne sont le plus souvent que des idées de perfection et de bon goût appliquées aux choses communes de la vie.

Les gouvernemens de l'antiquité païenne réduisoient tous les devoirs de l'administration envers les peuples à deux choses, le pain et les spectacles, *panem et circenses*, et ils leur donnoient un pain qui souvent avoit coûté bien des larmes, et des spectacles qui faisoient répandre bien du sang. Mais ils avoient leurs raisons; et comme on fait aux enfans, ils donnoient à manger au peuple, et lui montroient des choses curieuses pour le faire taire. La religion chrétienne, qui donne aux gouvernemens une meilleure garantie de leur tranquillité, et aux hommes d'autres idées de leur dignité et de leurs devoirs, nous dit : « L'homme ne vit pas » seulement de pain, mais de la vérité..... » Cherchez premièrement la vérité et la jus- » tice, et le reste viendra de lui-même ». Ainsi

elle nous apprend que la vérité est le premier aliment de l'homme, et la vertu le premier moyen même de bien-être physique, parce qu'un peuple vertueux est un peuple laborieux et tempérant, et qu'avec le travail et la modération, le pain même matériel ne sauroit manquer; et qu'un peuple le gagne, et ne le ravit ni ne le mendie.

Les administrations anciennes cherchoient à faire oublier aux peuples, avec du pain et des spectacles, le malheur, le plus grand de tous, d'être soumis à des gouvernemens tyranniques et à des religions absurdes et licencieuses. Les administrations modernes n'ont besoin, pour la tranquillité de l'État, que de faire goûter à des peuples civilisés le bonheur qu'ils ont de vivre sous des gouvernemens éclairés, et dans le sein d'une religion qui est le plus noble entretien de la raison, et le plus sûr appui de la vertu.

Des lumières, de l'ignorance et de la simplicité.
(20 juin 1810.)

L'HOMME, avec des lumières, sait le bien et le mal. Il voit le but, il voit l'obstacle, et connoît les moyens d'atteindre l'un et d'écarter l'autre.

Avec de la simplicité, l'homme ne sait que le bien et ne soupçonne pas même le mal. Il ne voit que le but, ne prévoit pas l'obstacle, et ne connoît de moyens que l'obéissance.

L'ignorance ne sait rien, ne voit rien, ne connoît rien, ni le bien, ni le mal, ni but, ni obstacle, ni moyen.

La malice ne sait que le mal, et ne soupçonne pas même le bien. Elle ne voit que l'obstacle pour l'opposer, et ne connoît le but que pour en détourner. Mais cet état n'est pas celui de l'homme.

Le mot de *lumière*, employé au moral comme au physique, et sans doute par quelque raison ou rapport pris du fond des cho-

ses, nous met sur la voie d'une comparaison tout-à-fait naturelle. Les lumières découvrent un vaste horizon, et le point éloigné sur lequel elles doivent se diriger. La simplicité voit bien autour d'elle, et l'endroit où elle doit poser le pied pour marcher avec sûreté. L'ignorance a un bandeau sur les yeux; elle est ténèbres et cécité.

Aussi les lumières et l'ignorance veulent également conduire; les lumières, parce qu'elles voient le but; l'ignorance, parce qu'elle ne voit pas l'obstacle. L'ignorant est le somnambule, pour qui les ténèbres sont la lumière, et qui croit agir quand il ne fait que se mouvoir.

La simplicité reste à sa place; elle attend l'ordre de marcher, et peut le recevoir de l'ignorance comme des lumières.

Les lumières et l'ignorance sont des *contraires*, comme la simplicité et la malice. Les lumières et la simplicité sont des *extrêmes*, et qui se touchent comme tous les extrêmes.

Ainsi, dans les lettres, expression de la société, dans les arts, expression ou imitation de l'homme, le grand, le très-grand, le sublime, est essentiellement simple, et jamais

plus sublime que lorsqu'il est plus simple. Ainsi, la perfection des manières et du langage, qui sont l'homme même, consiste dans le naturel et la simplicité, et il n'y a rien de plus digne d'admiration et de respect que l'alliance, dans le même sujet, des talens les plus élevés et des goûts les plus simples.

Aussi, sur les mêmes objets pour lesquels la philosophie veut des lumières, la religion commande la simplicité. « Si vous ne devenez » semblables à des petits enfans, dit la religion, » vous n'entrerez point dans le royaume des » cieux ». « Il est certain et d'expérience, dit » la philosophie par l'organe de Bacon, qu'une » légère teinture de philosophie peut con- » duire à l'athéisme, et qu'une connoissance » plus approfondie ramène à la religion ». *Certissimum est atque experientiâ comprobatum, leves gustus in philosophiâ movere fortassè ad atheismum; sed pleniores haustus ad religionem reducere;* car il faut observer que Bacon n'admet point d'opinion *moyenne* entre l'athéisme et le christianisme.

Les lumières, qui découvrent distinctement beaucoup d'objets à la fois, servent à conduire les autres. La simplicité, qui en voit assez et les

d'œuvre qui ont paru les premiers, et les ouvrages venus plus tard, et qui ne font que les égaler, il est tout disposé à faire descendre les premiers du rang de modèles, pour y élever ceux qui parviendroient à les surpasser. Il ne veut pas fermer la carrière que les grands écrivains ont parcourue avec tant de succès; mais en déclarant, après un siècle d'expérience, La Fontaine *inimitable*, et Racine d'une perfection *désespérante*, il avertit leurs rivaux du prix qu'il met à son estime, et de la comparaison qu'ils auront à soutenir. Il leur dénonce lui-même la règle de ses décisions et la sévérité de ses jugemens, et les met ainsi en garde contre les illusions de leur amour propre.

Quelques auteurs, il est vrai, prétendent se lancer dans des routes nouvelles, et égaler les modèles, sans venir à leur suite ou marcher à leur côté : mais le public, plus éclairé qu'ils ne pensent, et peut-être qu'ils ne voudroient, ne connoît, dans chaque genre, qu'une route qui mène au beau et au bon, et une infinité qui conduisent à l'erreur, même en littérature. C'est précisément pour avoir démêlé et suivi la bonne route, entre une multitude de fausses, que les grands écrivains sont à ses yeux

Au lieu que le partage que les plus modérés des sophistes font entre les *honnêtes gens* et le peuple, est du tout au tout; ils tolèrent dans le peuple des croyances dont ils ne veulent pas pour eux-mêmes, et ils réservent pour eux de prétendues lumières qu'ils ne jugent pas le peuple capable de recevoir. Chose remarquable! ils usurpent sur le peuple le pouvoir qu'ils lui attribuent, et lui refusent les lumières qu'ils s'arrogent à eux-mêmes. Ils élèvent le peuple au-dessus de Dieu même pour le pouvoir, ils le rabaissent au-dessous de l'homme pour la raison. Et c'est ce qu'ils appellent de la liberté, de l'égalité, et surtout de l'humanité et du respect pour les droits du peuple!

Dans un temps, il y a eu en Europe plus de simplicité, de cette simplicité qui n'est jamais remplacée que par de fausses lumières. Aujourd'hui il n'y en a plus d'aucune espèce, même parmi les enfans; et cependant, si la nature fait les forts et les foibles, si la société fait les grands et les petits, la raison dit que les uns doivent conduire et les autres être conduits.

Le mal a commencé il y a long-temps: Dans une file d'aveugles qui tous se tiennent par

la main, il ne faut de bâton qu'au premier. Mais à l'époque dont je veux parler, des esprits orgueilleux qui n'avoient pas assez de simplicité pour avoir de véritables lumières, avec leurs opinions sur le sens privé et l'inspiration particulière, mirent un bâton dans les mains de chacun. Chacun voulut alors se conduire lui-même, et tous finirent, en peu de temps, par se séparer, se heurter et se battre.

On voit assez que je ne veux parler que de lumières et de connoissances morales, les seules qui aient une influence directe et nécessaire sur le maintien de la société. Dans les arts et les sciences physiques, permis à tout le monde de se croire des lumières, au maçon de vouloir redresser l'architecte, à l'écolier de vouloir régenter le maître, et tout au plus il faudroit rebâtir la maison et abandonner la classe.

Les gens simples sont sujets à confondre les lumières et les connoissances; et c'est pour eux une pierre d'achoppement et même un sujet de scandale, que de voir de beaux esprits, et surtout des savans, n'importe dans quel genre, refuser de croire ce qu'admettent,

avec des lumières, d'autres esprits et d'autres savans, et ce que respecte la simplicité du vulgaire. Les gens simples se trompent. Ces savans ne refusent pas toujours de croire; mais leur esprit quelquefois refuse de savoir.

On peut avoir acquis les connoissances les plus vastes et les plus variées sur tous les objets qui ont rapport à la société domestique et à la nature physique, même sur les lois particulières de la société civile, les faits historiques, la littérature et les arts. On peut être, en un mot, géomètre, physicien, médecin, jurisconsulte, historien, excellent poète, grand critique, habile artiste, et n'avoir fait aucune étude de la constitution générale de la société, de la religion et de la politique, qui sont les deux bases de la société, ou plutôt qui sont la société même. On a pu même n'avoir dans l'esprit aucune aptitude à pénétrer fort avant dans les sciences morales; c'est ce que ne comprennent pas les bonnes gens, qui prennent toujours un homme occupé pour un homme instruit. Cependant, rien de plus commun que ce partage entre les esprits, et souvent dans des genres qui se rapprochent. Tel poète a excellé dans la tragédie, qui n'a pu faire une ode ni

d'accord sur la place qu'ils doivent occuper dans la littérature, et qu'il est malheureux pour un auteur, même lorsqu'il fait preuve d'un grand talent, d'avoir à justifier ou même à expliquer le genre de son ouvrage.

Ainsi, lorsqu'on demande pourquoi il ne paroît plus de chefs-d'œuvre dans certains genres de poésie et d'éloquence, on pourroit peut-être répondre, parce qu'il en a paru. La nature n'est pas épuisée, mais l'idée du beau est remplie; et les besoins de la société sont satisfaits, parce qu'elle ne demande du nouveau que pour avoir le bon. Une fois qu'il est obtenu, la nature ou plutôt la société se repose; et sans doute elle veut plutôt offrir à nos esprits le type extérieur du beau, que ménager à notre oisiveté de nouveaux plaisirs. Il faudroit plutôt demander pourquoi certains siècles paroissent privilégiés pour produire ces modèles de beau idéal; mais cette question faite si souvent, et qu'on n'a jamais complètement résolue, demanderoit une discussion particulière. En général on peut assurer que cet accident remarquable de la société dépend bien plus de la disposition des choses que des dispositions de l'homme.

Ainsi,

Ainsi, tant qu'une nation n'a pas perdu les principes, les idées, les sentimens qui ont inspiré les auteurs des ouvrages qu'elle admire comme des chefs-d'œuvre; tant qu'elle parle la même *langue*, à prendre ce mot dans une acception plus étendue que celle de la grammaire, elle conserve le goût des modèles, et par conséquent du beau et du bon; et ne dut-elle, pendant quelques siècles, rien ajouter à ses richesses en littérature, elle n'est pas plus en décadence littéraire qu'une grande nation n'est en décadence politique lorsque, parvenue à ses bornes naturelles, elle conserve son territoire; ou une famille opulente en décadence domestique, tant qu'elle n'a ni engagé ni aliéné son patrimoine.

La littérature dégénérée des derniers temps de l'empire romain, est une preuve de ce que j'avance. En effet, cet empire n'avoit des Romains que leur nom. La nation de Cicéron et même d'Auguste n'étoit plus qu'un ramas de barbares venus des quatre points du monde. C'étoient d'autres principes, d'autres lois, d'autres mœurs, d'autres sentimens, une autre politique, une autre religion, un autre esprit, une autre langue, ou plutôt la confusion des

par une haine furieuse et invétérée contre le prévenu, et que cette haine ait éclaté, son témoignage n'est pas admis, parce que la haine *aveugle*, et qu'elle ôte les lumières qui font discerner la vérité. Ceux donc qui, sur la foi de Voltaire, et à son exemple, refusent de croire à la religion, et font un sujet de risée de ses dogmes et de son culte, sont des juges iniques qui condamnent sur la déposition d'un témoin passionné.

Quelques esprits, frappés du danger des fausses lumières dans les petits esprits, ont regardé l'établissement des petites écoles, même des écoles chrétiennes, où les enfans du peuple apprenoient à lire et écrire, comme une des causes de notre révolution. C'est aller trop loin. Il étoit naturel qu'une religion dont l'enseignement est fondé sur l'*écriture*, permît à ses enfans ce premier degré d'instruction, et le moyen de toute instruction plus étendue. Il

---

ce fût un moyen efficace, et souvent le seul de connoître la vérité, mais c'est uniquement par des motifs d'honnêteté publique. Aussi ce témoignage est reçu en Angleterre, où les idées de justice rigoureuse l'emportent sur celles d'honnêteté publique.

est

est vrai que la religion, dans sa profonde et prévoyante sagesse, eût préféré que les plus simples et les plus nombreux eussent écouté la lecture de ses livres, au lieu de les lire eux-mêmes, et presque toujours sans en comprendre le sens. L'ignorance a fait de cette sage réserve un lieu commun de déclamation et d'invectives, parce qu'elle ne sait pas que plus il y a de gens bornés et sans étude qui lisent les livres de la religion, plus il y a de disputes religieuses; comme il y a plus de procès à mesure que les livres de jurisprudence sont plus multipliés et plus répandus. Mais tout est rapport dans la société; et lorsque la religion multiplioit les petites écoles, il eût été nécessaire que le gouvernement réduisît le nombre de livres à ceux que tout le monde peut lire sans danger. C'étoit à la fois le vœu des plus simples et le conseil des plus éclairés; parce qu'il faut peu de livres à un peuple qui lit beaucoup. Les petites écoles étoient le bon grain que le père de famille sème dans son champ; et les mauvais livres furent l'ivraie que l'homme *ennemi* de la France et de l'Europe sema sur le bon grain, tandis que les *serviteurs dormoient*. Et certes, le sommeil fut profond, et l'ennemi

eut le temps de répandre avec profusion la mauvaise semence. Les livres impies, les livres séditieux, les livres obscènes se multiplièrent; ils furent imprimés, publiés, annoncés, vendus, loués, donnés *même aux cuisinières*; reliés sous les plus petits formats, et débités au plus vil prix pour la commodité de la corruption, comme les valeurs que l'on met en monnoie de cuivre pour la facilité des échanges. Eût-il fallu fermer les écoles et ôter au peuple la faculté de lire de bons livres, pour le soustraire au danger d'en lire de mauvais? Non, sans doute; mais s'il falloit, suivant le précepte du maître, laisser croître ensemble le froment et l'ivraie, on devoit arracher l'ivraie lorsqu'on pouvoit la saisir, et ne pas la serrer avec le froment dans les greniers du père de famille.

La Philosophie et la Révolution (anecdote). (26 juillet 1810.)

La *philosophie*, issue d'une maison autrefois souveraine, et qui avoit régné long-temps dans la Grèce, étoit tombée dans l'indigence et le mépris, pour s'être livrée à de vaines et fausses spéculations; et encore, pendant la première moitié du dix-septième siècle, elle étoit, dans les colléges, au service d'un certain *Aristote*, occupée à montrer aux enfans, comme la *curiosité*, les *universaux* et les *catégories*, et à traduire, en un latin inintelligible, ce que son maître disoit en grec, et qui n'étoit pas plus clair.

La *raison*, qui s'étoit rencontrée quelquefois avec elle chez son maître, eut pitié de cette reine déchue du trône, dont il avoit fait son esclave, qu'il nourrissoit de subtilités et habilloit de ridicules; elle la tira de la poussière des classes, et la plaça à l'école de Descartes, qui lui apprit à penser avec justesse, à s'exprimer avec clarté, et lui enseigna à affir-

mer de grandes vérités qu'elle n'avoit connues qu'imparfaitement, et à *douter* prudemment de ce qu'elle affirmoit sans le connoître.

Bientôt quelques disciples ou successeurs de Descartes, tels que Mallebranche, Fénélon et Leibnitz, plus occupés de religion que leurs devanciers, et les deux premiers, distingués par leur élocution brillante, l'initièrent aux plus hautes vérités de la religion et de la morale, lui apprirent à penser avec plus de profondeur, à s'énoncer avec plus d'élégance, et la rendirent à la fois d'une utilité plus générale, et d'un commerce plus agréable.

Peut-être il eût été à désirer que la *philosophie* eût conservé, dans sa nouvelle fortune, l'antique simplicité de ses mœurs, et jusqu'au langage qui la séparoit du vulgaire : mais une fois qu'elle eut fait connoissance avec la *littérature*, séduite par les agrémens de sa conversation, elle se détacha insensiblement de la *religion*, qui ne vouloit rien changer à la gravité de ses manières et à l'austérité de son langage. Elles se refroidissoient tous les jours davantage l'une pour l'autre, par la différence de leur humeur. La *religion* étoit réservée et silencieuse; la *philosophie*, naturellement cu-

rieuse, avoit toujours eu le caractère un peu contentieux; elle fatiguoit la *religion* de questions souvent fort indiscrètes, et disputoit, sans fin et sans terme, sur les réponses.

La *littérature* l'entraîna bientôt dans la nouvelle école que *Voltaire* ouvrit au commencement du siècle, et qui, par une succession peu aperçue, avoit remplacé, sous un nouveau nom et des formes plus séduisantes, d'autres écoles qu'on avoit cru fermées.

La *philosophie* y trouva le *bel esprit*, qui cherchoit à s'introduire chez la *littérature*, et même à y dominer.

Dès ce moment, toutes les habitudes de la *philosophie* furent changées. Elle quitta la retraite où elle avoit vécu jusqu'alors. Le *bel esprit* la produisit dans le grand monde, et même dans les cours. Elle encensa le *crédit*, caressa l'*opulence*, fréquenta le *plaisir*, se fit recevoir de toutes les académies, et tomba enfin dans les filets de l'*impiété*, aventurière sans véritable esprit, qui cherchoit de tous côtés à faire des dupes, et qui, à force d'hypocrisie ou d'illusions, même en secouant le joug de tous les principes, étoit parvenue à tromper les autres sur sa vertu, et peut-être à se tromper elle-

même. L'*impiété*, encore fort ignorée dans le monde, pour se donner un peu de considération, attira chez elle la *philosophie*, qui y trouva mauvaise compagnie, et, en particulier, l'*athéisme*, sujet dangereux, qui n'osoit se produire, et vivoit à Paris sous un nom emprunté.

L'*athéisme* redoutoit la *philosophie*, autant qu'il haïssoit la *religion;* mais les voyant ouvertement brouillées, il s'attacha à la *philosophie*, vanta son mérite, se réclama de son nom; et la *philosophie*, vaine et légère, avide de grossir sa cour, payoit avec usure les avances qu'on lui faisoit.

Cette dernière liaison, long-temps équivoque, et enfin scandaleuse, perdit la *philosophie;* les gens habiles en avoient jugé la nature, et pénétré le secret. Ils en annoncèrent même hautement le résultat inévitable. Les gens simples ne voulurent pas le croire, parce que la *philosophie* faisoit sonner fort haut sa vertu, et ne parloit que de sa *moralité*.

Enfin le terme fatal arriva, et la *philosophie*, un beau jour, mit au monde..... la *révolution*.

La naissance de l'enfant avoit été tenue fort

secrète, mais il fut élevé avec soin. Une étrangère, qui se trouvoit alors en France, la *politique*, lui servit de nourrice, et on lui donna le *bel esprit* pour précepteur.

Grâces aux soins de la *politique* et du *bel esprit*, l'enfant fit des progrès étonnans au moral comme au physique. Sa force étoit incroyable, et son intelligence très-avancée. Il brisoit tout ce qui étoit à sa portée. On ne pouvoit le retenir dans son berceau, et il se jouoit de tous les obstacles qu'on lui opposoit. Déjà il lisoit couramment l'*Encyclopédie*, il entendoit jusqu'à *Diderot*, et se faisoit facilement entendre dans toutes les langues de l'Europe, et surtout en *allemand*.

Sa mère, enchantée de ses progrès, leva le masque, l'avoua hautement pour son fils, le présenta, en cette qualité, à toutes ses connoissances, et en reçut les complimens.

Effectivement l'enfant étoit un prodige, et sa *constitution* donnoit les plus grandes espérances. Quelques personnes, il est vrai, lui trouvoient l'esprit faux et la physionomie sinistre. Elles soutenoient que la force de cette *constitution* si vantée n'étoit qu'apparente, et même que l'enfant étoit mal proportionné;

mais si elles osoient douter de ses perfections futures, l'*enthousiasme* et la *sottise*, qui étoient au service de la *révolution*, leur disoient des injures, ou leur rioient au nez.

Leurs pressentimens ne tardèrent pas à se vérifier. La *constitution* de l'enfant s'altéra sensiblement. Son esprit même baissa et se déforma comme son corps; il devint hideux et féroce; il étoit insupportable à tout le monde, et ne respectoit pas plus ses maîtres que ses serviteurs; il maltraita même les meilleurs amis de la *philosophie;* il humilia l'*orgueil*, chassa le *plaisir*, déconcerta la *politique*, se moqua du *bel esprit*. Il parloit assez honorablement de sa mère; mais au fond il n'aimoit que son père, et ne ménagea que lui. Les admirateurs se refroidirent. L'*enthousiasme* avoit été le premier à l'abandonner, et la *sottise* ne concevoit pas qu'elle eût pu s'y tromper. On nomma pour le contenir et le diriger des conseils de famille, tantôt *un*, tantôt *deux;* on finit par lui donner *cinq* gouverneurs. Tout fut inutile. Il exerçoit sur tout ce qui l'approchoit une influence irrésistible; il falloit le suivre, loin de le guider; et même, lorsqu'il s'observoit un peu plus, il n'en étoit que plus à craindre.

La *philosophie*, honteuse de tant d'excès, voulut, un peu tard, le renier pour son fils, et le donner à la *politique*, qui se défendit de l'avoir fait, et peut-être se repentoit de l'avoir nourri. Quelques personnes, à conseils violens, vouloient l'étouffer. De plus modérés proposèrent de l'interdire; et la *philosophie*, crainte de pis, y donna les mains.

Depuis long-temps il avoit été question de l'envoyer chez l'étranger, où l'enfant avoit des proches parens, et sa mère de bons amis, qui le reçurent à bras ouverts, et ne tardèrent pas à le reconnoître. Depuis ce temps on le croit mort; mais la nature ne perd pas ses droits. Une mère est toujours mère, et quelles sont les fautes que le cœur d'une mère ne pardonne pas? La *philosophie* regrette cet enfant; souvent même on la surprend à le pleurer; quelquefois elle se flatte qu'il n'est pas mort, et qu'il reviendra, mais raisonnable et corrigé par l'âge, l'expérience et le malheur. Lorsqu'elle ne peut l'excuser, elle dit, pour tromper sa douleur, que cet enfant n'étoit pas le sien, et qu'on l'a changé à la nourrice; et ses amis, pour lui plaire et la consoler, disent comme elle, et font semblant de le croire.

Des progrès ou de la décadence des Lettres.
(19 septembre 1810.)

On se plaint depuis long-temps parmi nous de la décadence des lettres. Les uns voudroient qu'on leur donnât tous les jours des chefs-d'œuvre; les autres trouvent qu'on n'admire pas assez leurs productions; et ils s'accusent réciproquement de médiocrité de talent ou de peu de goût. Ces plaintes sont exagérées, et si elles avoient quelque fondement, la faute en seroit au temps plutôt qu'aux hommes.

Tant qu'une nation civilisée et qui connoît les arts n'a pas encore atteint la perfection dans quelque genre que ce soit de sa littérature, elle la demande à tous les ouvrages qui paroissent, et elle est prête à admirer tout ce qui lui offre quelques traits de ce beau idéal qui se développe dans la société avec sa constitution, et dont nous portons le type au dedans de nous, comme la preuve de notre origine et le sceau de notre nature intelligente. C'est cette recherche naturelle et souvent inquiète du beau dans

tous les genres, qui rend les enfans et le peuple susceptibles d'une admiration exagérée pour tout ce qui est nouveau, et qui les dispose à l'enthousiasme. Mais une fois qu'un peuple a trouvé ce qu'il cherchoit, les ouvrages qui lui présentent une image de cet original intellectuel, aussi parfaite qu'il est donné à l'homme de l'atteindre ou de la juger, épuisent, en quelque sorte, son admiration, et lui servent de modèles, sur lesquels il juge toutes les productions du même genre, et qu'il propose, comme des ouvrages classiques, à l'instruction de toutes les générations. Ainsi, toutes les fois qu'il paroît de nouvelles tragédies, des comédies, des fables, des poèmes, etc., nous les comparons involontairement aux modèles que Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Fénélon, nous ont laissés dans ces divers genres. Malgré nous dégoûtés par leur perfection même de tout ce qui est moins parfait, si nous accueillons avec faveur tout ce qui en approche, nous réservons toute notre admiration pour ce qui les égale. Mais ce public, si calomnié, est plus juste qu'on ne pense; car, en même temps qu'il met dans l'estime qu'il accorde quelque différence entre les chefs-

d'œuvre qui ont paru les premiers, et les ouvrages venus plus tard, et qui ne font que les égaler, il est tout disposé à faire descendre les premiers du rang de modèles, pour y élever ceux qui parviendroient à les surpasser. Il ne veut pas fermer la carrière que les grands écrivains ont parcourue avec tant de succès; mais en déclarant, après un siècle d'expérience, La Fontaine *inimitable*, et Racine d'une perfection *désespérante*, il avertit leurs rivaux du prix qu'il met à son estime, et de la comparaison qu'ils auront à soutenir. Il leur dénonce lui-même la règle de ses décisions et la sévérité de ses jugemens, et les met ainsi en garde contre les illusions de leur amour propre.

Quelques auteurs, il est vrai, prétendent se lancer dans des routes nouvelles, et égaler les modèles, sans venir à leur suite ou marcher à leur côté : mais le public, plus éclairé qu'ils ne pensent, et peut-être qu'ils ne voudroient, ne connoît, dans chaque genre, qu'une route qui mène au beau et au bon, et une infinité qui conduisent à l'erreur, même en littérature. C'est précisément pour avoir démêlé et suivi la bonne route, entre une multitude de fausses, que les grands écrivains sont à ses yeux

devenus des modèles, et ce n'est même qu'à cette considération qu'il pardonne à quelques-uns, comme à Corneille, les inégalités de leur génie.

Je sais que l'esprit de parti, ou d'autres circonstances tout-à-fait étrangères au mérite d'un ouvrage, peuvent donner, pendant quelque temps, un grand éclat à des productions médiocres. Mais je parle de succès durables, et non d'une vogue passagère, et plutôt des jugemens de la postérité, que de l'approbation des contemporains.

Il est vrai que si nous comptons une à une toutes les générations, nous serons tentés d'accuser de stérilité et de décadence celle qui ne nous offrira pas de ces productions distinguées que l'opinion publique place au rang des chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Mais si nous considérons une nation toute entière et avec toutes ses générations comme un seul corps toujours le même et subsistant sans interruption, nous verrons dans les grands écrivains qu'elle a produits, n'importe à quelle époque, les contemporains de tous ses âges, les instituteurs de toutes ses générations, et nous regarderons leurs ouvrages comme le patrimoine hérédi-

taire, inaliénable de la société, et, en quelque sorte, comme le fonds et les *immeubles* de sa fortune littéraire. En effet, nous avons hérité, par droit de succession, des ouvrages et de la gloire des grands écrivains de notre nation, dignes en tout de servir de modèles, qui ont paru dans les siècles précédens; nous devons en jouir sans jalousie, comme des enfans jouissent, à juste titre, du nom honorable que leurs ancêtres leur ont laissé, et des biens acquis légitimement qu'ils leur ont transmis.

Je sais que les curieux et les désœuvrés veulent toujours du nouveau, *n'en fût-il plus au monde;* mais ils en auront toujours assez. L'intérêt et la vanité soutiendront, sans jamais se lasser, ce commerce journalier d'ouvrages plus ou moins ingénieux, qu'on peut regarder comme le *courant* de la littérature, et qui en sont, pour continuer ma comparaison, comme le *mobilier* qui change avec la mode, périt et se renouvelle sans cesse. Pour les hommes instruits, les véritables amateurs des lettres, ceux dont les jugemens forment à la longue l'opinion publique sur les ouvrages et sur les auteurs, les modèles suffisent; et même, lorsqu'ils les savent par cœur, ils les relisent encore,

sûrs d'y découvrir de nouvelles beautés, et d'y puiser une connoissance plus approfondie des ressources de l'art et des secrets de la nature.

En vain exagère-t-on le dégoût général qui se manifeste aujourd'hui pour les productions littéraires; qu'il paroisse des chefs-d'œuvre dans les genres qui n'ont pas encore été portés à la perfection; un poème épique, par exemple, d'un mérite d'invention, de distribution et d'exécution aussi distingué que la *Jérusalem Délivrée*; une *Histoire de France*, moins des hommes que de la société, aussi parfaite dans son genre que le *Télémaque* l'est dans le sien, ou même un traité de philosophie appliquée à la société, qui décide irrévocablement les grandes questions de la religion et de la politique agitées depuis soixante ans, et termine, s'il est possible, de longues querelles; et j'ose garantir à leurs auteurs, du moins auprès de la postérité, un succès égal ou même supérieur à celui qu'ont obtenu nos meilleurs écrivains.

Si quelques ouvrages récens de poésie, d'un mérite réel de composition et de style, n'ont pas d'abord obtenu un succès aussi universel, c'est que les esprits n'ont pas été généralement

d'accord sur la place qu'ils doivent occuper dans la littérature, et qu'il est malheureux pour un auteur, même lorsqu'il fait preuve d'un grand talent, d'avoir à justifier ou même à expliquer le genre de son ouvrage.

Ainsi, lorsqu'on demande pourquoi il ne paroît plus de chefs-d'œuvre dans certains genres de poésie et d'éloquence, on pourroit peut-être répondre, parce qu'il en a paru. La nature n'est pas épuisée, mais l'idée du beau est remplie; et les besoins de la société sont satisfaits, parce qu'elle ne demande du nouveau que pour avoir le bon. Une fois qu'il est obtenu, la nature ou plutôt la société se repose; et sans doute elle veut plutôt offrir à nos esprits le type extérieur du beau, que ménager à notre oisiveté de nouveaux plaisirs. Il faudroit plutôt demander pourquoi certains siècles paroissent privilégiés pour produire ces modèles de beau idéal; mais cette question faite si souvent, et qu'on n'a jamais complètement résolue, demanderoit une discussion particulière. En général on peut assurer que cet accident remarquable de la société dépend bien plus de la disposition des choses que des dispositions de l'homme.

Ainsi,

Ainsi, tant qu'une nation n'a pas perdu les principes, les idées, les sentimens qui ont inspiré les auteurs des ouvrages qu'elle admire comme des chefs-d'œuvre; tant qu'elle parle la même *langue*, à prendre ce mot dans une acception plus étendue que celle de la grammaire, elle conserve le goût des modèles, et par conséquent du beau et du bon; et ne dut-elle, pendant quelques siècles, rien ajouter à ses richesses en littérature, elle n'est pas plus en décadence littéraire qu'une grande nation n'est en décadence politique lorsque, parvenue à ses bornes naturelles, elle conserve son territoire; ou une famille opulente en décadence domestique, tant qu'elle n'a ni engagé ni aliéné son patrimoine.

La littérature dégénérée des derniers temps de l'empire romain, est une preuve de ce que j'avance. En effet, cet empire n'avoit des Romains que leur nom. La nation de Cicéron et même d'Auguste n'étoit plus qu'un ramas de barbares venus des quatre points du monde. C'étoient d'autres principes, d'autres lois, d'autres mœurs, d'autres sentimens, une autre politique, une autre religion, un autre esprit, une autre langue, ou plutôt la confusion des

langues; et même, à prendre ce mot dans son acception ordinaire, il y a entre Tite-Live et les auteurs de l'histoire augustale, entre Cicéron et les rhéteurs du dernier âge, autant de différence pour la langue que pour le style, et ce n'est plus le même instrument ni la même manière de l'employer.

Mais, je le répète, pour qu'une nation conserve le goût de ses modèles, et par conséquent le bon goût, il faut qu'elle conserve les principes, les idées, les affections qui en ont inspiré les auteurs; et à cet égard il y a eu, dans le siècle dernier, une décadence réelle, et qui se fait encore sentir.

Le goût national, jusqu'à la fin du XVII^e^. siècle, avoit été grave, sérieux, et tourné vers les grands objets de la religion et de la morale, ces premières grandeurs de la société. Tous les écrivains illustres de cette époque furent de bons chrétiens et de bons François. Les plus beaux ouvrages du genre élevé traitèrent des sujets religieux, ou traitèrent des sujets profanes dans l'esprit de la religion et d'une saine politique; et si la littérature de pur agrément ne fut pas toujours réservée, elle ne fut jamais impie ni séditieuse. Le goût des lecteurs se

sans des lois, par la raison que la famille elle-même ne peut se conserver ni rien conserver de ce qui lui appartient, sans la force et la protection de la société publique.

Aussi, quand les Romains, épouvantés de la licence toujours croissante de leurs mœurs, vouloient en arrêter les progrès, ils invoquoient, et toujours en vain, la sévérité des mœurs antiques, dont ils n'avoient conservé que le souvenir. Quand les juifs, tombés dans tous les désordres, vouloient revenir à de meilleures mœurs, ils ouvroient le *livre de la loi*, et y trouvoient la règle toujours vivante de leurs mœurs.

C'est donc avec raison qu'un écrivain de notre temps a dit : « Quand un peuple a perdu » ses mœurs en voulant se donner des lois » *écrites*, il est obligé de tout *écrire*, et même » les *mœurs* » ; et de faire ainsi des lois publiques et positives, même des mœurs domestiques. Et qui oseroit dire tout ce que l'autorité publique, chez ce peuple, seroit obligée, pour conserver la famille, d'ordonner par des lois écrites? Il lui faudroit peut-être, tôt ou tard, *écrire* la fidélité conjugale, le respect filial, l'obéissance et la probité domestiques, sur-

public et y firent d'étranges ravages. Les mœurs devinrent mobiles comme les fortunes, le goût comme les mœurs; et, après avoir joué les propriétés les plus fixes contre des richesses de papier, on joua les principes les mieux affermis de la société, et par conséquent de la littérature, contre les nouveautés du bel esprit. Alors, et à commencer par les *Lettres Persanes*, et continuer par les écrits philosophiques de Voltaire, on traita des objets les plus importans en épigrammes; et avec cette légèreté, un auteur étoit dispensé de prouver autre chose que son esprit. Le style en étoit élégant et correct, et cette partie du goût qui consiste dans l'élocution étoit irréprochable; mais cette autre partie qui est le fondement de l'art de bien penser et de bien écrire, ce rapport du ton au sujet, et l'observation des convenances et des bienséances oratoires relatives aux choses que l'on traite, furent tout-à-fait perdus de vue; et les esprits une fois écartés de cette règle naturelle, se jetèrent dans les excès les plus opposés. La théologie (car tout ouvrage pour ou contre la religion, quel qu'en soit le ton et l'esprit, est de la théologie) fut bouffonne; la philosophie, emphatique et dé-

clamatoire : on transporta les sentences philosophiques dans la tragédie, la terreur et la pitié dans le drame familier, les mouvemens les plus passionnés dans une *histoire* même *philosophique*, la dissertation dans le roman, la pompe de la poésie épique dans l'histoire naturelle, l'invective dans la critique littéraire. C'étoit assurément du mauvais goût, quoique souvent en très-bon style, et un abandon formel des premiers principes d'une saine littérature. En même temps on faussoit la règle pour justifier les écarts. L'autorité des modèles anciens ou modernes étoit attaquée par des académiciens, et même à l'académie ; et les académies elles-mêmes étoient devenues des arsenaux d'armes meurtrières dirigées contre la société, plutôt que les temples de la raison et du goût.

Le petit esprit, je veux dire l'esprit des petites choses, avoit pris la place des goûts mâles et sévères du siècle précédent. On ne disputoit plus, il est vrai, de la grâce et de la prédestination ; mais les gens de lettres se déchiroient les uns les autres pour la musique ; ils s'échauffoient sur le magnétisme, le mesmérisme, le commerce, les arts, les manufac-

tures; ils accoloient dans un ouvrage annoncé comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain et la merveille du siècle, les arts mécaniques, décrits avec soin, aux plus nobles sciences de l'homme et de la société, traitées avec autant de perfidie que de légèreté; tout cela, pêle-mêle, s'appeloit de la littérature et de la philosophie; et tel homme qui n'auroit pas écrit sur la morale deux lignes raisonnables, traitoit de l'agriculture, du commerce, des banques, de la population, du *produit net*, etc. etc., et se croyoit un littérateur et même un philosophe.

Les lettres, qui doivent être pour l'homme un aliment salutaire, étoient devenues un poison; et ce puissant auxiliaire de la société n'en étoit plus, depuis long-temps, que le dangereux ennemi. Elles avoient ôté toute assiette à l'esprit, en ne lui enseignant que des doutes; toute stabilité à la société, en en faisant un vain équilibre de pouvoirs; toute force au caractère national, en livrant au mépris ou à la haine les objets de ses antiques affections; elles avoient même, à force d'incertitudes et de licence, rendu triste, chagrin et mécontent le peuple le plus aimable, le plus sage, et plus

est indépendante, mais qui y est inutile ou même monstrueux, lorsque la famille est sujette de l'Etat.

Bientôt le pouvoir royal fut aboli. La lutte entre trois pouvoirs finit toujours d'une manière ou d'une autre par la réunion nécessaire de deux pouvoirs contre un seul; et c'est là l'unique sauve-garde de la constitution d'Angleterre. Mais la lutte entre deux pouvoirs seulement est interminable, ou ne peut finir que par l'extermination d'un pouvoir, et quelquefois de tous les deux; c'est ce qui arriva à Rome: et même les divisions éternelles et quelquefois sanglantes du sénat et du peuple, des consuls et des tribuns, auroient étouffé la république dans son berceau, sans l'institution éminemment conservatrice de la dictature, véritable monarchie qui faisoit taire toutes les rivalités en réunissant tous les pouvoirs. Ce grand pouvoir ne paroissoit pas toujours dans l'Etat, mais il étoit toujours au fond de la constitution, d'où il sortoit au besoin; et comme il n'étoit confié que pour un temps limité, et ordinairement dans de grands dangers, il eut long-temps toute la vigueur d'une institution récente, et le dictateur fut presque toujours un homme d'un

rection ; les grands écrivains des deux derniers siècles sont mis à leur place, et les meilleurs littérateurs du nôtre respectent toutes les doctrines sociales, ou même en sont les plus zélés défenseurs. Beaucoup d'écrits admirés dans le dix-huitième siècle sont complètement oubliés ; quelques autres devroient l'être, que l'esprit de parti soutient encore, et qu'il sera forcé d'abandonner. Si les compositions en général sont foibles, la critique, qu'on a tant calomniée, est sévère et éclairée, et les beaux jours de la littérature peuvent renaître. Ainsi, dans un Etat, tant que les lois sont bonnes, on peut espérer de meilleures mœurs.

Il y a encore quelques hommes de lettres qui appartiennent au dix-huitième siècle, à la vérité beaucoup plus par leur âge que par leurs écrits, qui se sont identifiés avec lui, et, comme derniers survivans, se portent pour ses héritiers naturels, seuls chargés du fardeau de sa gloire et du soin de la défendre. Ils s'offensent de tout ce qui porte atteinte à l'honneur de cette époque et à la réputation de ces écrivains, comme d'une injure qui leur seroit personnelle, quoiqu'à vrai dire ils soient sans intérêt dans la querelle ; et, dans la chaleur de leur admiration,

toyens, et Rome combattit long-temps à ses portes; mais en laissant à part les qualités guerrières, « qui restèrent, dit Montesquieu, » après qu'on eut perdu toutes les vertus », quelles étoient les mœurs publiques dans un État populaire et aristocratique, où le peuple même, dès les premiers temps, se retiroit de l'Etat et se séparoit du gouvernement, pour se soustraire aux usures excessives des patriciens; où les tribunaux ne retentissoient que des accusations des provinces contre leurs proconsuls, qui, avec les fruits de leurs exactions, en achetoient l'impunité, et où un citoyen étoit réduit à poignarder sa fille de sa propre main devant le peuple assemblé, pour la soustraire aux violences d'un premier magistrat?

Cependant ce qu'il y avoit encore de mœurs dans la famille et dans l'Etat crouloit de toutes parts. Rome étoit devenue l'univers entier. Des richesses monstrueuses, un luxe effréné, des arts de toute espèce, une jalousie furieuse entre les chefs de la république; car elle avoit des chefs, cette république, comme toutes les républiques du monde, en attendant qu'elle eût un maître; une ambition insatiable, une corruption effroyable dans les jugemens, fruits

lence les sentimens qu'elle avoit excités, ces sentimens douloureux qui sont l'ame et la vie de la poésie et de l'éloquence, et les plus vifs peut-être qu'eussent produits chez aucun peuple de grands malheurs publics et personnels. Malheureusement les Grecs et les Romains sont usés, et les événemens des temps anciens sans intérêt pour un peuple qui, dans peu d'années, a épuisé tous les genres de célébrité.

Que les lettres, en se renfermant dans les sujets qu'elles peuvent traiter sans troubler l'ordre public ni alarmer les intérêts particuliers, redeviennent bonnes et utiles; qu'elles replacent la morale sur ses bases antiques; qu'elles soient une fonction dans la société, et non une conjuration contre la société; et elles seront honorées comme elles méritent de l'être; et cette partie morale de la société y tiendra le rang que l'intelligence occupe dans le corps humain. Le vrai philosophe, sans ambition personnelle, sans prétentions littéraires, ne craint le mépris ou l'indifférence du public que pour les objets qui l'occupent tout entier : et s'il voyoit de petites recherches de choses physiques, une littérature toute frivole, une philosophie toute sensuelle, le petit es-

prit, en un mot, l'esprit des petites choses, usurper dans l'estime publique la considération qui est due à ces nobles études des vérités qui font le solide bonheur de l'homme et le seul intérêt des sociétés, il désespéreroit de son siècle, et, pour n'être pas avili, il aspireroit à être oublié.

Det lois et des mœurs considérées dans la société en général (19 octobre 1810).

Les mœurs, considérées dans l'état social, sont l'observation des lois constitutives de la société, et elles sont domestiques ou publiques comme la société, et bonnes ou mauvaises comme les lois.

Les *mœurs* se prennent aussi dans un sens physique, et pour les habitudes d'un peuple dans la manière de se loger, de se vêtir, de se nourrir, de pourvoir, en un mot, à tous les besoins de la vie. Mais nous ne traitons ici des mœurs que sous le rapport moral.

Ainsi, dans la société domestique ou dans la famille, les mœurs sont l'observation des lois domestiques; et dans la société publique ou l'Etat, les mœurs sont l'observation des lois publiques, qu'on nomme lois positives ou *écrites*, par opposition aux lois domestiques, appelées aussi *lois naturelles* quand elles sont bon-

nes, et qui ne sont qu'*orales* ou traditionnelles.

La fidélité conjugale, le respect filial, constituent de bonnes mœurs domestiques, comme la *féauté* ou la fidélité des *ministres* ou agens de l'autorité envers le pouvoir public, et l'obéissance des sujets, constituent de bonnes mœurs publiques.

Ces vertus mêmes constituent presque exclusivement les bonnes mœurs domestiques ou publiques, parce que les lois qui les prescrivent sont fondamentales de la société domestique ou publique, et qu'il ne peut y avoir, sans ces lois, ni famille, ni Etat, ni religion, ni aucune forme de société.

Ces vertus, si l'on y prend garde, sont absolument *semblables*, même dans les termes, pour l'une et pour l'autre société : nouvelle preuve que la société domestique est l'élément naturel de la société publique, et doit en être le type, et que la société publique est le développement tout aussi naturel de la société domestique.

Il est même si vrai que la fidélité conjugale est le fondement des bonnes mœurs domestiques, que le mot de *mœurs*, appliqué à l'indi-

vidu, s'entend plutôt, dans l'acception commune, de la chasteté que de toute autre vertu. On dit d'un homme adonné aux femmes, qu'il a de mauvaises mœurs, qu'il est sans mœurs : on ne parle pas ainsi d'un ivrogne ou d'un prodigue.

Nous avons dit que les mœurs étoient l'observation des lois, et cependant il arrive quelquefois que les mœurs sont meilleures ou plus mauvaises que les lois. Quand les lois positives sont fausses, les mœurs souvent sont droites, parce qu'elles obéissent à d'autres lois, aux lois naturelles qui ont précédé les lois positives et qui se sont conservées par tradition. Ainsi, à Rome, les lois permettoient le divorce que les mœurs domestiques repoussèrent longtemps ; les lois politiques divisoient le pouvoir et en favorisoient l'usurpation ; et cependant les mœurs publiques furent long-temps bonnes, l'autorité fut respectée et le peuple soumis.

Quand les lois sont bonnes, c'est-à-dire parfaites (il n'y a de lois bonnes que les lois parfaites), les mœurs sont souvent plus mauvaises que les lois ; mais cet état, contre la nature de la société, ne sauroit toujours durer. Les lois, à la longue, prennent le dessus sur les mœurs,

pour les corrompre ou les améliorer; et l'homme est entraîné par la société. Chez les païens, l'homme étoit souvent meilleur que la loi; chez les chrétiens, la loi est toujours meilleure que l'homme : c'est la nature qui veut que la règle soit toujours plus droite et plus fixe que l'objet à régler.

Chez les peuples enfans, où la famille est encore la seule société constituée, et qui, dans l'absence des lois positives, ont mieux retenu la tradition des lois naturelles, les mœurs domestiques sont généralement bonnes; et, si elles ne l'étoient pas, la famille ne pourroit subsister, ou du moins former un peuple. De là, dans les anciennes histoires, l'innocence des mœurs patriarcales ; et, dans les antiques fables, l'innocence des mœurs de l'âge d'or. Les mœurs étoient bonnes chez les Germains. Elles étoient bonnes chez les Romains des premiers temps, encore aussi peu policés que les Germains; et c'est encore la raison pour laquelle, même dans les sociétés les plus avancées, les mœurs domestiques sont, en général, meilleures dans les classes inférieures, qui sont toujours au premier âge de la société, et qui appartiennent moins à l'Etat qu'à la famille. Mais des famil-

les, quel que soit leur nombre, ne forment par une nation; et si elles ont en elles-mêmes les *moyens* de se défendre des passions de leurs voisins et de leurs propres passions, et les *moyens* de subsister, elles n'ont pas encore au milieu d'elles la *cause* puissante qui réunit, dispose et met en œuvre les *moyens* de défense et de subsistance, et que l'on appelle le *pouvoir* public. C'est effectivement à la foiblesse de l'état domestique et à l'absence du pouvoir public qu'il faut attribuer le succès de ces expéditions moitié historiques, moitié fabuleuses, si célèbres dans l'antiquité, qui formoient au loin des colonies en déplaçant des familles indigènes. C'est à la même cause qu'on doit rapporter encore ces famines fréquentes qui désoloient les premiers âges; car il faut l'apprendre aux partisans des lois *agraires*, à ces *niveleurs* des propriétés comme des hommes, partout où le territoire, à peu près également partagé, offre à chaque famille sa subsistance annuelle, le peuple est souvent exposé à mourir de faim.

La multiplication des familles, et les événemens intérieurs et extérieurs qui en sont la suite, la nécessité de pourvoir à la défense et à la

la subsistance communes; des relations de paix et de guerre avec les voisins, amènent donc, pour des familles agricoles, et par conséquent établies, beaucoup plus tôt que pour des familles pastorales ou nomades qui peuvent, comme celles de Jacob et d'Esaü (1), se séparer au lieu de se battre, l'époque où la constitution domestique de chaque famille est insuffisante à les protéger toutes; alors il se forme une famille générale ou une nation, de toutes ces familles particulières; et tous ces hommes *particuliers*, sans lien commun, isolés les uns des autres par leurs besoins et plus encore par leurs passions, sont, tôt ou tard, et quelquefois après des déviations plus ou moins longues de l'ordre naturel, *personnifiés* dans *un* seul homme, un homme *général* en quelque sorte; et de là vient, dans les langues modernes et les seules exactes, le nom de *particulier* donné à l'individu, et celui de *général* donné à celui qui exerce la première et la plus importante fonction du pouvoir public.

Ce passage de l'état domestique à l'état pu-

(1) Voyez *la Genèse*.

blic, constitue l'état politique de la société, ou simplement l'*Etat;* alors tout devient public, de domestique qu'il étoit; pouvoir, ministres, sujets, lois, mœurs, esprit, administration, religion, hommes enfin; et il y a des hommes publics, et même, plus tard, des familles publiques.

La société, qu'on y prenne garde, n'a pas changé de nature; elle n'a fait que se développer et s'étendre. La société publique et la société domestique ne sont pas *égales,* mais elles sont *semblables;* et comme la famille étoit un Etat en petit, un petit Etat, l'Etat lui-même n'est qu'une famille en grand, une grande famille; *familiæ gentium,* les familles des nations, dit l'écrivain sacré.

Ce passage dangereux est la grande crise des peuples, et décide pour toujours de leur force ou de leur foiblesse. Il n'a jamais été pleinement franchi que par les juifs et par des peuples chrétiens; c'est même là la raison de leur force infinie de conservation; et tout peuple le manque infailliblement, s'il trouble l'opération insensible du temps ou des événemens, c'est-à-dire, de la nature ou plutôt de son auteur, en voulant, avant ou après le

temps, faire ou refaire sa constitution. De nos jours, les *Etats-Unis* d'Amérique y ont échoué, et déjà ils en portent la peine. La France, dans sa révolution, n'a pas été plus heureuse, et elle en a long-temps souffert.

Ce passage est, pour un peuple, ce qu'est pour un homme le passage de l'enfance ou de l'adolescence à la virilité; passage que l'homme ne peut de lui-même et par ses propres forces avancer ni retarder, sans contrarier ou arrêter le développement naturel de ses organes.

Il est donc naturel que l'État vienne de la famille, que la constitution politique soit le développement de la constitution élémentaire ou domestique, et qu'une société, en un mot, commence comme le monde lui-même a commencé, et pourroit même commencer encore, par une famille.

Jusqu'à ce passage de l'état domestique à l'état public, les mœurs domestiques avoient été à la garde des lois domestiques, comme la famille elle-même étoit sous la protection du pouvoir domestique. Mais une fois l'Etat formé, c'est aux lois publiques ou politiques à maintenir les mœurs même domestiques,

parce que c'est au pouvoir public à conserver et protéger tout, et même la famille.

C'est ce que les anciens n'ont pas compris. A la vue des désordres effroyables de leurs mœurs et de l'inutilité de leurs lois, les plus sages s'écrioient : « *Quid leges sine moribus vanæ proficiunt?* Que peuvent les lois sans les » mœurs »? Et certes, ils avoient raison d'appeler *vaines*, ces lois faites par l'homme, et qui même en portoient le nom; ces lois qui n'avoient, sur les esprits et sur les cœurs, d'autre autorité que celle qu'avoient pu leur donner des hommes réunis dans un sénat ou attroupés sur la place publique; ces lois souvent avilies, même avant d'avoir été promulguées, par les motifs connus du législateur, ou la lutte publique des pouvoirs. S'ils eussent été instruits à une autre école; s'ils avoient connu l'origine divine de cette législation élémentaire et naturelle dont toute législation positive et subséquente doit être l'application et le développement, ils auroient retourné leur maxime, et ils auroient pu dire : *Quid mores sine legibus boni proficiunt?* Les mœurs, même les meilleures, ne peuvent long-temps se conserver

sans des lois, par la raison que la famille elle-même ne peut se conserver ni rien conserver de ce qui lui appartient, sans la force et la protection de la société publique.

Aussi, quand les Romains, épouvantés de la licence toujours croissante de leurs mœurs, vouloient en arrêter les progrès, ils invoquoient, et toujours en vain, la sévérité des mœurs antiques, dont ils n'avoient conservé que le souvenir. Quand les juifs, tombés dans tous les désordres, vouloient revenir à de meilleures mœurs, ils ouvroient le *livre de la loi*, et y trouvoient la règle toujours vivante de leurs mœurs.

C'est donc avec raison qu'un écrivain de notre temps a dit : « Quand un peuple a perdu » ses mœurs en voulant se donner des lois » *écrites*, il est obligé de tout *écrire*, et même » les *mœurs* » ; et de faire ainsi des lois publiques et positives, même des mœurs domestiques. Et qui oseroit dire tout ce que l'autorité publique, chez ce peuple, seroit obligée, pour conserver la famille, d'ordonner par des lois écrites? Il lui faudroit peut-être, tôt ou tard, *écrire* la fidélité conjugale, le respect filial, l'obéissance et la probité domestiques, sur-

tout la religion; et commander ainsi toutes les vertus, comme elle a défendu tous les crimes.

Nous avons développé les principes importans sur lesquels reposent les lois et les mœurs des sociétés policées; il peut être intéressant et instructif de faire l'application de ces principes à l'état politique des Romains, de ce peuple dont l'histoire n'est toute entière qu'un cours complet et une grande étude de politique.

L'Etat, chez les Romains, ne vint pas de la famille; et ils furent une armée étrangère, ou plutôt une horde d'aventuriers, avant d'être un peuple. Il leur fallut enlever des femmes pour être des familles; s'adjoindre, de gré ou de force, des nations entières, pour être un peuple; conquérir un territoire pour être un Etat. Cette origine contre nature, ce principe de guerre et de violence déposé dans le germe même du corps social, et qu'aucune institution ne put corriger, fut à la fois *la cause de la grandeur des Romains et la cause de leur décadence*. Nés pour la gloire bien plus que pour le bonheur, disciplinés pour l'agression, plutôt que *constitués* pour la conservation, les Romains furent toujours plus heureux à s'étendre qu'à se con-

server, et cessèrent de se conserver dès qu'ils ne purent plus s'étendre. Toujours ils furent grands, jamais ils ne furent forts de la force de stabilité. Cet arbre immense étouffa tout ce qui croissoit sous ses rameaux; mais les peuples ne purent jamais se réjouir à son ombre.

La constitution politique ne put donc pas être, chez les Romains, le développement simple et naturel de la constitution domestique.

Le pouvoir domestique est *un;* dans Rome, le pouvoir public fut partagé entre le roi, le sénat et le peuple. La nature constitue, l'homme ne sait qu'organiser. L'opération de la nature est simple et aisée; l'opération de l'homme est travail, effort, et *affliction d'esprit*, dit le sage; et encore aujourd'hui, avec tant de monumens et après tant de recherches historiques, nous pouvons à peine saisir les laborieuses combinaisons de la constitution romaine, et cette organisation si savante et si compliquée, de *tribus*, de *comices*, de *centuries*, d'où naissoient des rapports politiques si déliés entre les divers ordres d'Etat.

Mais si la constitution politique fut foible chez les Romains, la constitution de la religion fut forte, et aussi forte que pouvoit le permet-

tre la religion païenne. La religion, même idolâtre, et c'est une remarque de Bossuet, supplée à la foiblesse des lois politiques. « Elle » réunit, dit J.-J. Rousseau, ces brigands en » un corps indissoluble ». « Elle fut, dit Mon- » tesquieu, l'ancre qui retint ce vaisseau dans » la tempête ». Car, si l'on y prend garde, la constitution romaine, comme tout établissement politique qui n'est pas fait par des insensés, étoit plus théocratique qu'on ne pense.

L'autorité des pontifes et des augures permettoit ou arrêtoit les délibérations publiques, et décidoit les opérations même militaires. Les Juifs consultoient la volonté de Dieu dans son tabernacle; les Romains interrogeoient leurs divinités dans le vol des oiseaux, les entrailles des victimes, l'appétit des poulets sacrés : ridicules erreurs qui n'étoient que le travestissement de grandes vérités !

Le pouvoir, dans l'Etat, étoit foible par défaut; le pouvoir, dans la famille, fut foible par excès; car tout excès aussi est foiblesse.

Le pouvoir public laissa au pouvoir domestique, et presque exclusivement, le droit de glaive, premier attribut, attribut naturel du pouvoir même domestique, tant que la famille

est indépendante, mais qui y est inutile ou même monstrueux, lorsque la famille est sujette de l'Etat.

Bientôt le pouvoir royal fut aboli. La lutte entre trois pouvoirs finit toujours d'une manière ou d'une autre par la réunion nécessaire de deux pouvoirs contre un seul; et c'est là l'unique sauve-garde de la constitution d'Angleterre. Mais la lutte entre deux pouvoirs seulement est interminable, ou ne peut finir que par l'extermination d'un pouvoir, et quelquefois de tous les deux; c'est ce qui arriva à Rome: et même les divisions éternelles et quelquefois sanglantes du sénat et du peuple, des consuls et des tribuns, auroient étouffé la république dans son berceau, sans l'institution éminemment conservatrice de la dictature, véritable monarchie qui faisoit taire toutes les rivalités en réunissant tous les pouvoirs. Ce grand pouvoir ne paroissoit pas toujours dans l'Etat, mais il étoit toujours au fond de la constitution, d'où il sortoit au besoin; et comme il n'étoit confié que pour un temps limité, et ordinairement dans de grands dangers, il eut long-temps toute la vigueur d'une institution récente, et le dictateur fut presque toujours un homme d'un

grand caractère, et quelquefois d'une grande habileté.

Il y eut long-temps à Rome des mœurs domestiques. Le terrible droit de vie et de mort, laissé au père de famille, y maintenoit la chasteté dans les femmes, la soumission dans les enfans et les esclaves; et la pauvreté y conservoit la tempérance et la simplicité. Il y eut des mœurs publiques, c'est-à-dire, du courage et de l'amour de la patrie, au moins tant que Rome eut à craindre pour sa sûreté : « car » il faut, comme dit Montesquieu, qu'une » république ait toujours quelque chose à re- » douter ». Au fond, cet amour de la patrie n'étoit, chez les peuples de l'antiquité, qu'une haine féroce de tous les autres peuples; et même, dans la langue des premiers Romains, le mot d'*étranger* étoit synonyme de celui d'*ennemi*. *Hostis apud majores nostros is dicebatur, quem nunc peregrinum dicimus*, dit Cicéron. D'ailleurs l'état de guerre est plus favorable que contraire aux mœurs, tant que la guerre ne s'éloigne pas des foyers domestiques, parce que des dangers plus présens font taire les passions, et rendent les affections plus vives entre les membres d'une famille et entre ci-

toyens, et Rome combattit long-temps à ses portes; mais en laissant à part les qualités guerrières, « qui restèrent, dit Montesquieu, » après qu'on eut perdu toutes les vertus », quelles étoient les mœurs publiques dans un État populaire et aristocratique, où le peuple même, dès les premiers temps, se retiroit de l'Etat et se séparoit du gouvernement, pour se soustraire aux usures excessives des patriciens; où les tribunaux ne retentissoient que des accusations des provinces contre leurs proconsuls, qui, avec les fruits de leurs exactions, en achetoient l'impunité, et où un citoyen étoit réduit à poignarder sa fille de sa propre main devant le peuple assemblé, pour la soustraire aux violences d'un premier magistrat?

Cependant ce qu'il y avoit encore de mœurs dans la famille et dans l'Etat crouloit de toutes parts. Rome étoit devenue l'univers entier. Des richesses monstrueuses, un luxe effréné, des arts de toute espèce, une jalousie furieuse entre les chefs de la république; car elle avoit des chefs, cette république, comme toutes les républiques du monde, en attendant qu'elle eût un maître; une ambition insatiable, une corruption effroyable dans les jugemens, fruits

inévitables d'une constitution populaire, vengoient l'univers de sa défaite et de l'orgueil de ses vainqueurs : et cette Rome si forte, surtout contre les foibles, si foible elle-même au milieu de toute sa force, étoit bouleversée par les phrases de quelques démagogues; elle fut ébranlée par l'audace de quelques gladiateurs, et presque renversée par une conspiration de quelques débauchés, qui ne seroit dans nos sociétés qu'une intrigue ridicule.....

La découverte d'une conjuration tramée par une femme de mauvaises mœurs et par un jeune dissipateur sans considération et sans crédit, immortalisa un grand homme; et il fallut toute l'éloquence de Cicéron, et plus même que les lois, pour sauver ces maîtres du monde des fureurs d'un insensé qui ne méditoit la ruine de sa patrie que pour échapper aux poursuites de ses créanciers.

A mesure que les mœurs se perdoient, les lois se multiplioient. C'étoient des étaies à un édifice qui tombe en ruines. Les lois civiles, j'entends celles qui statuent sur la possession, ces lois auxquelles les jurisconsultes attachent plus d'importance que les hommes d'Etat, toujours et partout assez bonnes quand elles sont fixes,

étoient en général bonnes à Rome, mais n'y furent pas plus fixes que les tribunaux, que les Romains ne surent trop où placer dans leur constitution; et ce sont les lois politiques, et non les lois civiles, qui conservent les mœurs ou les rétablissent.

Il n'étoit plus temps. Les dernières et horribles convulsions de Rome expirante y avoient détruit le peu de mœurs qui avoient résisté à l'influence des lois et à la dissolution de l'Etat.

Auguste parut enfin. Il auroit conservé ou rétabli, s'il y eût eu à Rome quelque chose à conserver, ou s'il eût été possible de rien rétablir de cette société décomposée jusque dans ses derniers élémens. « Ces terres sans consistance, » pour me servir d'une belle expression de Bos- » suet, crouloient de toutes parts, et ne lais- » soient voir que d'effroyables précipices ». La famille étoit dissoute par l'égoïsme, qui réduit la société au *moi* individuel, son premier et indestructible élément. Les anciennes familles, qui faisoient autrefois l'honneur et la force de l'Etat, avoient péri; l'esprit religieux des vieux Romains avoit été remplacé par un épicuréisme universel, que des malheureux ou des coupables embrassoient pour étouffer des remords

ou adoucir des regrets, comme ces breuvages assoupissans que l'on prend pour calmer des douleurs.

Auguste voulut rétablir la famille, et il ne put qu'ordonner, par des édits, le mariage aux citoyens. Il voulut rétablir le sénat, et ne put y faire entrer que des affranchis. Il voulut rétablir la religion, et ne put rétablir que ses temples. Il n'y avoit plus à Rome que des beaux esprits, et tout ce qu'Auguste auroit pu y instituer, eût été une académie. En vain, pour réussir, il s'étoit armé de tous les titres de la puissance, et avoit réuni sur sa tête la puissance dictatoriale, la puissance consulaire, la puissance tribunitienne, la puissance même pontificale. Il étoit à lui seul le peuple et le sénat; il étoit tout, il fut même un dieu; et avec tant de puissance il n'eut pas le pouvoir de créer une société; et il lui fut plus aisé de se faire adorer que de se faire obéir. Ses successeurs ne furent pas plus heureux, et ils eurent tous la même puissance, et jusqu'aux honneurs divins; car, bons ou mauvais, le sénat se hâtoit de les mettre au rang des dieux, pour n'avoir plus à parler d'eux comme princes ou même comme hommes, et échapper au danger de maudire leur

mémoire devant un successeur, ou au danger plus grand de la louer. Mais tel étoit l'état de ce peuple, que les vices des plus mauvais maîtres ne pouvoient pas plus hâter sa ruine, que les vertus des meilleurs ne pouvoient la retarder.

Rome n'étoit quelque chose dans le monde politique, que par ses légions; mais ces légions, cantonnées aux extrémités de l'empire, avoient découvert le dangereux secret de faire des empereurs ailleurs qu'à Rome : *Evulgato imperii arcano posse principem alibi quàm Romæ fieri.* Devenues étrangères à leur propre patrie, elles y accouroient de l'Orient et de l'Occident, comme des tempêtes, portant au peuple romain un maître à reconnoître, et bientôt à égorger; et elles s'en retournoient dans leurs camps éloignés, méditant déjà d'en nommer un autre, que quelquefois elles faisoient en chemin. Il ne falloit que deux soldats pour donner un maître à l'univers; il n'en falloit qu'un pour ouvrir à toutes les ambitions cette succession ensanglantée; et encore, telle étoit l'horrible dépravation des mœurs publiques et privées, même dans les rangs les plus élevés, que si le choix des armées donna des tyrans, la succession héréditaire donna des monstres.

Cependant toutes les richesses de l'empire ne suffisoient plus à ces soldats qui jadis avoient servi sans paie. Ils se faisoient payer par des largesses prodigieuses une fidélité de quelques mois ou même de quelques jours. Ils se faisoient payer l'empire, même lorsqu'ils ne le vendoient pas; et à la fin ils le vendirent; et ces généraux qui avoient acheté l'empire de leurs soldats, le revendoient en détail à des hordes étrangères qu'ils n'avoient plus la force de repousser.

La société étoit finie dans l'univers policé, et il fallut, pour la recommencer, *cet esprit qui renouvelle la face de la terre.* Il fallut recevoir une nouvelle religion de ces chrétiens qu'on étoit las d'égorger, et de nouveaux gouvernemens de ces nations lointaines qu'on avoit cent fois exterminées; et cette Rome qui avoit fait peser sur l'univers le joug de ses lois et le scandale de ses mœurs, finit par demander des lois à des proscrits, et des mœurs à des barbares.

Des nations polies et des nations civilisées (28 octobre 1810).

On confond assez souvent la *politesse* d'un peuple avec sa *civilisation*; et l'Académie française ne les a pas assez nettement distinguées : elle appelle *civilisation* « tout ce qui sert à » *polir* les peuples », et elle dit : « Le com- » merce des Grecs et des Romains a *civilisé* les » barbares ». Il eût fallu dire, « les a *polis* », car les barbares se sont plutôt corrompus dans le commerce des Grecs et des Romains. En général l'Académie oublie trop souvent que la première condition pour composer un dictionnaire exact, et surtout de la langue française, est le principe aussi simple qu'il est philosophique, que deux mots expriment deux idées.

La *politesse*, considérée dans les nations, paroît être la perfection ou plutôt le progrès des arts, et la *civilisation* la perfection des lois.

Ainsi, dans un individu, la politesse est l'agrément des manières, qui sont aussi un art;

et la vertu, c'est la bonté des mœurs, qui sont la pratique des lois.

On a pu, sans trop d'inconvénient, employer l'une pour l'autre, *politesse* et *civilisation*, tant que les arts et les lois ont été mis, dans l'opinion publique, à la place qu'ils doivent occuper, et traités chacun avec une importance relative à leur objet; mais il devient indispensable de les distinguer, aujourd'hui que certains esprits se font, ou peu s'en faut, une religion des arts, et que l'on a fait pendant dix ans un jeu des lois, même les plus importantes.

Le rapprochement des hommes les *polit* et finit par les corrompre, comme le frottement des corps durs, les uns contre les autres, les *polit* aussi, et finit par les user et les détruire; et c'est sans doute cette identité dans les idées qui a introduit cette identité d'expressions au moral et au physique.

Ainsi la *politesse* peut avoir son excès, et cet excès est le luxe pris dans un sens général. La civilisation a son extrême, et cet extrême est la perfection, comme l'extrême de la vertu, bien différent de son excès, est l'héroïsme.

Ainsi la *politesse* tend au luxe ou au désordre, la *civilisation* à la perfection de l'ordre; et par conséquent la *politesse* n'est pas toujours le moyen de la *civilisation*.

Ainsi un peuple *poli* est un peuple chez qui les arts et les manières sont dans un état continuel de recherche et de raffinement. Un peuple *civilisé* est un peuple qui a de bonnes lois, peuple bon par conséquent; car si l'individu est bon par ses mœurs, un peuple est bon par ses lois.

Ainsi un théâtre, une académie, sont des institutions d'un peuple poli par les arts; les établissemens destinés au soulagement de toutes les foiblesses de l'humanité, sont les monumens d'un peuple civilisé.

Il y a cette différence entre les arts et les lois, que les progrès des arts sont relatifs, et la perfection des lois absolue. Le sauvage, chez qui les arts nécessaires à la vie sont au premier état de simplicité, vit cependant comme l'homme policé, et même plus indépendant des besoins physiques, et moins sujet aux infirmités corporelles. Même pour les arts d'agrément, le peuple, dans les sociétés les plus avancées, s'amuse à moins de frais que

les classes polies et instruites. Il ne bâille pas à une farce de la foire, comme les autres aux meilleures comédies; et la cornemuse d'un pâtre mettra plus de gaîté et de mouvement dans une danse de villageois, que tout l'orchestre de nos *opéras*, dans une réunion d'élégantes et de petits-maîtres. On peut même soutenir qu'il n'y a point de progrès dans une progression qui n'a point de terme, et le voyageur n'avanceroit jamais, s'il ne devoit jamais arriver. Les arts changent plutôt qu'ils n'avancent, et leur progrès est nul ou du moins insensible, parce que leur marche est continuelle. J'en excepte toutefois les arts de la pensée, dont l'objet est moral, et dont la perfection tient à la bonté des lois et au caractère moral de la société, et qui, pour cette raison, naissent tôt ou tard de la civilisation. Mais les lois ont un point fixe de départ, et un terme fixé à leur développement. Tous les peuples sont partis des lois *naturelles* ou primitives; tous doivent y revenir; et la perfection de l'ordre social ou de la civilisation consiste à déduire de la loi primitive, générale, fondamentale, qu'on appelle aussi *loi naturelle*, les lois secondaires, particulières et d'application,

qu'on appelle lois *positives*, comme des conséquences nécessaires ou *naturelles* renfermées dans un principe.

Ainsi, si l'on place la *civilisation* dans les lois, on a une règle fixe et certaine sur laquelle on peut juger le degré de civilisation des peuples, et évaluer, en quelque sorte, la quantité dont chacun approche ou s'éloigne de la perfection. Mais si on la place dans les arts, on n'a plus de mesure commune. Chaque peuple sera porté à ne voir la civilisation que dans l'art qu'il a cultivé avec le plus de succès. Les Grecs la placeront dans l'art du statuaire et de l'architecture; les Romains, dans l'art de la guerre; les Anglois, dans l'art du commerce; d'autres peuples, dans d'autres arts. On trouvera beaucoup plus de *civilisation* dans les capitales où les arts sont en honneur, que dans les provinces, où il y a de meilleures mœurs, et beaucoup moins chez quelques peuples chrétiens peu avancés dans les arts, que chez les Grecs et les Romains, où se trouvoient les lois les plus fausses et les plus corrompues. Chaque homme même prendra pour règle de son opinion à cet égard, l'art qu'il cultive, et même le plus frivole; et je doute qu'un poète

d'athénée consentit à regarder comme très-civilisé tout peuple qui n'auroit point de réunions littéraires.

Cependant, si un homme appelé par sa naissance, son éducation et sa fortune, à remplir des fonctions publiques dans la société, ne peut, passé trente ans, sans se rendre ridicule ou même coupable, faire une occupation sérieuse de la culture des arts qui ne se rapportent pas immédiatement à l'objet de ses devoirs, pense-t-on qu'un peuple indépendant, un peuple avancé dans la carrière sociale, et qui est appelé aussi à remplir des fonctions publiques dans le monde social, doive attacher une si grande importance aux progrès des arts qui ont amusé la société dans son enfance, et qu'il ne doive pas plutôt employer tout ce qu'il a reçu ou acquis de force et de lumières, au perfectionnement de ses lois; et prendre pour règle de ses opinions, et pour but de ses efforts, la maxime qu'il y a toujours assez de *politesse* dans toute société où il y a beaucoup de *civilisation?*

Il est vrai que les politiques, ou ceux qui croient l'être, trop frappés des désordres passagers et locaux qu'entraîne toujours le chan-

gement des lois, prétendent qu'un peuple ne doit jamais changer ses lois bonnes ou mauvaises, et qu'il suffit à son bonheur et à sa gloire de travailler au perfectionnement de ses arts. Cette opinion de circonstance, plutôt que de raisonnement, est même aujourd'hui assez générale. Mais le conseil seroit fort sage, s'il pouvoit être suivi, et si une société pouvoit conserver des lois qui ne la conservent pas. Ces politiques sont à peu près comme un médecin qui, pour épargner à son malade une crise salutaire, mais douloureuse, lui prescriroit de conserver avec soin un ulcère au poumon, ou tout autre vice notable de constitution. Toute loi fausse dans la constitution d'un Etat, comme tout vice organique dans la constitution d'un individu, est toujours un germe de maladie et un principe de mort; et, après de longs avertissemens, la force des choses, et les lois générales de la conservation, détruisent, et souvent avec violence, ce que les hommes n'ont pas su corriger.

Il faut cependant distinguer les lois purement civiles, des lois politiques; c'est-à-dire, les lois de régime, des lois de constitution.

Les lois purement civiles, celles qui statuent

sur la possession (car les lois sur la propriété sont des lois politiques), sont à peu près partout également bonnes, par cela seul qu'elles sont fixes; et lorsqu'un peuple a formé ses habitudes sur ces lois, ce qui arrive toujours à la longue, il n'y a pas de raison de les changer. Une loi civile, par exemple, permet de retirer, après un certain temps, un fonds engagé. La loi seroit également bonne, quand le délai fixé seroit plus ou moins long, ou même qu'elle ne permettroit que l'aliénation et point l'engagement, parce que les habitudes des peuples se seroient formées sur ce mode de loi comme sur l'autre, et qu'il n'y auroit dans l'Etat, ni moins d'ordre public ou domestique, ni moins de familles, ni moins de propriétés, ni moins de productions territoriales ou industrielles; on peut dire la même chose de presque toutes les lois proprement civiles, qui ne peuvent être dangereuses que par leur esprit général, et non par leurs dispositions particulières; comme, par exemple, si elles étoient en général trop populaires, et qu'elles tendissent à favoriser la classe indigente et mercenaire aux dépens de la classe propriétaire, qui supporte à elle seule, dans la société, *le*

poids du jour et de la chaleur, et les accidens des saisons, et les erreurs des administrations, et les crimes des révolutions, et le poids des fonctions, et le joug des bienséances, et jusqu'aux chaînes que lui imposent ses propres vertus.

Mais les lois domestiques de l'unité et de l'indissolubilité du lien conjugal, de l'autorité paternelle, de la primogéniture, de la constitution dotale, des substitutions, etc. etc.; mais les lois publiques de l'unité de *pouvoir*, de la nécessité du *ministère*, de la succession héréditaire et masculine, de l'inaliénabilité du domaine public, etc. etc., et les autres de ce genre, qui fixent le rapport des personnes sociales, *pouvoir, ministres, sujets*, dans la famille et dans l'Etat, sont toutes des lois politiques, qui doivent être bonnes, c'est-à-dire parfaites, sous peine de ne conserver ni la société domestique ni la société publique; et l'habitude de ces lois, lorsqu'elles sont fausses ou imparfaites, n'est qu'une prolongation de désordre, et une expectative assurée de révolutions.

Les Grecs et les Romains, qui n'avoient que des arts, parce que tout étoit art chez ces peu-

ples, et même leurs gouvernemens et leurs lois, appeloient *barbares* les peuples qui ne connoissoient pas le luxe de leurs arts, ou qui avoient des lois domestiques, et même publiques, plus naturelles que les leurs.

Le mot *barbarie* étoit donc, chez les anciens, synonyme d'ignorance et de simplicité. Pour nous, élevés à une meilleure école, et qui vivons sous de bonnes lois, *barbarie* signifie plutôt corruption et férocité. Mais comme nous aussi nous appelons *barbares* les peuples qui ne sont pas *civilisés*, nous transportons les mêmes idées dans des temps tout-à-fait différens de ceux où nous vivons; nous en appliquons l'expression à des sociétés qui n'ont aucun rapport avec les nôtres, et nous regardons les Grecs et les Romains comme des peuples fort *civilisés*, parce qu'ils appeloient aussi les autres peuples des *barbares*.

Cependant ces Grecs et ces Romains, si policés ou si *polis*, obéissoient aux lois les plus fausses qu'on puisse imaginer. Chez eux, les désordres les plus graves, les plus destructifs de tout ordre public ou domestique, étoient constitués par des lois, ou autorisés par des coutumes qui avoient force de loi; et en

avouant qu'ils avoient de belles statues, de beaux tableaux, de grands monumens d'architecture, des jardins embellis à grands frais, des modèles de poésie et d'éloquence, même de doctes traités de philosophie, on doit reconnoître que les *mœurs des Germains*, telles que les décrit Tacite, étoient de beaucoup meilleures que les lois des Grecs et des Romains, et que les peuples de la nature valoient mieux que les peuples de l'art.

Et si nous pouvions, pour un moment, fermer les yeux à l'éclat imposteur que jettent les arts sur les peuples qui les cultivent, et peser dans la balance d'une raison indépendante, le mérite de bien tailler les pierres, de représenter sur la toile les scènes que la nature met sous nos yeux avec bien plus de vérité; même de chercher, à force d'art, à persuader l'erreur plus souvent que la vérité, à émouvoir pour des malheurs imaginaires plutôt que pour des maux réels; cet art que la nature toute seule inspire, quand il est nécessaire, aux passions, aux affections, aux besoins; nous trouverions que ces peuples si vantés, avec les effroyables désordres de leurs mœurs, de leurs lois, de leurs gouvernemens, étoient de vrais

barbares, et de la pire de toutes les barbaries, de cette barbarie savante et polie qui fait servir tous les arts, et même ceux de l'esprit, à outrager la nature et à tourmenter la société; plus barbares que les peuples simples et sans culture, qu'ils flétrissoient de ce nom odieux; plus barbares que ces Scythes dont parlent les anciens auteurs ecclésiastiques, qui n'avoient ni arts, ni villes, ni commerce, ni agriculture, qui ne connoissoient pas même l'écriture, et qui avoient reçu la foi chrétienne, et pratiquoient, dans la simplicité de leurs mœurs, les maximes pures et sévères de sa morale. Et certainement il y avoit plus de véritable civilisation dans les missions du Paraguay, ou dans les petits cantons helvétiques, qu'il n'y en a jamais eu à Rome, à Athènes ou à Corinthe, et il y a moins de barbarie dans le sauvage qui, sous sa hutte, a reçu les dogmes de la religion chrétienne, que dans le Chinois ou le Japonois, sous ses lambris de porcelaine.

Le christianisme, qui a changé ou perfectionné les mœurs et les lois des nations, et qui, en confirmant la divinité de la révélation primitive des lois fondamentales, a fait participer à ce grand caractère les lois secondaires

Des jeunes écrivains (1^er^. décembre 1810).

On se plaint quelquefois que le public juge un auteur sur son âge, plutôt que sur son talent, et on l'accuse même de faire du titre de *jeune écrivain* une sorte de blâme dont la tache subsiste encore long-temps après que l'auteur a cessé de le mériter. Mais on ne fait pas attention que ce n'est jamais qu'une portion du public qui juge du talent d'un écrivain. Ce sont des spectateurs ou des lecteurs en petit nombre, relativement à la masse du public; et ces mêmes juges, qu'un écrivain décore du nom pompeux du public, s'ils lui sont favorables, il ne manque pas de les regarder comme une poignée d'envieux ou d'ignorans, s'ils n'applaudissent pas ses ouvrages. C'est à peu près ainsi que, dans les troubles civils, chaque faction voit le peuple tout entier dans ses seuls partisans.

Ceux, au contraire, qui même, sans connoître les écrits d'un auteur, le jugent sur son âge,

de compulser les registres de leurs tribunaux criminels, et de remarquer les pays où il se commet dans le même temps le moins de délits contre l'ordre public. Mais ce seroit se tromper que de juger ainsi; et même en prenant les vices ou les vertus des particuliers pour mesure unique de la bonté d'une nation, le peuple le meilleur n'est pas celui chez lequel il se commet le moins de crimes, mais celui chez lequel il y a le plus de vertus. Un peuple sans vices pourroit être sans vertus, *magis extrà vitia quàm cum virtutibus*, et il seroit un peuple éteint, et peut-être le pire de tous les peuples. D'ailleurs les crimes sont remarqués, parce qu'ils s'écartent de l'ordre commun; les vertus, conformes à l'ordre, et, on peut le dire, au train commun d'une société chrétienne, sont et doivent rester ignorées; et c'est même une preuve de décadence et d'appauvrissement moral dans une nation, que d'y voir les vertus recherchées et même récompensées. La société fait alors comme la pauvre veuve de l'Evangile, qui allume la lampe et cherche dans tous les coins de sa maison la drachme unique qu'elle a perdue. Le moyen le plus raisonnable de juger de l'état moral d'une nation est

d'en examiner les habitudes générales et les vices publics ou les vertus nationales. Ainsi la fraude et la mauvaise foi sont à la Chine des vices endémiques, comme au Japon la cruauté et la férocité.

L'amour de l'argent, la pire de toutes les passions, est un vice national chez quelques peuples commerçans; et en général les voyageurs observent entre les mœurs hospitalières et généreuses des provinces reculées, et les mœurs égoïstes et intéressées des habitans des cités maritimes et commerçantes, une différence sensible, et qui ne fait pas honneur à l'esprit de commerce. Certains peuples, dans le bouleversement de leurs lois politiques et religieuses, ne regrettent que leurs jouissances personnelles, que même ils n'osent pas défendre; d'autres ont l'esprit de courage, de liberté, de désintéressement, de bonne foi, et restent opiniâtrément attachés à leurs mœurs et à leurs lois, disposés à tout sacrifier pour les conserver.

Cependant on pourroit prendre les délits particuliers pour règle de jugement d'un événement particulier, d'une révolution, par exemple, qui auroit changé l'état moral d'un

peuple. Ainsi, si l'on vouloit apprécier l'influence morale de la révolution religieuse du XV^e^. siècle, on pourroit fouiller les tristes archives des foiblesses humaines; et si cette recherche étoit possible, et que les documens nécessaires se fussent conservés, observer la différence qu'il y auroit pour le nombre, l'espèce et le caractère des délits même privés, entre les siècles qui auroient précédé et ceux qui auroient suivi cette époque mémorable, et juger ainsi par des faits si une *réformation* est ou n'est pas une *réforme*. Mais il seroit plus sûr et plus décisif de consulter l'histoire, l'histoire qui est trop souvent le *greffe criminel* des nations; et en portant un coup d'œil impartial sur les événemens religieux, politiques et littéraires des derniers temps, et sur l'esprit général et l'état moral et physique qui en sont résultés pour les nations chrétiennes, on trouveroit peut-être que, depuis l'époque dont nous parlons, il y a eu en Europe plus de commerce et plus de cupidité, plus d'argent et plus de besoins, plus d'arts et plus de passions, plus de systèmes et plus d'incertitudes, plus de livres et plus d'erreurs, plus de plaisirs publics et moins de bonheur domestique,

plus

plus d'éclat enfin, et moins de stabilité; des guerres interminables, des révolutions sanglantes, des législations monstrueuses, des attentats inouis contre la royauté, une impiété effrénée; et qu'à tout compter, nous avons perdu en *civilisation* ce que nous avons gagné en *politesse*.

Sur les préjugés (7 novembre 1810).

Les préjugés sont des opinions venues de l'éducation, et trop souvent les opinions sont des préjugés venus de l'instruction.

Ainsi, il peut se trouver des opinions très-raisonnables, ou plutôt des connoissances réelles chez les hommes que l'on regarde comme asservis aux préjugés, et de faux préjugés chez ceux qui se croient le plus instruits.

Le peuple, pour qui les doctrines morales sont des préjugés reçus dans l'enfance et venus de l'éducation, peut être bien et suffisamment instruit si ces doctrines sont bonnes; et les hommes qui, sur la foi de quelques sophistes, ou même sur l'autorité de leur seule raison, mettent en problême la morale et les devoirs, sont des hommes à préjugés; et toute la différence est que les uns ont reçu leurs préjugés de la société, et les autres ont reçu les leurs de quelques hommes.

Ainsi il ne faut pas regarder d'où est venue une opinion, une connoissance, sans examiner en même temps ce qu'elle est en elle-même, et si elle est ou non bonne et utile à la société ; car il peut venir des vérités de l'éducation et des erreurs de l'instruction.

Nous ne parlons pas ici des usages et des habitudes physiques, qui ne sont et ne peuvent être que des préjugés, préjugés que nous recevons en même temps que la vie, qu'il faut, bon gré, malgré, suivre dans la pratique, et sur lesquels nous ne pourrions élever des doutes ni attendre d'être suffisamment éclairés par notre propre raison, sans rompre tout commerce avec nos semblables, et compromettre jusqu'à notre existence.

Ainsi un homme sensé n'a jamais mis en question si les alimens dont il use à l'exemple des autres hommes, sont propres à nourrir son corps, ou si la manière dont ils sont logés et vêtus, et qu'il est forcé d'imiter, est bonne et sage, quoique bien certainement ces usages ou ces pratiques ne soient pour chacun de nous que des préjugés.

Nous ne nous occupons ici que des opinions ou connoissances morales, et des sentimens que

nous recevons de notre première éducation par la voie des leçons ou des exemples; et d'abord nous en recevons nécessairement le langage, la première de toutes les connoissances et le fondement de toutes les autres. La langue n'est pour nous qu'un préjugé que nous recevons sans examen, et même antérieurement à toute faculté d'examiner : les mots qu'elle renferme sont autant d'idées, et ces idées ne peuvent être que des préjugés. Il faut cependant que les savans se résignent à les recevoir comme les ignorans, ou qu'ils renoncent à se faire entendre des autres hommes et à les entendre. La mère qui caresse son enfant, le père qui lui sourit, la jeune sœur qui l'amuse, lui donnent un préjugé d'amour, de reconnoissance, d'affection mutuelle; et lorsque des sophistes ont voulu raisonner ce préjugé, ils ont trouvé, à force d'*instruction*, qu'il étoit tout-à-fait déraisonnable, et que nous ne devions rien à nos parens une fois que nous n'avions plus besoin de leur secours. Voilà une opinion, venue de l'*instruction*, en opposition avec un préjugé de l'éducation; et certes, l'avantage n'est pas ici du côté de l'*instruction*.

La tendre mère qui s'écrie *mon Dieu!* au

moindre accident d'une fille chérie, lui donne, même sans y penser, un préjugé de l'existence de la Divinité et de sa providence. J.-J. Rousseau a découvert, à force d'instruction et de philosophie, qu'on ne devoit entretenir un enfant de la Divinité et de son ame qu'à l'âge de quinze ou même de dix-huit ans, c'est-à-dire lorsque les passions, qui parlent toujours plus haut que la raison, l'entretiennent de toute autre chose; et voilà encore l'instruction opposée au préjugé.

L'obéissance que nous devons à nos maîtres étoit encore une opinion et un sentiment venus de l'éducation. *Nous avons changé tout cela*, peuvent dire les sophistes, comme les médecins de Molière; et effectivement ils ont trouvé que les sujets pouvoient s'ériger en censeurs, même juges de leurs maîtres, et ils ont, pendant dix ans, fait des esclaves de tous ceux qui n'ont pas voulu être des tyrans.

C'étoit encore un préjugé chez les peuples chrétiens, et même chez tous les peuples, que les lois primitives et fondamentales, germe et principe de toutes les lois subséquentes, avoient été données au genre humain par la Divinité même. Les sophistes, en y réfléchissant, ont

d'étudier l'opinion de leur siècle, et ils ont ailleurs une règle sûre, indépendante des variations des temps et des caprices des hommes, et qui doit, tôt ou tard, tout ramener à son inflexible direction. Mais les jeunes écrivains qui aspirent à la gloire, et qui doivent trouver leur utilité particulière dans un usage honorable de leurs talens, courroient le risque de s'égarer, en prenant pour guides leurs prédécesseurs immédiats. Le temps et les esprits, tout est changé; et les mêmes moyens de succès ne conduiroient plus aux mêmes résultats. Le siècle qui commence, s'il n'a pas encore une marche assurée, ne suit plus du moins la même direction que celui qui l'a précédé; et il n'y a plus, il ne peut plus même y avoir de talent qui puisse l'y ramener ou l'y retenir. Voltaire lui-même y échoueroit, lui surtout dont l'esprit souple, léger et brillant, étoit plus propre à hâter le mouvement qu'à le donner.

C'est ce que doivent avoir sans cesse devant les yeux les écrivains qui débutent dans la carrière périlleuse des lettres; et, quelles que soient leurs opinions personnelles, dont le public ne peut leur demander compte, s'ils sont jaloux de leur gloire, prendre bien garde de ne pas écrire

lement les expressions, mais encore les actions qui pourroient en faire naître l'idée; et il faudroit qu'ils fussent des athées pratiques, pour faire de leurs enfans des déistes de spéculation.

Je ne crois pas qu'il y ait une opinion plus absurde, même plus inconséquente aux principes que professoit partout ailleurs J.-J. Rousseau. Foible philosophe! Il ne sait pas que l'âge de la raison en botanique, en musique, en histoire naturelle, en poésie, même en géométrie, n'est pas l'âge de la raison en morale, et que celle-ci ne brille de tout son éclat qu'aux deux extrêmes de la vie, avant et après les passions. Le suprême législateur veut que les petits enfans s'approchent de lui pour écouter ses leçons. L'orgueilleux sophiste les éloigne, et ne croit pas l'âge de l'innocence propre à recevoir les premières semences de la vérité, de la vérité qui est elle-même l'innocence de la raison, bien plus que la force et la pénétration de l'esprit.

Et d'ailleurs, si les hommes ne doivent recevoir que de l'instruction et des livres les connoissances morales nécessaires au bon ordre de la société, et par conséquent à leur bon-

heur, que deviendront ceux qui n'ont ni le temps ni les moyens de recevoir cette instruction? Faudra-t-il condamner la partie la plus nombreuse, la plus forte, la plus passionnée de la société, à une ignorance absolue de tout ce qui peut la consoler de sa misère ou prévenir l'abus de sa force? Il est vrai qu'un décret obligeoit tous les François à apprendre à lire; mais c'étoit précisément le moyen d'en faire bien pis que des ignorans.

Il y a sans doute des préjugés faux en morale. Une société mal constituée n'inspire aux hommes que de faux préjugés. Ainsi les peuples idolâtres, polygames, démocratiques, reçoivent, comme des préjugés, l'opinion de la pluralité des dieux, de la pluralité des pouvoirs, de la pluralité des femmes; ainsi quelques peuplades sauvages reçoivent, de leur éducation et des habitudes de leurs pères, l'usage de comprimer entre deux planches la tête des enfans nouveaux nés, et de manger leurs prisonniers. Les peuples mieux constitués, les peuples *civilisés*, reçoivent, comme un préjugé, *l'unité* en tout, dans la religion, dans la famille, dans l'État, préjugé ou plutôt principe dont la raison développe les conséquen-

ces, et dont l'histoire montre l'application. Nos préjugés tiennent donc de la société où nous sommes placés; elle est, en quelque sorte, le moule où se forment nos esprits, et elle est ainsi la grande institutrice des hommes, et peut-être la seule. C'est donc une grande erreur du dernier siècle de ne voir partout que l'instruction et point l'éducation, l'administration et point la constitution, la morale et point le dogme, c'est-à-dire, l'homme et toujours l'homme, et jamais la société; tandis que l'éducation, la constitution politique, et le dogme, qui n'est que la constitution religieuse, plus puissante que l'instruction, que l'administration, même que la morale, donnent à nos idées, à nos esprits, à nos cœurs, même à nos habitudes et à nos manières, une direction irrésistible et qu'il est presque impossible de changer.

Après ces premiers préjugés, fondement de toutes les vérités et de toutes les erreurs, il y en a d'autres qui, même chez un peuple civilisé, sont, ou une exagération, ou une dégénération de quelque vérité.

Ainsi la croyance populaire des *revenans* est une exagération de la foi à l'immortalité

de l'ame; une philosophie superficielle en fait un sujet de plaisanteries. Une philosophie plus profonde cherche, mais avec gravité, à l'affoiblir, si elle ne peut la détruire. Elle n'ôte pas brusquement l'*étaie*, de peur de faire écrouler l'édifice, et elle fait comme un chirurgien prudent qui craint de toucher aux excroissances qui naissent sur des parties nobles, et se contente de combattre leur accroissement. Le préjugé de quelques peuples, des Anglois surtout, contre les dissections anatomiques, est une exagération des sentimens d'humanité et de respect pour l'homme; et je crois que ce préjugé, tout outré qu'il est, et qui n'empêche pas que l'Angleterre n'ait produit les plus habiles anatomistes, à le considérer en général, peut conserver plus d'hommes que les connoissances anatomiques n'en peuvent guérir.

La croyance des *sorts* et des *sortiléges* est, non une exagération, mais une dégénération de quelques vérités sur l'existence des esprits et la puissance qu'ils peuvent exercer; c'est ce qu'on appelle des *superstitions*, que la religion condamne bien plus sévèrement que la philosophie; car la philosophie ne fait que s'en

moquer, en même temps qu'elle prête à toutes ces superstitions de nouvelles forces, avec les merveilles du *mesmérisme*, du *magnétisme* animal, du *somnambulisme*, de la *baguette divinatoire*, *etc.*, que défendent encore de nos jours des savans et des philosophes; et jamais peut-être on n'a plus qu'aujourd'hui interrogé l'avenir, et il faudra bientôt soumettre les devins au droit de patente, car les philosophes ne sont pas plus que les autres à l'abri des croyances qu'ils attaquent comme superstitieuses ou exagérées. « Milord Shasfts-» bury, dit Leibnitz, a raison de dire qu'il y » a jusqu'à des athées fanatiques. Ils peuvent » avoir des imaginations ou visions creuses » aussi bien que les autres; on peut être in-» crédule d'un côté et crédule de l'autre, » comme un M. Duson, habile mécanicien » de l'électeur palatin, qui croyoit les pro-» phéties de Nostradamus, et ne croyoit pas » celles de la Bible, et comme un juif des » Pays-Bas, qui, de tout le Nouveau-Testa-» ment, ne recevoit que l'Apocalypse, parce » qu'il croyoit y trouver la pierre philoso-» phale ».

Les cours de justice sévissoient autrefois

contre les prétendus sorciers. Je n'ai jamais pu déméler si elles punissoient le coupable comme sorcier ou comme se donnant pour tel, et cherchant à le persuader aux autres. Je suis loin de penser qu'il fallût brûler vifs ceux qui se donnoient pour sorciers; cependant cette imposture est un délit très-grave, et l'homme qui usurpe le premier attribut de la Divinité, la connoissance des choses futures, et exerce ainsi l'empire le plus tyrannique sur les imaginations foibles; (et qui n'a pas l'imagination foible lorsqu'il désire de grands biens ou redoute de grands maux?) l'homme qui fait un métier lucratif de répandre dans le peuple de fausses craintes ou des espérances chimériques, nous paroîtroit pour le moins aussi coupable que celui qui met en circulation de la fausse monnoie, si les sociétés humaines avoient autant de soin du bonheur des hommes que de leur fortune, et que la morale fût à nos yeux d'une aussi grande importance que le commerce.

Je ne parle pas de quelques pratiques ridicules ou abusives que le peuple, dans sa simplicité, mêle quelquefois à des pratiques respectables. Une petite et maligne science ne

voit que les abus; une haute et saine philosophie ne voit que les choses. « Qu'on ôte les » abus, dit Leibnitz, et qu'on laisse subsister » les choses, *tollatur abusus, non res*. Ainsi, » dit ce philosophe, si la raison qu'on apporte » pour supprimer les fêtes, tirée des dissolu- » tions qui se commettent dans ces jours, » étoit péremptoire, il faudroit aussi suppri- » mer le dimanche ».

Il vaut mieux, dit-on, que le peuple travaille que s'il s'enivroit. Un vrai politique dira qu'un peuple d'ivrognes est préférable à un peuple d'athées; car les ivrognes sont en général de bonnes gens, et aisés à gouverner. Le préjugé en Espagne, même populaire, flétrit l'ivresse comme un déshonneur. Pourquoi ce préjugé n'existeroit-il pas partout? Je reviens aux préjugés.

La grande source des préjugés ridicules est une mauvaise physique, mais ces préjugés sont peu dangereux, et sont plutôt de spéculation que de pratique. C'est en vérité leur faire beaucoup d'honneur que de les appeler des erreurs, et les philosophes qui se mettent en frais d'esprit et d'érudition pour en débarrasser la société, me paroissent ressembler

On dira peut-être qu'une nation a des richesses ou propriétés publiques, telles que les biens consacrés à quelque service public, les temples de la religion et de la justice, les asiles de la pauvreté, les maisons d'éducation publique, etc. etc. Mais outre que Smith n'a point parlé de ces richesses en traitant de *la Richesse des Nations*, il est aisé de voir que ces propriétés publiques rentrent, et même directement, dans la force morale que donnent à un peuple sa constitution et ses lois, puisque les propriétés publiques, dont toutes les nations sont riches en proportion de leurs besoins, sont le moyen nécessaire d'exécution de la constitution et des lois.

Les impôts eux-mêmes ne sont pas une richesse, mais un besoin; et plus de besoins ne sont pas plus de richesses.

La force morale est donc, je le repète, la vraie richesse d'une nation, et le moyen unique de sa conservation. En effet, une nation indépendante cesse de se conserver par le vice de ses lois plutôt que par un défaut de population et de richesses territoriales ou industrielles, parce qu'une constitution vicieuse l'empêche de se servir avec avantage, pour sa défense

Des jeunes écrivains (1er. décembre 1810).

On se plaint quelquefois que le public juge un auteur sur son âge, plutôt que sur son talent, et on l'accuse même de faire du titre de *jeune écrivain* une sorte de blâme dont la tache subsiste encore long-temps après que l'auteur a cessé de le mériter. Mais on ne fait pas attention que ce n'est jamais qu'une portion du public qui juge du talent d'un écrivain. Ce sont des spectateurs ou des lecteurs en petit nombre, relativement à la masse du public; et ces mêmes juges, qu'un écrivain décore du nom pompeux du public, s'ils lui sont favorables, il ne manque pas de les regarder comme une poignée d'envieux ou d'ignorans, s'ils n'applaudissent pas ses ouvrages. C'est à peu près ainsi que, dans les troubles civils, chaque faction voit le peuple tout entier dans ses seuls partisans.

Ceux, au contraire, qui même, sans connoître les écrits d'un auteur, le jugent sur son âge,

Ad. Smith n'a donc pas traité de la *Richesse des Nations ;* et il est plus important qu'on ne pense de relever cette erreur de titre, parce qu'elle a eu la plus grande influence sur l'opinion publique et les mesures des administrations dans les divers états d'Europe, dont les gouvernemens se sont accoutumés à regarder l'argent et tout ce qui le reproduit, la richesse en un mot, la richesse matérielle, comme l'unique source de la force des nations, et ont rapporté à ce seul objet toutes leurs déterminations.

Au fond, toute nation comme toute famille qui subsiste des produits de son sol ou de son industrie, est aussi riche qu'une autre, quoique moins pécunieuse; et si l'une ou l'autre ne pouvoit subsister de ses produits, elle périroit, c'est-à-dire que la nation tomberoit dans la dépendance réelle d'une nation voisine, et deviendroit province; et la famille, selon le gouvernement, seroit réduite à l'état de domesticité ou d'esclavage. Le prix en argent des choses nécessaires à la vie, indique autant l'état de la population que la quantité de subsistances. Abstraction faite des autres circonstances, elles sont à un bas prix si

plus, il continue de parler aux hommes par ses écrits, et que cette instruction, bonne ou mauvaise, peut durer autant que la société.

Et qu'on ne pense pas qu'un ouvrage, quel qu'il soit, puisse jamais être indifférent. Un sot, dit le proverbe, trouve toujours un plus sot qui l'admire; et il y a beaucoup de sottises qui sont mises en circulation par des gens d'esprit. Un écrit rebuté des savans sera accueilli par ceux qui croient l'être; et la production la plus ignorée sera peut-être, dans un siècle, une autorité pour quelque lecteur qui y puisera des principes et des règles de jugement et de conduite; et il n'y a pas jusqu'à *l'Almanach de Liége* qui, avec ses *pronostics* et ses *prédictions*, ne trouve créance dans quelques esprits.

C'est donc avec raison que le public désire que la maturité de l'âge lui soit un garant de la maturité du jugement, et qu'il trouve déplacé et contraire aux bienséances publiques, qu'un homme s'ingère à lui donner des leçons, à l'âge auquel il en a besoin pour lui-même, et qu'il dispose en quelque sorte de nos esprits, lorsque la loi, cette raison souveraine, lui permet à peine de disposer de ses biens et de ses actions civiles.

La société, la première de toutes les autorités, se gouverne d'après ce principe. La valeur, il est vrai, ni même le talent, n'attendent point le nombre des années, et cependant les gouvernemens ne confient pas le commandement des armées au jeune officier qui a montré le plus de bravoure et de capacité, ni la présidence d'un tribunal à l'avocat *imberbe* qui a obtenu au barreau les plus brillans succès. Il faut être homme fait pour commander à des hommes, ou pour les instruire, ce qui est une autre manière de leur commander; et il y a dans la maturité de l'âge une autorité qu'aucune autre ne peut remplacer. Cette autorité, qui préside la société domestique, gouverne encore, quoique d'une autre manière, la société publique, qui, étant composée de familles, comme la famille d'individus, place le pouvoir, suprême ou subordonné, dans les anciennes familles, qui sont les vieillards de l'Etat.

Sans doute le public accueille avec indulgence les essais d'un jeune homme dans le genre qui convient à son âge, et il pousse la complaisance jusqu'à recevoir la confidence de toutes les peines ou de tous les plaisirs d'un amour souvent imaginaire, dans des écrits frivoles où

quelquefois il n'y a pas plus de passion que de talent. Mais sur des objets plus graves ou dans des genres plus sérieux, pour tout ce qui suppose de longues réflexions, de grandes connoissances, un esprit libre de préjugés et d'illusions, en un mot, l'expérience des hommes et des choses, le public ne juge pas tout-à-fait avec la même condescendance ; il veut avant tout qu'on le respecte, et qu'on ne lui offre pas comme des chefs-d'œuvre, moins encore comme des leçons, *les premières épreuves* d'un talent pressé de se montrer, d'un talent qui souvent avorte, et qui, mûri par l'âge et la méditation, auroit dans son temps porté les fruits les plus utiles. On peut même, à cet égard, remarquer une inconséquence frappante dans la conduite des gens de lettres. D'un côté ils font, pour les questions les plus importantes, un appel aux jeunes talens, comme s'ils craignoient qu'ils ne fussent pas assez précoces ; de l'autre, s'ils publient un ouvrage important et qui ait exigé un long travail, ils ne manquent pas de faire valoir auprès du public, comme un titre de recommandation, le temps qu'ils ont mis à le composer. C'est ainsi que le *Juri des prix décennaux*, en proposant à notre instruction le *Catéchisme*

universel de M. de Saint-Lambert, a eu soin de nous prévenir que l'auteur y avoit employé soixante ans, que le public même a trouvé qu'il avoit perdus; car le public, qui juge un auteur sur son âge, ne juge pas un écrit sur le temps employé à le composer, et s'inquiète assez peu que l'enfantement en ait été laborieux, pourvu qu'il soit venu à terme.

Ces observations, utiles dans tous les temps, sont aujourd'hui nécessaires pour tenir les jeunes écrivains en garde contre les illusions de leur âge, les séductions de leurs coteries, et surtout contre l'exemple de quelques écrivains du dernier siècle. Les premiers essais philosophiques de Voltaire adolescent furent accueillis avec enthousiasme; les jeunes écrivains qui, au sortir du collége, se lançoient, à son exemple, dans la même carrière, étoient d'avance assurés de bruyans suffrages, à commencer par le sien. Une foule d'écrits philosophiques, aujourd'hui complètement oubliés, furent à leur apparition proclamés comme la merveille du siècle, et leurs auteurs désignés par Voltaire pour héritiers de son talent de sa gloire, qui jamais n'ont eu la moindre part dans cette riche succession. Mais tous ces écrivains,

et Voltaire lui-même, et tous les philosophes de cette époque, alloient dans le sens de leur siècle; ils avoient le vent en poupe, et leur marche n'éprouvoit aucun obstacle, parce qu'ils ne faisoient qu'aider au mouvement des esprits, et les pousser dans la direction que des doctrines déjà anciennes leur avoient donnée. Le génie qui devance son siècle en est souvent méconnu; s'il veut le ramener en arrière, il court le risque d'en être persécuté; mais s'il ne fait que le suivre, il trouve aplanies toutes les routes qui mènent à la gloire et à la fortune; et nos philosophes, au lieu de devancer leur siècle, ne le suivoient que de loin; et, dans sa marche impétueuse, il a cruellement déçu leurs espérances, et mis à découvert la vanité de leurs conjectures.

Ces écrivains qui parloient à leur siècle et pour leur siècle, étoient des courtisans qui flattoient les passions de leur maître, et couvroient de fleurs l'abîme où il alloit se précipiter; et ce maître, foible et vieilli dans la corruption, payoit leurs complaisances par des honneurs excessifs, qu'ils se hâtoient de lui ravir, de peur de n'en pas jouir long-temps : *Apud senem festinantes*.

Ce siècle a fini, et même, on peut dire, de mort violente; et son successeur, qui a trouvé les affaires dans le plus grand désordre, a soumis à une révision sévère les fortunes scandaleuses et les dilapidations du règne précédent.

Aussi l'on peut remarquer que les plus beaux esprits du dernier siècle, loin de grandir avec le temps, ce qui est le caractère le moins équivoque du génie, perdent tous les jours quelque chose de leur renommée, et autant par les concessions forcées de leurs partisans, que par les attaques de leurs adversaires; il ont bâti sur les opinions dominantes de leurs temps, comme sur un sable mouvant, pour me servir de la belle comparaison de l'Evangile, plutôt que sur le fondement inébranlable des vérités universelles qui doivent dominer dans tous les temps; et déjà l'édifice qu'ils avoient élevé à grands frais menace ruine, et ne pourra résister long-temps à l'effort des vents et des eaux. Je n'entends pas leur contester le génie; mais le génie, dans les choses qui ont rapport à la société, est une sorte de prescience et de prévision; et si l'on compare ce qu'ils nous avoient promis avec ce que nous avons vu, on ne peut

s'empêcher de convenir qu'ils n'ont été que de faux prophètes.

Les gens intéressés à défendre leur mémoire et leurs opinions, crient sans cesse à l'envie, à la malveillance, et affectent de ne voir qu'un parti de rebelles dans cette insurrection générale de la société contre les hommes qui l'ont trompée et les doctrines qui l'ont ravagée. Un parti peut offusquer la gloire d'un auteur vivant, ou lui créer une réputation bien supérieure à son mérite réel, et nous avons vu des exemples de l'un et de l'autre : mais lorsque l'auteur n'est plus, la cause est plaidée ; les avocats pour et contre, les amis, les ennemis, les indifférens, ont disparu de l'audience ; il ne reste que le juge, la postérité, qui prononce en l'absence des partis et dans le silence des passions. Séparés de ces écrivains par une révolution qui a mis entre eux et nous l'intervalle de plusieurs siècles, nous ne sommes plus leurs contemporains ; nous sommes pour eux la postérité, et nous avons le droit de juger ce siècle, qui a si légèrement condamné tous ceux qui l'avoient précédé.

Ceux qui, sans motifs personnels, n'écrivent que pour l'intérêt de la société, n'ont pas besoin

d'étudier l'opinion de leur siècle, et ils ont ailleurs une règle sûre, indépendante des variations des temps et des caprices des hommes, et qui doit, tôt ou tard, tout ramener à son inflexible direction. Mais les jeunes écrivains qui aspirent à la gloire, et qui doivent trouver leur utilité particulière dans un usage honorable de leurs talens, courroient le risque de s'égarer, en prenant pour guides leurs prédécesseurs immédiats. Le temps et les esprits, tout est changé; et les mêmes moyens de succès ne conduiroient plus aux mêmes résultats. Le siècle qui commence, s'il n'a pas encore une marche assurée, ne suit plus du moins la même direction que celui qui l'a précédé; et il n'y a plus, il ne peut plus même y avoir de talent qui puisse l'y ramener ou l'y retenir. Voltaire lui-même y échoueroit, lui surtout dont l'esprit souple, léger et brillant, étoit plus propre à hâter le mouvement qu'à le donner.

C'est ce que doivent avoir sans cesse devant les yeux les écrivains qui débutent dans la carrière périlleuse des lettres; et, quelles que soient leurs opinions personnelles, dont le public ne peut leur demander compte, s'ils sont jaloux de leur gloire, prendre bien garde de ne pas écrire

aujourd'hui ce qu'ils voudroient un jour n'avoir pas écrit. En vain quelques hommes qu'on peut appeler de l'*ancien régime* en philosophie, et qui, dans la simplicité de leur foi, croyoient que la révolution toute entière se faisoit uniquement au profit de leurs opinions philosophiques, flattent de jeunes écrivains de l'espoir de les substituer à l'opulente succession des philosophes du XVIII^e^. siècle, dont ils se présentent les exécuteurs testamentaires : ces hommes passeront, s'ils ne sont déjà passés; et les imprudens héritiers, pour prix de leur complaisance, ne recueilleroient que le mépris des honnêtes gens et la juste animadversion de la société, et ces opinions surannées qui ont fait, dans leur temps, la fortune de tant de beaux esprits, ne vaudroient plus à leurs défenseurs, même les tristes honneurs d'une persécution.

Il est commun aujourd'hui d'entendre blâmer les emportemens de quelques *sages* du dernier siècle. Mais, en même temps, on rejette, par forme de compensation, les doctrines opposées, comme un autre extrême qu'il faut éviter. Ces opinions, qu'on décore du nom de *modérées*, sont commodes, parce qu'elles sont toutes faites, et que, pour trouver le point où il faut s'arrê-

ter, il suffit de se tenir à égale distance de deux autres points. Ces opinions modérées, et qui ne sont que *mitoyennes*, s'accommodent d'elles-mêmes aux esprits *moyens* ou médiocres, comme les partis *moyens* aux caractères foibles. Les bons esprits savent que la vérité est absolue, qu'elle n'est pas, comme une quantité, susceptible de plus ou de moins, qu'elle est ou qu'elle n'est pas, et qu'elle redoute moins les ennemis que les neutres. L'erreur elle-même, qui contrefait tous les caractères de la vérité, n'est pas plus indulgente; elle a son excès, comme la vérité a son extrême; une fois sur la route de l'une ou de l'autre, les esprits ne peuvent s'arrêter, et sont, malgré eux, entraînés jusqu'aux dernières conséquences de leurs principes; et Voltaire lui-même a été accusé de timidité et presque de *cagoterie* par ses élèves, et J.-J. Rousseau, persécuté pour son déisme par les athées.

De la Richesse des Nations (23 décembre 1810).

Ad. Smith a traité longuement de *la Nature et des causes de la Richesse des Nations*. J'ouvre son livre, et je vois qu'il y est question des produits du sol et de l'industrie, de commerce, d'arts mécaniques, de manufactures, de distribution de travail, de division de fonds, d'accumulation de capitaux, d'intérêt de l'argent, de salaires, etc. etc.; c'est-à-dire, qu'il y est traité de la richesse des individus qui sont propriétaires, commerçans, capitalistes, banquiers, laboureurs, manufacturiers, artisans, etc., et non de la *Richesse des Nations*, qui ne sont et ne peuvent être rien de tout cela.

On dira peut-être qu'une nation étant une agrégation d'individus, la somme des richesses individuelles forme la richesse nationale; mais on peut nier le principe, et soutenir qu'une nation est, comme société, quelque autre chose encore qu'une agrégation d'indi-

vidus. D'ailleurs, pour pouvoir appeler *richesse de la nation*, la somme des richesses individuelles, il faudroit que tous les individus participassent à cette richesse, puisque la nation se compose de tous les individus sans exception, et que la richesse n'étant pas une chose abstraite, il est assez difficile de concevoir qu'une nation soit riche, lorsqu'une partie considérable de ses enfans est dans l'extrême besoin. Cependant, cela est ainsi, et même, dans toute l'Europe, il n'y a nulle part plus d'indigens que chez les nations qu'on appelle opulentes; et M. Malthus, dans son excellent *Essai sur le principe de population*, remarque qu'en Suisse, c'est dans le voisinage des plus riches communes qu'il a trouvé le plus grand nombre de mendians.

Ainsi, si l'on doit regarder les richesses individuelles comme formant la richesse des nations, il n'y aura, à proprement parler, ni nations pauvres, ni nations riches, autrement que par comparaison, puisque, chez les nations riches, il y a toujours un grand nombre d'individus pauvres, et chez les nations les plus pauvres, un grand nombre d'individus riches.

Il faut observer que je ne considère ici que

les nations civilisées, les seules qu'on puisse comparer entre elles, parce que la richesse s'y compose des mêmes élémens, et que le droit de propriété y repose sur les mêmes lois.

Les *richesses*, prises dans un sens général et philosophique, sont les moyens de l'existence et de la conservation; et *opes*, dans la langue latine, signifie également *richesses* et *forces*.

Ces moyens, pour l'individu, être physique, sont les richesses matérielles, les produits du sol et de l'industrie, ou le *signe* qui représente tous les produits, et sert à se les procurer.

Pour la société, être moral, les moyens de l'existence et de la durée sont des richesses morales, des forces de conservation; les *mœurs*, pour la société domestique; les *lois*, pour la société publique. Oui, la société est un corps moral; la religion est sa santé; la monarchie, sa force; ses biens sont ses vertus. La guerre, la peste, la famine, ne sauroient la détruire.....; et il suffit d'un livre pour la renverser.

Les mœurs et les lois sont donc les vraies et même les seules richesses des sociétés, fa-

milles ou nations; c'est-à-dire, les vrais et les seuls moyens de leur existence et de leur conservation. Ce sont même les seules richesses dont il soit convenable de traiter. Il ne faut parler aux nations que de vertus; et il est assez superflu de parler à un individu de richesses, parce que l'intérêt personnel, considéré dans la généralité des hommes, de tous les maîtres le plus éclairé, nous apprend assez à tous à nous occuper avec fruit des richesses matérielles et des moyens de les reproduire et de les conserver. Je crois même que, sous ce rapport, l'ouvrage d'Ad. Smith n'enseigne guère que ce qui étoit, depuis l'origine des nations, connu de tous les peuples, et pratiqué par le plus grand nombre des individus. La richesse est la suite naturelle du travail, et il suffit d'occuper les hommes pour les rendre riches, même sans leur parler de richesses.

La force des nations est donc leur véritable richesse, et même uniquement leur force morale, celle qui vient de la constitution et des lois politiques et religieuses. Pour la force physique, qui vient de la population et des subsistances, elle existe nécessairement plus

ou moins dans toute nation, par cela seul qu'elle ne peut être une nation, sans une population suffisante, ni avoir une population sans subsistances. C'est cette force morale dont parle Tacite, lorsqu'il oppose la vigueur des mœurs chez les Germains, à l'opulence et au faste de l'empire des Parthes : *Quippè*, dit-il, *regno Arsacis acrior est Germanorum libertas*. C'est ce qu'on trouve encore en style poétique, dans le livre où l'on trouve tout. « Les étrangers, dit le Psalmiste (1), dont la droite n'a qu'une force trompeuse, ont dit : « Nos enfans croissent dans leur jeunesse » comme de nouvelles plantes; nos filles s'é- » lèvent comme les colonnes d'un temple; » nos celliers et nos greniers regorgent de » toutes sortes de fruits; nos brebis sont fé- » condes, et nos bœufs toujours gras : heureux » le peuple qui a tous ces biens !... ». « Et nous disons : Heureux le peuple qui a Dieu pour seigneur » ! C'est-à-dire, celui dont les lois sont conformes aux rapports que le suprême législateur a établis entre les hommes pour la conservation des sociétés.

(1) Psaume CXLIII.

séchée par les ardeurs de l'été, ou arrachée par le laboureur.

Avant de développer cette pensée, il convient d'observer l'effet aujourd'hui le plus sensible de cet accroissement indéfini de nos magasins littéraires.

Lorsque les livres étoient rares, et qu'il falloit, pour s'en procurer un petit nombre, copier des manuscrits ou en acheter, les hommes de génie, qui ont toujours eu moins de loisir et de fortune que les ignorans, composoient avec le secours de la méditation, beaucoup plus qu'avec des lectures. Ils ne lisoient presque que dans le grand livre ouvert à tous les esprits, dans le livre de la nature, dont on peut dire qu'ils ont donné les premières et les meilleures éditions : et même leurs écrits n'ont mérité de servir de type aux règles de l'art, et de modèle aux productions de l'esprit, que parce qu'ils reproduisent quelques pages de ce livre immortel, dont tous les autres ne doivent être que des copies. Dans les temps modernes, Pascal, Corneille, Bossuet, Bourdaloue, Molière, La Fontaine, etc., ces premiers écrivains du siècle de Louis XIV, n'avoient eu sous les yeux, dans leurs pre-

défense intérieure et même extérieure, de sa population et des produits de son sol et de son industrie, ou même fait souvent tourner à sa perte tous ses moyens de défense naturels ou acquis. Ce n'est pas assurément faute d'hommes et d'argent que la Turquie est tombée progressivement au dernier degré de foiblesse politique; et la Pologne, seul Etat appelé à l'indépendance, qui, depuis Charlemagne ait été effacé de la liste des nations chrétiennes, avoit certainement assez de population et surtout de subsistances pour se conserver, si elle eût trouvé dans sa constitution quelque principe de conservation, ou plutôt si cette constitution contre la nature de la société n'eût recélé des principes de destruction qui auroient tôt ou tard entraîné ce pays à sa perte, même quand il n'auroit pas eu de voisins.

Ainsi une famille se conserve par ses mœurs plutôt que par ses richesses; et lorsque les mœurs y sont corrompues, je veux dire lorsque les rapports naturels entre les *personnes* qui la composent sont méconnus, les grandes richesses sont, aussi bien que l'extrême besoin, une cause prochaine de décadence, parce qu'elles offrent aux passions plus d'alimens et de facilités.

Ad. Smith n'a donc pas traité de la *Richesse des Nations ;* et il est plus important qu'on ne pense de relever cette erreur de titre, parce qu'elle a eu la plus grande influence sur l'opinion publique et les mesures des administrations dans les divers états d'Europe, dont les gouvernemens se sont accoutumés à regarder l'argent et tout ce qui le reproduit, la richesse en un mot, la richesse matérielle, comme l'unique source de la force des nations, et ont rapporté à ce seul objet toutes leurs déterminations.

Au fond, toute nation comme toute famille qui subsiste des produits de son sol ou de son industrie, est aussi riche qu'une autre, quoique moins pécunieuse; et si l'une ou l'autre ne pouvoit subsister de ses produits, elle périroit, c'est-à-dire que la nation tomberoit dans la dépendance réelle d'une nation voisine, et deviendroit province; et la famille, selon le gouvernement, seroit réduite à l'état de domesticité ou d'esclavage. Le prix en argent des choses nécessaires à la vie, indique autant l'état de la population que la quantité de subsistances. Abstraction faite des autres circonstances, elles sont à un bas prix si

la population est foible ; elles sont à un prix excessif partout où la population est excessive, parce que le grand nombre des consommateurs met les subsistances à l'enchère. Ce dernier état, s'il est général et long-temps prolongé, menace un Etat de trouble, et les individus de misère ; et alors une nation est réellement pauvre, même au milieu de l'abondance des métaux.

Il faut, pour observer les changemens survenus dans l'esprit général des gouvernemens européens, relativement à l'économie politique et à leur opinion sur les richesses des nations, reprendre les choses d'un peu plus haut.

L'Europe chrétienne, qu'on peut considérer comme les *Etats-généraux* du monde civilisé, étoit composée de divers ordres de nations ; comme les *Etats-généraux* d'une société particulière sont composés de divers ordres de citoyens.

Il y avoit des nations qu'on pouvoit appeler *nobles*, propriétaires d'un grand domaine, chez lesquelles les sentimens étoient élevés, les caractères généreux, les habitudes guerrières, mais qui faisoient la guerre pour exer-

cer leurs forces et soutenir leur dignité, plutôt que pour agrandir leurs possessions; et les plus puissantes d'entre elles se sont accrues par les lois bien plus que par les armes.

Il y avoit des nations mercantiles, manufacturières, purement agricoles, même voiturières, qu'on pouvoit appeler le tiers-Etat des nations; riches de leurs capitaux et de leur industrie, et exclusivement occupées du soin de les accroître par toutes sortes de moyens.

Ce n'est pas qu'il n'y eût, dans toutes les nations, des individus nobles, commerçans, artisans, membres d'un clergé, etc.; mais je ne veux parler que de l'esprit dominant dans chacune d'elles, des habitudes les plus constantes des individus, et de la profession qui, considérée en général, y tenoit le premier rang, et étoit comme le pivot sur lequel rouloit toute sa politique.

A l'époque dont je veux parler, et qui déjà est éloignée de nous de quelques siècles, les premières nations, la France, l'Espagne, l'Allemagne, la Pologne, etc., s'inquiétoient assez peu de savoir si ce qu'on a appelé depuis *la balance du commerce*, étoit ou non en leur

faveur; si elles avoient chez elles toutes les manufactures nécessaires à leurs besoins ou plutôt à leur luxe, et si les nations secondaires gagnoient sur elles en important ou en exportant sur leurs propres vaisseaux les productions étrangères ou indigènes du sol et de l'industrie. Elles étoient un peu comme de grands seigneurs qui regardent de leur dignité d'entretenir à leur service une foule d'ouvriers de toute espèce, et qui, occupés des soins importans de la société publique, se reposent sur des mercenaires de la direction de leurs affaires domestiques, et ne pensent pas à gagner sur leurs fournisseurs ou sur leurs fermiers en employant leurs gens et leurs chevaux à transporter au marché les denrées qui croissent sur leurs terres, ou à aller quérir les objets nécessaires à la consommation de leurs maisons. Il y avoit sans doute moins de numéraire en circulation; mais il y avoit moins de cupidité, parce que la nature, qui veille sur nos vertus comme sur notre subsistance, ne nous permet pas de garder long-temps ses produits, et que l'avarice ne peut serrer dans les coffres que *le signe* qui les représente. Il y avoit moins d'activité dans les hommes;

mais il y avoit moins d'agitation et d'inquiétude dans la société. Il y avoit enfin moins d'événemens dans la société publique; mais je crois, sur de fortes apparences, qu'il y avoit plus de bonheur, d'aisance, et même de vertus dans la famille. L'histoire étoit moins brillante, et la vie plus commode.

Des idées nouvelles se répandirent en Europe vers le commencement du XV^e^. siècle, et il se fit insensiblement, dans la politique générale du monde civilisé, et dans la politique particulière de chaque État, une révolution à peu près semblable, dans son principe et dans ses effets, à la révolution françoise, et qui même n'a pas été sans influence sur ce dernier événement. Tous les grands Etats rougirent, comme nos premiers parens, de leur nudité qu'ils n'avoient pas soupçonnée dans l'âge d'innocence, et s'empressèrent de la couvrir. Ils furent tout à coup possédés de la fureur du commerce et de *l'auri sacra fames*, et voulurent à tout prix avoir chacun leur part des richesses du Nouveau-Monde, récemment découvert. Alors il s'établit naturellement, entre tous ces Etats, grands par leur territoire ou par leur commerce, un système

d'*égalité* qu'on décora du nom d'*équilibre politique*, et dans lequel les *voix*, si l'on peut le dire, furent comptées par *tête* plutôt que par *ordre*.

L'Angleterre, jusque-là, puissance du second ordre, devoit, par sa position et ses habitudes, tenir le premier rang dans ce nouveau système. La France, qui n'eut et qui n'aura jamais l'esprit commercial, y perdit de sa supériorité relative; et même plus tard, et sous le plus puissant de ses monarques, elle déchut au point d'être réduite à essuyer les hauteurs de la Hollande, nouveau parvenu, fier de son opulence et du rang qu'il avoit usurpé.

Insensiblement l'administration passa, même en France, aux mains du second ordre des citoyens, qui y porta son esprit et ses habitudes. Il ne fut plus question que d'arts, de manufactures, de commerce, de circulation d'argent. On inventa, dans un temps ou dans un autre, les banques, les papiers d'Etat, les emprunts, les loteries. Les gouvernemens firent même des banqueroutes. C'étoit le sceau de la profession, et, en quelque sorte, le moyen de *se légitimer* dans le monde politique, en qualité de commerçans. La politique,

sense sur la morale, se retrouve dans les livres des juifs ou dans ceux des chrétiens, sans mélange de faux et d'incertain, et avec bien plus d'onction et une plus grande autorité; et, sur les rapports des hommes et les devoirs de la société, nos enfans et nos femmes en savent plus que Cicéron et Sénèque.

Ce que les anciens nous ont transmis de leurs connoissances en physique, et qui a été vérifié par le calcul ou confirmé par l'observation, a passé, dans nos traités de physique et d'histoire naturelle, dégagé de tout ce que l'ignorance, la prévention et le goût du merveilleux y avoient ajouté.

Dans ce genre, leurs ouvrages ne peuvent guère servir qu'à ceux qui veulent estimer les progrès qu'ont faits les sciences, et on peut les comparer à ces corps dormans qu'un vaisseau abandonne sur la mer, pour mesurer la vitesse de sa marche.

Les écrits historiques des anciens ont été fondus dans les nôtres, et ils s'y trouvent dans un meilleur ordre. Sans doute, Cicéron connoissoit mieux que nous ne le faisons aujourd'hui l'histoire anecdotique et particulière de son temps ou des temps qui avoient précédé;

rive presque toujours dans les innovations qui ont rapport à la morale, le peuple, dont le bon sens naturel n'étoit pas faussé par des systêmes spécieux, se montra plus sensé que ceux qui le gouvernoient. On parloit toujours du commerce comme du lien universel des peuples; et jamais il n'y eut de cause plus active de guerres plus opiniâtres et plus sanglantes; et le but constant des gouvernemens étoit d'isoler les Etats les uns des autres, par des systêmes combinés de prohibitions réciproques, et surtout en cherchant à naturaliser chacun chez eux les produits du sol ou de l'industrie qui croissoient ou se fabriquoient chez les autres.

Alors il étoit naturel qu'on parlât beaucoup de richesses nationales, et qu'on plaçât dans l'argent et le commerce ces moyens de force et de conservation que nos pères ne voyoient que dans la religion, la monarchie et l'esprit public, et qui tout seuls avoient, depuis tant de siècles, et à travers toutes les crises politiques, conduit les nations continentales, chacune à leur tour, à un haut degré de gloire et de prépondérance.

Les lois religieuses et politiques, qui jus-

que-là avoient gouverné les Etats d'Europe, et formé l'esprit public, parurent peu favorables au commerce et à la circulation rapide de l'argent; et si la *lettre* subsista encore, l'*esprit* tomba en désuétude, et la force de conservation en fut affoiblie dans tous les Etats. Il n'y a pas, il ne peut même y avoir d'esprit public, ni même d'énergie soutenue, chez un peuple commerçant et manufacturier, livré aux calculs de l'intérêt personnel; moins encore aujourd'hui, que le droit de la guerre laisse au vaincu toutes ses propriétés personnelles, et même, par un sentiment d'humanité, fait un crime au citoyen qui n'est pas soldé, de se mêler de la défense de son pays.

Lord *Feldkirk*, après avoir parlé de l'esprit guerrier, des habitudes généreuses, du caractère exalté et romanesque des montagnards d'Ecosse, se plaint de la disposition qu'ils ont à émigrer en Amérique, depuis les changemens survenus dans leur Etat au milieu du dernier siècle, et après la bataille de *Culloden;* et il ajoute : « S'il y a quelque moyen de retenir » ces hommes dans leurs foyers, ce ne peut être » que l'introduction de quelque nouvelle bran» che d'industrie..... Si l'on y réussit, ces

» hommes prendront le genre de vie et les » habitudes des ouvriers de fabrique. Ils pour- » ront, comme d'autres, fournir quelques » recrues, mais ils ne ressembleront plus à leurs » ancêtres ». L'Angleterre est la plus puissante et même la plus guerrière des nations commerçantes; et cependant, malgré ce qu'on dit de son esprit public, qui n'a jamais été mis aux dernières épreuves, et qui n'est au fond que défiance de son gouvernement et jalousie des autres peuples, il n'y a pas un homme sensé en Europe, peut-être pas en Angleterre, qui pense que le peuple anglois trouvât dans son esprit public et dans son énergie les moyens de repousser une invasion.

Cet esprit commercial, ces nouveaux moyens de travail et de richesse, partout où ils furent introduits, firent déserter les ateliers de l'agriculture pour les comptoirs du commerce, les campagnes pour les villes; celles-ci s'agrandirent, se peuplèrent, s'embellirent aux dépens des autres; et les plus grands intérêts des Etats et les premiers biens des hommes, l'esprit public, les mœurs et la santé, ne gagnèrent pas à ce changement.

Et ce ne sont pas ici les maximes outrées

sent à l'histoire, si l'on en excepte *la satire Ménippée* et quelques *Mémoires*, ont passé dans des ouvrages mieux faits et plus complets. On peut voir dans les notices qui précèdent l'*Esprit de la Ligue* et l'*Intrigue du Cabinet*, quelle immense quantité de *Mémoires*, de *Journaux*, d'écrits enfin, et le plus souvent de libelles, le laborieux M. Anquetil a dépouillés et fondus dans ses ouvrages. Je ne dis pas qu'on ne puisse encore mieux faire que les historiens modernes, et écrire l'histoire avec des vues plus étendues et des principes plus sûrs; mais alors de meilleurs ouvrages feroient oublier ceux qui les ont précédés, et dont nous nous contentons faute de mieux.

Mais ce siècle lui-même de Louis XIV, ce siècle si riche en productions littéraires de tous les genres, que nous en reste-t-il, et à quoi se réduit, pour l'homme de goût et le savant, le grand nombre d'ouvrages qu'il a produits? Peut-être à moins de deux cents volumes, si l'on en ôte ce qui appartient aux sciences physiques, et qui a été dépassé par les travaux du siècle suivant. Le temps a mis à leur place les hommes et leurs écrits. Benserade, qui

a fait dans son temps les délices de la cour; Racan et Segrais, qui ont obtenu d'illustres suffrages, ne servent plus que d'époque. Ce sont des monnoies qui ont eu cours autrefois, et qui aujourd'hui ne sont plus que des médailles. Balzac et Voiture, les aigles des beaux-esprits de leur âge, sont réduits à quelques pages : où le goût peut-être trouveroit encore à retrancher. Leur style a vieilli, dit-on; mais si, lorsque la langue est formée, les uns ne sont plus lus, parce que leur style a vieilli; lorsque la littérature d'un peuple a atteint un haut degré de perfection, que les esprits sont mûrs, les principes fixés, et qu'il y a des chefs-d'œuvre ou du moins de bons ouvrages dans tous les genres, les autres sont oubliés, parce que leurs écrits, faux ou foibles de pensée et d'expression, ne sont plus à la hauteur des connoissances acquises et des lumières qui se sont répandues dans la société. Les contemporains confondent assez souvent la vogue et le succès, et, dans leurs jugemens précipités, ils décernent l'immortalité à des ouvrages qui doivent passer avec la génération qui les a vus naître; et, pour ne pas parler des modernes, quels éloges n'ont pas re-

la force d'existence et de conservation d'une société; et loin que l'opulence des individus fasse la force d'une nation, on peut, au contraire, soutenir qu'il n'y auroit pas de nation plus foible que celle dont tous les concitoyens seroient opulens.

Mais si l'on s'obstinoit à considérer la richesse des particuliers comme formant la richesse d'une nation, il faudroit au moins que tous les individus participassent à cette richesse, comme ils contribuent tous, sans exception, à former le corps de la nation. Si les partisans rigides de la démocratie pure, conséquens à leurs principes, pensent qu'il n'y auroit pas de volonté générale là où un seul citoyen seroit privé du droit de manifester sa volonté particulière; il est encore plus vrai qu'il ne sauroit y avoir de richesse nationale partout où une partie nombreuse de la nation est dans un état d'extrême indigence. Or il n'y a nulle part plus de pauvres ni de plus grands besoins que chez les peuples opulens par le commerce, les arts, les manufactures, qui presque toujours élèvent la population beaucoup au-dessus de la quantité de subsistances que le sol peut fournir. L'Angleterre, la plus riche, ou du moins la plus pé-

cunieuse de toutes les nations, et celle qui offre le plus de travail, et à un plus haut prix, peut nous servir d'exemple. La moitié des citoyens y est à la charge de l'autre moitié. La taxe des pauvres est devenue le plus onéreux des impôts, même pour les riches; et l'on voit, par des écrits récemment publiés en Angleterre sur cette matière, que depuis long-temps la nation cherche les moyens de se soustraire à un fardeau qu'elle ne peut plus supporter.

Nous en trouvons un autre exemple, et plus décisif encore, dans un des petits cantons helvétiques renommés dans tous les temps pour le bien-être de leurs habitans; il est tiré d'un discours prononcé par M. Hehr, landamman du canton de Glaris, à la société économique de cette ville :

« L'art de travailler le coton, disoit ce ma-
» gistrat, avoit été transplanté dans cette val-
» lée; la facilité de l'ouvrage et le prix élevé
» du travail ne pouvoient manquer d'attirer des
» ouvriers à ce genre de fabrique. Un rouet
» étoit une dot; un tisserand étoit un homme
» dans l'aisance; on se livroit à cette espèce
» d'occupation avec empressement. On jouis-
» soit du présent sans s'inquiéter de l'avenir.

même fameux, de cette époque ; et quoique, à parler en général, les écrivains du second ordre aient été, dans le XVIII^e^. siècle, supérieurs à ceux du même rang de l'âge précédent, combien d'orateurs, de poètes, d'historiens, de romanciers, de philosophes, etc., qui ont joui de leur vivant de toutes les douceurs de la célébrité, ont déjà passé sans retour la rive fatale.

Je ne parle pas de la partie morale de cette littérature. Il est plus aisé de la défendre avec des excès du même genre, que de la justifier par de bonnes raisons ; et personne, que je sache, ne l'a tenté. On a même avoué, dans une occasion solennelle, que les mesures violentes employées à la fin du règne de Louis XIV avoient pu exaspérer les esprits, et les jeter hors de toutes les limites : et il s'ensuivroit seulement de cette manière d'excuser ou d'expliquer la conduite passionnée de quelques écrivains de cette époque, qu'il y a eu peu de philosophie dans leur caractère, sans qu'on pût en conclure qu'il y en ait eu davantage dans leurs écrits.

Qu'on cesse de nous opposer l'admiration de tout un siècle, si l'on ne veut pas parler en même temps des réclamations qui se sont élevées

le d'ateliers, de fabriques, de manufactures; rendez plus active la circulation de l'argent, et forcez à tout prix la population à s'accroître au-delà de la quantité de subsistances que le sol peut produire ou que le commerce peut importer, et tenez-vous pour assuré qu'il vous faudra bientôt entasser une partie de cette population factice dans les prisons, dans les hôpitaux, dans les dépôts de mendicité, même dans les cimetières, et mettre l'autre au régime; alors l'ordre naturel est interverti. L'homme doit trouver sa subsistance dans la famille qui l'a produit; et lorsqu'il la demande à l'état qui *ne laboure* (1) *ni ne file*, le gouvernement ne peut la donner aux uns sans l'ôter aux autres, nourrir des familles indigentes sans appauvrir les familles propriétaires, ni secourir les pauvres sans faire des malaisés. La charité particulière devient un subside, et la bienfaisance

(1) Des hommes habiles à découvrir et à dénoncer comme des crimes les choses les plus indifférentes ou les plus innocentes, prétendirent que l'auteur avoit voulu faire allusion, dans ce passage, aux *lis*, dont la devise étoit *non laborant neque nent*, et il fut accusé d'avoir voulu rappeler l'ancien gouvernement.

publique ressemble à l'oppression. Lorsqu'il n'y avoit dans nos sociétés d'Europe ni commerce ni argent, la bienfaisance songeoit à donner au pauvre *la poule au pot*. Aujourd'hui que les nations regorgent d'argent, qu'elles couvrent les mers de leurs bâtimens et les marchés de leurs denrées, la philanthropie, obligée de vivre d'industrie, le met à *la soupe économique*.

Sur la multiplicité des livres (24 janvier 1811).

A la vue de ces immenses bibliothèques, vastes cimetières de l'esprit humain, où dorment tant de morts qu'on n'évoquera plus, l'imagination s'effraie; et, en comparant ces prodigieux dépôts d'esprit et de science avec les facultés de l'homme et le peu de temps qui lui est donné, elle reste consternée, et désespère de jamais connoître ce qu'il n'est pas même possible de parcourir.

Toutefois, revenue de cette première impression, la raison se rassure, et, à côté de l'infatigable activité de l'homme qui produit, elle aperçoit l'action insensible du temps qui dévore, et quelquefois la sévère justice de la société qui retranche.

Ainsi un terrain fertile produit à la fois des plantes salutaires et des herbes inutiles ou dangereuses. Cette malheureuse fécondité semble même quelque temps étouffer la moisson. Mais bientôt l'épi s'élève, et l'ivraie périt, des-

séchée par les ardeurs de l'été, ou arrachée par le laboureur.

Avant de développer cette pensée, il convient d'observer l'effet aujourd'hui le plus sensible de cet accroissement indéfini de nos magasins littéraires.

Lorsque les livres étoient rares, et qu'il falloit, pour s'en procurer un petit nombre, copier des manuscrits ou en acheter, les hommes de génie, qui ont toujours eu moins de loisir et de fortune que les ignorans, composoient avec le secours de la méditation, beaucoup plus qu'avec des lectures. Ils ne lisoient presque que dans le grand livre ouvert à tous les esprits, dans le livre de la nature, dont on peut dire qu'ils ont donné les premières et les meilleures éditions : et même leurs écrits n'ont mérité de servir de type aux règles de l'art, et de modèle aux productions de l'esprit, que parce qu'ils reproduisent quelques pages de ce livre immortel, dont tous les autres ne doivent être que des copies. Dans les temps modernes, Pascal, Corneille, Bossuet, Bourdaloue, Molière, La Fontaine, etc., ces premiers écrivains du siècle de Louis XIV, n'avoient eu sous les yeux, dans leurs pre-

mières études, qu'un bien petit nombre d'ouvrages, tous des anciens, car il n'y avoit alors, dans la littérature moderne, aucun ouvrage classique qui pût leur servir de modèle ou même de guide.

Si du siècle de Louis XIV nous remontons à celui d'Horace et de Virgile, et des temps d'Auguste à ceux d'Homère, nous trouvons toujours moins de secours pour produire, et de plus grands effets produits; moins de livres à consulter, et plus de ce génie qui enfante par sa propre fécondité : image du Créateur, qui, pour produire toutes choses, n'a besoin que de lui-même.

Aujourd'hui que les livres sur toutes sortes de sujets, et même les bons livres, sont de toutes les denrées la plus commune et la moins chère, et qu'il y a des bibliothèques et des Encyclopédies même *pour les enfans*, un homme né avec de l'esprit s'accoutume, dès ses premiers essais, à composer avec des livres beaucoup plus qu'avec lui-même; et l'esprit, à force de lectures, devient inhabile à produire, comme le corps, lorsqu'on a beaucoup de domestiques à ses ordres, devient inhabile à agir. On prend, à son insu, des reminiscences

pour ses propres pensées, et il arrive à la fin que les hommes médiocres, se retrouvant eux-mêmes partout, en viennent à se persuader qu'il ne reste plus rien à dire; et les esprits plus forts, qui auroient pu eux-mêmes prendre rang parmi les génies créateurs, s'ils avoient employer à méditer sur un petit nombre d'ouvrages, le temps qu'ils ont perdu à parcourir des bibliothèques entières, se jettent dans des sentiers impraticables, de peur de rencontrer quelqu'un sur leur route, et deviennent extravagans pour être originaux; et c'est ce qui est arrivé à quelques écrivains du dernier siècle. Cet inconvénient du trop grand nombre de livres se faisoit déjà sentir du temps d'Hobbes, qui disoit plaisamment, en parlant de quelques savans de son temps: « Si » j'avois lu autant de livres que tels et tels, je » serois aussi ignorant qu'ils le sont ».

Autrefois un écrivain, obligé en quelque sorte de vivre sur son propre fonds, passoit ses jours dans la retraite, et il redoutoit, au milieu des gens oisifs, le renom importun d'homme occupé: *Grave inter otiosos*, dit Tacite. Aujourd'hui le savant qui travaille avec le fonds d'autrui est un homme du monde,

parce que tout le monde est devenu savant. La science étoit un but; elle est devenue un moyen. On cultivoit les lettres par impulsion de caractère, ou comme un devoir d'état; de nos jours, elles entrent dans un plan de fortune : on fait des livres, comme on en vend, par spéculation; et de là tant de livres qui ne peuvent, tout au plus, servir qu'à leurs auteurs. Cependant, quel que soit actuellement ou que puisse être à l'avenir le prodigieux accroissement du nombre des livres, le temps et la société travaillent sans cesse à le réduire à la mesure des facultés de l'homme et des besoins de la société.

Tous les livres que renferme la plus vaste bibliothèque, peuvent être classés en trois âges : l'âge ancien; le moyen âge, qui finit, si l'on veut, au siècle de Léon X et de François Ier.; et l'âge moderne.

Les anciens nous ont laissé des ouvrages de philosophie morale, des ouvrages de physique, d'histoire, et de littérature oratoire et poétique.

La philosophie morale, chez les chrétiens, n'a rien à envier à la philosophie du paganisme. Tout ce que les anciens ont écrit de plus

sense sur la morale, se retrouve dans les livres des juifs ou dans ceux des chrétiens, sans mélange de faux et d'incertain, et avec bien plus d'onction et une plus grande autorité; et, sur les rapports des hommes et les devoirs de la société, nos enfans et nos femmes en savent plus que Cicéron et Sénèque.

Ce que les anciens nous ont transmis de leurs connoissances en physique, et qui a été vérifié par le calcul ou confirmé par l'observation, a passé, dans nos traités de physique et d'histoire naturelle, dégagé de tout ce que l'ignorance, la prévention et le goût du merveilleux y avoient ajouté.

Dans ce genre, leurs ouvrages ne peuvent guère servir qu'à ceux qui veulent estimer les progrès qu'ont faits les sciences, et on peut les comparer à ces corps dormans qu'un vaisseau abandonne sur la mer, pour mesurer la vitesse de sa marche.

Les écrits historiques des anciens ont été fondus dans les nôtres, et ils s'y trouvent dans un meilleur ordre. Sans doute, Cicéron connoissoit mieux que nous ne le faisons aujourd'hui l'histoire anecdotique et particulière de son temps ou des temps qui avoient précédé;

mais j'ose dire que nous connoissons mieux que cet illustre Romain l'histoire publique de la société où il a joué un si grand rôle. Comme les sociétés anciennes sont finies, nous qui leur avons survécu, nous avons sous les yeux la vie entière de ces grands corps dont les historiens contemporains n'ont pu connoître que l'âge où ils écrivoient et les temps antérieurs. Ils ressemblent tous, sur ce point, à un homme qui auroit écrit les *Mémoires* de sa vie. Il y manqueroit toujours le récit de ses derniers momens et des affaires qu'a fait naître sa succession. Les contemporains ont vu des événemens, souvent sans en démêler les causes, et toujours sans en prévoir les effets. Nous qui sommes placés à une juste distance de ces sociétés, nous embrassons d'un coup d'œil leur commencement, leurs progrès et leur fin; nous avons vu les effets, et nous les reportons à leurs véritables causes; et l'histoire toute entière, considérée comme une science, n'est que le rapport des effets et des causes. Aussi on lit les historiens anciens, moins pour apprendre l'histoire que pour chercher des modèles du style qui lui convient.

Au reste, il faut observer que toutes les

traductions des ouvrages anciens, qui occupent une si grande place dans nos dépôts littéraires, en alongent l'inventaire sans en accroître la valeur, et qu'elles peuvent être regardées comme différentes éditions d'un même ouvrage.

Les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne, seuls ouvrages qu'il soit nécessaire à l'homme de goût d'étudier et de retenir, sont en assez petit nombre; et les productions d'un rang inférieur, plus capables de corrompre le goût que propres à le former, traduites, imitées, citées, dans nos cours de belles-lettres, pour ce qu'elles ont de meilleur, sont reléguées au fond de nos bibliothèques, d'où l'idolâtrie de quelques commentateurs a fait de vains efforts pour les exhumer. Il faut bien se persuader qu'il n'y a à la longue que les chefs-d'œuvre qui surnagent sur le fleuve d'Oubli, et c'est ce qui doit nous faire envisager avec moins d'effroi le prodigieux accroissement des productions littéraires et scientifiques.

Le moyen âge offre plus de philosophes et surtout de théologiens que de littérateurs, et les nombreux commentateurs qu'il a produits

appartiennent à la littérature ancienne plutôt qu'aux lettres modernes. Cependant, toute la théologie scolastique, et même toute la philosophie de ce temps, se trouvent à peu près dans les écrits de saint Thomas, comme toute la science ecclésiastique et toute l'éloquence, dans les écrits des saints Pères. Tout ce qui peut servir à l'histoire, dans les monumens du moyen âge, a été plus utilement employé par les écrivains postérieurs; et ce n'est plus dans les longues et confuses narrations des Froissard et des Monstrelet qu'on étudie l'Histoire de France. Enfin, ce que la littérature agréable de cette époque, romans, contes, fabliaux, présente de plus remarquable dans l'antique naïveté de la pensée et de l'expression, a été mis en œuvre avec plus de succès par des écrivains de l'âge suivant, qui même ne s'en sont pas toujours vantés.

Nous n'avons conservé, des écrits des premiers temps de la renaissance des lettres, que quelques vers de Marot, quelques folies de Rabelais, des pensées de Montaigne, quelques satires de Regnier, quelques strophes de Malherbes. Les nombreux matériaux que les temps de la Ligue et de la Fronde fournis-

sent à l'histoire, si l'on en excepte *la satire Ménippée* et quelques *Mémoires*, ont passé dans des ouvrages mieux faits et plus complets. On peut voir dans les notices qui précèdent l'*Esprit de la Ligue* et l'*Intrigue du Cabinet*, quelle immense quantité de *Mémoires*, de *Journaux*, d'écrits enfin, et le plus souvent de libelles, le laborieux M. Anquetil a dépouillés et fondus dans ses ouvrages. Je ne dis pas qu'on ne puisse encore mieux faire que les historiens modernes, et écrire l'histoire avec des vues plus étendues et des principes plus sûrs; mais alors de meilleurs ouvrages feroient oublier ceux qui les ont précédés, et dont nous nous contentons faute de mieux.

Mais ce siècle lui-même de Louis XIV, ce siècle si riche en productions littéraires de tous les genres, que nous en reste-t-il, et à quoi se réduit, pour l'homme de goût et le savant, le grand nombre d'ouvrages qu'il a produits? Peut-être à moins de deux cents volumes, si l'on en ôte ce qui appartient aux sciences physiques, et qui a été dépassé par les travaux du siècle suivant. Le temps a mis à leur place les hommes et leurs écrits. Benserade, qui

a fait dans son temps les délices de la cour; Racan et Segrais, qui ont obtenu d'illustres suffrages, ne servent plus que d'époque. Ce sont des monnoies qui ont eu cours autrefois, et qui aujourd'hui ne sont plus que des médailles. Balzac et Voiture, les aigles des beaux-esprits de leur âge, sont réduits à quelques pages : où le goût peut-être trouveroit encore à retrancher. Leur style a vieilli, dit-on; mais si, lorsque la langue est formée, les uns ne sont plus lus, parce que leur style a vieilli; lorsque la littérature d'un peuple a atteint un haut degré de perfection, que les esprits sont mûrs, les principes fixés, et qu'il y a des chefs-d'œuvre ou du moins de bons ouvrages dans tous les genres, les autres sont oubliés, parce que leurs écrits, faux ou foibles de pensée et d'expression, ne sont plus à la hauteur des connoissances acquises et des lumières qui se sont répandues dans la société. Les contemporains confondent assez souvent la vogue et le succès, et, dans leurs jugemens précipités, ils décernent l'immortalité à des ouvrages qui doivent passer avec la génération qui les a vus naître; et, pour ne pas parler des modernes, quels éloges n'ont pas re-

çus de leurs contemporains, Lucain, Stace, Lucrèce, Claudien, Ausone, etc.? Je crois même que Silius Italicus a été comparé à Virgile : et qui peut aujourd'hui se vanter de les avoir lus jusqu'au bout ou de les avoir relus? Lucain étoit né certainement avec un rare talent pour la poésie héroïque; et cependant *la Pharsale aux provinces si chère* n'est pas lue, et pas plus dans les extraits de M. de La Harpe que dans la traduction de Brébœuf.

Le XVIII^e^. siècle a commencé une nouvelle ère dans les fastes du monde littéraire. Mais sera-t-il, plus que les siècles qui l'ont précédé, à l'abri des ravages du temps? Heureux siècle assurément, sinon pour la littérature, au moins pour quelques littérateurs dont les ouvrages, vraiment *nobles d'extraction,* et avant leur naissance prédestinés à la gloire, étoient proclamés comme des chefs-d'œuvre lorsqu'ils étoient encore dans la pensée de leurs auteurs!

La littérature de ce siècle est dans ce moment l'objet d'un débat animé entre les gens de lettres, parce que nous en sommes à ce point où les contemporains finissent et où la postérité commence, et que les événemens qui se sont passés dans l'intervalle, et auxquels cette

littérature philosophique n'a pas été étrangère, ont dû mettre de l'opposition entre le jugement des contemporains et celui de la postérité. Le XVIII^e^. siècle est défendu par ceux dont les premiers regards ont été éblouis de l'éclat qu'il a répandu; qui ont vécu, qui ont vieilli dans une adoration perpétuelle de toutes ses productions, et dont quelques-uns ont même hypothéqué leur part de renommée littéraire sur la réputation de quelques hommes célèbres de ce siècle. Ainsi, à la violence d'une première passion, se joint toute la force d'une longue habitude, et cette impossibilité de *renaître par l'esprit*, comme dit l'Evangile, et de revenir sur des opinions fortifiées par tous les souvenirs et par tous les sentimens.

Le temps, et plutôt qu'on ne pense, mettra d'accord les admirateurs et les critiques; et son jugement, ce jugement irrévocable et sans appel, a déjà commencé. Déjà *le Répertoire du théâtre françois* a fait le triage des innombrables œuvres dramatiques que le XVIII^e^. siècle a produites; et combien encore dans ce nombre qui ne se sont conservées qu'au théâtre? La Harpe, dans son *Cours de Littérature*, a réduit à leur juste valeur plusieurs écrivains,

même fameux, de cette époque ; et quoique, à parler en général, les écrivains du second ordre aient été, dans le XVIII^e^. siècle, supérieurs à ceux du même rang de l'âge précédent, combien d'orateurs, de poètes, d'historiens, de romanciers, de philosophes, etc., qui ont joui de leur vivant de toutes les douceurs de la célébrité, ont déjà passé sans retour la rive fatale.

Je ne parle pas de la partie morale de cette littérature. Il est plus aisé de la défendre avec des excès du même genre, que de la justifier par de bonnes raisons ; et personne, que je sache, ne l'a tenté. On a même avoué, dans une occasion solennelle, que les mesures violentes employées à la fin du règne de Louis XIV avoient pu exaspérer les esprits, et les jeter hors de toutes les limites : et il s'ensuivroit seulement de cette manière d'excuser ou d'expliquer la conduite passionnée de quelques écrivains de cette époque, qu'il y a eu peu de philosophie dans leur caractère, sans qu'on pût en conclure qu'il y en ait eu davantage dans leurs écrits.

Qu'on cesse de nous opposer l'admiration de tout un siècle, si l'on ne veut pas parler en même temps des réclamations qui se sont élevées

vées du vivant même des auteurs les plus admirés. Quand une erreur commence, la vérité, qui est en possession des esprits, s'inscrit en faux; elle prend date pour empêcher la prescription, et sa réclamation, un moment étouffée, n'en a pas moins tôt ou tard son effet: l'erreur cependant se propage et paroît s'affermir; mais elle chancelle sur sa base, et un ver a piqué la racine de cet arbre qui portoit sa tête jusqu'aux cieux. Ainsi le corps foiblement constitué apporte en naissant le germe de la maladie qui le conduira au tombeau.

Le temps élague donc sans cesse le luxe inutile ou désordonné de l'esprit humain. Pour les sciences, à égalité de talent dans les auteurs, les ouvrages récens sont toujours plus complets que ceux qui les ont précédés. Il paroît un nouveau système de connoissances physiques: s'il est adopté, il faut oublier tous ceux qui ont régné jusque-là. Est-il rejeté? il tombe lui-même dans l'oubli pour n'en plus sortir. Les libraires, qui ne veulent que grossir les *collections*, ont beau réimprimer cent fois *des œuvres complètes*, à la fin la spéculation devient ruineuse, et les *œuvres complètes* aboutissent aux *œuvres choisies*. Dans les belles-lettres, le temps laisse

En admettant l'utilité des compagnies littéraires, qui tous les jours devient plus douteuse, la réunion des gens de lettres et des gens du monde dans les académies se présente à l'esprit avec moins d'inconvéniens. Cependant elle en a eu d'assez graves dans ces derniers temps; mais avant d'en parler, il convient de s'arrêter un moment sur les relations qu'il y a eu autrefois en France entre la science et la puissance.

Avant qu'il y eût en France des académies, et dès les premiers temps, les connoissances utiles ou agréables, sérieuses ou frivoles, qu'on appelle en général du nom de *lettres*, étoient partagées, comme les fonctions, entre les divers *ordres* de l'Etat: la science ecclésiastique se trouvoit dans le clergé, et les bonnes traditions politiques, dans les *barons*, même lorsqu'ils ne savoient pas lire; et les autres classes de citoyens cultivoient les arts utiles ou d'agrément, tels qu'ils pouvoient exister chez un peuple peu avancé qui vivoit avec moins de luxe et s'amusoit à moins de frais.

Ce partage de connoissances et d'occupations étoit tout-à-fait naturel. Les sciences morales et politiques, fondement de l'ordre public, se trouvoient chez les hommes publics, comme des

armes entre les mains des soldats; et les arts utiles ou agréables, qui sont le soutien de la société domestique, et qui font le charme de la vie privée, étoient à peu près exclusivement réservés à la classe de citoyens qui n'a point proprement d'existence publique, et qui appartient moins à l'Etat qu'à la famille.

Il faut même, pour le dire en passant, avouer qu'il y a, dans ce partage de connoissances, quelque chose de plus *nécessaire* qu'on ne pense; et pour ne parler ici que des connoissances morales, les empiétemens ont toujours été au préjudice de la science et même de l'ordre public.

Il y avoit, dans ces premiers temps, alliance entre les gens du monde et les gens de lettres. Les grands étoient élevés dans les monastères, et les *troubadours* et *trouvères*, accueillis dans les châteaux. Il s'élevoit de tous côtés, par les soins des gouvernemens et les libéralités des grands, des colléges et des universités. Les rois et les princes récompensoient magnifiquement ceux qui se distinguoient dans les arts et les sciences. Charlemagne logeoit les savans dans son palais et les admettoit à sa table. Les premières lettres d'anoblissement furent,

sous Louis-le-Hutin, accordées à un *argentier* ou ouvrier sur métaux; et plus tard, un bel esprit, ignoré aujourd'hui, reçut de la part d'une belle princesse le seul baiser dont notre histoire, je crois, fasse mention.

Dans les guerres civiles ou étrangères dont la France fut le théâtre sous les règnes malheureux des Valois, les asiles de la science furent détruits ou ravagés, et le goût des études se perdit, surtout parmi la noblesse, que ses devoirs appeloient aux armes.

Ces chevaliers ont honte d'être *clercs*,

disoit, dans son langage naïf, un poète de ce temps, qui voyoit avec douleur des *clercs* qui n'étoient point chevaliers, s'emparer de la direction suprême de la société, par la possession exclusive de la science.

En effet, dans le XVe. siècle, d'obscurs littérateurs, bouffis d'érudition grecque et latine, s'introduisirent, sans mission et sans autorité, dans le sanctuaire même de la société, se jetèrent sur la religion et sur la politique comme sur une proie, et les défigurèrent en voulant les réformer.

Il y eut encore alors alliance, et même beau-

coup trop étroite, entre les gens de lettres et les gens du monde, et même du plus grand monde, puisque des rois et des princes admirent dans leur intimité les nouveaux docteurs, et employèrent leurs trésors et leurs armées à faire triompher les nouvelles opinions.

Cependant, en France, où la société avoit jeté des racines plus profondes que partout ailleurs, le clergé et la noblesse, revenus du désordre qu'avoit jeté dans leurs rangs cette attaque inattendue, se ressaisirent de leurs armes, s'appliquèrent à l'étude de la science religieuse et politique, et peu à peu renvoyèrent au peuple ces ignobles doctrines. L'ordre ecclésiastique eut ses grands prélats, ses orateurs éloquens, ses habiles controversistes, ses compagnies entières de savans et d'apôtres. La noblesse eut, même chez les autres peuples, ses magistrats distingués, ses grands hommes d'Etat, ses écrivains politiques : les Sully, les Richelieu, les de Thou, les d'Aguesseau, les Grotius, les Puffendorf, etc. Le troisième ordre ne resta pas, dans les arts et les belles-lettres, en arrière des deux autres, et il produisit cette foule de beaux génies qui illustrèrent le siècle de Louis XIV. L'ordre renaissoit dans

les esprits et dans la société, et les plus beaux dons du génie en étoient les premiers fruits; et peut-être, telle est la puissance de l'ordre, qu'il ne faut pas chercher ailleurs la cause du grand développement qui se fit à cette époque de toutes les facultés de l'esprit.

Encore alors, il y eut alliance entre les gens de lettres et les gens du monde. Les grands écrivains vécurent dans l'intimité des plus grands personnages, et jusque dans le sein des compagnies littéraires, les talens supérieurs se placèrent à côté des dignités éminentes de l'Église et de l'Etat. Il seroit inutile de chercher à cette association académique une raison prise dans la nature de la société. Bossuet ou d'Aguesseau n'étoient ni plus évêques ni plus magistrats, ni même plus éloquens, pour être confrères à l'Académie d'un faiseur de romans ou d'un poète érotique ; et si les hommes publics pouvoient, dans cette réunion, gagner quelque chose en réputation de bel esprit, des exemples fameux ont prouvé qu'ils pouvoient y perdre de l'esprit particulier de leur profession.

Quoi qu'il en soit, si les chefs de la société, distraits par le malheur des temps, avoient,

au XV^e^. siècle, tenu d'une main incertaine les rênes de la science, au XVIII^e^., ils les laissèrent échapper, séduits par la vanité du bel esprit et l'amour du plaisir; et le peuple, toujours habile à succéder, ne tarda pas à s'en saisir. De nouveaux docteurs se présentèrent avec un esprit et des talens plus agréables que les pédans qui les avoient précédés dans cette usurpation; ils eurent des intentions plus perverses, et surtout de plus hardis projets.

L'un, des coulisses des théâtres, fit pendant soixante ans des courses sur la religion; l'autre, échappé de la boutique d'un horloger, se jeta sur la politique; toute la littérature, jusqu'à celle des colléges, s'enrôla sous leurs drapeaux; et fit, à leur exemple, à ces nobles sciences, la guerre indécente des déclamations et des sarcasmes. Des esprits sans dignité, sans véritable grandeur, croyoient se relever par cette ignoble audace; et ils ne savoient pas qu'on participe à l'autorité quand on la défend, et non quand on l'usurpe. Mais la défense ne fut pas proportionnée à l'attaque. La société religieuse avoit produit Bossuet dans l'autre siècle, et se reposoit. Montesquieu, qui auroit pu surpasser tous ceux qui l'avoient précédé dans la carrière

En admettant l'utilité des compagnies littéraires, qui tous les jours devient plus douteuse, la réunion des gens de lettres et des gens du monde dans les académies se présente à l'esprit avec moins d'inconvéniens. Cependant elle en a eu d'assez graves dans ces derniers temps; mais avant d'en parler, il convient de s'arrêter un moment sur les relations qu'il y a eu autrefois en France entre la science et la puissance.

Avant qu'il y eût en France des académies, et dès les premiers temps, les connoissances utiles ou agréables, sérieuses ou frivoles, qu'on appelle en général du nom de *lettres*, étoient partagées, comme les fonctions, entre les divers *ordres* de l'Etat: la science ecclésiastique se trouvoit dans le clergé, et les bonnes traditions politiques, dans les *barons*, même lorsqu'ils ne savoient pas lire; et les autres classes de citoyens cultivoient les arts utiles ou d'agrément, tels qu'ils pouvoient exister chez un peuple peu avancé qui vivoit avec moins de luxe et s'amusoit à moins de frais.

Ce partage de connoissances et d'occupations étoit tout-à-fait naturel. Les sciences morales et politiques, fondement de l'ordre public, se trouvoient chez les hommes publics, comme des

sous Louis-le-Hutin, accordées à un *argentier* ou ouvrier sur métaux; et plus tard, un bel esprit, ignoré aujourd'hui, reçut de la part d'une belle princesse le seul baiser dont notre histoire, je crois, fasse mention.

Dans les guerres civiles ou étrangères dont la France fut le théâtre sous les règnes malheureux des Valois, les asiles de la science furent détruits ou ravagés, et le goût des études se perdit, surtout parmi la noblesse, que ses devoirs appeloient aux armes.

Ces chevaliers ont honte d'être *clercs*,

disoit, dans son langage naïf, un poète de ce temps, qui voyoit avec douleur des *clercs* qui n'étoient point chevaliers, s'emparer de la direction suprême de la société, par la possession exclusive de la science.

En effet, dans le XVe. siècle, d'obscurs littérateurs, bouffis d'érudition grecque et latine, s'introduisirent, sans mission et sans autorité, dans le sanctuaire même de la société, se jetèrent sur la religion et sur la politique comme sur une proie, et les défigurèrent en voulant les réformer.

Il y eut encore alors alliance, et même beau-

les esprits et dans la société, et les plus beaux dons du génie en étoient les premiers fruits; et peut-être, telle est la puissance de l'ordre, qu'il ne faut pas chercher ailleurs la cause du grand développement qui se fit à cette époque de toutes les facultés de l'esprit.

Encore alors, il y eut alliance entre les gens de lettres et les gens du monde. Les grands écrivains vécurent dans l'intimité des plus grands personnages, et jusque dans le sein des compagnies littéraires, les talens supérieurs se placèrent à côté des dignités éminentes de l'Église et de l'Etat. Il seroit inutile de chercher à cette association académique une raison prise dans la nature de la société. Bossuet ou d'Aguesseau n'étoient ni plus évêques ni plus magistrats, ni même plus éloquens, pour être confrères à l'Académie d'un faiseur de romans ou d'un poète érotique ; et si les hommes publics pouvoient, dans cette réunion, gagner quelque chose en réputation de bel esprit, des exemples fameux ont prouvé qu'ils pouvoient y perdre de l'esprit particulier de leur profession.

Quoi qu'il en soit, si les chefs de la société, distraits par le malheur des temps, avoient,

au XV^e^. siècle, tenu d'une main incertaine les rênes de la science, au XVIII^e^., ils les laissèrent échapper, séduits par la vanité du bel esprit et l'amour du plaisir; et le peuple, toujours habile à succéder, ne tarda pas à s'en saisir. De nouveaux docteurs se présentèrent avec un esprit et des talens plus agréables que les pédans qui les avoient précédés dans cette usurpation; ils eurent des intentions plus perverses, et surtout de plus hardis projets.

L'un, des coulisses des théâtres, fit pendant soixante ans des courses sur la religion; l'autre, échappé de la boutique d'un horloger, se jeta sur la politique; toute la littérature, jusqu'à celle des colléges, s'enrôla sous leurs drapeaux; et fit, à leur exemple, à ces nobles sciences, la guerre indécente des déclamations et des sarcasmes. Des esprits sans dignité, sans véritable grandeur, croyoient se relever par cette ignoble audace; et ils ne savoient pas qu'on participe à l'autorité quand on la défend, et non quand on l'usurpe. Mais la défense ne fut pas proportionnée à l'attaque. La société religieuse avoit produit Bossuet dans l'autre siècle, et se reposoit. Montesquieu, qui auroit pu surpasser tous ceux qui l'avoient précédé dans la carrière

de la politique, fit trop souvent céder les inspirations de son beau génie aux opinions de son siècle. Cependant, s'il y eut dans les esprits particuliers moins de cette force de talent qui arrête une société sur le penchant de sa ruine, et ramène en arrière les opinions, il y eut plus que jamais dans les premiers ordres, considérés en général, de cet esprit public et de ces véritables connoissances dans les sciences qui sont le fondement de la société. La lutte unique au monde, et à jamais mémorable, qui eut lieu à l'Assemblée constituante, entre l'esprit et les opinions de divers ordres de l'Etat, et surtout les événemens qui la suivirent, mirent cette vérité dans le plus grand jour; et l'on peut dire, pour emprunter les paroles des livres saints, que si le sceptre sortit de Juda, la lumière ne s'éteignit point dans Israël.

Dans ce siècle il y avoit eu plus que jamais alliance entre les gens de lettres et les gens du monde; il y avoit même eu entre eux tous échange réciproque d'occupations et de prétentions. Les grands, éblouis de la gloriole littéraire, aspirèrent à n'être qu'hommes de lettres, et les gens de lettres, avides d'honneurs plus réels

et plus solides, voulurent être hommes du monde; et tandis qu'ils envahissoient le domaine de la religion et de la politique, ils laissoient les grands jouer avec toutes les frivolités de la littérature et toutes les vanités du bel esprit. On mettoit l'esprit au-dessus de la raison, et la grâce au-dessus de la vertu. Des rois qui oublioient jusqu'aux premiers principes de l'art de former et surtout d'affermir une société, faisoient des vers françois, même en Allemagne; on en faisoit jusqu'en Russie, que nos gens de lettres avoient la cruauté de trouver bons; ils envoyoient en échange leur prose philosophique, que les grands seigneurs étrangers avoient la sottise de trouver admirable; et, sur leur demande, on leur *expédioit* pour la Pologne une constitution populaire. Enfin, les gens de lettres, forts de leur nombre, de leur réunion, de leurs usurpations, devinrent une puissance dans l'Etat; et les grands, qui avoient perdu de vue la raison naturelle de leur existence politique, et surtout les devoirs qu'elle leur impose, se crurent *un abus* dans la société.

La révolution nous surprit au milieu de la confusion et du désordre. Les gens de lettres,

qui jusque-là avoient fait alliance défensive avec les grands, firent alliance offensive avec les forts, et même, puisqu'il faut le dire, avec les *forts de la halle.*

Je crois donc que c'est moins de l'alliance des gens de lettres et des gens du monde qu'il faut s'occuper, que de l'alliance des lettres elles-mêmes avec le pouvoir. Il importe assez peu que les gens de lettres fréquentent les grands; mais il importe beaucoup que les grands fréquentent les lettres, je veux dire, qu'ils cultivent les connoissances nécessaires à leurs fonctions dans la société, sans négliger les connoissances agréables qui ornent à la fois et arment la science. Si l'on veut que les lumières soient toutes-puissantes, il faut que les puissans soient très-éclairés; même les lumières utiles à tous ne sont vraiment nécessaires qu'à ceux qui doivent diriger, comme les armes ne le sont qu'aux mains de ceux qui doivent combattre. La religion chrétienne permet aux plus forts esprits la théorie de ses dogmes, qu'elle a réduits en culte et en pratiques familières pour tous les hommes, même les plus foibles; en cela semblable aux sciences mathématiques, qui, avec des principes d'astronomie et de mécanique,

canique, dont l'étude est réservée aux savans, font des cadrans solaires et des horloges à l'usage même des plus ignorans : la science politique a aussi sa théorie pour les uns et sa pratique pour les autres. Les esprits faux et étroits ont voulu éclairer tous les esprits, comme ils ont voulu mettre tout le monde sous les armes; et la foule, illuminée et armée, n'en a été que plus ignorante et plus foible.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Réflexions philosophiques sur le beau moral. *Page* 1
Questions morales sur la tragédie. 38
Des sciences, des lettres et des arts. 108
Du tableau littéraire de la France au 18e. siècle, proposé pour sujet de prix d'éloquence par la seconde classe de l'Institut. 165
De la manière d'écrire l'histoire. 204
Sur les juifs. 248
Sur les prix décennaux. 280
Sur les langues. 293
Sur la guerre des sciences et des lettres. 305
De l'éducation et de l'instruction. 311
Sur la décence dans les discours et les écrits. 320
De l'art dramatique et du spectacle. 333
Du poème épique, à l'occasion des *Martyrs*. 346
Si la philosophie est utile pour le gouvernement de la société. 379
Sur les ouvrages classiques. 392
Du perfectionnement de l'homme. 413
Des spectacles, relativement au peuple. 426

Des lumières, de l'ignorance et de la simplicité. 439
La philosophie et la révolution (*anecdote*). 451
Des progrès ou de la décadence des lettres. 458
Des lois et des mœurs considérées dans la société en général. 476
Des nations polies et des nations civilisées. 497
Sur les préjugés. 514
Des jeunes écrivains. 527
De la richesse des nations. 539
Sur la multiplicité des livres. 563
De l'alliance des gens de lettres et des gens du monde. 581

Fin de la Table.

Stanford University Libraries
3 6105 013 574 160

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE
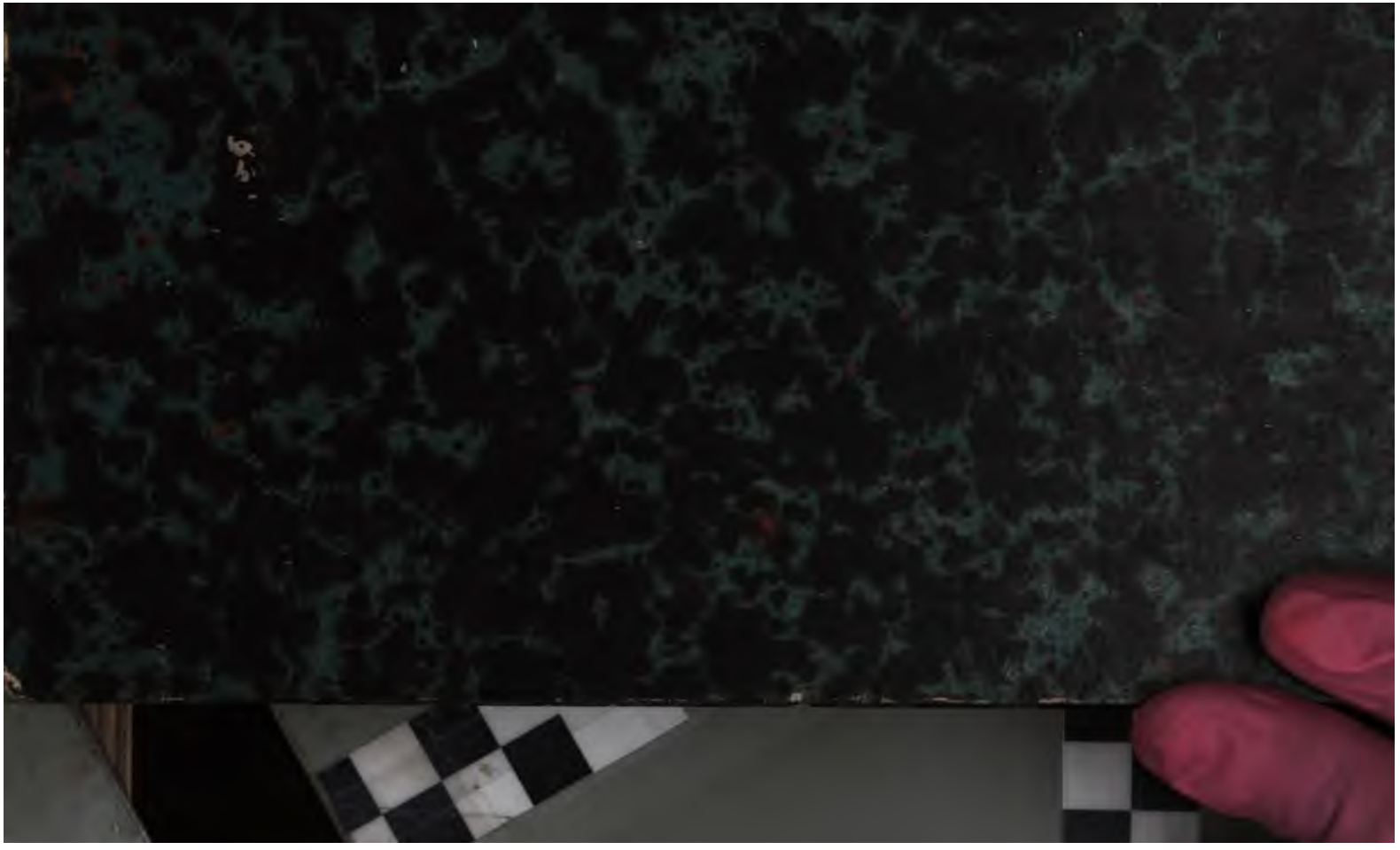
28D MAR 1 9 1997
FEB 1 9 1997